

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9251 — 40 PAGES — SAMEDI 12 OCTOBRE 1974

Vice-ministre chinois des affaires étrangères

M. CHIAO KUAN-HUA SÉJOURNE A PARIS

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

AVEC LES DEUX CINQUIÈMES DES SUFFRAGES

Le parti travailliste disposera aux Communes d'une majorité de quelques sièges

Les nationalistes écossais et gallois gagnent du terrain

A l'issue des élections anticipées du 10 octobre, M. Wilson est assuré, avant même la fin du dépouillement, d'obtenir la majorité absolue aux Communes. Ce vendredi, en fin de matinée, 123 des 635 sièges restaient à pourvoir. Le parti travailliste disposait déjà de 298 sièges, les conservateurs de 198, les libéraux de 7, les nationalistes écossais de 6, et les nationalistes gallois de 3. Il ne manquait donc à M. Wilson que 20 sièges pour atteindre les 318 mandats requis pour la majorité absolue. On estime généralement que cette majorité sera restreinte : entre 5 et 10 sièges.

On attendait encore le résultat de nombreuses circonscriptions locales ou périphériques, notamment en Ecosse et au pays de Galles. En Irlande du Nord, le dépouillement des bulletins, commencé ce vendredi matin, ne devait s'achever que vers 16 heures. Le résultat définitif de la consultation ne sera sans doute connu que samedi matin.

A la City, on accueille avec une certaine satisfaction les résultats partiels des élections. On estime que la faible majorité dont disposera le parti travailliste incitera le nouveau gouvernement de M. Wilson à mener une politique modérée.

De notre correspondant

Londres. — En début d'après-midi, le jeudi 11 octobre, alors que près de cinq cents résultats, sur un total de six cent trente-cinq circonscriptions, étaient connus, la victoire de M. Wilson était acquise. Mais elle n'avait pas l'ampleur annoncée par les sondages d'opinion dont les électeurs britanniques ont, une fois de plus, déjoué les pronostics.

Dans le cours de la soirée, la situation a évolué de façon spectaculaire. La B.B.C. avait opéré des sondages à la sortie des bureaux de vote afin de pouvoir donner un pronostic quelques minutes seulement après l'ouverture des urnes. A 22 heures, les ordinateurs de la télévision prédisaient un véritable « *tremblement de terre* » et une majorité travailliste allant de cent à cent cinquante députés aux Communes. Deux heures plus tard, lorsque les résultats réels commencèrent à arriver, les visages des spécialistes changèrent d'expression. A l'aube de vendredi, ces mêmes experts ne laissaient plus au Labour qu'une majorité de cinq à dix sièges.

Toutefois, M. Wilson peut s'enorgueillir désormais d'avoir battu un record. Réélu pour la quatrième fois depuis 1964, il aura été au pouvoir plus longtemps que M. Attlee et que tous les autres premiers ministres depuis le début du siècle. Seuls Gladstone et Salisbury ont, au dix-neuvième siècle, occupé Downing Street plus longtemps que lui.

Lorsque le bilan définitif de ces élections sera établi, le chef du parti travailliste s'apercevra sans doute, aussi, qu'il peut compter aux Communes sur le renfort — temporaire peut-être, mais précieux — des quelques nationalistes gallois ou écossais. Dès maintenant, d'ailleurs, il annonce que, même si sa majorité doit être restreinte, ses adversaires ne parviendront pas à se coaliser durablement contre lui.

Pour ce qui est de ses partisans, le premier ministre ne sera pas aussi dépendant de la gauche travailliste qu'il l'eût été en cas de victoire éclatante. Il aura aussi besoin, pour survivre, de ceux des députés travaillistes qui sont opposés aux nationalisations à outrance et qui défendent ouvertement la participation britannique au Marché commun.

Pour les libéraux, cette seconde élection de l'année ne peut qu'être décevante. Une fois encore, la « *renaissance* » sur laquelle ils comptaient reçoit un coup d'arrêt.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 2.)

POUVOIR GOUVERNER

M. Wilson a donc gagné son pari. En convoquant les électeurs aux urnes pour la seconde fois en moins d'un an, il avait pris un risque calculé. Le fait que la participation au scrutin ait été, bien que forte, inférieure à celle de février témoigne d'une certaine lassitude de l'opinion devant ces jeux de princes, mais sa victoire a donné raison au chef du Labour.

Les motifs qui ont fait préférer M. Wilson à M. Heath sont particulièrement complexes, mais il est à peu près certain que le facteur déterminant a été la crainte de voir les conservateurs se retrouver face à face avec des syndicats plus déterminés que jamais à ne pas laisser les salariés faire seuls les frais de la crise économique.

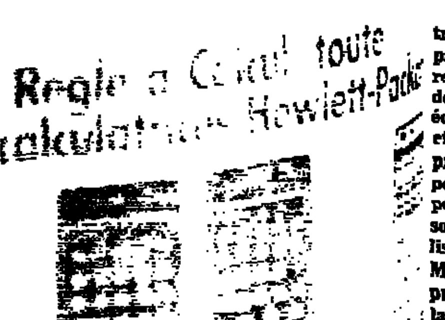
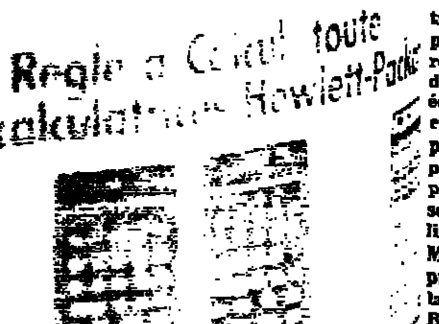
A l'approche d'un hiver difficile, l'opinion s'inquiète d'une inflation que rien ne paraît pouvoir juguler et d'un taux de chômage qui s'accroît lentement mais sûrement. Le souvenir de l'hiver 1973, lorsque l'industrie a été réduite à la semaine de trois jours de travail et où de nombreux foyers se sont vus privés de gaz et d'électricité à cause de la grève des mineurs, continue à peser sur l'image des conservateurs. Malgré ses appels à l'unité nationale, M. Heath est resté l'« homme de la confrontation ». Peut-être le parti tory aurait-il pu renverser la tendance si son leader, se sacrifiant sur l'autel de l'unité, avait renoncé à être le chef du cabinet d'union nationale qu'il préconisait, d'ailleurs sans excès de conviction. Malgré les pressions dont il semble avoir été discrètement l'objet, M. Heath n'a jamais envisagé sérieusement cette éventualité.

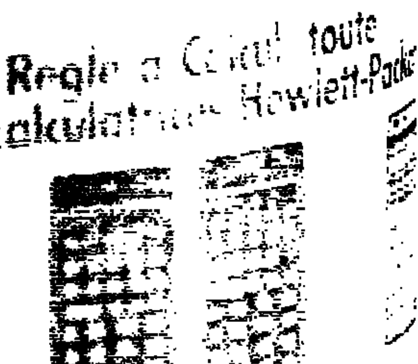
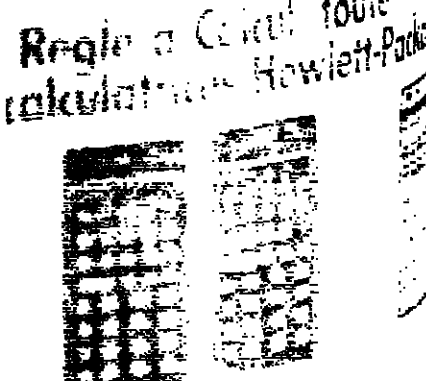
Rien n'est moins démontré que l'efficacité du « contrat social » passé entre le Labour et les syndicats. La trêve dont M. Wilson a bénéficié sur le front social depuis février et le train de mesures « égalitaires » prises par son gouvernement pendant sa courte législature n'en ont pas moins confirmé nombre d'électeurs dans le sentiment que le premier ministre se tirerait mieux de ce mauvais pas que M. Heath.

Si la poussée à gauche est nette, l'extrême gauche paraît tenue en lisière. La situation de M. Wilson aurait paradoxalement été plus difficile si le raz de marée qu'on lui prédisait avait réellement eu lieu. Il lui aurait été, en effet, impossible de faire la sourde oreille aux revendications des amis de MM. Michael Foot et Wedgwood-Benn en faveur de nationalisations massives et du retrait pur et simple de la Communauté européenne.



M. Wilson, avec une « working majority » — une majorité de travail — qui lui permet de gouverner, reste cependant à la merci de quelques défections, encore que l'échec aux élections de MM. Taverne, Mayhew et Milne, qui, pour des raisons différentes, ont quitté le Labour, ne soit pas très encourageant pour ceux qui seraient tentés de suivre leur exemple. Les nationalistes écossais et gallois, qui enregistrent de nets progrès, lui apporteront sans doute leur appui en espérant qu'il tiendra compte de leurs aspirations.

Le chef du Labour n'aura pas trop de mal, au début, à faire partager à ses « compagnons de route » ses vues sur les mesures destinées à combattre la crise économique. Mais seront-elles efficaces ? De toute façon, l'unité précaire du parti risque d'achopper sur la construction européenne. Il y a peu de chances que son aile gauche ou les nationalistes écossais laissent oublier à M. Wilson qu'il a bel et bien promis une consultation populaire sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. dans les douze mois qui suivraient sa victoire.

Si, comme on le dit, il est, ainsi que ses principaux ministres, personnellement favorable au maintien de son pays dans la Communauté européenne, il aura besoin de toute son habileté pour éviter que cette consultation ne tourne dans le sens opposé.

Selon M. Sauvagnargues

Les rapports franco-américains sont « décrispés »

Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Sauvagnargues a parlé, jeudi 10 octobre, de l'Europe, de la crise de l'énergie et des relations franco-américaines. C'est ce dernier point qui a surtout retenu l'attention, car le ministre des affaires étrangères a fait état d'une « décrispation » des rapports franco-américains.

Certes, M. Sauvagnargues a indiqué que, dans le dialogue avec les Etats-Unis, il ne fallait pas oublier les intérêts de la France et de l'Europe, que la crise de l'energie avait provoqué des difficultés entre l'Europe et les Etats-Unis, que, lors de l'affaire de Chypre, les Neuf n'avaient pas reagi de la même manière que leurs alliés d'outre-Atlantique.

Des problèmes continueront à se poser, qui tiennent « à la nature des choses et au poids de la puissance américaine ». Néanmoins, le ministre estime, semble-t-il, que les grandes tensions sont révolues. Maintenant, « il faut que les relations de l'Europe et des Etats-Unis soient bonnes ». Selon lui, d'ailleurs, la « décrispation » des relations franco-américaines dont il se félicite a contribué à renforcer la cohésion de l'Europe.

(Lire nos informations page 4.)

POUR OBTENIR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

M. Chirac devra ressaisir et galvaniser sa majorité

Les sénateurs se saisiront, le 16 octobre, des deux projets de révision de la Constitution approuvés jeudi 10 octobre en fin de journée par l'Assemblée nationale. Le premier d'entre eux, relatif au Conseil constitutionnel, a été sérieusement amputé, une « majorité d'idée » s'étant dégagée pour refuser le principe de l'« auto-saisine ».

Le texte concernant le statut des suppléants a été adopté par 261 voix contre 209, la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés étant de 282 ; 33 des 174 députés U.D.R. ont refusé de suivre le gouvernement.

Ne désespérant pas du succès de l'entreprise présidentielle de révision, M. Chirac est intervenu devant les élus de la majorité, qu'il a invités de façon pressante à se ressaisir et à faire preuve d'une plus grande cohésion.

Toute révision de la Constitution exigeant un vote du Parlement réuni en congrès et émis à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, cette majorité qualifiée n'avait été acquise ni à l'Assemblée nationale dans la nuit du 16 au 17 octobre 1973 ni au Sénat dans la nuit du 18 au 19 octobre, lorsque les deux Assemblées avaient été appelées à se prononcer sur le remplacement du septennat présidentiel par un quinquennat. Renonçant à persévérer dans une entreprise mal engagée, et prenant prétexte de la fâcheuse évolution du conflit du Proche-Orient, Georges Pompidou avait décidé le 19 octobre de ne pas réunir le Congrès.

Fermement résolus à ne pas subir un échec identique, et à ne pas s'arrêter en chemin, MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac envisagent toujours de réunir les membres des deux Assemblées à Versailles le lundi 21 octobre pour l'examen des deux projets de révision (fonctionnement du Conseil constitutionnel, statut des parlementaires suppléants de ministres) dont les sénateurs se saisiront jeudi 17 octobre.

Pour se donner plus de chances d'arracher l'adhésion de l'Assemblée nationale, le pouvoir a préféré la méthode douce au forcing et ne s'en est pas caché. Après M. Chirac, qui avait déclaré, mardi, ne pas vouloir faire de la révision « une affaire d'Etat », M. Lecanuet, garde des sceaux, a indiqué jeudi aux députés : « *Ce gouvernement n'use pas des moyens qu'il aurait d'orienter votre réflexion... cette dernière doit être profonde et libre.* » Cette tactique, la seule possible au demeurant, a eu pour résultat que, au terme du débat qui s'est achevé jeudi soir au Palais-Bourbon, le premier des deux projets du gouvernement a été sérieusement amputé, le second étant complété de manière à apaiser les membres de l'Assemblée élue en mars 1973.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Auto-saisine et programmation

Décidément, les réformes constitutionnelles n'ont guère de chance. Georges Pompidou avait prudemment reculé devant l'échec. M. Giscard d'Estaing va-t-il risquer d'aller au-devant ?

L'opposition que semble rencontrer l'auto-saisine du Conseil constitutionnel pourrait bien être dictée par une certaine méfiance à l'encontre de l'automation. Quand c'est le thermomètre qui juge qu'il fait trop chaud, il cesse d'être thermomètre pour devenir thermostat. Nul ne songe à refuser l'auto-saisine au thermostat, mais c'est tout de même une libre volonté humaine qui décide du critère de température et qui programme le dispositif.

En fin de compte, la question que se posent les députés est de savoir qui programmera le Conseil constitutionnel.

ROBERT ESCARPIT.

« Maquillages, mouillages, coupages et vinages »

Dix-huit inculpés au procès des vins de Bordeaux

Dix-huit personnes impliquées dans le « scandale des vins » doivent comparaître, à partir du 28 octobre, devant le tribunal correctionnel de Bordeaux. Parmi les inculpés, négociants en vins pour la plupart, figure MM. Lionel, Yvan et Herman Cruse, dirigeants de l'une des plus anciennes maisons de vins de Bordeaux. Fort connus sur la place, ils seront, à leur corps défendant, les vedettes d'un procès que l'on attendait depuis plus d'un an. Le rapport d'enquête qui les concerne plus précisément fait craindre des infractions graves et nombreuses.

(Lire page 22 l'article de JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.)

● **DÉFENSE : la durée du service national maintenue à douze mois.**

(Lire page 6.)

● **SPORTS : l'avant-projet de loi d'orientation prochainement étudié en conseil interministériel.**

(Lire page 23.)

Pour éviter l'écroulement

par ALBIN CHALANDON (*)

De la mouvance de la situation économique, qui rend dangereuses les trop grandes certitudes, un double enseignement peut tout de même être tiré : nécessité d'une politique commune d'énergie entre les pays occidentaux, nécessité de freiner la consommation intérieure de la France.

Au cours des mois à venir, les pétro-dollars vont commencer à s'accumuler massivement, le prix du pétrole continuera sans doute de s'accroître et sa production de diminuer. Pour conserver la valeur de leur bien, les pays pétroliers en indexent le prix sur le taux d'inflation des grands pays industriels, mais lorsqu'ils auront constaté la vanité de cette initiative, ils auront de plus en plus tendance à garder en terre leur magot et, par conséquent, à freiner la production. Parmi eux, les pays arabes ont en outre une motivation politique qui les renforce dans cette tendance : le conflit qui les oppose à Israël, qui les a conduits à utiliser l'arme du pétrole, subsistera tant que le problème palestinien n'aura pas trouvé une solution. La guerre du pétrole n'est donc pas terminée, de nouvelles pressions pourront être faites sur l'Occident.

Pour avoir fait reposer leur existence, et quasiment leur civilisation, sur un produit dont ils ne contrôlent pas l'approvisionnement, les pays européens peuvent être à nouveau menacés d'asphyxie, le monde occidental précipité dans le déclin, sinon l'écroulement, à moins que ce ne soit dans un conflit.

Comment expliquer la passivité de l'Occident devant une situation pourtant claire sur ce point ? On n'y observe, depuis que la crise du pétrole a éclaté, ni effort sérieux d'économie, ni substantielle augmentation du stockage, ni développement rapide d'autres sources d'énergie. Ainsi va-t-on inéluctablement vers une situation où il faudra demander de plus en plus aux pays producteurs : sur les bases actuelles de la consommation, en fonction d'une reprise de la croissance économique, les besoins à l'égard du Proche-Orient devraient augmenter de 4 à 5 % par an d'ici à 1980. Accepter une telle évolution, c'est s'exposer à un grand risque.

(Lire la suite page 37.)

(*) Député U.D.R., ancien ministre.

LA « MODERN DANCE », VINGT ANS APRÈS

Alwin Nikolaïs

A ses débuts, il entendait : « Ça ? Mais ce n'est pas de la danse ! » Et pourtant la danse, la « modern dance », il y a vingt ans, en Amérique, on connaissait, on l'avait inventée. On avait vu s'ébattre Isadora Duncan, Loïe Fuller et Ruth Saint Denis. On y avait injecté avec Martha Graham toute une symbolique puisée dans la mythologie, la psychanalyse et la politique. On avait accueilli, retour de la guerre, la dernière, une troisième génération de chorégraphes dont le slogan, « dance is motion· not emotion », allait conduire à l'abstraction dure et pure d'un Cunningham.

Et parmi eux, Alwin Nikolaïs, ce fils de famille né, élevé, dans une grande propriété du Connecticut, ce « wasp » au regard bleu, aux cheveux blancs, oublieux, lui aussi, des mouvements du cœur, ne s'interressant qu'à ceux du corps, les libérant, ces corps, de l'obligation de raconter une histoire ou de transmettre un message pour les passer à la moulinette d'un jeu d'orgue savant et dément, les réduire à l'état de lignes, de traits, exiger d'eux la souplesse, la force et le déséquilibre — bizarrement rééquilibré — d'un dessin animé.

Et ce n'était pas de la danse ? Déçu, surpris, il disait : « Tant pis. » Aujourd'hui, nous dirions : « Tant mieux. » Ce n'est plus de la danse, c'est encore du théâtre, c'est déjà de la télévision. De toutes les manifestations de l'art contemporain, à nos yeux, c'est la plus neuve et la plus riche, parce que justement elle seule les contient toutes. Les réconcilie toutes.

Ce montreur de marionnettes, ce musicien longtemps vissé nez en l'air à son clavier d'accompagnement qui sous-titrait, soir après soir, les derniers sautillements du muet, cet élève de Holm et de Graham, cet amateur de peinture, ce vieil habitué des studios de télévision, ce boulimique, ce passionné d'art et de technique, ce provocateur pudibond dont la sensualité asexuée étale à la scène et à l'écran — c'est le cas en ce moment au Théâtre de la Ville — le nu intégral de l'homme libéré, délivré de ses complexes dans la glorieuse innocence de son inconscient retrouvé, oui ce touche-à-tout de génie a ouvert à deux battants les portes de la perception entrebâillées par Aldous Huxley.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 26.)

EUROPE

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE

Une majorité de quelques sièges

(Suite de la première page.)

En dépit des doutes qu'ils éprouvent, les électeurs ne sont pas disposés à rompre avec la tradition et à briser le système des deux partis qui pèse sur la politique de la Grande-Bretagne depuis près d'un siècle. Loin de progresser jusqu'au point de « *décollage* », le parti de M. Thorpe enregistre plutôt un recul par rapport au mois de février.

La suprématie des grands partis a d'ailleurs été marquée d'une autre façon : M. Taverne, le député pro-européen qui, après avoir rompu avec les travaillistes, avait réussi à défendre son siège de Lincoln en février, s'est fait battre cette fois par la candidate officielle du Labour. Un autre dissident travailliste, M. Milne, a été battu à Blyth. Il en va de même à Bath de M. Mayhew, ancien ministre d'Etat au Foreign Office, qui a récemment quitté le parti de M. Wilson pour se joindre aux libéraux. M. Thorpe, lui-même, en dépit de sa campagne spectaculaire, a vu sa majorité réduite de quelque 7 000 voix dans sa circonscription du Devon.

A certains égards, toutefois, le « *système* » a été ébranlé dans cette bataille électorale. Lorsque les comptes auront été faits, M. Wilson devra bien reconnaître qu'il n'a guère été appuyé que par les deux cinquièmes des citoyens.

D'autres signaux d'alarme sont déclenchés par les divers nationalistes. Au Pays de Galles, le *Plaid Cymru* n'enregistre guère pour l'instant que la satisfaction d'avoir fait élire son fondateur, M. Gwynfor Evans, dans une circonscription traditionnellement travailliste. L'avance nationaliste est beaucoup plus nette en Ecosse. Le fait que, pour l'instant, elle s'effectue surtout aux dépens des conservateurs n'empêche pas qu'il y ait là un sérieux sujet de préoccupation pour les dirigeants du Labour.

Sur le plan de la politique intérieure, la question est de savoir, désormais, jusqu'à quel point le nouveau gouvernement cherchera à faire appliquer les nationalisations qui figurent à son programme et pour lesquelles bien des travaillistes éprouvent peu d'enthousiasme. A l'extérieur, tout permet de penser que la politique amorcée par M. Callaghan sera poursuivie sans à-coups. Les restrictions auxquelles on peut s'attendre dans le domaine de la défense seront dictées beaucoup moins par des considérations de stratégie politique que par les nécessités de l'économie.

Quant à l'Europe, pour surprenant que cela puisse paraître, bien des gens à Londres sont convaincus que le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté sera plus facile avec M. Wilson qu'avec M. Heath. Face à un gouvernement conservateur, le Labour aurait en effet poursuivi plus que jamais sa campagne anti-européenne, et l'incertitude sur les intentions britanniques n'aurait pas été dissipée avant quatre ou cinq ans.

En même temps, il n'est guère douteux que les principaux dirigeants travaillistes, de M. Wilson à M. Callaghan, en passant par M. Healey, sans parler des pro-européens convaincus comme le ministre de l'intérieur, M. Jenkins, souhaitent tous qu'à l'issue de la renégociation du contrat avec les partenaires européens la Grande-Bretagne demeure au sein du Marché commun. L'obstacle, à cet égard, ne se trouve pas au sein d'un cabinet où la majorité systématiquement hostile à l'Europe n'exerce qu'une influence assez restreinte. Le vrai problème pour M. Wilson, lorsqu'il voudra recommander à ses concitoyens de ne pas rompre les liens avec le continent, sera d'obtenir, sinon l'approbation, du moins la neutralité des plus importantes fédérations syndicales. Cette tâche ne paraît pas être au-dessus des forces d'un homme qui vient de démontrer une fois de plus son talent de stratège politique.

JEAN WETZ.

POWELL FOR PRIME MINISTER !

Alors que tombaient les premiers résultats des élections, plusieurs dizaines de conservateurs en colère se sont rassemblés devant le siège du parti tory, à Londres, en brandissant des pancartes hostiles à M. Edward Heath. « Heath out, Enoch in » ou « Powell for prime minister », pouvait-on lire sur certaines pancartes.

M. Enoch Powell, ancien ténor de la droite conservatrice, est l'ennemi juré de M. Heath. Plutôt que d'accepter son « leadership », M. Powell s'est présenté aux élections comme candidat « unionniste » protestant en Irlande du Nord. — (A. F. P.)

LES DIRIGEANTS CONNUS TOUS RÉÉLUS

● *Chez les travaillistes*, les principaux responsables du parti ont été réélus, en enregistrant de légers progrès. Il est, pour l'instant, difficile de déterminer si la gauche du parti a enregistré des gains supérieurs à ceux de l'aile modérée. M. Harold Wilson a perdu dix-sept voix, par rapport à la dernière consultation, à Huyton (Liverpool), mais, en raison des abstentions, son score a augmenté de 1,3 point. M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, a amélioré sa position de quatre mille voix. M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur, qui avait déclaré qu'il quitterait le gouvernement si la Grande-Bretagne se retirait du Marché commun, gagne 3,4 points. De son côté, M. Wedgwood-Benn, ministre de l'industrie, partisan d'une gestion socialiste de l'économie, est en progrès de 2,3 points.

● *Chez les conservateurs*, on n'avait pas enregistré, vendredi matin, de défaite de personnalités, malgré la baisse générale des suffrages obtenus. M. Edward Heath, est réélu, mais perd plus de deux mille voix. M. Robert Carr, auteur de la célèbre loi sur les relations industrielles, dont l'échec a été l'une des causes de la défaite des conservateurs, en février dernier, est réélu avec une majorité réduite.

● *Chez les libéraux*, M. Thorpe a été réélu, mais perd cinq mille voix

M. WILSON : le pays a pris conscience de la gravité de la situation.

Quelques instants après avoir pris connaissance de sa réélection dans sa circonscription de Huyton, M. Wilson a déclaré : « *Nous sommes décidés, dès que cette élection sera terminée, à faire usage de tous les moyens en notre pouvoir pour unifier le pays. Même si nous pouvons avoir des opinions différentes sur les moyens de faire face à la crise, cette élection a montré que tous les partis et le pays ont pris conscience de la gravité de la situation. Sur le plan national, comme dans ma circonscription, la lutte a été loyale.* »

M. Anthony Wedgwood Benn, réélu à Bristol sud-est, a assuré pour sa part : « *Un programme socialiste de changement profond sera appliqué avec le prochain Parlement.* »

M. Jeremy Thorpe, réélu dans le Nord-Devon, a imputé le demi-échec de son parti au système électoral : « *Nos élections ressemblent à une martingale de casino* », a-t-il déclaré.

EN MARGE DE LA CONSULTATION

Les dépenses électorales d'un M.P. (*)

par TANGUY KENEC'HDU

Dans un croquis burlesque, mais d'après nature, de ses *Carnets de M. Pickwick*, Dickens, alors journaliste parlementaire, illustrait les échos harmonieux qu'au début de l'ère victorienne éveillaient les espèces sonnantes et trébuchantes dans les campagnes électorales en Angleterre.

La moralisation de la vie publique y fut pourtant menée à bien en moins d'un demi-siècle sous l'impulsion de l'école de pensée « radicale » (au sens anglais du mot, naturellement), un terme étant mis à ces pratiques éhontées par le vote, en 1883, d'une loi sur la « corruption électorale » *(Corrupt Practices Act)*. Appeler les choses par leur nom, c'est en effet par là qu'il faut commencer.

Depuis lors, les divers textes sur « la représentation du peuple » n'ont fait que reprendre, en le renforçant, le dispositif établi par le législateur de 1883. Mécanisme des plus simples, quoique des plus efficaces, qui repose sur deux données fondamentales : primo, une réglementation draconienne, « drastique », comme disent les « franglicistes » ; secundo, le respect de la règle par tous les intéressés, y compris le parti au pouvoir.

Ce lisant, tout citoyen français averti voit déjà quel abîme sépare les usages respectifs en vigueur — si l'on ose dire — dans les deux pays. Mais regardons-y d'un peu plus près.

En Grande-Bretagne, la réglementation de la propagande électorale dans les circonscriptions revient à limiter le montant *maximum* des frais que chaque candidat est autorisé à engager.

Cette somme-plafond se décompose en deux fractions :

a) Un forfait, égal pour tous, dont le montant, lors des dernières élections législatives, le 28 février 1974, était fixé à 1 075 livres, soit environ 12 000 F ;

b) Une somme variable, à la fois en fonction du nombre des inscrits et du caractère urbain ou rural de la collectivité envisagée. Le taux servant à la calculer est actuellement de 6 pence pour six ou huit électeurs, selon qu'il s'agit des campagnes ou des villes, soit 11,2 ou 8,4 centimes respectivement par électeur inscrit. Au total, de 15 000 à 18 000 F suivant le cas. N'entrent pas dans ce compte les dépenses strictement personnelles encourues par les candidats pour frais de route, hébergement, etc.

Le décompte détaillé des dépenses électorales doit être adressé au contentieux de l'élection par le représentant accrédité du candidat *(his agent)* dans les trente-cinq jours qui suivent la consultation. Chacun peut alors en prendre connaissance et l'éplucher à son gré.

Doivent figurer dans ce décompte *tous* les frais exposés pendant la campagne : secrétariat, affichage, location de salles, affranchissement (hormis la profession de foi, qui bénéficie de la franchise postale), papier à lettres, éventuellement le journal publié à cette occasion, mais qui se trouve pratiquement exclu en raison du coût élevé...

La règle ne comporte aucune exception, aucun « toutefois » ou « cependant ». Par exemple, si, à l'ouverture de la période électorale, des affiches favorables à l'un des candidats se trouvent apposées dans sa circonscription, ce dernier doit, ou bien les lacérer à ses frais, ou bien les prendre en charge. De même seront évalués et portés en compte tous imprimés préexistants (tracts, papier à en-tête, etc.) dont il serait fait usage.

On conçoit que, dans ces conditions, aucun postulant ne se risquerait à offrir des tournées ou un quelconque cadeau (un spectacle de cirque, par exemple, comme naguère ce candidat très parisien en Bretagne !), lesquels seraient aussitôt dénoncés comme des manœuvres entachées de corruption par les concurrents aux aguets et par des organes d'information (B.B.C. comprise), qui, pour tout ce qui touche à la vie publique, ne manquent jamais au devoir d'appeler un chat un chat.

En cas d'infraction reconnue, l'élection du coupable serait annulée, sans préjudice de sa comparution devant une juridiction pénale. La confiance règne, mais elle ne gouverne pas. Au demeurant, ces rigueurs salutaires n'ont pas lieu de s'exercer, *aucune infraction* n'étant plus jamais constatée, et nul, dans l'un ou l'autre camp, ne mettant en doute, à cet égard l'intégrité absolue de l'adversaire.

Si modeste qu'apparaisse le montant des dépenses autorisées (moins de 20 000 F), ce chiffre est rarement atteint, et la moyenne nationale, pour l'ensemble des circonscriptions, se situe fort en dessous.

Signalons enfin que, ajoutant aux sévérités de la loi, les formations organisées interdisent à leurs candidats de contribuer de leur poche à la caisse électorale du parti dans leur circonscription.

La réglementation ci-dessus exposée s'applique aux seules dépenses électorales des candidats, laissant de côté, par conséquent, les fonds énormes engagés par les partis pour leur campagne *nationale*. Ceci serait une autre histoire, encore qu'elle aussi sans grand mystère.

***

Pour conclure à propos de cette virevolte du « tempérament britannique » au siècle dernier, affirmons que rien ne semble non plus vouer nos honnêtes Français à l'improbité pérenne de leurs mœurs publiques. Les remèdes apportés à ces maux en Angleterre voilà moins d'un siècle provoqueraient chez nous les mêmes heureux effets.

Courtisant, à ce qu'il paraît, la discontinuité, puissent les nouveaux animateurs de la vie nationale choisir — contrairement à leurs devanciers — de tirer conclusions, plutôt que profits de l'état de choses existant. Dédaignant les modifications mineures, l'ombre ou les apparences, puisse cet ambitieux gouvernement opérer dans nos habitudes, au grand soleil de la moralité civique, ce premier changement radical !

Fol espoir ? Allons donc ! Vidocq s'est bien, sur le tard, reconverti en chef de la sûreté, et, en vieillissant, dit-on, nombreux les diables qui se font ermites.

(*) M.P. pour « *Member of Parliament* », désignation réservée, en fait, aux seuls députés aux Communes.

Italie

Avant le dénouement de la crise ministérielle

Le président du Sénat est chargé d'une mission d'information

De notre correspondant

Rome. — M. Leone, président de la République italienne, a confié jeudi 10 octobre en fin de matinee à M. Giovanni Spagnolli, président (démocrate-chrétien) du Sénat, une mission d'information. M. Spagnolli devrait s'acquitter de cette tâche en deux ou trois jours, et alors M. Leone pourrait nommer lundi 14 octobre au plus tard le nouveau président du conseil.

M. Spagnolli veut entrer en contact avec les quatre partenaires de la majorité (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et républicains), car après une semaine de crise on en est pratiquement revenu au point de départ : la coalition centre-gauche apparaît comme la moins mauvaise — sinon la seule — des solutions. Reste bien sûr à savoir si les quatre partis qui la constituent sont toujours d'accord pour reconduire la formule et de quelle façon. Les déclarations contradictoires et les divisions internes de la plupart de ces formations n'ont pas contribué à éclaircir le débat. Les chrétiens-démocrates, qui déclarent ne pas croire à l'avenir du centre-gauche, ont légèrement atténué leurs exigences d'ordre politique, mais les socialistes, dont une minorité ne souhaite pas participer au futur gouvernement, ont rappelé avec force le 9 octobre les garanties de nature économique qu'ils attendaient de celui-ci. Les républicains sont restés dans une prudente et discrète expectative tandis que la démocratie-chrétienne oubliait pour un temps ses divisions, et désignait à l'unanimité son secrétaire politique, M. Fanfani, comme candidat à la présidence du conseil. Même ses adversaires lui ont proposé de cumuler les deux fonctions, sans que l'on sache très bien s'il s'agissait du seul moyen de sortir de la crise ou d'un cadeau empoisonné ; car s'il échouait au gouvernement M. Fanfani devrait quitter le secrétariat de la D. C.

Tout le monde s'accorde pour reconnaître à M. Fanfani les qualités de ses défauts. C'est un homme à poigne, capable de gouverner à condition qu'on lui en donne les moyens. S'il est désigné par M. Leone, il cherchera, pour plus de garantie, à introduire dans le futur cabinet les secrétaires des trois autres partis de centre-gauche. Ceux-ci resteraient en tout état de cause sur le qui-vive, car rien ne dit que M. Fanfani, le grand vaincu du référendum du 12 mai sur le divorce, n'envisage pas quand même dans quelques mois un renvoi des électeurs aux urnes. Des élections, cela se prépare. Nul ne peut mieux s'acquitter de cette tâche qu'un secrétaire de la D.C., qui serait, de surcroît, président du conseil.

ROBERT SOLÉ.

ASIE

Inde

POUR TENTER DE METTRE FIN A LA CRISE ÉCONOMIQUE

Mme Gandhi décide un important remaniement ministériel

Mme Indira Gandhi a procédé, le jeudi 10 octobre, à un important remaniement ministériel, qui fait suite à la désignation de M. Ali Ahmed, auparavant ministre de l'agriculture, à la présidence de l'Union indienne, en août dernier. Le premier ministre n'a fait que permuter les titulaires des principaux ministères, ce qui confirme la stabilité du haut personnel dirigeant indien. Néanmoins, ce remaniement comporte au moins deux significations politiques.

D'abord, Mme Gandhi marque, à nouveau, son emprise sur deux domaines réservés : les affaires étrangères et la défense. M. Singh, personnalité sikh, suave et habile, abandonne le premier portefeuille et retrouve celui de la défense. C'est peut-être la principale surprise de ce changement, dans la mesure du moins où M. Singh a assumé, avec un relatif succès pendant quatre ans, la responsabilité de la diplomatie indienne. Plus effacé, presque falot, mais « *homme fort du Maharashtra* », l'Etat de Bombay, M. Y. B. Chavan, qui devient ministre des affaires étrangères, à quelques jours de l'arrivée de M. Kissinger à New-Delhi, a déjà représenté l'Inde dans plusieurs conférences internationales. Il était, en effet, ministre des finances depuis plusieurs années.

Ensuite, ce remaniement traduit la volonté du premier ministre de remettre sur pied l'économie indienne, durement affectée par différentes pénuries (en particulier de céréales), une inflation galopante, un grave déficit budgétaire et un chômage croissant. Sans doute ne faut-il pas s'attendre à des changements très importants d'orientation à cet égard. Du moins peut-on penser que le nouveau ministre des finances, M. C. Subramanian, qui passe en Inde et à l'étranger pour l'« artisan » d'une « révolution verte » qui piétine aujourd'hui, sera plus représentatif et plus convaincant que ne l'était son prédécesseur auprès des pays donateurs. Originaire du sud de l'Inde, réaliste et volontiers libéral, M. Subramanian retrouve la confiance du premier ministre, qu'il avait quelque peu perdue il y a plusieurs années. Sa promotion — il était ministre du développement industriel dans le précédent cabinet — pourrait entraîner une plus sensible « ouverture » de l'Inde aux investissements étrangers et à l'assistance américaine. En tout cas, elle s'accompagne de la semi-disgrâce de M. D. P. Dhar, ministre du Plan. Celui-ci a été rendu responsable de l'échec de l'étatisation du commerce en gros des grains et du faux départ donné au dernier V[e] plan indien. Mais, « socialiste » affiché, il est parmi les membres de l'entourage du premier ministre le mieux à même d'obtenir que l'U.R.S.S. s'engage avant la fin de l'année à accroître son assistance économique à l'Inde.

Enfin, M. J. Ram, ministre de la défense pendant et depuis la dernière guerre indo-pakistanaise, qui a accepté, à la demande pressante de Mme Gandhi, le ministère de l'alimentation et de l'agriculture, est considéré, à New-York, comme l'un des hommes les plus efficaces du cabinet indien. Intouchable arrivé au faîte des honneurs, politicien avisé aux ricanements goguenards, influent, il devra écarter la menace de famine en Inde. Sa nomination est de nature à inspirer confiance aux paysans pauvres comme aux agriculteurs nantis.

Mme Gandhi a également conservé la haute main sur le parti gouvernemental, le Congrès, puisqu'elle a nommé à sa présidence M. D.B. Booroah, une personnalité capable et qui lui est particulièrement dévouée.

G. V.

AMÉRIQUES

A l'appel du Comité de soutien au Chili

Cinq mille personnes à Paris pour rendre hommage à Miguel Enriquez

La manifestation d'hommage à la mémoire de Miguel Enriquez, secrétaire général du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) chilien, tué le 5 septembre à Santiago, qui a eu lieu le jeudi 10 octobre à la Mutualité, a connu un succès considérable. Cinq mille personnes au moins avaient répondu à l'appel du comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien et plusieurs centaines d'autres n'ont pu assister à une réunion qui avait le soutien de toutes les organisations de gauche, parti communiste et parti socialiste compris. Toutes les formations de la gauche chilienne étaient naturellement représentées, et un texte de M. Carlos Altamirano, secrétaire général du parti socialiste chilien, rendant un hommage vibrant à Miguel Enriquez, a été lu à la tribune.

Par une singulière coïncidence, c'était aussi le septième anniversaire de la mort en Bolivie du commandant « Che » Guevara, et M. Edgardo Enriquez, frère de Miguel et principal orateur de la soirée à la Mutualité, n'a pas manqué de faire un parallèle. « *Comme le « Che »*, a-t-il dit, *l'exemple de Miguel et son œuvre inspireront les luttes des générations du présent et du futur...* » « *Miguel*, a affirmé son frère, *n'était pas seulement le meilleur. Il était d'abord le chef, l'inspirateur et le bâtisseur principal d'un parti révolutionnaire, le MIR chilien. Un tel parti ne peut se construire sans une énorme volonté, le sens de la rigueur dans l'analyse politique, la discipline, ni surtout sans une dévotion totale à la cause du prolétariat, des pauvres et de tous les dépossédés. Miguel Enriquez et les autres fondateurs du MIR possédaient toutes ces qualités. C'est cela qui permet de comprendre pourquoi un si petit nombre d'hommes a pu en si peu de temps arriver à bâtir un détachement révolutionnaire de la classe ouvrière. Aussi se trompent-ils ceux qui croient que la mort de Miguel signifie la fin du MIR. Ils se trompent également ceux qui, comme ses assassins, affirment ou pensent que le MIR se lancera dans des « actions suicides » guidées par le désespoir. Le MIR continue la lutte. Il maintient la ligne fixée par Miguel en faveur du regroupement de toutes les organisations de la gauche chilienne pour abattre la dictature Pinochet, la grande bourgeoisie et l'impérialisme américain. C'est le seul chemin de la victoire et la seule chance de réussite. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à la mémoire de Miguel est justement de réaliser le plus vite possible ce Front politique de la résistance chilienne.* »

Avant M. Edgardo Enriquez, d'autres orateurs ont pris la parole, en particulier M. Jean Rous, au nom du parti socialiste, qui a affirmé que « *l'affaire du Chili montrait que la voie pacifique au socialisme n'était pas toujours possible* ».

Une nouvelle manifestation, autorisée par la préfecture de police, doit avoir lieu samedi 12 octobre à Paris. Le lieu de rendez-vous est fixé à 15 heures au métro Denfert-Rochereau.

ASIE

Chine

La plupart des écrivains écartés pendant la révolution culturelle ont repris leurs activités

De notre correspondant

Pékin. — *« Il faut rallier tous ceux qui peuvent être ralliés »* a demandé instamment l'éditorial du 1er octobre. L'appel à l'unité concerne non seulement les hommes politiques mais encore les intellectuels.

Les cérémonies de la fête nationale, ainsi qu'un voyage d'étude fait ces dernières semaines en Chine par Mme Michelle Loi, spécialiste *de la poésie contemporaine*, permettent de faire le point sur la position de certains des intellectuels chinois les plus connus.

L'écrivain Mao Dun (dont le roman *Minuit* fut réédité il y a deux ans en France), ministre de la culture de 1949 jusqu'à 1965, figure sous son nom véritable de Shen Yen-ping, en sa qualité de vice-président de l'Assemblée consultative populaire dans la liste des personnalités qui ont participé aux cérémonies *du 1er octobre. M. Tsao Yu dont* les Français ont pu lire la pièce *l'Orage*, dirige le Théâtre de la troupe de Chaghaï. *Il aurait en* chantier une pièce sur les ouvriers du champ pétrolifère de Taching. Le romancier changhaïen Pa Chin — un ancien du quartier Mouffetard — le Cantonnais Ouyang Shan et la poétesse Hsie Ping-hsin, sont revenus de leur séjour dans les écoles *du 7 mai. Mme Hsie a publié ré*cemment un long poème sur sa joie de vivre avec les paysans et sur le renouveau *socialiste*. Le vieil *écri*vain Ye Sheng-tao, auteur connu à l'étranger par ses contes pour enfants, participe depuis plusieurs années aux fêtes nationales. L'ancien directeur du département culturel du *Quotidien du peuple*, M. Yuan Shui-po, remplacé à présent par le *vieux poète He Ching-chih*, assistait au banquet du 30 septembre. Le poète et essayiste setchuanais He *Chi-fang aurait, lui aussi*, repris ses activités. On connait enfin la place occupée par le philosophe Feng You-lan, ancien tenant de l'école « idéaliste », dans la critique historique et théorique de Confucius. Il faut encore noter parmi les invités au banquet de l'Assemblée nationale, M. Cheng Fang-wu, l'un des fondateurs de la revue littéraire *Création*.

Dans quelles conditions tous ces grands noms célèbres dès les années 20 ou 30 ont-ils retrouvé une place éminente dans la Chine *révolution*naire d'aujourd'hui ? Beaucoup d'entre eux ne sont pas communistes, et, dans l'ensemble, la révolution culturelle les a d'abord rebutés. Leurs *fonctions furent suspendues. Mais il* n'y a pas eu les hécatombes et suicides en série dont on a parlé, parfois *hâtivement, à l'étranger*. Le seul écrivain célèbre mort dans cette période est le vieux romancier populiste Lao She.

Cela ne veut pas dire que toute la vieille génération continue de dominer la littérature contemporaine.

Les écrivains d'aujourd'hui ont rompu avec la *tradition classique*. Ils ne prennent plus comme leurs aînés pour modèles Dickens, Tostoï, Maupassant, Zola, Tourgueniev ou Romain Rolland. Ils s'installent et travaillent dans le lieu qu'ils peignent. On ne peut exiger cela d'octogénaires. Mais on propose à *ceux-ci* d'utiliser leurs talents pour enseigner l'art d'écrire et élever la qualité des manuscrits soumis à la *publication*.

Les chefs de file de la littérature moderne sont aujourd'hui l'ancien paysan Hao Jan, *l'auteur des Jours ensoleillés* et de *la Voie lumineuse*, ainsi que Chang Yong-mei, auteur d'un récent poème sur *la bataille* des îles Hsisha (contre les troupes de Saigon). Ils ont derrière eux une masse d'écrivains populaires qui s'expriment dans les *revues* locales, de province ou des grandes villes. Bien que fortement politisée, la prose populaire tente d'échapper au *conformisme*, avec un succès d'ailleurs inégal. Elle se donne pour modèle Lu Hsun, écrivain combatif à *l'esprit de franc-tireur, rallié à la* cause communiste et dénonciateur de l'oppression, de la bêtise et de l'apathie. Son musée rénové doit s'ouvrir dans quelques jours à Pékin; le vieux Chou Chien-jen, son frère, qui pendant la révolution culturelle fut vice-président du *comité révolutionnaire du Chekiang*, occupe une place élevée dans l'Etat en tant que vice-président de l'Assemblée nationale.

ALAIN BOUC.

Macao

Selon le ministère portugais des territoires d'outre-mer

PÉKIN NE SEMBLE PAS DÉSIRER QUE L'ENCLAVE CHANGE DE STATUT

Macao *(A.F.P.)*. — M. Almeida Santos, ministre portugais de la coordination internationale, a déclaré jeudi 10 octobre à Macao que l'enclave ne pourrait pas exister sans le consentement de la Chine, mais que, jusqu'à présent, Pékin ne paraissait pas souhaiter un changement dans son statut.

C'est la première fois depuis 1952 qu'un ministre portugais se rend dans ce territoire. S'adressant à sept cents Portugais et Chinois, M. Santos a déclaré : *« Nous sommes dans un Macao portugais parce que la Chine tolère notre présence et que par accord mutuel prévaut une situation où Portugais et Chinois vivent en paix. »*

Après avoir reconnu *« les nombreuses erreurs commises dans le passé »*, M. Santos a ajouté : *« Nous en sommes arrivés au point où la décolonisation est nécessaire car le monde a changé. Aussi, le nouveau régime portugais a-t-il décidé de changer le cours de l'histoire et d'accorder l'indépendance à ses colonies, car il a réalisé qu'il est temps pour ces peuples d'avoir leur mot à dire sur la forme de leur gouvernement. »* Cependant, le cas de Macao est un *« cas unique »*, a-t-il dit, sans préciser autrement quel serait le futur statut de ce territoire. Pour les habitants de cette enclave, cela signifie que Macao restera pour une période indéfinie sous le contrôle portugais.

Indochine

Le G.R.P. ne voulant dialoguer qu'avec l'opposition

Les conversations de La Celle-Saint-Cloud ont peu de chances de reprendre

M. Dinh Ba Thi, chef adjoint de la délégation du G.R.P. sud-vietnamien à la conférence de La Celle-Saint-Cloud, a présenté le jeudi 10 octobre à la presse la déclaration diffusée la veille par son gouvernement (*le Monde* du 11 octobre).

Prenant acte des développements de la situation dans le Sud, le G.R.P. appelle les oppositions à s'unir pour renverser le régime *de M. Thieu, et il demande* aux soldats et aux fonctionnaires de se joindre au mouvement. Il note que la C.I.A. cherche à *« contrôler et orienter »* l'agitation en faveur des intérêts américains, mais estime que ce plan échouera. Avant même le G.R.P., le Mouvement des forces libres du Vietnam, qui se veut désormais membre du Front populaire vietnamien de lutte pour la paix, avait appelé au rassemblement des oppositions et au renversement du régime de Saigon.

La première conséquence pratique de la déclaration du G.R.P. semble bien être la rupture des discussions de La Celle-Saint-Cloud — d'ailleurs suspendues depuis avril — entre le gouvernement révolutionnaire et Saigon. C'est en effet avec la nouvelle administration que devrait mettre en place l'opposition que le G.R.P. veut désormais négocier. C'est avec elle seule que pourront avoir lieu des *« véritables pourparlers »*.

La délégation de Saigon a vivement réagi ; pour elle, les communistes considèrent l'accord de Paris comme un *« chiffon de papier »*. L'ambassade de la République du Vietnam (Saigon) dénonce de son côté les propos tenus mercredi par M. Vo Van Sung à sa sortie de l'Elysée. L'ambassadeur de la R.D.V. ayant parlé du *« désir de la population du Sud »* de renverser le régime, le représentant de M. Thieu en France proteste contre *« cette ingérence grave et inadmissible dans les affaires de la République du Vietnam »*.

Une autre affaire provoque des polémiques : il s'agit des projets d'aide étrangère à Saigon. Le G.R.P. s'en prend à la politique de M. Ford, qui cherche par l'intermédiaire de la Banque mondiale et d'organisations « humanitaires » à organiser une assistance multilatérale à M. Thieu. Le G.R.P. dénonce cette *« poursuite de la doctrine Nixon »*. Il ajoute : *« L'administration Thieu n'a aucune qualité pour représenter la population sud-vietnamienne. De ce fait, tout engagement de sa part concernant des prêts accordés par quelques pays, quelque société d'investissement ou quelque compagnie étrangère que ce soit, sous quelque forme que ce soit, bilatérale ou multilatérale, directe ou par l'intermédiaire d'une organisation internationale, est dénué de toute valeur et n'engage en aucune façon la population et le G.R.P. »*

L'aide du régime de Saigon

Cette prise de position est motivée par la réunion qui doit se tenir à Paris le 17 octobre sous les auspices de la Banque mondiale. A ce sujet, après M. Chevènement, député socialiste, M. Odru, député communiste, demande par question écrite au ministre des affaires étrangères quel est l'ordre du jour de la réunion et quelle sera l'attitude des délégués du gouvernement et des organismes financiers publics français ; il pose aussi la question de savoir si la réunion est conforme à l'esprit de l'accord de Paris qui reconnaît l'existence au Sud de deux gouvernements provisoires placés sur un pied d'égalité.

D'autre part, une « conférence internationale sur la *Banque mondiale et l'aide multilatérale* au régime de Saigon » est organisée à Paris le 17 octobre 27, rue *Cabanis (13e), pour « répondre à la conférence secrète »* de la Banque mondiale. La politique *menée* par la Banque, la situation au Sud, l'attitude de Paris, seront notamment analysées. Des per*sonnalités françaises et étran*gères (MM. Azouvi, Bettelheim, Bosquet, Caldwell, Saburo Gukai, M. *et Mme* Kolko, MM. Bourarel, Chesneaux, Daix, R. Debray, Schwartz, Vidal-Naquet, etc.) appellent au soutien de cette initiative. Plusieurs d'entre elles présenteront des rapports détaillés, en même temps que M. Nguyen Huu Chau, ancien ministre des finances du Sud.

● *A SAIGON, les manifesta*tions de rue organisées jeudi pour la défense de la liberté de la presse ont donné lieu à quelques brèves mais violentes échauffourées. La police a notamment *frappé trois journalistes améri*cains. A ce sujet, un appel est lancé en France par des journa*listes, écrivains*, éditeurs *et* artistes, afin de soutenir la lutte des partisans de la liberté de la presse et du retour de la démocratie au Sud. La communauté vietnamienne (18, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e) recueille les signatures françaises et étrangères. Ont déjà apporté leur soutien à cet appel, Flora Lewis, chef du bureau parisien du *New York Times* ; le pasteur Richard-Molard, Mme Nallet (*Croissance des jeunes nations*), G. Montaron (*Témoignage chrétien*), etc.

PROCHE-ORIENT

La nouvelle tournée de M. Kissinger

Le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, est arrivé ce vendredi 11 octobre à Damas, venant du Caire, où il retournera lundi prochain après ses visites à Damas, Amman et Jérusalemen. Un incident avait retardé son départ du Caire d'une demi-heure, un coup de feu étant parti accidentellement de l'arme d'un garde du corps. A Damas, le secrétaire d'Etat s'entretiendra avec le président Assad et le ministre des affaires étrangères syrien, M. Abdel Halim Khaddam. M. Kissinger quittera Damas dans la soirée pour Amman.

Au Caire, la conversation entre le secrétaire d'Etat et le président Sadate, jeudi soir, a été plus courte que prévu et paraît n'avoir abouti à aucun résultat concret.

A Bagdad, cependant, des représentants du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) du Dr Georges Habache, du F.P.L.P.-Commendement général, du Front de libération arabe (FLA, pro-irakien) et du Front de la lutte populaire, sont réunis depuis samedi dernier. Ces quatre organisations forment le Front du refus, qui rejette toute solution admettant l'existence de l'Etat d'Israël. Mercredi 9 octobre, au cours d'un meeting dans la capitale irakienne, le Dr Habache a dénoncé la « tactique trompeuse des dirigeants capitulards ». Il a affirmé que seule la poursuite de la lutte et non la reprise de la conférence de Genève permettrait d'établir « un pouvoir natoinal » sur le territoire palestinien.

LE CAIRE : une vue plus claire des perspectives de paix

De notre correspondant

Le Caire. — *« Nous avons discuté des grandes lignes de nombreux sujets, mais il est prématuré de donner des détails »*, a dit le président Sadate d'un air un peu las, dans la nuit de jeudi 10 à vendredi 11 octobre, avant de se séparer de M. Kissinger, en lui donnant une chaleureuse accolade. Le Raïs et le secrétaire d'Etat américain venaient de s'entretenir pendant trois heures (au lieu de cinq annoncées) à la résidence présidentielle de Guizeh. M. Kissinger avait son éternel sourire, en déclarant pour sa part qu'il avait abordé avec le président, *« dans une atmosphère amicale la question des relations égypto-américaines »*. Au sujet du problème proche-oriental, le chef du département d'Etat a estimé *qu'après ces conversations « il avait une vue plus claire des perspectives de paix »*. Il a enfin souligné qu' *« Israël avait publiquement annoncé, ces derniers temps, qu'il était prêt à faire des concessions territoriales dans un contexte approprié »*.

MM. Sadate et Kissinger, qui s'étaient déjà entretenus pendant une heure trois quarts, le mercredi 9 octobre au soir, se retrouveront lundi prochain au Caire. *« J'ai l'intention de revenir périodiquement dans la région »*, a d'ailleurs conclu M. Kissinger.

Si aucun détail précis n'a filtré, comme de coutume, des conversations entre le Raïs et le *secrétaire d'Etat, on est à peu* près sûr, cependant, que les deux hommes ont consacré une notable partie de leur temps à examiner les relations bilatérales. En réalité, le président Sadate n'a jamais autant attendu de l'Amérique qu'on l'a répété un peu partout depuis un an, mais il conviendrait au moins, dit-on dans son entourage, que M. Ford honorât sans trop tarder les engagements, relativement modestes, pris par M. Nixon à l'égard de l'Egypte.

En ce qui concerne le Proche-Orient, *M. Kissinger se serait* montré peu enthousiaste à l'idée d'un véritable démarrage de la conférence de Genève. Cette relance, selon lui, aurait pour effet de réintroduire l'U.R.S.S. dans la négociation. M. Sadate aurait néanmoins insisté sur la nécessité d'aborder enfin le règlement global du problème proche-oriental, faisant valoir notamment sa conviction que le roi Hussein de Jordanie et la majorité modérée de l'Organisation de libération de la Palestine, incarnée par M. Arafat, s'acheminent peu à peu vers un compromis afin d'être présent chacun à la conférence de la paix.

Un éditorial publié jeudi dans le quotidien officieux *Al Ahram* a soulevé un sujet neuf, du moins pour l'Egypte : *« L'arme des revenus du pétrole »*. Ce thème, estime-t-on ici, a au moins été mentionné au cours des entretiens Sadate-Kissinger. En effet, certains responsables égyptiens se sont enfin rendu compte que l'« arme du pétrole » nuisait plus à « leurs amis européens » qu'aux Américains, et ils encourageraient actuellement le Raïs à brandir *la* menace d'un retrait des liquidités arabes placées aux Etats-*Unis plutôt que celle d'un nouvel* embargo pétrolier. Mais si l'axe Ryad-Le Caire reste apparemment solide, *rien n'indique encore* que le roi Fayçal d'Arabie ou l'émir Sabah du Koweït aient donné leur accord au Raïs pour qu'il utilise leurs pétro-dollars comme moyen de pression sur les Etats-Unis.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

DAMAS : un pas vers la non-belligérance pourrait être franchi

De notre correspondant

Damas. — En reprenant le chemin de Damas, M. Henry Kissinger paraissait beaucoup plus las qu'il ne l'était au vingt-neuvième jour de l'éprouvante navette qu'il fit, au mois de mai dernier.

Contrairement à l'impression qui avait prévalu, la portée de ce nouveau déplacement ne se limitera pas à un échange de vues, comme le secrétaire d'Etat l'a laissé entendre, sans doute pour échapper à d'éventuelles critiques de la part de ses détracteurs aux Etats-Unis. Il semble bien qu'il soit porteur de nouvelles propositions, dont les grandes lignes ont été élaborées pendant les rencontres que M. Kissinger a eues le mois dernier, à New-York, avec ses homologues arabes. C'est ainsi qu'un accord est tenu pour acquis quant *à la reprise des négociations* a Genève, dont la date, cependant, ne serait officiellement annoncée *qu'à la fin de la tournée du chef* de la diplomatie américaine.

Autre point acquis : les négocia*tions de Genève porteront presque* exclusivement sur la situation sur les fronts du Sinaï et du Golan. M. Kissinger estime que la *détente* ne peut être ranimée et le retour au pourrissement — c'est-à-dire, dans l'esprit des Syriens, à la guerre d'usure — évité que si les deux principaux belligérants se retrouvent autour d'une même table pour négocier un nouveau retrait contre des « garanties » arabes qui se limiteraient, en un premier temps, à des déclarations d'intention. Ce serait *« quelque chose qui confirmerait le cessez-le-feu tout en laissant entrevoir la fin de l'état de belligérance »*, nous a-t-on notamment expliqué dans l'entourage de la direction nationale du Baas, le parti au pouvoir.

Il serait donc surtout question d'une « normalisation » dans *le* Sinaï et *le* Golan. *Il* est notamment prévu que la Syrie renouvelle son contrat avec les *Nations unies, lequel expire* le 30 novembre, prévoyant le maintien de la présence dans le Golan des *forces* internationales. La Syrie s'engagerait encore à reconstruire la ville de Kuneitra et à *y* ramener une partie de la population civile, en échange de quoi les Israéliens se retireraient des riches régions agricoles de la Zawieh et de Banias qui ont fait de tout temps la richesse économique du chef-lieu du Golan.

Cependant les officiels, à Damas, sont inquiets de la tournure que prend la crise énergétique dans le monde. *« L'erreur a été de se servir du pétrole comme une arme économique alors que nous devrions l'utiliser à des fins strictement politiques »*, nous a notamment déclaré le jeune et brillant *ministre de l'information*, M. Ahmed Skandar Ahmed, qui préconise une aide urgente des producteurs arabes de pétrole à tous les pays du tiers-monde *« qui souffrent injustement de la hausse démentielle des prix, celle-ci ayant essentiellement profité aux compagnies concessionnaires tout en contribuant à retourner l'opinion publique contre les Arabes »*. D'où la tendance chez les Syriens de défendre les thèses de l'Arabie Saoudite concernant la baisse du prix du pétrole, lors du prochain « sommet » de Rabat.

Pour desserrer l'étau pétrolier qui étouffe les marchés occiden*taux, et écarter les risques d'une* épreuve de force avec les Arabes, les Syriens espèrent que les Etats-Unis *feront pression sur* Israël pour l'amener à de nouvelles concessions territoriales.

ÉDOUARD SAAB.

Israël

L'ARMÉE TENTE DE REFOULER LES DERNIERS COLONS « SAUVAGES » DE LA RIVE OCCIDENTALE DU JOURDAIN

Tel-Aviv *(A.F.P., Reuter)*. — Les autorités israéliennes entendaient refouler ce vendredi 11 octobre les derniers colons « sauvages » qui ont tenté de s'établir dans les territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain.

A Jérusalem, un officier supérieur a déclaré jeudi à la radio israélienne que la chasse aux colons « sauvages » avait totalement perturbé l'entraînement intensif de l'armée israélienne.

Les opérations de ces colons ont été condamnés par le parti national religieux mais approuvées par au moins deux députés de cette formation à titre personnel. Elles ne faciliteront pas le retour du *parti national* religieux dans la coalition gouvernementale dont le principe a déjà été décidé par la direction du parti.

LE PROCÈS DE Mgr CAPUCCI

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le procès de Mgr Hilarion Capucci, vicaire patriarcal grec catholique de Jérusalem et de Cisjordanie, a repris jeudi 10 octobre à Jérusalem après un suspension due aux fêtes juives.

Me Aziz Shehadeh, avocat de la défense, a écouté sans réagir la lecture de la déposition faite par le prélat le jour de son arrestation, le 18 août dernier, après la découverte d'armes et de munitions dans sa voiture. Mgr Capucci avait alors affirmé tout ignorer de ce qu'il transportait.

L'avocat de la défense a en revanche fait objection aux aveux *passés ultérieurement par le* prélat, aveux qui, selon lui, auraient été extorqués sous la *menace. Le juge, Mme Myriam* Ben Porath, a décidé de reprendre la séance ce vendredi matin pour *statuer* sur ce point.

SOIXANTE-NEUF ÉTATS DEMANDENT QUE L'ASSEMBLÉE DE L'ONU INVITE L'O.L.P.

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — Le projet de résolu*tion qui invite l'Organisation* pour la libération de la Palestine (O.L.P.) à participer aux débats *des Nations unies sur la question* palestinienne a été déposé, mercredi 9 octobre, à l'Assemblée générale, patronné par soixante-neuf pays. Il sera examiné lundi en assemblée plénière.

Le texte de la résolution déclare : *« L'Assemblée générale, considérant que le peuple palestinien est la partie principale intéressée à la question de Palestine, invite l'Organisation de libération de la Palestine, représentant le peuple palestinien, à participer aux délibérations de l'Assemblée générale sur la question de la Palestine en séances plénières. »*

Les auteurs du projet essayent de persuader les membres de l'Assemblée générale d'adopter ce texte « par consensus », c'est-à-dire sans qu'il soit mis aux voix, son adoption étant certaine. La délégation israélienne a fait connaître son opposition formelle à une telle invitation. Les pays de la Communauté européenne doivent arrêter dans la journée leur attitude commune à l'égard du projet. Leurs représentants à l'ONU doivent recevoir successivement, ce jeudi, les ambassadeurs de l'Egypte et d'Israël à l'ONU.

● *L'Egypte reliée aux Etats-Unis par satellites.* — Depuis le début du mois, l'Egypte est reliée au réseau de télécommunications par satellites grâce à une station mobile qui ne lui permet, pour l'instant, d'établir des liaisons téléphoniques et télégraphiques qu'avec les Etats-Unis.

DIPLOMATIE

FIN DU DÉBAT GÉNÉRAL DES NATIONS-UNIES

Le représentant de l'Iran rejette l'éventualité d'une baisse des prix du pétrole

Nations unies, New-York (*A.F.P.-A.P.*). — Cent vingt-trois orateurs, dont un grand nombre de ministres des affaires étrangères, ont pris la parole dans le débat général de l'Assemblée de l'ONU qui a pris fin dans la soirée de jeudi 10 octobre après avoir duré trois semaines.

Parmi les derniers orateurs, M. Abbas Ali Khalatbari, ministre iranien des affaires étrangères, a évoqué les problèmes du pétrole et de l'inflation avec la même virulence que les représentants des pays pétroliers qui l'ont précédé à la tribune de l'Assemblée. « C'est, a-t-il dit, l'excès de consommation et la mauvaise gestion de l'économie dans les pays occidentaux qui sont les causes de l'inflation mondiale et non pas le prix du pétrole. Le taux d'inflation dans les pays occidentaux est de près de 12 %, mais le quadruplement du prix du pétrole n'y entre que pour 0,45 % aux Etats-Unis et 1,5 % dans les autres pays », a ajouté M. Khalatbari, qui a affirmé que ces chiffres provenaient des statistiques établies dans les pays occidentaux et non en Iran.

Le ministre iranien a rejeté une éventuelle baisse des prix du pétrole. Ceux qui utilisent la menace d'interruption de l'aide alimentaire, a-t-il dit, « *peuvent impressionner les gens peu informés, mais ne convaincront pas les observateurs avertis* ».

En revanche, l'avant-dernier orateur, M. Sangue Penjor, ambassadeur du Bouthan, a déclaré que le transfert des réserves monétaires, non seulement des pays riches, mais encore des pays pauvres, vers les quelques producteurs de pétrole ne semblait pas conforme aux principes économiques et moraux généralement admis. « *Si on ne veut pas que l'économie mondiale s'effondre* », a affirmé le représentant de ce petit Etat, *il faut des remèdes radicaux à l'échelle internationale.* »

Prochain débat sur l'O.L.P.

Mercredi 9 octobre, soixante-neuf pays membres de l'ONU, c'est-à-dire un de moins que la majorité requise de soixante-dix membres, qui sera sans doute atteinte incessamment — ont déposé à l'Assemblée générale le projet de résolution qui invite l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.), à participer aux débats des Nations unies sur la question palestinienne.

Le texte de cette résolution, qui sera discutée lundi prochain, en assemblée plénière, déclare :

« *L'Assemblée générale, considérant que le peuple palestinien est la partie principale intéressée à la question de la Palestine, invite l'Organisation de libération de la Palestine, représentant le peuple palestinien, à participer aux délibérations de l'Assemblée générale sur la question de la Palestine en séances plénières.* »

La délégation israélienne a fait connaître son opposition formelle à une telle invitation. Les représentants des neuf pays de la Communauté européenne, qui ont entendu jeudi les ambassadeurs d'Egypte et d'Israël, n'ont pas arrêté encore leur position : ils hésiteraient entre un vote positif et l'abstention. Les Etats-Unis, qui semblent attendre la décision européenne, paraissent hésiter entre le non et l'abstention. On s'attend toutefois plutôt à un vote négatif de leur part.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● L'HISTORIEN JOSEPH WULF qui avait publié plusieurs ouvrages sur les persécutions nazies et l'art du Troisième Reich, s'est suicidé, le jeudi 10 octobre, en se jetant par la fenêtre de son appartement à Berlin-Ouest. Il était atteint de dépression nerveuse.

Algérie

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général de l'ONU, répondant à un message du président Boumediène, indique à l'intention de ce dernier : « *Je pense, comme vous-même, qu'il n'existe pas de cadre plus approprié que celui des Nations unies, d'autres bases que celles tracées par elles, pour résoudre d'une manière globable et en termes de coopération internationale les plus graves problèmes économiques qui se posent à notre temps.* » — (*A.F.P.*)

Oman

● LE MINISTRE D'ETAT OMANAIS pour les affaires étrangères, M. Zawawi, a informé officiellement, le mercredi 9 octobre, tous les chefs de mission accrédités à Mascate que les troupes iraniennes envoyées dans le sultanat ont commencé à regagner leur pays. Le corps expéditionnaire iranien contribuait à la lutte contre les maquis révolutionnaires, qui « tiennent » la majeure partie de la province orientale d'Oman, le Dhofar. — (*Reuter.*)

Turquie

● M. BULENT ECEVIT, chef du parti républicain du peuple, a été chargé pour la deuxième fois en trois semaines de former le nouveau gouvernement, aucun accord n'ayant pu être conclu pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale. D'autre part, dans une allocution radiodiffusée, le chef de l'Etat, M. Fahri Koruturk, a déclaré qu'une éventuelle suppression de l'aide américaine à la Turquie n'amènerait pas celle-ci, en guise de représailles, à se retirer de l'OTAN. — (*A.F.P., Reuter.*)

À LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Sauvagnargues : la consultation politique entre l'Europe et les États-Unis fonctionne bien dans les deux sens

« *Le défi qui est aujourd'hui lancé à nos sociétés a été à l'origine des difficultés entre l'Europe et les Etats-Unis l'an dernier. Mais le problème des relations entre l'Europe et les Etats-Unis n'est pas à l'origine des difficultés actuelles. Il faut que les relations entre les Etats-Unis et l'Europe soient bonnes. Mais il ne faut pas perdre de vue les intérêts propres à la France et à l'Europe* », a déclaré M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, jeudi 10 octobre, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Le ministre a divisé son exposé en trois parties, parlant successivement de l'Europe, de l'énergie et des relations avec Washington

La conjoncture actuelle risque de conduire à une politique de chacun pour soi, a déclaré en substance le ministre, compte tenu des disparités économiques et monétaires entre Européens et des difficultés que connaissent certains. Ce mouvement de dissociation, a poursuivi le ministre, a été déclenché au moment où apparaissait la crise de l'énergie. Il convient surtout de maintenir la cohésion et l'acquis de la Communauté européenne, et d'affirmer l'existence de l'Europe. L'acquis communautaire, a ajouté M. Sauvagnargues, s'est traduit par un refus de « *renégocier* » le Marché commun agricole, comme le demandaient les Britanniques. Il l'a été aussi par nos propres efforts pour le maintien du Marché commun agricole.

Les Allemands ont prétendu subordonner l'augmentation des prix agricoles à des conditions qui auraient conduit à une nouvelle conférence de Stresa (c'est la conférence de Stresa qui fut à l'origine du Marché commun agricole), c'est-à-dire à un exament de la politique commune au niveau gouvernemental. Ce qui a été accepté, selon M. Sauvagnargues, c'est une procédure communautaire normale dans le cadre du traité et non une procédure intergouvernementale.

Au sujet de la « cohésion » de la Communauté, M. Sauvagnargues a évoqué l'affaire de Chypre. Il s'est félicité de ce que les Neuf soient intervenus par trois fois, contribuant — dit-il — « *à l'ouverture du dialogue* ». Le ministre a noté que l'Europe n'a évidemment pas pu résoudre la crise, mais qu'elle était « *présente et active* », pour la première fois dans une affaire de ce genre.

M. Sauvagnargues a évoqué dans le même sens le dialogue euro-arabe, qui, dit-il, « *n'a pu commencer qu'avec retard, à cause des réticences des Etats-Unis et de nos partenaires* », mais qui a été définitivement ouvert le 30 juillet.

M. Sauvagnargues rappelle comment ce problème a été à l'origine d'un sérieux affrontement entre la France et ses partenaires européens, et dans quel esprit la diplomatie française s'était efforcée « *de dépasser les querelles de procédure en maintenant ses principes* ». Il a constaté que « *les difficultés avec les Etats-Unis avaient constitué un sérieux élément de blocage entre les Européens, mais qu'elles avaient été surmontées* ». Evoquant ainsi la réunion dite des Cinq, le mois dernier, à Washington, il a dit que la consultation politique entre l'Europe et les Etats-Unis « *fonctionne bien dans les deux sens* », et que l'Europe « *est loin d'être sans influence auprès de Washington* ». Dans l'immédiat, affirme le ministre, « *nous estimons que la constitution d'un front antagoniste entre producteurs et consommateurs de pétrole serait inutile et dangereuse* ».

La décision de la France de réduire sa consommation de pétrole, décision qui ne comporte aucun élément de confrontation, a été bien accueillie par nos partenaires, poursuit le ministre. M. Sauvagnargues indique alors qu'il a reçu jeudi matin M. Eberlé, et que le conseiller spécial du président Ford pour les questions commerciales lui avait indiqué que les Etats-Unis venaient de « *s'engager dans la même voie* ». Il n'est reste pas moins, a déclaré en substance M. Sauvagnargues, qu'il serait « *urgent* » de procéder avec les pays producteurs à un examen d'ensemble de la situation.

Une résolution trop vague

Le ministre souligne enfin que dans le domaine énergétique, l'Europe a des intérêts propres et ne peut se passer d'une politique commune. Il remarque à ce propos que la Communauté vient de prendre à Bruxelles une résolution « *qui exprime la volonté politique* » de l'Europe, mais que cette résolution est encore trop vague. « *Si nous avions eu une politique énergétique commune,* a dit le ministre, *c'est la Communauté européenne en tant que telle, et non trois seulement de ses membres, qui aurait été présente à la conférence des Cinq à Washington.* »

Si nous ne sommes plus en opposition avec les Etats-Unis, a poursuivi M. Sauvagnargues, nous ne sommes pas pour autant alignés dans un front quelconque. Notre position peut se résumer par la formule : réduction de la consommation et solidarité à long terme entre les pays producteurs et les pays consommateurs. Répondant par la suite à une question, le ministre a eu cette formule : « *Nous ne voulons pas former un front commun sur le pied d'une économie de guerre, mais nous voulons une politique solidaire de l'énergie et un dialogue avec les pays producteurs, sans perdre de vue le caractère spécifique du problème pour l'Europe.* »

Après avoir rappelé ses entretiens avec MM. Gromyko et M. Brejnev, M. Sauvagnargues a souligné que la France est attachée à la détente et qu'elle désire que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (*C.S.C.E.*) aboutisse, si l'on parvient « *sans prétention déraisonnable* » à un accord sur ce que l'on appelle la « *troisième corbeille* » (c'est-à-dire les échanges d'idées et de personnes). Le ministre a déclaré que le dialogue franco-soviétique restait une donnée essentielle de la politique française et constaté avec satisfaction que « *la Communauté européenne intéresse nos partenaires de l'Europe de l'Est* ».

M. Sauvagnargues a noté qu'une « décrispation » est intervenue dans les rapports franco-américains, ce qui avait contribué au renforcement de la cohésion européenne. Il a répété que la procédure des consultations telle qu'elle fonctionne depuis la conférence atlantique d'Ottawa est satisfaisante et qu'elle ne signifie nullement un alignement de la politique européenne sur celle des Etats-Unis. Il a remarqué à ce propos que dans la crise de Chypre l'Europe avait pris une attitude différente de celle des Etats-Unis, sans pour autant encourir de reproches de ceux-ci.

Evoquant dans ses réponses aux questions les perspectives de la construction européenne, M. Sauvagnargues a déclaré : « *Il ne s'agit pas de définir par une date fixée d'avance un projet d'union européenne impliquant une construction institutionnellement abstraite, mais de poursuivre sur les deux chemins parallèles déjà ouverts du Marché commun et de la coopération politique.* » (Cette dernière phrase remet en fait en cause la date de 1980 fixée comme but par la conférence européenne au « sommet » de Paris de 1972 pour construire l'« Union européenne ».)



Veillée d'armes au Sud-Ouest africain

II. — LA SOURDE IMPATIENCE DES NOIRS

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Dans un premier article (« le Monde » du 11 octobre), notre envoyé spécial a évoqué l'inquiétude qui croît dans les rangs de la minorité blanche, notamment du fait de la poussée nationaliste aux frontières du pays. Il a exposé le point de vue du gouvernement de Prétoria, décidé à promouvoir une politique d'autonomie analogue à celle des Bantoustans d'Afrique du Sud.

Windhoek. — Katatura, l'homologue africaine de Windhoek, signifie, en dialecte indigène : *« Je ne veux pas y aller. »* Ce quartier neuf, qui compte aujourd'hui plus de trente mille habitants, dont plus d'un tiers d'origine ovambo, est, en effet, habité par des gens qui refusèrent longtemps d'abandonner leurs vieilles demeures dispersées à proximité des quartiers résidentiels de Klein Windhoek, ou près de West Windhoek, où se trouve la gare construite à l'époque coloniale allemande.

Comme partout à travers le territoire sud-africain, l'accès de la ville africaine est interdit aux Blancs, sous peine d'amende et de poursuites judiciaires. Cependant, l'administration délivre aisément *des laissez-passer à ceux qui en* font la demande, surtout lorsqu'il s'agit d'étrangers. Le gouvernement de Pretoria, qui administre le Sud-Ouest africain en tant que cinquième province (1) de la République Sud-Africaine, est très fier de Katatura. Et l'on dit à Windhoek que, lors de sa visite dans le territoire en mars 1972, M. Kurt Waldheim a été fort impressionné par le bel ordonnancement des lieux.

On a vu grand sur ces 555 hectares, dont 350 restent encore inhabités. Les églises y sont nombreuses — *« aussi nombreuses que les bottle stores »* (les débits de boissons), nous dit notre guide. On a construit un gigantesque hôpital réservé aux Noirs (*« plus grand que celui des Blancs, qui n'est encore qu'en construction... Chaque malade noir y dispose de l'air conditionné... »*) et un établissement d'enseignement secondaire aux bâtiments futuristes, l'*Augustuneum*. C'est ici que sont formés tous les lycéens noirs du Sud-Ouest africain, actuellement dirigés, en fin d'études, sur les universités sud-africaines.

Pour l'instant, Noirs et métis sont mêlés dans les mêmes classes, mais il est question de créer un établissement spécialement destiné aux seconds, dont les parents vivent à Khomasdal, quartier qui est aux métis ce que Katatura est aux Noirs. « *Après 9 heures du soir*, dit le guide, *Noirs et métis ne peuvent rester à Windhoek, sauf s'ils sont munis d'une autorisation spéciale... Les uns et les autres ont leurs cinémas — et leurs films — dans leurs propres quartiers à l'extérieur de la ville blanche...* »

Katatura, comme Khomasdal, a effectivement ses salles de spectacles, ses terrains de sport, ses stades, comme elle a ses propres magasins à grande surface et son pittoresque monde de petits boutiquiers. Discrètement, des policiers noirs, équipés de Land-Rovers, effectuent des rondes continuelles, parcourant inlassablement les avenues que bordent de petites maisons de brique aux toits de tôle, souvent entourées d'un jardinet. Les véhicules, dont les vitres sont protégées par d'épais grillages, s'attardent parfois près du *compound* (campement) des Ovambo. Les Ovambo viennent travailler en ville, après avoir quitté leur village pour douze à dix-huit mois. Séparés de leur famille, ils mènent une existence particulièrement pénible. Leur présence contribue au développement d'une prostitution sur laquelle les autorités de Katatura préfèrent fermer les yeux, ne serait-ce que pour éviter que l'homosexualité ne prenne des proportions inquiétantes ; c'est le cas chez les mineurs sud-africains.

« Un homme, une voix »

En dépit du modernisme de Katatura, du confort dont bénéficient la majorité de ses habitants, dont beaucoup ont une voiture, le mécontentement sourd dans les quartiers africains de la capitale. L'opposition au système d'« apartheid » se développe parallèlement aux revendications en faveur de l'indépendance.

Ici, l'« apartheid » trouve une justification particulière, aux yeux des autorités, dans le fait que coexistent au Sud-Ouest dix minorités ethniques et deux groupes majoritaires, qui sont les Blancs et les Ovambo. Il est peu de pays présentant un éventail aussi large de peuples si dissemblables pour une population pourtant peu importante.

Un commerçant européen nous dit : *« Je suis contre une discrimination fondée sur la couleur de la peau, mais les lois discriminatoires sont indispensables pour protéger des peuples dont le niveau de développement est faible... C'est ainsi qu'il me semble juste qu'un Blanc n'ait pas le droit d'acheter des terres en Ovamboland... »* Tout un système est ainsi justifié.

Et l'on souligne le port de tête majestueux des femmes herero, sanglées dans des robes aux couleurs chatoyantes — dont la coupe imite celle du costume victorien des femmes des premiers missionnaires protestants arrivés dans le pays, — en insistant longuement sur leur mépris à l'égard des Kavango ou des Tswana.

Il n'y a pas encore d'action coordonnée contre la suprématie blanche, et chaque groupe ethnique continue obstinément de raisonner en fonction de ses égoïstes intérêts de caste. On dénombre actuellement une quinzaine de mouvements ou de partis politiques qui présentent presque tous un caractère tribal, de l'Union nationale du Sud-Ouest africain (SWANU), animée par M. Kozonguizi, actif pétitionnaire anti-sud-africain à l'ONU, au Comité exécutif de la nation damara, en passant par le parti populaire uni Nama de l'indépendance et l'Organisation des métis du Sud-Ouest africain.

L'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui recrute la plupart de ses militants parmi les Ovambo, et dont les principaux leaders — le mouvement étant clandestin — ont pris le chemin de l'exil (2), a adopté le slogan : *« Un homme, une voix. »* Trois fois plus nombreux que n'importe quel autre groupe ethnique, les Ovambo ne redoutent pas la loi de la majorité, puisque celle-ci s'exercerait à leur profit. Bénéficiant des faveurs de l'ONU et de l'appui du Conseil mondial des Eglises, reconnu par le Comité de décolonisation de l'Organisation de l'unité africaine, le SWAPO déploie une grande activité dans les instances internationales, à Alger et en Europe, où il dispose de plusieurs bureaux permanents (3).

Les partis politiques autres que la SWAPO qui sont hostiles à la politique du gouvernement de Pretoria se sont, pour la plupart, groupés au sein d'une Convention nationale, dont le chef est M. Clemens Kapuuo, chef supérieur des tribus herero et président de l'Organisation démocratique de l'unité nationale (NUDO). Dans l'ensemble, les militants du NUDO passent pour favorables aux thèses du parti uni (United Party) sud-africain sur le Sud-Ouest. Ce parti préconise la mise en place d'un système fédéraliste, comprenant quatre grandes assemblées législatives dont l'une représenterait les Blancs, l'autre les métis, la troisième quatre groupes ethniques dont les Herero, la quatrième trois autres groupes, dont les Ovambo.

Une cinquième assemblée serait composée de délégués de chacune des quatre autres. Les délégués y exerceraient le droit de vote suivant la norme de qualification (qualified norm to vote), c'est-à-dire qu'il faudrait aux représentants un minimum d'instruction et d'expérience pour voter. Sur une base de cent délégués dans cette assemblée multiraciale, il est clair qu'au début les Blancs seraient en majorité, puisqu'ils sont plus qualifiés. Mais, avec le temps, la balance se renverserait, chaque groupe ayant toujours plus de délégués qualifiés.

Un combat en ordre dispersé

Arborant un sourire où la ruse l'emporte sur l'amabilité, s'exprimant avec prudence par crainte des représailles d'un régime qui ne fait que tolérer ses activités, M. Clemens Kapuuo souhaite brûler les étapes. Cet homme d'affaires, qui possède plusieurs magasins à Katatura, est allé plusieurs fois à New-York exposer le point de vue du peuple herero devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Habile, il ne parle jamais ni du Sud-Ouest africain, appellation officielle du territoire, ni de la Namibie, dénomination choisie par le SWAPO, par référence au désert littoral de Namib. Il se contente de dire « ce pays » *(this country)*, rejetant en ces termes toute idée d'un « *homeland* » ou Bantoustan herero : *« C'est à une conférence comprenant des représentants de toutes les populations du pays de se prononcer sur l'avenir... Il ne saurait être question de constituer un* homeland *herero, sous prétexte de protéger cette minorité. Celle-ci n'est pas seule au monde... Le pays doit être indépendant, et ceux qui l'habitent décideront ultérieurement s'ils doivent en faire un Etat fédératif ou un Etat unifié. »*

Très particularistes, les Herero, qui ont eu à souffrir de la colonisation allemande, et que les troupes impériales décimèrent après une tentative de rébellion générale en 1904 (4), sont prêts à coopérer avec les autres ethnies du Sud-Ouest ; mais leur méfiance à l'égard des Blancs paraît incoercible. *« Je rejette tous les partis politiques sud-africains parce qu'ils défendent tous la suprématie blanche »*, nous a dit M. Kapuuo à Windhoek, en ajoutant : *« Je veux vivre ici en homme libre, avec mon peuple, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque nous ne pouvons pas nous déplacer comme nous l'entendons et que nous ne disposons pas du droit de vote... »* (5).

Cependant, le combat contre le régime imposé par Pretoria s'engage, ici comme en République Sud-Africaine, en ordre dispersé. Ainsi, M. J. Kloppers, métis, membre du Conseil consultatif, au sein duquel siègent deux représentants de chaque groupe ethnique, nous affirme : *« Les métis veulent disposer de leur propre représentation parlementaire et, comme ils ne peuvent pas avoir de* homelands, *il serait logique qu'ils soient intégrés aux Blancs... Nous avons acquis notre identité, nos propriétés, nos quartiers, nos écoles, alors qu'autrefois on nous assimilait purement et simplement aux Noirs... Nous avons maintenant nos propres privilèges à défendre... Notre combat n'est pas celui des Noirs... »* La majorité des 28 000 métis du Sud-Ouest pensent ainsi.

Le cas de la plupart des 16 000 bâtards de Rehoboth, encore plus proches des Blancs que ne le sont les autres métis, est sensiblement différent. Le Dr B.J. Africa, qui a fait ses études de médecine au Cap, et préside l'association des bâtards de Rehoboth (6) affirme : *« Nous tenons à notre nom, dont nous sommes fiers, comme nous tenons à notre couleur de peau. Nous possédons depuis plus de cent ans un* homeland *de 50 000 hectares, acquis en raison du rôle de médiateur que nous avons exercé entre Herero et Nama... Tout citoyen qui n'est pas originaire de Rehoboth ne peut acquérir de terres chez nous, et nous pratiquons l'« apartheid » vis-à-vis des Noirs, étant entendu que Nama et Damara disposent chez nous de leurs propres écoles... »*

Quitte ou double

Le gouvernement sud-africain tente évidemment de profiter de ces divisions pour maintenir le Sud-Ouest africain sous sa domination, sans tenir aucun compte des pressions exercées à partir de l'extérieur, soit par les nationalistes eux-mêmes, soit par les organisations internationales. D'autre part, il s'efforce constamment d'améliorer les conditions de vie des Africains pour « *désamorcer* » leurs revendications politiques.

Un universitaire américain qui, avec le concours des autorités de Pretoria, étudie les populations du Sud-Ouest nous dit : *« Je suis plus intéressé à voir croître le niveau de vie de ces gens qu'à leur voir donner un bulletin de vote... Ces problèmes de promotion politique les laissent d'ailleurs parfaitement indifférents, excepté une petite élite à laquelle les Blancs ont donné accès à l'enseignement... »*

Pour les Blancs du Sud-Ouest, aucun doute n'est possible : ils sont sur la bonne voie. Dressant un bilan des vingt dernières années, l'un d'eux proclame : *« Les conditions de vie des Africains ne cessent de s'améliorer. L'habitat gagne constamment en confort, et le béton remplace les bidonvilles. La nourriture est plus riche, et, alors qu'autrefois le Noir ne se nourrissait que de maïs, il consomme aujourd'hui la même nourriture que les Blancs. Les Noirs s'habillent mieux, acquièrent un nombre accru de postes de radio, de bicyclettes, d'automobiles, découvrent la mécanisation domestique... Il y a vingt ans, la totalité du commerce était entre les mains des Européens, aujourd'hui, les indigènes le contrôlent entièrement. Une nouvelle petite bourgeoisie est en voie de se constituer... »*

C'est dans ce contexte que le parti national du Dr Vorster, qui contrôle la vie politique au Sud-Ouest, s'efforce, en brandissant le spectre du communisme, de faire prévaloir ses thèses sur l'avenir du territoire. Son but tend à créer de petits Etats indépendants correspondant à chacune des différentes ethnies, dont un Etat blanc, que beaucoup d'électeurs blancs voudraient purement et simplement rattacher à l'Afrique du Sud. Mais M. Vorster est obligé d'accepter le statut international particulier du territoire, et il évite désormais dans ses discours d'évoquer un tel rattachement. L'Afrique du Sud promet à ses électeurs d'apporter son soutien au développement économique du pays et surtout de veiller à sa paix intérieure. Tel est le cheval de bataille du moment : l'essentiel est de se défendre contre les communistes *« qui sont aux frontières »* et qui *« travaillent les masses à l'intérieur du pays, par l'intermédiaire des Eglises, notamment anglicanes et luthériennes »*. Dès lors il faut faire table rase des injustices sociales et des rancœurs créées par l'« apartheid », car l'harmonie interne est nécessaire pour mener à bien la croisade anti-communiste.

Cependant, l'épreuve de force est déjà largement engagée entre les nationalistes, partisans de l'indépendance totale du pays et du maintien de son intégrité territoriale, et les zélateurs de la politique des Bantoustans. Aux frontières du Sud-Ouest, notamment dans la bande de Caprivi, se déroulent des opérations de guérilla dont on peut difficilement mesurer l'importance, les autorités sud-africaines maintenant le black-out sur les informations concernant cette partie du pays. A partir du territoire zambien, des éléments nationalistes harcèlent les forces de police sud-africaines. A l'intérieur même du pays, les grèves déclenchées, à la fin de l'année 1971, par les Ovambo, ont montré que ceux qui pensaient que la majorité noire resterait éternellement indifférente à son sort faisaient fausse route. Enfin, dans de nombreuses chancelleries et dans les organisations internationales, les diplomates soutiennent la cause des nationalistes namibiens.

Mais l'attitude de M. Vorster et de ses amis est d'autant plus intransigeante qu'ils estiment être engagés dans une course de vitesse à Windhoek : ou bien l'expérience des *homelands* réussit ici, dans des territoires comme l'Ovamboland ou la partie orientale de la bande de Caprivi, et la République Sud-Africaine conserve son glacis de protection. Ou bien le gouvernement de Prétoria doit céder la place, et les menaces d'éclatement qui pèsent sur le territoire de la République Sud-Africaine proprement dite se précisent de façon extrêmement dangereuse.

FIN

(1) Les quatre provinces de la République Sud-Africaine sont : le Transvaal, l'Orange, le Natal et la province du Cap.

(2) En juillet, M. John Ya Otto, président du Swapo, a quitté l'Ovamboland, privant ainsi l'organisation de l'un de ses derniers dirigeants au Sud-Ouest africain. Il a rejoint en Angola méridional cinq cents hommes de sa tribu, qui y étaient déjà installés.

(3) Le 1er juillet, M. Katjavivi, représentant du Swapo à Londres, s'est inquiété de l'accroissement éventuel des achats français d'uranium sud-africain, indiquant qu'« *étant donnée l'intensification des opérations de l'armée sud-africaine en Namibie* », ces achats « *placent la France directement du côté des occupants sud-africains en Namibie* ».

(4) En avril 1904, le général van Trotha, ancien héros du corps expéditionnaire allemand en Chine, encercle cinq mille Herero au Waterberg et lance le fameux ordre d'extermination suivant : « A l'intérieur de la frontière allemande, tout Herero, avec ou sans fusil, avec ou sans bétail, sera fusillé. Je n'accepte plus ni femme ni enfant, je les renvoie à leur peuple ou fais tirer sur eux. Telles sont mes paroles au peuple herero. »

(5) En juin, M. Kapuuo a déclaré qu'il rejetait le conseil consultatif mis en place à Windhoek par le gouvernement de Prétoria, parce que « sans pouvoir et non représentatif ».

(6) Essentiellement fermiers et artisans, les bâtards de Rehoboth sont des métis de Noirs, de Hottentots et d'Allemands. Beaucoup d'entre eux portent des noms patronymiques allemands.

POLITIQUE

AVANT LES ASSISES DU SOCIALISME DES 12 ET 13 OCTOBRE

POINT DE VUE

Une avancée considérable pour tout le mouvement socialiste

par ROBERT CHAPUIS (*)

LE mouvement de Mai 68 a représenté pour notre génération ce que la libération avait représenté pour une autre : l'espoir d'un monde nouveau. En 1944, il s'agissait de débarrasser notre société des germes du fascisme. En 1968, c'est une double mise en question :

— *Celle du modèle de développement* que le capitalisme tend à imposer au monde : sa contestation, déjà effective en Chine et dans certains pays du tiers-monde, s'inscrit désormais au cœur même des sociétés industrielles, dans la jeunesse, mais aussi dans des classes ouvrières qui, notamment en France et en Italie, ne sont encore intégrées ni politiquement ni syndicalement : c'est pourquoi la révolution socialiste est dans ce pays à l'ordre du jour ;

— Celle des conceptions bureaucratiques de l'instauration du socialisme, dans leur version stalinienne ou social-démocrate : le socialisme autogestionnaire est né de ce double refus.

Depuis 1968, les nouvelles formes de lutte, les nouvelles revendications, les nouvelles solidarités, ont traduit la permanence du mouvement de Mai. Cette situation comporte deux risques ; elle ouvre aussi un espoir, et peut-être un seul.

Premier risque, celui de voir la bourgeoisie ainsi contestée dans sa domination se réfugier derrière le bouclier d'un fascisme à la française, qui ferait succéder à l'image du « vieux maréchal » la brusquerie d'un Marcellin ou la papelardise d'un Poniatowski, membres du même parti : M. Chinaud a pour rôle d'en brandir la menace.

Second risque, celui d'une restructuration de la droite donnant libre champ aux forces dites « libérales » qui, pour maintenir la domination bourgeoise, comptent sur les mutations économiques et politiques qu'exige le capitalisme multinational : c'est la politique Giscard-Lecanuet.

Face à cela, un espoir : celui de voir les forces ouvrières s'engager dans des alliances et une stratégie capables de donner ses chances, dans nos sociétés industrielles, à l'alternative socialiste qui, en bloquant le processus d'exploitation et d'aliénation où nous entrons, ouvrirait la voie à une société plus juste et plus responsable d'elle-même. Cet espoir est évident dans notre pays : on le voit dans les résultats électoraux de la gauche, en mai 1974, et depuis ; il s'est inspiré aux partis traditionnels et a conduit P.C.-P.S.-radicaux de gauche à signer le programme commun ; il s'exprime à travers une gauche extra-parlementaire comme dans la multiplicité des mouvements de masse, concernant les femmes, l'écologie, les prisons, les minorités nationales, sociales, sexuelles, etc.

Le drame serait que cet espoir s'identifie seulement à des luttes sociales, tandis que le système politique resterait soumis aux deux risques évoqués. Il n'y a rien de plus urgent pour les militants socialistes que de proposer les moyens d'une jonction entre luttes économiques et luttes politiques, action de masse et action institutionnelle. Le parti communiste l'a bien compris, qui, fidèle à son manifeste de Champigny, propose l'étape d'une démocratie avancée et une alliance de toutes les couches soumises à la domination des grands monopoles : sa conception du programme commun, sa volonté d'une large « union du peuple de France pour le changement démocratique », répondent à son effort pour permettre l'accession de la gauche au pouvoir et engager une transformation sociale. C'est un engagement essentiel, puisque rien ne peut se faire ni pour la gauche ni pour le socialisme en dehors d'une alliance avec le parti communiste.

Ce que vont proposer les 12 et 13 octobre les assises du socialisme, où se retrouveront des militants du parti socialiste, du P.S.U. et d'une troisième composante où des militants C.F.D.T. jouent un grand rôle, c'est de fournir à l'espoir encore diffus dans le pays les moyens de se préciser et de se réaliser. Le projet de société qui y sera discuté constitue une avancée considérable pour tout le mouvement socialiste, non seulement en raison de son contenu, mais aussi des forces sociales et politiques concernées.

*Une croissance volontaire et contrôlée, une socialisation des moyens de production sous le contrôle des intéressés, la transformation de l'Etat et l'émergence de nouvelles formes de pouvoir, la planification démocratique, telles sont quelques perspectives d'un socialisme dont l'autogestion sera la « clé de voûte ». Ce n'est pas un débat abstrait : il se fera entre militants en fonction de leur pratique, car c'est dans les luttes d'aujourd'hui que se lit la société de demain. Son avènement ne naîtra pas du développement spontané des luttes. Il faut au socialisme, après qu'il a prouvé son « actualité », une stratégie et une organisation capable de la mettre en œuvre. Cette stratégie repose nécessairement sur la recherche d'alliances anticapitalistes. Le projet le dit clairement : « Ce front de classe, spontanément défensif, antimonopoliste, doit, par clarification de ses objectifs à court et à long terme, devenir offensif, anticapitaliste. »

Et il ajoute à propos du passage au socialisme : « Un tel objectif ne sera atteint que si les travailleurs ne se déchargent pas sur leur gouvernement de la tâche de faire avancer la transformation de la société. Le degré de conscience collective et d'organisation des travailleurs, leur capacité d'initiative dans leurs secteurs, sont une condition essentielle pour que soit mise en œuvre la transformation des rapports de production. *C'est l'articulation constante entre la mobilisation populaire et l'action gouvernementale qui sera le moteur de la transformation sociale.* »

Cette stratégie, qui implique concrètement l'union de la gauche pour trouver à se réaliser, n'est finalement rien d'autre que la voie française de la révolution socialiste. Elle exige des organisations socialistes fortes et puissantes. L'histoire du mouvement ouvrier dans notre pays montre la difficulté d'aboutir à un parti unique pour la marche vers le socialisme. Il est au surplus normal que chaque organisation, petite ou grande, ancienne ou plus récente, cherche à se conserver. Il serait dangereux d'en faire une loi et le prétexte à l'immobilisme.

Le seul critère d'une organisation socialiste, c'est sa base sociale, sa base de classe et de masse. C'est lui qui fait du parti communiste, quoi qu'on pense de tel aspect de sa stratégie, une organisation nécessaire à la mise en œuvre d'une révolution ouvrière et populaire. C'est aussi le critère qui doit servir de base à la restructuration du mouvement socialiste pour faire apparaître, en dehors des impasses de la social-démocratie et des impuissances de l'extrême gauche, une grande force socialiste et autogestionnaire où s'exprimeront les générations nouvelles de la lutte de classes. A travers les carrefours et les assemblées des assises du socialisme, c'est cette force qui commencera à poindre. On peut compter sur ceux qui, dans le P.S.U., ont travaillé depuis des années à préparer la chance et la victoire du socialisme dans notre pays, pour en hâter la réalisation, quelles que soient les méfiances et les difficultés. Pour bâtir le socialisme, l'espoir des masses est un meilleur guide que le respect de l'ordre établi, qu'on l'habille d'un vocabulaire de droite, de gauche ou même d'extrême gauche.

(*) Ancien secrétaire national du P.S.U.

AU NOM DE LA DIRECTION PROVISOIRE DU P.S.U.

M. Mousel : le scénario des assises n'a rien de commun avec l'autogestion

La direction provisoire du P.S.U., qui a été écartée des assises nationales du socialisme, mercredi 9 octobre, par le comité d'organisation, a expliqué, jeudi 10 octobre au cours d'une conférence de presse, qu'aucun des militants du P.S.U. qui participeront à la réunion des 12 et 13 octobre ne pourra prétendre y représenter le parti. Les nouveaux dirigeants du P.S.U. ont, en outre, mis en cause leurs prédécesseurs en leur reprochant d'avoir pris des engagements avec le P.S., notamment sur la fusion des organisations, sans que le parti en ait été informé. L'ambiguïté des positions défendues par MM. Chapuis et Rocard, qui leur a déjà coûté cher lors du conseil national d'Orléans, permet, il est vrai, à la direction provisoire d'affecter aujourd'hui d'ignorer quelle était la signification exacte des assises.

Ecartés du regroupement de la gauche socialiste qu'ils ont eux-mêmes refusé, les dirigeants du P.S.U. s'efforcent cependant d'éviter la marginalisation qui les menace. C'est pourquoi ils reprennent à leur compte les négociations menées par la direction précédente avec le P.C.F., et qui auraient dû aboutir à une déclaration commune avant l'élection présidentielle. Ils espèrent que le parti communiste trouvera son intérêt dans un P.S.U. autonome et aidera à lui conserver la crédibilité politique que le départ de M. Michel Rocard et de ses amis compromet. En signe de bonne volonté, M. Michel Mousel a déjà approuvé les griefs du P.C.F. à l'égard du mot d'ordre de « rééquilibrage de la gauche ». — T. P.

A l'ouverture de la conférence de presse, M. André Barjonet a indiqué que M. Edouard Depreux, ancien ministre, secrétaire national honoraire du P.S.U., avait tenu à faire part de son accord avec la majorité issue du conseil national d'Orléans. Puis M. Michel Mousel a déclaré que l'absence du P.S.U. « *change le sens même des assises (...). Le P.S.U. a un rôle à jouer, et lorsqu'il est exclu du lieu où il doit être, son absence se fait sentir.*

» *Il est apparu clairement au cours de la réunion du comité d'organisation des assises qu'elles ont pour objet de ratifier un contrat politique déjà conclu entre les organisateurs, c'est-à-dire les dirigeants du parti socialiste, ceux de la troisième composante, les représentants de l'ancienne majorité du bureau national du P.S.U. Nous tenons à préciser que jamais un tel contrat politique comportant l'adhésion au texte du « projet de société » et à des perspectives organisationnelles n'a été soumis aux délibérations des instances du P.S.U., y compris dans le texte de l'ex-bureau national au conseil national d'Orléans. Le comité d'organisation dans son ensemble, y compris les représentants de l'ancienne majorité du bureau national, a donc pris de façon unilatérale la décision de nous écarter des assises.*

» *Dans ces conditions, il est clair que le P.S.U. en tant que tel ne peut s'y exprimer et ne s'y trouve pas représenté. Les militants, à quelque composante qu'ils appartiennent, qui en toute bonne foi ont participé à la préparation de assises comprendront désormais quelle est la véritable nature de cette opération :*

» — *L'intégration d'ores et déjà décidée au P.S. ;*

» — *L'impossibilité de revenir sur cette décision, toutes les précautions ayant été prises pour que le comité d'organisation soit maître absolu de l'ensemble du déroulement des assises (désignation à l'avance de tous les rapporteurs, orateurs et présidents de commissions, adhésion préalable au projet de société, contrôle total des conclusions).*

» *Un tel scénario n'a rien de commun avec l'autogestion socialiste dont les organisateurs prétendent se recommander.* »

M. Mousel a ensuite souligné que la situation ainsi créée ne devait pas modifier les rapports que le P.S.U. entend avoir avec les partis de gauche. « *Le travail engagé doit se poursuivre*, a-t-il indiqué. *Le problème n'est pas de savoir si nous nous reconnaissons dans l'union de la gauche mais si nous acceptons la fusion d'organisations (...). Nous sommes soucieux de nos relations avec le parti communiste. Nous n'acceptons pas en particulier la tactique politique qui se dessine dans la gauche non communiste visant à rallier des éléments centristes sur la base de l'anticommunisme. Le P.C.F. est pour nous un partenaire essentiel. Nous entendons reprendre les discussions avec lui et poursuivre le combat pour une véritable unité populaire à la base, sur des objectifs communs. Cette unité populaire est toutefois menacée par des dérapages à droite qui se produisent au sein des organisations de gauche.* »

Au nombre de ces « dérapages » M. Michel Mousel a rangé l'appel du P.C.F. aux gaullistes et ceux des centristes et du pouvoir en direction du P.S., appels qui, lui semble-t-il, ne restent pas sans échos. Il a donné en conséquence au P.S.U. comme rôle de contribuer à freiner ce glissement à droite.

● RECTIFICATIF. — Deux erreurs de transmission ont altéré le sens du communiqué de la direction provisoire du P.S.U. diffusé par les agences (*le Monde* du 10 octobre). Le P.S.U. ne manifeste pas *toute* réserve sur le « projet de société » mais *des* réserves. En outre, la direction provisoire n'est pas écartée pour des *causes antérieures* mais du fait de « *l'existence d'accords antérieurs* ».

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

METTRE LA ROSE AU POINT

Moins d'une semaine après le second tour de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand exprimait le souhait de faire se rencontrer les socialistes. Accueilli favorablement par le P.S.U. — alors dirigé par MM. Robert Chapuis et Michel Rocard, — par le bureau national de la C.F.D.T. et par la « *troisième composante* » — regroupant les signataires du texte publié le 11 juin par des militants syndicalistes et des personnalités de divers groupes et associations, — cet appel a donné naissance à un « *projet de société* » qui doit être soumis à l'approbation des quelque mille cinq cents militants, réunis les samedi 12 et dimanche 13 octobre pour les assises du socialisme.

André Chambraud, dans *LE POINT*, n'est pas tendre pour ce projet ; mais reconnaît que « *la gauche non communiste a longtemps souffert en France de ne plus savoir réfléchir et rêver pour que cette esquisse, aussi approximative soit-elle, constitue plutôt un signe de son ardeur et de son renouveau. D'ailleurs, les analyses qu'elle propose ne sont pas toutes fausses. Il est vrai que les aspirations auxquelles elle veut répondre : l'égalité, la responsabilité, l'instauration de rapports économiques et sociaux nouveaux entre les hommes, caractériseront, caractérisent déjà cette fin de XX[e] siècle.*

Cela, la gauche une nouvelle fois le pressent et le dit bien avant la droite. »

Pour Michèle Cotta, dans *L'EXPRESS*, « *l'adhésion de plusieurs familles de pensée proches du parti socialiste* » à ce texte qu'elle qualifie d' « *étonnamment proudhonien* » ne constitue pas le principal objectif de ces assises du socialisme : leur « *objet réel est beaucoup plus politique : M. Mitterrand recrute. Le parti socialiste y perdra peut-être en maniabilité, il y gagnera en influence. Sur cette évolution aussi, les communistes gardent un œil* ».

Le succès de la gauche dans deux des six circonscriptions où d'anciens ministres tentaient de retrouver un siège de député est d'ailleurs pour Georges Montaron, dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, la preuve que « *l'espérance s'identifie toujours à la gauche, tandis que le centre et la droite s'interrogent et sombrent dans la morosité.* »

Pour *ROUGE*, « *il existe une autre voie que celle de l'attente passive du grand soir de scrutin* ». L'hebdomadaire trotskiste considère que « *le P.S., lui, vise avant tout à gonfler ses effectifs dans l'immédiat, pour renforcer son poids dans la coalition. Quitte à tenir pour les assises un langage plus gauche que celui des présidentielles pour surmonter des réticences dans la C.F.D.T. En même temps — aux bourgeois qui prendraient le texte à la lettre — Mitterrand adresse un clin d'œil en forme d'amendement au projet initial : supprimer (simplement) toute idée de lien entre mouvement de masse et prise du pouvoir, entre action d'un gouvernement de gauche et mouvement de masse. Une modification de détail !...* »

Les critiques ne sont pas moins vives dans *POLITIQUE-HEBDO* où Hervé Hamon juge « *franchement décevante* » la lecture de ce texte. « *A la solennité de l'événement doit répondre la cohérence du propos* », écrit-il. Tout en reconnaissant « *la nécessité de compromis inhérents à toute opération de rapprochements* ». Hervé Hamon considère que « *l'ampleur des compromissions dépasse notre attente et nos craintes* »

Pour mettre les points sur les *i* en ce qui concerne le résultat à attendre des assises, mais aussi pour répondre à quelques commentaires et inquiétudes, Claude Estier écrit dans l'hebdomadaire socialiste *l'UNITE* : « *Le parti socialiste, pour sa part, n'entend pas dévier d'un pouce de la ligne qu'il s'est fixée et de la stratégie qu'il a choisie. L'union de la gauche concrétisée par le programme commun demeure le fondement de cette stratégie. Le texte qui est soumis ce week-end aux assises du socialisme le souligne sans ambiguïté. Et le comité de liaison des trois partis qui doit siéger mardi prochain, « au sommet », à la veille du départ de François Mitterrand pour Cuba, confirmera que socialistes, communistes et radicaux de gauche entendent bien poursuivre ensemble une politique qui a déjà reçu l'aval de près de treize millions de Français et a amené la gauche unie aux portes du pouvoir.* »

Pour Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, « *c'est la complémentarité spectaculaire entre François Mitterrand et Michel Rocard qui a donné une crédibilité nationale à la gauche non communiste, sur les plans de la rénovation et du sérieux. Il se trouve simplement qu'à eux deux ils pourraient ruiner les stratégies et les rêves des compagnons de Giscard. Devant la division, les gadgets de l'Elysée peuvent faire illusion. Devant l'unité, ils s'effondrent* ».

Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste), affirme : « *Depuis qu'il a été élu, M. Giscard d'Estaing a eu pour premier souci de courtiser la gauche. Cela, d'ailleurs, ne lui a rien apporté.* »

APRÈS LE CONSEIL DE DÉFENSE A L'ÉLYSÉE

LE SERVICE NATIONAL RESTE FIXÉ A UN AN

Présidé par le chef de l'Etat, le conseil de défense a décidé, le jeudi 10 octobre, de maintenir la durée du service national à douze mois et il a porté de 269 à 350 millions de francs les dépenses, initialement inscrites au projet de budget de la défense pour 1975, en faveur d'une revalorisation de la condition des personnels militaires d'active. C'est à la demande du chef de l'Etat que la somme supplémentaire de 81 millions de francs a été prévue pour les cadres de carrière et que, d'autre part, le prêt journalier des appelés du contingent, qui devait passer de 2 à 2,40 F au 1er juillet 1975, passera à 2,50 F dès le 1er janvier 1975.

Le président de la République, indique-t-on à l'Elysée, a renouvelé aux autorités civiles et militaires sa demande que, dans le service militaire, règne la plus stricte égalité, sans que les relations, les amitiés personnelles, le rang social, les préférences et le favoritisme aient une influence quelconque.

Pour améliorer l'encadrement du contingent, le conseil de défense a décidé également de prélever dans les états-majors et les services administratifs des officiers.

A partir de 1975, on prévoit d'accorder aux appelés du contingent en permission la gratuité du transport de leur lieu de service à leur domicile familial quatre fois par an, le tarif dit du « quart de place » étant maintenu pour les autres permissions. Cette mesure représente une dépense de 40 millions de francs, qui vient s'ajouter aux 60 millions d'augmentation du prêt. Toutes ces mesures financières, non prévues par le projet de budget présenté jeudi matin par le ministre de la défense aux membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, seront portées à l'examen du Parlement par lettre rectificative.

Le prochain conseil de défense, qui aura lieu dans la première quinzaine de décembre, devrait examiner le projet de nouveau statut des officiers, qui prévoit notamment une accélération de la carrière de certains cadres d'active, de l'ordre de quatre à cinq ans en moyenne, pour les différents grades d'officiers subalternes et supérieurs. Du reste, ces distinctions mêmes entre les officiers disparaîtraient, et seules trois catégories de cadres seraient instituées. Enfin, on a appris que le président de la République se rendra, le 7 novembre, à l'Ile-Longue pour visiter la base des sous-marins nucléaires.

Les chefs militaires ont été entendus

Sur la durée du service militaire, le chef de l'Etat s'est rangé à l'avis de la plupart des chefs militaires — en particulier du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de Boissieu — et sur les réformes à apporter à l'organisation même de ce service national il a finalement adopté le point de vue plutôt pragmatique du ministre de la défense, qui espère pouvoir, par des retouches successives, modifier les conditions de vie du contingent dans les régiments.

En dépit de l'agitation apparue depuis plusieurs mois dans un certain nombre d'unités, le haut commandement en est resté à une doctrine simple et classique : le service de douze mois est la solution la moins chère et la plus raisonnable en période d'austérité ; actuellement, les crédits sont insuffisants pour se lancer dans une quelconque réforme. De toute façon, il faut savoir garder son sang-froid, conserver ce qui existe et éviter de se jeter dans l'inconnu.

Une telle attitude part du principe que les autres solutions proposées, tant par l'opposition de gauche que par certaines personnalités de la majorité, comme M. Sanguinetti, sont inadaptées et insuffisamment réfléchies. Dans les états-majors, on entend souvent affirmer que l'armée de métier coûterait chaque année, avec des effectifs réduits, 5 à 6 milliards de francs de plus que le régime actuel et que le service de six mois — parce qu'il suppose un encadrement remanié et une instruction accélérée — reviendrait trois fois plus cher que le service d'un an. Ces calculs, dit-on encore, sont faits compte tenu des missions actuelles des armées.

On peut penser qu'un tel langage a été entendu par M. Giscard d'Estaing. Seule apparemment de toutes les armées occidentales avec lesquelles elle peut être comparée, l'armée française restera fidèle à la conscription universelle, c'est-à-dire qu'il s'agira d'instruire et d'organiser un maximum de forces combattantes au moindre prix, voire au rabais.

Gérer le quotidien

Ainsi, rien de fondamental n'est remis en cause, et il semble surtout qu'on n'ait pas voulu céder à la pression du mécontentement d'une partie des appelés. Le service militaire français, entend-on dire fréquemment, est le plus court d'Europe, et il n'est que l'une des institutions de la défense. Il doit répondre à la nécessité de disposer, à tout instant, d'un réservoir de troupes du temps de paix, que d'autres armées dans le monde ont préféré assurer avec des professionnels. Il doit tenir compte des missions permanentes de la défense et des besoins d'effectifs définis par le pouvoir politique.

En attendant, le ministre de la défense veillera, par des mesures catégorielles de revalorisation financière ou statutaire, par des instructions empreintes de bonne volonté, mais qui ne sont guère que des expédients, ou par des directives de détail, qui restent souvent lettre morte, à gérer un quotidien de plus en plus terne et décevant pour les cadres comme pour les appelés. Des anciens parlementaires de la majorité nouvelle, comme MM. Abelin, Durafour et Rossi, aujourd'hui ministres du gouvernement de M. Chirac, ont exprimé des craintes identiques lorsqu'ils ont contresigné en janvier 1974 une proposition de loi de réforme du service national, dans laquelle on pouvait lire ces jugements : « En France, l'organisation traditionnelle du service militaire donne lieu à un gaspillage de temps, d'argent, de compétences, à un malaise moral. (...) Toute personne quelque peu informée sur le service militaire, mais de bonne foi et consciente de son devoir national, sait que la plupart des appelés se trouvent dans les casernements à ne pas faire grand-chose pour le pays et pour eux-mêmes. (...) Il serait donc déraisonnable de vouloir conserver, dans son état actuel, en vertu d'un égalitarisme justement cher aux Français, le service militaire de douze mois, qui, du point de vue de son objet, ne concerne qu'un cinquième des incorporés. »

Contrairement aux traditions de la V[e] République, qui observait un secret absolu sur les travaux du conseil de défense, le secrétaire général de la présidence de la République a révélé quelques-unes des conclusions de la réunion, déjà inscrites, souvent, dans le projet de budget militaire pour l'an prochain (le Monde *du 11 octobre). Mais il n'a rien dit des sujets, au moins aussi importants que le service militaire, qui ont aussi été traités à l'Elysée, comme les essais nucléaires et le projet d'un nouvel avion de combat.*

Autant que la décision du chef de l'Etat de conserver le service militaire d'un an, son attitude sur les deux autres dossiers sera interprétée comme les tests d'une certaine continuité « gaulliste » en matière de défense. Le projet de budget militaire pour 1975 semble déjà témoigner du maintien des orientations précédentes, mais il faudra sans doute, pour en juger définitivement, attendre de connaître, l'an prochain, les premières études de la quatrième loi-programme quinquennale (1976-1980) d'équipements militaires. Ce texte devrait porter plus sûrement la marque du nouveau président et indiquer vers quoi s'orientent ses réflexions à plus long terme.

JACQUES ISNARD.

POLITIQUE

Libres opinions

Une majorité pour le président

Par FRANÇOIS GUÉRARD (*)

DEPUIS le nouveau mode d'élection du président de la République, en 1962, le résultat de l'élection présidentielle dépend surtout de la personnalité du candidat. Ceci a particulièrement joué lors du dernier scrutin : incontestablement, ce qui a permis à M. Valéry Giscard d'Estaing de dominer M. François Mitterrand, c'est sa personnalité reconnue, même par ses adversaires, comme tout à fait exceptionnelle.

Toutefois, si l'intervention des partis politiques n'est plus décisive, l'intervention des personnalités représentatives de ces partis peut être déterminante : tel l'appui que M. Jean Lecanuet a apporté à M. Valéry Giscard d'Estaing en mai dernier.

Mais, l'élection étant acquise, on entre maintenant dans un septennat et, sept ans dans la vie politique, c'est long. Dès lors, inévitablement, les partis politiques reprennent leur importance, car ce sont eux, en définitive, qui peuvent maintenir, modifier ou anéantir la majorité présidentielle.

Précédemment, la situation était simple. En effet, l'importance numérique des élus U.D.R., leur cohésion, leur habitude de soumission inconditionnelle, garantissaient la rigidité d'une majorité exprimant la volonté présidentielle.

La nouvelle majorité a complètement changé par rapport à la précédente. Ce n'est pas une évolution, c'est une rupture ; en effet, ceux qui, dès le premier tour, ont opté pour M. Valéry Giscard d'Estaing — les républicains indépendants et le Centre démocrate — sont des hommes acceptant le pluralisme de la pensée politique, mais peu enclins à renier dans l'action leurs précédentes options.

Issue de l'humanisme chrétien — pour le Centre démocrate, en majorité, — de l'humanisme tout court et du libéralisme — essentiellement pour les républicains indépendants, — l'armature de ces deux mouvements est fondée sur la qualité des hommes, leur confrontation et leur dialogue pour la détermination de leurs positions politiques.

L'adhésion à une attitude et à une action communes en faveur d'un candidat et d'une politique n'a pu se réaliser qu'après de mûres réflexions et des débats démocratiques et publics souvent âpres.

Il en résulte une grande solidité dans la conception et une grande ténacité dans la poursuite du but reconnu et accepté. Nul ne peut nier, en effet, la continuité de l'opposition du Centre démocrate jusqu'à la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing, et, maintenant, la qualité de son soutien. Nul ne peut nier non plus la volonté des républicains indépendants de faire aboutir à la magistrature suprême leur chef de file, malgré tous les obstacles.

Ces conditions étant acquises, il fallait bien concrétiser l'action commune. C'est sur la base d'un programme commun que, centristes et indépendants pourront constituer au Parlement le « môle » de la majorité présidentielle.

Cette communauté d'action, toutefois, pour être efficace, ne devra pas annuler les qualités et les originalités de chacun des deux mouvements, mais bien plutôt montrer tout ce qu'une complémentarité peut apporter de stabilité dans la vie nationale.

Pour que la confiance apportée à M. Valéry Giscard d'Estaing se reporte sur la majorité présidentielle tout entière, il faut que ceux qui ont été à l'origine de cette majorité demeurent unis, afin que l'électorat leur reconnaisse une volonté commune.

Des liens concrets devaient donc être rapidement tissés entre eux. Un protocole d'accord comme celui qui a été rendu public par les républicains indépendants et le Centre démocrate le 30 septembre est une étape sur cette voie.

Mais il faut aller plus loin. Il faut aller plus loin pour entraîner l'opinion ; surtout en une période où l'on constate que l'élan donné au courant socialiste par la dernière élection présidentielle se maintient, et même se renforce.

S'il en était autrement, d'une part il deviendrait impossible de contenir la montée de la gauche et, d'autre part, les forces centrifuges, qui auraient licence d'agir au sein de la majorité, mettraient en cause l'avenir du septennat.

(*) Membre du comité directeur du Centre démocrate.

LE DERNIER LIVRE D'ALFRED FABRE-LUCE

QUAND LE DIABLE SE FAIT ERMITE...

Qu'est-il donc arrivé à Alfred Fabre-Luce ? Depuis un quart de siècle et davantage, il semait sa route et nos lectures de libelles mordants, *de pamphlets acides*, parfois même de réquisitoires ardents et impitoyables. Il voyait tout en noir et ne cessait, Cassandre impénitent, d'annoncer l'orage et de prédire la tempête avec une secrète jubilation. La férocité, le soupçon, l'ironie, tel était son registre familier. Plus haute était la cible, plus le trait était acéré.

Et voici qu'il semble soudain, à soixante-quinze ans, touché par la grâce. Il rentre les griffes, voit tout en rose et n'est plus que tendresse, confiance, indulgence, espoir. On était si bien habitué à son mordant que, en lisant ses *Cent premiers jours de Giscard*, on ne peut s'empêcher de revenir à maintes reprises à la signature pour se convaincre que l'auteur est bien le même qui a écrit le *Procès de Haute Cour* du général de Gaulle et dix autres philippiques de la même encre.

Fier de sa parentèle, il regarde le nouveau prince, le « jeune roi », avec une admiration mêlée d'envie : ce brillant, ce séduisant, ce merveilleux président est-il l'homme qu'il aurait voulu être, le *fils qu'il aurait voulu avoir ? Tout* en lui mérite la louange, qui ne lui est pas ménagée, et si d'aventure la vieille causticité taraude encore, le coup de patte n'égratigne plus ; au pire : « *Ce n'est pas tout à fait digne de notre président* », note-t-il parfois. C'est la « *belle saison* » de 1974 avec « *son Mai de surprise, son Juillet de charme, son Septembre de réflexion* ». C'est à peine si de loin en loin, on retrouve au détour d'une phrase le polémiste qui note par exemple que Jean-Jacques Servan-Schreiber et Valéry Giscard d'Estaing, ou plutôt J.J.S.S. et V.G.E., sont parents, précisant aussitôt et drôlement : « *par Kennedy* ».

La « divine surprise »

Miracle de la bienveillance retrouvée, tous ceux qui entourent *et assistent* « *le jeune Bonaparte* » surgi, comme l'autre, le front ceint des lauriers de Rivoli, son premier ministre ses ministres jusqu'au moindre secrétaire d'Etat, et tous ceux qui le soutiennent, reçoivent leur part de compliments. Quant à ses adversaires, cette gauche déchirée par l' « *âpre concurrence* » des socialistes et des communistes, ce Mitterrand et ses séides, ce Jobert jobard, ils ne méritent que leur triste sort.

Prenant un à un les dossiers, de la défense à la politique étrangère, de l'économie à la politique sociale, l'auteur, inlassablement, congratule, admire, explique, justifie par avance, considérant dans son enthousiasme comme acquis et réussi ce qui, parfois, n'est encore qu'esquissé. C'est vraiment la « *divine surprise* » devant « *un gouvernement éclairé et tolérant* », composé d'« *hommes exceptionnellement intelligents et ouverts* » sous ce jeune homme « *maître de lui-même et maître du temps* ».

« *Quand je combattais la politique du général de Gaulle, j'avais le sentiment de lui être plus utile que bien des thuriféraires* », écrit Alfred Fabre-Luce. Il a changé de tactique et d'optique : demeure-t-il dans l'apologie aussi utile qu'il le croit et le veut ? Le diable se serait-il fait ermite ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ *Les Cent Premiers Jours de Giscard*, par Alfred Fabre-Luce. Robert Laffont. 275 pages. 30 F.

POLITIQUE

OBJECTIF DE LA JEUNESSE COMMUNISTE : 100 000 ADHÉRENTS

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M. J. C. F.) organiser au mois de mars 1975 à Paris un rassemblement de masse sur le thème des « trois libertés » : liberté de l'emploi, du savoir et du métier ; liberté des jeunes citoyens ; liberté et indépendance de la France.

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement, a précisé, jeudi 10 octobre, lors d'un déjeuner de presse, les actions que la M. J. C. F. entend mener au cours des semaines à venir : lancement d'une pétition nationale sur l'emploi des jeunes ; organisation, au mois de novembre à Paris, d'une manifestation sur le même thème ; participation à l'élaboration d'un « statut du soldat » ; rencontres « unitaires » avec d'autres organisations de jeunesse, l'Union des jeunes pour le progrès, la Jeunesse ouvrière chrétienne et le comité national des Associations de jeunesse et d'éducation populaire. De plus, un effort de recrutement sera effectué. Le Mouvement, qui, selon ses responsables, compte actuellement soixante-dix mille adhérents, se propose d'atteindre, en fin d'année 1974, le chiffre de cent mille.

A l'Assemblée nationale

La commission des finances rejette le budget de l'information...

La commission des finances de l'Assemblée nationale, poursuivant l'examen des fascicules budgétaires, a rejeté jeudi 10 octobre, sur le rapport de M. Robert André Vivien (U.D.R., Val-de-Marne), le budget de l'information.

Traitant des services de l'information, le rapporteur a souligné l'insuffisance des moyens dont dispose le haut conseil de l'audiovisuel, dont le rôle devrait être étendu. Il a évoqué l'évolution de la délégation générale à l'information, créée en mars dernier, qui a d'abord eu pour tâche d'aider les journalistes, et qui est maintenant chargée d'assister le gouvernement en matière de relations publiques. M. Vivien a rappelé à ce propos que les divers départements ministériels dépensent au total 150 millions de francs au titre de l'information.

Le rapporteur a ensuite déploré les insuffisances de l'aide à la presse, qui s'élèvera en 1975 à environ 1 milliard 300 millions de francs, dont plus de 1 milliard 200 millions au titre de l'aide indirecte, et qui, selon M. Vivien, n'est pas équitablement répartie. Il a également regretté l'absence d'une tutelle unique sur le secteur de l'imprimerie, qui traverse actuellement de graves difficultés.

Après avoir évoqué la situation de la S.N.E.P., dont le redressement financier se poursuit, et les résultats de la SOFIRAD, qui a enregistré un bénéfice, en 1973, de 8 432 000 F, M. Vivien a souligné que les observations adoptées lors du précédent budget par la commission n'avaient pas été suivies d'effet, que les décisions de transfert de crédits au profit de la Délégation à l'information n'avaient pas été soumises à la ratification du Parlement, que le secrétaire d'Etat chargé de la tutelle de l'information disposait de moyens insuffisants, que le montant des abonnements de l'Etat à l'A.F.P. était une fois de plus sous-évalué, ce qui laissait craindre des difficultés pour l'Agence en 1975.

Le rapporteur a donc demandé à la commission de rejeter les crédits de l'information. Par 20 voix contre 2, neuf commissaires s'abstenant, les conclusions de M. Vivien ont été adoptées.

... et refuse le projet de compensation entre les régimes de sécurité sociale

La commission des finances de l'Assemblée nationale, qui avait été saisie, pour avis, du projet de loi instituant une compensation dite démographique entre les régimes de base de sécurité sociale, s'est prononcée, par 13 voix contre 5 et 1 abstention, contre l'ensemble du projet, en se réservant de proposer éventuellement une solution de remplacement à l'occasion de la discussion du budget de 1975. Sur la proposition de M. Jacques Marette (U.D.R., Paris), la commission des finances avait auparavant décidé qu'il n'y avait pas lieu pour elle d'examiner les articles de ce texte.

L'avis de la commission des finances fait suite à celui de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, qui n'a pas adopté le texte gouvernemental, les voix de ses membres étant partagées.

Avant d'adopter cette position, la commission des finances avait entendu M. Michel Durafour. Le ministre du travail avait notamment affirmé que le gouvernement n'avait en aucun cas l'intention de porter atteinte aux droits acquis des assurés sociaux, et s'était engagé à ce que la compensation ne bloque en aucun cas l'évolution du régime général.

Au cours de la discussion, M. Robert Bisson (U.D.R., Calvados), rapporteur pour avis, a rappelé les observations formulées sur le projet de loi par les membres de la commission, certains d'entre eux regrettant en particulier que ce texte n'ait pas été complété par des « *données prospectives* » sur la réforme du financement des organismes sociaux.

L'avenir de l'archipel des Comores

LA COMMISSION DES LOIS DÉCIDE L'ENVOI D'UNE MISSION À MORONI

La commission des lois de l'Assemblée nationale a décidé de surseoir à l'examen du projet de loi portant organisation d'un référendum sur l'indépendance dans l'archipel des Comores. Simultanément a été arrêté l'envoi rapide d'une mission d'information à Moroni. Ces décisions ont été adoptées sur proposition de M. Jacques Delong (U.D.R., Haute-Marne), approuvée par le rapporteur M. Charles Magaud (U.D.R., Paris), après audition jeudi 10 octobre de M. Marcel Henry, représentant de la *circonscription* de Mayotte à la Chambre des députés du territoire des Comores, leader du mouvement mahorais.

D'autre part, alors qu'il était l'hôte à déjeuner de l'Association des journalistes d'outre-mer (AJOM), M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux *départements* et *territoires* d'outre-mer, a réaffirmé que, en dépit de l'opposition du mouvement mahorais (« le Monde » du 11 octobre), le gouvernement français restait favorable à la tenue d'un référendum global aux Comores.

M. Stirn a souligné qu'un projet de loi tendant à la régionalisation de l'archipel et offrant des garanties pour les minorités doit être ratifié par le Parlement français aussitôt après le référendum. Il a ajouté que la France pourrait éventuellement garder une base militaire à Mayotte.

Enfin, le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il se rendrait à Londres les 4 et 5 novembre pour discuter du statut du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides.

M. MICHEL JOBERT A « ACTUEL 2 »

M. Michel Jobert sera l'invité de l'émission « Actuel 2 », lundi 14 octobre, à 20 h. 35, sur la deuxième chaîne de télévision. Il répondra aux questions posées sur le thème « Un passé ou l'avenir » par Pierre Saindérichin (« France-Soir », Pierre Pellissier (le Figaro), Georges Suffert (le Point) et par notre collaborateur Pierre Viansson-Ponté. L'émission sera réalisée en direct à la station régionale O.R.T.F. de Bordeaux.

● *Des comités de soutien à l'action de M. Michel Jobert* se sont constitués dans les départements suivants :

— *Calvados :* président, M. Yves Deniau, vice-président de l'Union des jeunes pour le progrès, 14000 Caen ; tél. : 81-70-76 ;

— *Cantal :* M. Dominique Bijard, 1, rue Jean-Mermoz, 15000 Aurillac ; tél. : 48-12-05 ;

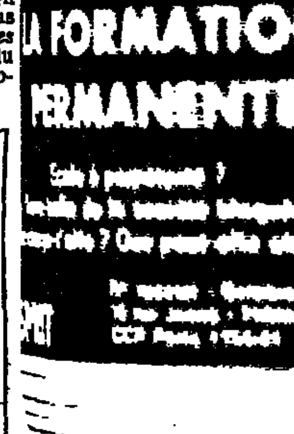
— *Nord :* M. Jacques Delahousse, conseiller municipal, 10, avenue de Bagatelle, 59 370 Mons-en-Bareul ; tél. : 55-09-13 ;

— *Pas-de-Calais :* M. Jacques Moleux, 286, boulevard Sainte-Beuve, 62200 Boulogne-sur-Mer ; tél. : 31-72-39 ;

— *Rhône :* M. Robert Thèvenot, 286, rue Boileau, 69003 Lyon ;

— *Seine-Maritime :* M. Gérard Fontaine, 21, rue Guillaume-le-Conquérant, 76600 Le Havre ;

— *Somme :* M. Michel Royer, 30, rue Saint-Saëns, 80000 Amiens.



هكذا من الاصل

Au Sénat

M. Poher souhaite la convocation d'une session extraordinaire au début de 1975

M. Alain Poher s'est déclaré partisan, dans une déclaration qui a été lue le 10 octobre par M. Louis Gros (ind.), vice-président du Sénat, de la convocation d'une session extraordinaire, pour examiner cet hiver les projets non-financiers dont le gouvernement avait l'intention de demander la discussion pendant l'actuelle session d'automne. Les sénateurs ont voté à l'unanimité, au cours de la même séance, le projet de loi en faveur des agriculteurs soumis à la T.V.A.

M. GROS donne d'abord lecture de l'allocution rédigée par M. POHER. Après avoir remercié le Sénat de sa réélection à la présidence et après avoir salué ceux dont le mandat n'a pas été renouvelé le 22 septembre ainsi que les nouveaux élus, qui apportent un « *sang neuf* », M. Poher exprime le souhait que l'actuelle révision des textes constitutionnels « *soit un premier pas vers ce « toilettage » de la Constitution que le Sénat a demandé il y a de nombreux mois* ». Puis, à propos du travail parlementaire pendant l'actuelle session, il déclare : « *Il nous faudra étudier des projets en instance et qui apporteront une contribution importante au droit positif. Cependant, je crois devoir rappeler que le Parlement ne peut pas voter dans de bonnes conditions et dans la précipitation, au cours de la session budgétaire, des textes déposés en trop grand nombre. Je sais que la commission des finances de notre assemblée s'en est émue et qu'avec M. Edouard Bonnefous elle a demandé qu'une session extraordinaire puisse se tenir au cours du premier trimestre de 1975 pour examiner ces projets, qui présentent certainement un grand intérêt.*

» *Cette procédure, qui semble maintenant être entrée dans les réalités, permet de légiférer dans la sérénité, ce qui constitue une garantie pour chaque citoyen de ce pays. Je souhaite vivement que le gouvernement puisse profiter de cette possibilité que donne la Constitution.* »

M. Poher évoque alors le rôle du Sénat et termine en rappelant que cette assemblée fêtera son centenaire cette année.

Le remboursement de la T.V.A. agricole

Les sénateurs examinent ensuite le projet de loi tendant au remboursement des crédits de taxe sur la valeur ajoutée, en faveur des exploitants agricoles.

« *Pourquoi*, demande M. COUDE DU FORESTO (Un. cent.), rapporteur général, *cette dispositon mineure a-t-elle entraîné, à l'Assemblée nationale, une aussi vive discussion ? Parce que nous sentons bien que cette mesure, malgré son coût évalué à 220 millions, n'est pas à la dimension des difficultés que traverse notre agriculture. Pour défendre l'agriculture française, le gouvernement dispose d'un clavier assez large : mais il a sans cesse appuyé sur la mauvaise touche, agissant coup par coup et faisant apparaître les agriculteurs comme des assistés. Or la République fédérale d'Allemagne, tout en nous accusant de pratiquer une aide directe contraire aux traités, a elle-même agi beaucoup plus habilement, accordant à ses agriculteurs, après la réévaluation de 1969, un crédit d'impôt de 5 %, passé à 8 % en 1970.* »

M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, qui représente le ministre de l'agriculture, réplique au rapporteur général : « *Ce projet s'inscrit dans les mesures prévues par le gouvernement au mois de juillet, pour pallier les embarras de l'agriculture. Rappelons que l'une de ces mesures, celle-ci appliquée sans plus attendre, était la prime à la vache, qui pèse sur le budget pour 1 750 millions.* »

Le secrétaire d'Etat précise l'objet du texte en discussion, qui est double : « *Il s'agit non seulement*, dit-il, *de franchir une nouvelle étape au remboursement des crédits de T.V.A. acquis à la fin de 1971, mais aussi modifier certains taux pour 1973.* »

Il ajoute : « *Ce crédit de T.V.A. apparaît principalement quand le taux d'amont et le taux d'aval sont différents, ou quand une entreprise fait un gros effort d'investissement.*

» *Assez fréquemment, les deux inconvénients se sont cumulés dans le cas des entreprises agricoles. C'est pourquoi le gouvernement a déposé ce projet.* »

M. MAURICE SCHUMANN (app. U.D.R.), qui intervient pour la première fois à la tribune du palais du Luxembourg en qualité de sénateur, déclare notamment : « *A combien d'agriculteurs profitera ce projet ? cinquante mille, sur environ un million trois cent mille. Et ces cinquante mille, je crois pouvoir le dire, ne sont pas parmi les plus défavorisés.*

» *Alors, nous attendons la suite, ou bien vous en viendrez à improviser des aides nationales inopérantes et contraires au droit communautaire, ou bien vous comblerez « l'écart de Bruxelles » en allégeant le poids de la T.V.A.*

» *Certes, le premier objectif est la lutte contre l'inflation. Mais est-il rien de plus inflationniste que d'empêcher l'agriculture de se moderniser ?* »

M. JUNG (Union centr.), plaide en faveur de la viticulture et des producteurs de fruits et de légumes. M. DURIEUX (P.S.) reproche au gouvernement d'avoir manqué d'imagination. M. SORDEL (ind.) estime le projet « *injuste et insuffisant* » : « *La somme proposée (220 millions) ne représente*, dit-il, *qu'un tiers au total des remboursements dus, et la mesure n'intéresse que cinquante mille agriculteurs.* »

M. VILATTE (pays.), souhaite qu'un échéancier soit fixé pour le remboursement total du « *butoir* ». Enfin M. JARGOT (P.C.) demande : « *A-t-on pensé au découragement des agriculteurs de trente-cinq à cinquante ans qui avaient tout misé sur la productivité et le marché européen ? A l'irritation de tous ceux qui ont, chaque fois, suivi les conseils inconsidérés des services spécialisés ?* »

Répondant aux orateurs, le secrétaire d'Etat affirme notamment : « *Il a été fait allusion aux dispositions prises par différents pays, et en particulier l'Allemagne. Nous n'avons rien à craindre de l'examen auquel va procéder la Commission de Bruxelles, on verra bien que nous ne sommes pas le pays qui prend les mesures les plus discriminatoires en faveur de ses agriculteurs.* »

M. EBERHARD (P.C.) : « *Quel aveu !* »

L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté à l'unanimité, tous les amendements, à l'exception d'un seul, étant retirés, repoussés ou déclarés irrecevables. L'unique modification apportée au texte voté en première lecture par l'Assemblée nationale, concerne, sur l'initiative du gouvernement, le remboursement du « butoir » : les agriculteurs pourront adresser des demandes de remboursement de T.V.A. d'un montant au moins égal à 150 francs. Le texte adopté par les députés prévoyait un minimum de 300 francs.

Au début de la séance, le Sénat avait approuvé, sans le modifier, en seconde lecture, un projet de loi aménageant le statut des agents des établissements publics pour mineurs inadaptés. — A. G.

● *Le Comité de soutien pour la libération immédiate des prisonniers calédoniens* (16 *ter*, rue Censier, 75005 Paris) diffuse un communiqué appelant à une collecte destinée à couvrir les frais d'avocat de « militants anticolonialistes calédoniens » condamnés le mois dernier à Nouméa (*le Monde* des 29 et 30 septembre).

DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Mme Simone Veil : la contraception n'est pas la cause principale de la chute de la natalité

La commission des affaires sociales du Sénat a entendu le 10 octobre un exposé de Mme Simone Veil, ministre de la santé, sur le projet de loi relatif à la régulation des naissances. Mme Veil a d'abord souligné les caractéristiques du texte adopté par les députés :

● Suppression du « carnet à souche » pour les usagers des contraceptifs ;

● Suppression de l'exigence d'autorisation parentale pour la délivrance de contraceptifs aux mineures de dix-huit ans ;

● Liberté d'information sur la contraception ;

● Remboursement par la sécurité sociale des contraceptifs et remise à titre gratuit dans certains cas particuliers.

Répondant ensuite aux commissions, le ministre a notamment donné les précisions suivantes :

A M. Boyer (ind.), qui faisait état de l'éducation insuffisante des Françaises en matière de contraception et d'avortement et proposait la généralisation et la gratuité des consultations d'orthogénie, elle a rappelé que le gouvernement prévoyait une implantation et un développement très rapide des centres d'orthogénie et que les possibilités offertes de consultations gratuites dans ces centres et de recours à l'aide médicale devraient permettre l'accès de la contraception à toutes les femmes quel que soit leur niveau de ressources.

A M. Henriet (ind.), qui évoquait les dangers que pouvait comporter la contraception sur le plan moral et démographique, ainsi que, pour les contraceptifs oraux, sur le plan génétique, elle a fait valoir qu'en l'état actuel des connaissances, l'usage des contraceptifs oraux sous contrôle médical ne semblait pas présenter de nocivité particulière.

Répondant indirectement à M. Michel Debré qui, la veille devant l'Assemblée nationale, avait critiqué la politique du gouvernement en matière de contraception, Mme Veil a déclaré : « *L'évolution de la législation suit celle des mentalités plutôt qu'elle ne la précède. La chute de la natalité est un phénomène complexe dont la contraception n'est certainement pas la cause principale.* »

Les députés refusent de donner le droit d'auto-saisine au Conseil constitutionnel et adoptent

Lorsque deux personnes font assaut de politesse devant un tourniquet, il y en a forcément toujours une qui passe avant l'autre. C'est ce qui s'est passé jeudi, à l'Assemblée nationale, lors de la seconde et dernière séance consacrée à l'examen de deux projets de réforme constitutionnelle dont le Sénat se saisira à compter de mercredi.

Certes on assista, de part et d'autre, à une surenchère de bonnes intentions (MM. Lecanuet, garde des sceaux, et Foyer, président de la commission des lois, se montrant les plus doués en la matière), mais lorsque vint le moment de se prononcer, c'est-à-dire de voter, les députés s'engouffrèrent, le plus souvent, les premiers dans un tourniquet dont le gouvernement eut pourtant souhaité qu'il tournât différemment. Qu'on en juge.

En ce qui concerne les pouvoirs du Conseil constitutionnel, le projet gouvernemental prévoyait qu'il pourrait être désormais saisi par « le cinquième au moins des membres composant l'une ou l'autre Assemblée ». La commission des lois proposait de retenir le dixième des membres du Parlement, ce que fit l'Assemblée.

D'après le texte gouvernemental, le Conseil constitutionnel pouvait également se saisir lui-même en cas d' « atteinte aux libertés publiques garanties par la Constitution ». La commission, par la voix de M. Foyer, s'y opposait fermement. Elle fut suivie par l'Assemblée nationale grâce à « une majorité d'idée » (de nombreux députés U.D.R. mêlant leurs voix à celles de l'opposition), que M. Lecanuet eût la maladresse de souligner dans la mesure où elle s'exerçait à ses dépens.

L'Assemblée repoussa toutefois un amendement de la gauche, qui liait l'extension de la saisine du Conseil constitutionnel à la réforme de sa composition. Finalement le projet était adopté, mais amendé et pour le moins amputé.

Les députés reprennent jeudi 10 octobre la discussion engagée mardi du projet de loi constitutionnelle portant révision de l'article 61 de la Constitution et étendant les possibilités de saisine du Conseil constitutionnel.

M. PIERRE CHARLES KRIEG (U.D.R.), rapporteur de la commission des lois, déclare tout d'abord irrecevable une série d'amendements déposés par l'opposition et révisant plusieurs articles de la Constitution. Puis les députés passent à l'examen de l'article premier qui prévoit qu'outre le président de la République, le premier ministre, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, les lois peuvent également être déférées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par un cinquième au moins des membres composant l'une ou l'autre Assemblée.

Au nom de M. ALBERT BIGNON (U.D.R. - Charente-Maritime), M. CHARLES BIGNON (U.D.R.-Somme) soutient un amendement prévoyant que le Conseil pourra être saisi par cinquante membres du Parlement. Il estime, en effet, plus équitable, pour mieux garantir le droit des minorités, de fixer le chiffre des signatures nécessaires à cinquante. Chiffre jugé trop faible par la commission, qui repousse l'amendement (de même que le gouvernement) suivie en cela par les députés.

La commission propose, en revanche, que le Conseil puisse être saisi par un dixième au moins des membres du Parlement. « *Système qui*, précise M. KRIEG, *ouvre la possibilité d'un panachage.* »

Pour M. JEAN LECANUET, garde des sceaux, « *l'essentiel est de donner aux minorités, quelles qu'elles soient, la possibilité de saisir le Conseil* ». Constatant que la commission y souscrit, il compare les deux systèmes proposés et juge la formule du gouvernement « *préférable à toute autre, dans la mesure où elle préserve l'autonomie et la personnalité des deux Assemblées* ». Mais il estime souhaitable qu'un accord se réalise entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

« *Nous recherchons la paix et l'accord* », confirme de son côté M. JEAN FOYER (U.D.R.), président de la commission des lois. A la suite de quoi, les députés adoptent l'article premier du projet tel qu'amendé par la commission.

L'Assemblée aborde ensuite la discussion de l'article 2 et d'un amendement tendant à supprimer le droit d'auto-saisine.

M. FOYER explique son opposition à ce droit par « *le souci de ne pas placer le Conseil constitutionnel dans l'arène politique, de ne pas en faire la cible de multiples critiques et attaques, et de préserver son indépendance. Il convient donc de ne pas aller trop loin dans le contrôle de la constitutionnalité des lois. Il faut confier à une autre autorité la faculté de se saisir d'office.* » « *Le mieux*, conclut-il, *risque d'être l'ennemi du bien.* »

M. LUCIEN VILLA (P.C., Paris) rappelle la position de son groupe et formule les deux critiques principales qu'il émet à l'égard droit d'auto-saisine : il donne au Conseil un pouvoir de tutelle politique sur les Assemblées ; il le fait juge et partie.

M. JOSEPH FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) expose la position du groupe socialiste. « *Ce pouvoir d'auto-saisine porte atteinte aux libertés publiques ; il tend à enlever son caractère juridictionnel au Conseil et à lui donner un pouvoir de tutelle politique sur les Assemblées. Il irait, d'autre part, à l'encontre de la séparation des pouvoirs et rendrait le Conseil à la fois juge et partie, lui enlevant son objectivité indispensable pour contrôler la constitutionnalité des lois.* »

M. CLAUDE GERBET (R.I., Eure-et-Loir), fidèle à la position qu'il avait exprimée mardi, estime que l'argument du droit de veto invoqué contre l'auto-saisine, est « *un faux problème* ». « *Il faut faire confiance à l'indépendance et à la valeur des membres du Conseil constitutionnel.* » Et il conclut : « *Ne laissez pas passer cette occasion de donner au Conseil la possibilité de défendre les libertés publiques.* »

« *Le gouvernement ne s'efforce pas d'orienter à l'excès votre réflexion* », constate alors M. Lecanuet, qui remarque que M. Foyer (U.D.R.) vien ed défendre un amendement présenté par le groupe communiste. Il y voit une illustration de la thèse des « majorités d'idées » évoquée par M. Edgar Faure.

« *Oui ou non est-il bon pour la démocratie que la constitutionnalité des lois soit décidée par un organisme indépendant de l'exécutif, du législatif et du président de la République ?* » « *Je réponds oui*, déclare M. Lecanuet. *Vous venez de donner au Conseil ce pouvoir ; pourquoi lui refuser le droit de l'exercer lui-même ?* » Le garde des sceaux précise qu'il ne s'agit pas de faire du Conseil constitutionnel « *un tribunal ou une Cour suprême. Le Conseil est et demeure un organisme régulateur des pouvoirs législatif et exécutif* ».

« *Peut-on suspecter son indépendance ?* », demande encore M. Lecanuet, qui répond par la négative, citant en exemple l'annulation récente d'une loi sur les associations. « *Accepter le droit d'auto-saisine*, affirme-t-il, *c'est aller dans le sens de l'évolution amorcée en 1958 et accentuée par le vote de l'article premier du projet qui vous est soumis.* »

« *Songeons qu'un jour*, conclut M. Lecanuet, *nous pourrions regretter de ne pas disposer d'une institution libre placée au-dessus de tous les pouvoirs et capable de se prononcer sur la constitutionnalité des lois.* »

L'Assemblée adopte les amendements proposés, supprimant ainsi l'article 2 et le droit d'auto-saisine.

Les députés examinent ensuite deux amendements de l'opposition, repoussés par la commission, amendements qui prévoient que « *les dispositions de la présente loi constitutionnelle seront applicables à compter de l'entrée en vigueur d'une loi constitutionnelle spéciale portant réforme de la composition du Conseil constitutionnel* ».

A l'issue d'un scrutin public fort mouvementé et dont les résultats seront plus tard contestés, les députés repoussent ces amendements par 192 voix contre 82 sur 274 suffrages exprimés.

Lors des explications de vote, M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie), explique que son groupe votera contre le projet. « *Ce débat*, déclare-t-il, *n'est pas un débat majeur, car cette réforme est une fausse réforme. Ou alors acceptez un débat sur la composition du Conseil constitutionnel.* » Citant ensuite M. Gerbet, qui avait craint, mardi, qu'une nouvelle majorité ne porte atteinte un jour aux libertés, il lui rappelle un certain nombre de précédents historiques, montrant que la gauche a toujours été du côté des libertés.

« *Il ne s'agit pas d'un monopole*, précise-t-il, *mais ne nous faites pas de procès d'intention.* » Enfin, il précise avoir un préjugé favorable à l'égard du code des libertés qui doit être prochainement élaboré, tout en regrettant qu'il le soit par M. Poniatowski, « *le grand maître de la police* ».

M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme), déclare que son groupe est prêt à aller à Versailles à partir du moment où il s'agit de renforcer les libertés et la Constitution. « *L'U.D.R. est un parti plus vivant que jamais*, affirme-t-il, *décidé à être le rempart de la République et des libertés. Il votera largement la réforme proposée* », conclut M. Bignon.

L'ensemble du projet, mis aux voix, est adopté.

M. CHIRAC : une règle mal adaptée aux réalités

Après une suspension de séance, les députés entreprennent la discussion du projet de loi constitutionnelle portant révision de l'article 25 de la Constitution relatif au remplacement des députés ou des sénateurs ayant exercé des fonctions gouvernementales. Il permettra aux membres du gouvernement abandonnant leurs fonctions de reprendre, dans un délai de six mois, l'exercice du mandat parlementaire qu'ils avaient confié à leurs suppléants. Actuellement, les titulaires d'un siège de député ou de sénateur ne peuvent le récupérer, sauf démission et nouvelles élections, lorsqu'ils ont été remplacés par leurs suppléants.

Rapporteur de la commission des lois, M. GEORGES DONNEZ (réf.) rappelle qu'en prévoyant un système de suppléance les constituants de 1958 visaient un double objectif : instituer une stricte incompatibilité entre la fonction parlementaire et la fonction gouvernementale ; éviter, autant que possible, les élections partielles. « *Mais*, constate le rapporteur, *la pratique a mis en évidence certaines imperfections :*

» — *Si la règle a pour effet de priver juridiquement le député ou le sénateur devenu ministre de son mandat, il est bien rare, dans la réalité, qu'elle ait pour effet de lui en retirer la totalité de son exercice.*

» — *Le système de la suppléance n'a pas supprimé les élections partielles mais il a contribué à les multiplier.*

» — *Si le suppléant ne s'efface pas devant le titulaire initial, on peut reprocher au texte actuel de priver les assemblées parlementaires du concours de certains de leurs membres.*

— *La règle peut, d'autre part, empêcher ou retarder une modification du gouvernement que la conjoncture politique rendrait cependant nécessaire.* »

« *Pour remédier à ces inconvénients*, poursuit M. Donnez, *deux types de solution sont possibles. L'une consiste à abroger purement et simplement l'incompatibilité entre les fonctions. L'autre à apporter certains aménagements aux règles existantes. Tel est l'objet du projet qui vous est soumis et qui prévoit qu'en cas de remplacement à la suite d'une nomination au gouvernement ce remplacement aura un caractère temporaire. Un projet de loi organique viendra en préciser les modalités d'application. Il prévoirait notamment que* « le remplacement du remplaçant » *ne pourrait intervenir qu'à l'expiration d'un délai de six mois après la cessation des fonctions gouvernementales.* »

« *Une question essentielle reste posée*, constate cependant M. Donnez : *celle de la date d'application du projet dans le temps : soit lors de l'entrée en vigueur du projet soit, et c'est le souhait de la commission, après le renouvellement des Assemblées.* »

« *En ce qui concerne les conséquences des modifications proposées, la réforme*, reconnaît-il, *va certainement poser avec acuité le problème des suppléants, dont la fonction devient précaire. Il est probable que, plus encore que par le passé, les candidats auront des difficultés pour trouver des remplaçants éventuels. De plus, il ne faut pas attendre des dispositions nouvelles qu'elles éloignent le parlementaire devenu ministre de la circonscription qui l'a élu.* » « *En revanche*, conclut M. Donnez, *la réforme ne remet nullement en cause le fait qu'on ne peut être à la fois* « juge et partie, contrôleur et contrôlé », *selon l'expression même du général de Gaulle.* »

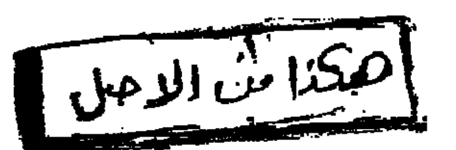
« *Le gouvernement*, déclare M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, *s'est donné un objectif précis et volontairement limité en corrigeant une règle, justifiée en son principe, mais mal adaptée aux réalités politiques.* »

« *Les auteurs de la Constitution de 1958*, rappelle-t-il, *ont voulu éviter le retour au régime d'assemblée, en organisant la séparation des pouvoirs. A cet effet, ils ont notamment interdit le cumul des fonctions parlementaires et gouvernementales. Ils ont tenu à ce que le gouvernement n'apparaisse pas comme une émanation du pouvoir législatif et que les parlementaires puissent librement exercer leur pouvoir de contrôle.* » « *Le gouvernement*, affirme le premier ministre, *reste fermement attaché au principe de la séparation des pouvoirs, qui a sans doute encore plus de valeur aujourd'hui qu'en 1958.* »

« *Si ce principe est justifié*, ajoute M. Chirac, *il a cependant été organisé de façon très rigoureuse en donnant un caractère définitif à la perte du mandat du parlementaire appelé à exercer des fonctions gouvernementales. Or, le fonctionnement des institutions a montré que la stabilité gouvernementale et la claire séparation des pouvoirs sont désormais acquis.* »

« *Le mécanisme directeur de nos institutions*, poursuit M. Chirac, *consiste en un accord entre le président de la République et une majorité à l'Assemblée nationale. Cet accord est au cœur de notre système politique ; s'il n'y avait plus de majorité stable à l'Assemblée cet accord serait perturbé.* » « *Ni l'esprit de la Vᵉ République ni ses options politiques fondamentales ne sont remis en cause par cette révision.* » indique le premier ministre, qui précise que « *cette révision ne serait pas rétroactive, mais qu'elle s'appliquerait pour les députés au début de la prochaine législature et pour le Sénat lors du prochain renouvellement triennal* ».

M. Chirac souligne que « *la règle de l'article 25 de la Constitution pouvait être aujourd'hui modifiée sans aucun risque* ». Il



la réforme du régime des suppléants

Quant à la réforme du statut des suppléants, elle souleva moins de problèmes, le gouvernement ayant accédé aux désirs des députés en repoussant son application après le prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale, pour les députés, et après le prochain renouvellement partiel de la Haute Assemblée pour les sénateurs.

Ce qui n'empêche point le projet, bien qu'adopté, de manquer de quelque vingt voix la barre des trois cinquièmes des suffrages exprimés, qui sera nécessaire lors du vote du Parlement réuni en congrès à Versailles.

Dans cette affaire, devait déclarer M. Chirac, « votre sentiment a une importance capitale ». L'Assemblée nationale s'est prononcée. La parole est au Sénat. La décision, difficile, d'aller à Versailles, reviendra au chef de l'Etat.

PATRICK FRANCÈS.

fait observer que « *la perte définitive de leur mandat plaçait les anciens parlementaires en dehors de la vie politique nationale* ».

« *Le fait*, dit-il, *qu'ils ont été choisis en première ligne par leurs électeurs les désignent pour participer efficacement aux travaux de leur Assemblée d'origine.* » « *C'est en pensant à ces inconvénients*, ajoute-t-il, *que le gouvernement a déposé son projet. De même, il s'est penché sur les conséquences de la réforme sur la situation des suppléants.* » « *Cette dernière sera préservée*, assure le premier ministre, *dans la mesure où leur remplacement ne s'opérera que six mois après le moment où le ministre aurait quitté le gouvernement.* » « *Dans une affaire qui intéresse au premier chef le statut parlementaire*, conclut M. Chirac, *votre sentiment a une importance capitale.* »

Après une suspension de séance de quinze minutes demandée par M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., M. NICOLAS ALFONSI (rad. gauche, Corse), premier orateur inscrit dans la discussion générale, reprend la démonstration exposée dans *le Monde* du 8 octobre 1974 par M. François Luchaire. « *Cette réforme*, explique-t-il en effet, *introduit une distinction entre plusieurs catégories de suppléants. D'un côté, les « consolidés », qui remplacent un titulaire et exercent leur mandat jusqu'au renouvellement de leur Assembée ; de l'autre, les « légers », c'est-à-dire ceux qui remplaceront un membre du gouvernement. Ces derniers se trouveront, de plus, dans une situation étrange. En exerçant leur droit de censure, ils se trouveraient révoqués et exclus du Parlement. Ils seront donc moins libres de leur vote.* »

En conclusion, il estime que cette réforme « *insignifiante, inutile et incohérente)* ne justifie pas que l'on se déplace à Versailles.

M. CLAUDE GERBET (R. I., Eure-et-Loir), déclare : « *La Constitution de 1958 a certes assuré la stabilité du pouvoir exécutif, mais la règle de l'incompatibilité entre les fonctions parlementaires et gouvernementales est devenue une fiction. Le fait ne coïncide pas sur ce point avec le droit ; il sera donc plus clair de mettre le droit en harmonie avec le fait. Rien n'est plus détestable qu'une loi constitutionnelle qui demeure ignorée.* »

« *Dans le texte initial, du projet*, souligne M. Gerbet, *la réforme entrerait immédiatement en application. Il estime cependant que le droit moral des suppléants invoqué par plusieurs députés est sans valeur juridique, sauf pour les suppléants devenus titulaires. Pour les autres, il ne serait pas raisonnable de repousser l'application de la réforme jusqu'au renouvellement complet du Sénat, c'est-à-dire pendant neuf ans.* » Son groupe demandera par ailleurs au gouvernement de déposer un projet de statut des suppléants.

« *Oui à la réforme, nuance quant à sa date d'application, oui au statut des suppléants, telle est la position des républicains indépendants* », conclut M. Gerbet.

M. LUCIEN VILLA (P.C., Paris) estime que « *ce projet est de circonstance* ». « *Le président de la République*, précise-t-il, *veut orienter le régime dans un sens présidentiel. Il a donc besoin de rassurer sur leur sort les candidats ministrables qu'il veut choisir pour appliquer sa politique.* » « *Les communistes*, conclut M. Villa, *ne voteront pas le projet, la vraie réforme constitutionnelle se situant à leurs yeux à un tout autre niveau.* »

M. BOLO (U.D.R.) : un os à ronger

Pour M. ALEXANDRE BOLO (U.D.R., Loire-Atlantique), « *l'incompatibilité entre les fonctions parlementaires et gouvernementales est une innovation d'importance fondamentale introduite par la Vᵉ République. Or, le projet vide totalement de sa substance cette règle et contribuera, s'il est adopté, à rétablir dans nos mœurs politiques les poisons et les délices d'autrefois. Les suppléants deviendront plus que jamais de simples gardes-places, des gérants chargés d'agir à la place du titulaire et en son nom. Actuellement le suppléant qui accède à l'une ou l'autre Assemblée devient député ou sénateur à part entière. En revanche, la nouvelle race de suppléants créée par le projet aurait des comptes à rendre, non plus à sa conscience et au peuple, mais au précédent parlementaire. Le suppléant ne serait plus que député par procuration, le ministre continuant à être en fait parlementaire au mépris de la séparation du pouvoir.* » « *Qui, alors, acceptera ce rôle ?* », demande M. Bolo. « *On peut vouloir supprimer les suppléants*, poursuit-il, *mais qu'on le dise et qu'on ne les ridiculise pas. Quant à l'ancien ministre, il supprimerait pour son propre compte tout risque professionnel, et imposerait à son suppléant une reconversion professionnelle précipitée et aléatoire. En outre, l'Assemblée nationale redeviendrait une sorte de tourniquet placé à l'entrée et à la sortie du gouvernement permettant l'instabilité ministérielle par rotation.* »

« *En vérité*, conclut M. Bolo, *il semble qu'on ait voulu faire oublier à tout le monde, par une réforme à contre-courant, que toutes les autres évolutions du régime le placent maintenant sur le chemin du régime présidentiel. On nous a jeté un os à ronger ; je ne m'y gâterai pas les dents.* »

L'Assemblée procède ensuite à la discussion des articles. Les députés examinent un amendement (repoussé par la commission et le gouvernement) présenté par M. JEAN DE BROGLIE (R.I., Eure), au nom de son groupe, et qui permettrait aux députés et aux sénateurs en fonctions de donner à leur suppléant certaines missions de représentation et certaines délégations de compétence.

Un sous-amendement précise que les titulaires ne pourraient pas déléguer leurs pouvoirs de conseiller municipal ou de conseiller général, et que les délégations devraient être données au coup par coup.

Finalement, l'amendement est retiré par son auteur, M. Chirac s'engageant à ce qu'il soit examiné avec la loi organique d'application.

Puis l'article unique du projet est adopté.

Les députés examinent ensuite un article additionnel du gouvernement qui prévoit que « *les dispositions de la présente loi constitutionnelle s'appliqueront pour la première fois aux députés après le prochain renouvellement de l'Assemblée nationale et aux sénateurs après le prochain renouvellement partiel du Sénat* ».

Présenté par M. Donnez, un sous-amendement précise que, en ce qui concerne les sénateurs, le projet ne s'appliquera qu'à compter du renouvellement de chacune des séries auxquelles ils appartiennent. Après une intervention de M. Chirac, qui estime plus élégant de laisser le Sénat se prononcer d'abord sur un point qui le concerne, ce sous-amendement est repoussé.

Les députés adoptent en revanche l'amendement du gouvernement. L'ensemble du projet est ensuite voté au scrutin public par 261 voix contre 209 sur 470 suffrages exprimés.

La séance est levée à 19 h. 45.

L'ANALYSE DU SCRUTIN

Voici l'analyse du scrutin sur le projet portant révision du statut des suppléants :

261 DEPUTES ONT VOTE POUR :

141 U.D.R. (sur 174) ;
63 républicains indépendants (sur 64) ;
48 réformateurs (sur 53) ;
9 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Brun, Caurier, Cerneau, Chazalon, Delaneau, Dousset, Godon, Honnet et Torre.

209 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

Les 105 socialistes et radicaux de gauche ;
Les 74 communistes ;
18 U.D.R. (sur 174) : MM. Bignon, Bolo, Cointat, Cornette, Damette, de Gastines, Laudrin, Jacques Legendre, Le Tac, Mauger, Messmer, Narquin, Papon, Peyret, Rivière, Sallé, Robert-André Vivien et Voisin ;
2 réformateurs (sur 53) : MM. Forens et Hersant ;
10 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Audinot, Maurice Blanc, Boudon, Charles, Chassagne, Drapier, Duvillard, Fontaine, Hunault et Le Foll.

2 DEPUTES SE SONT ABSTENUS :

1 républicain indépendant : M. Voilquin ;
1 « non-inscrit » : M. Cornut-Gentille.

16 DEPUTES N'ONT PAS VOTE :

14 U.D.R. (sur 174) : MM. Boscher, Couve de Murville, Debré, Fanton, Gissinger, Mme de Hauteclocque, MM. Kaspereit, Le Theule, Marie, Mourot, Nessler, Palewski, Julien Schwartz et Edgar Faure, qui présidait la séance ;
2 réformateurs (sur 53) : MM. Pidjot et Sanford.

2 DEPUTES ETAIENT EXCUSES :

1 U.D.R. : M. Roux ;
1 réformateur : M. Sudreau.

M. CHIRAC DEVRA RESSAISIR ET GALVANISER SA MAJORITÉ

(Suite de la première page.)

Une « majorité d'idées », concept cher à M. Edgar Faure, s'est dégagée pour refuser toute formule de « gouvernement des juges » et la rencontre d'une fraction non négligeable de la majorité et d'une opposition monolithique a imposé au gouvernement de renoncer à l'article essentiel de son projet : le Conseil constitutionnel ne pourra pas se saisir lui-même des lois touchant aux libertés. S'agissant du régime des députés suppléants de ministres, il est bien précisé que les nouvelles dispositions n'entreront en vigueur — si la révision est acquise — qu'après le renouvellement général de l'Assemblée nationale, normalement prévu pour le printemps 1978.

L' « auto-saisine » ayant été écartée par un vote à main levée assez confus, et la même procédure ayant été utilisée pour l'adoption de l'ensemble du projet relatif au Conseil constitutionnel, le texte concernant les suppléants a en revanche donné lieu, à la demande du gouvernement, à scrutin public. 261 députés ayant voté pour et 209 contre, la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés (282) n'a pas été atteinte. Vingt et un suffrages ont fait défaut.

Ayant à « récupérer » peu de voix chez les réformateurs (cinq seulement d'entre eux sur cinquante-trois n'ont pas voté) le gouvernement devra faire porter tout son effort sur le groupe U.D.R., dont trente-trois des cent soixante-quatorze membres ont refusé le le suivre ; dix-huit votants contre ; quatorze ne participant pas au scrutin et le dernier étant excusé. La tâche sera difficile du côté des « gaullistes » convaincus qui ont voté contre (parmi lesquels MM. Messmer, Papon, Vivien) ou n'ont point participé au vote (dont MM. Debre, Couve de Murville, Boscher, Fanton), aussi bien que du côté des « chabanistes » déterminés qui ont voté (MM. Kaspereit, Nessler et Palewski, entre autres), mais M. Chirac peut espérer convaincre une douzaine de députés appartenant à sa formation.

Au Sénat, où cent soixante-neuf suffrages seraient nécessaires pour que la cote des « trois cinquièmes » fût atteinte, tout pronostic est impossible avant l'examen des textes, mais le gouvernement peut espérer de M. Etienne Dailly, élu de Seine-et-Marne (gauche démocratique), qui semble bien devoir être désigné comme rapporteur des deux projets, un zèle au moins comparable à celui qu'il avait mis, en octobre 1973, au service de MM. Pompidou et Messmer.

Ce zèle continue de faire défaut au sein de la majorité, et l'on s'en est aperçu jeudi à la commission des finances de l'Assemblée nationale, où le budget de l'information et le projet concernant la compensation financière entre les régimes de sécurité sociale ont été repoussés. Le premier ministre a dû morigéner ses amis U.D.R., républicains indépendants et réformateurs et les inviter gravement à ne pas céder à la tentation de l'absentéisme et à ne pas offrir, face à des opposants parfaitement solidaires et disciplinés, le spectacle de l'hésitation, du doute et du manque de cohésion.

On peut gager qu'avant la fin de la session le chef du gouvernement sera bien souvent conduit à admonester ses troupes parlementaires de la même façon et à tenter de les galvaniser.

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu vendredi matin 11 octobre, au palais de l'Elysée, M. Maurice Schumann en sa qualité de président de la Fondation de France.

Le président de la République devait s'entretenir dans l'après-midi avec le ministre des affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues.

ANNIVERSAIRE

Las Casas, défenseur des Indiens et inventeur des droits de l'homme

On pense communément que c'est en 1474 que naquit, à Séville, Bartolomé de Las Casas, dominicain, défenseur intransigeant des Indiens du Nouveau Monde. Aussi l'année 1974 est-elle l'occasion, pour ce cinquième centenaire de sa naissance présumée, de nombreuses manifestations, tant en Espagne, son pays natal, qu'au Mexique, où il fut nommé évêque du Chiapas par Charles Quint, et en France, où l'on révère en lui un ancêtre de l'idéologie des droits de l'homme : n'a-t-il pas inspiré des experts en la matière, les pères de la déclaration de 1789, et notamment l'abbé Grégoire ?

L'un des animateurs du colloque organisé du 12 au 14 octobre inclusivement, à l'occasion de ce cinquième centenaire, par l'Institut *d'études politiques d'Aix-en-Provence*, le Père André-Vincent, dominicain lui-même, retrace ici l'itinéraire historique et spirituel de Bartolomé de Las Casas.

La figure de Las Casas surgit de la première rencontre, dramatique, de l'Amérique indienne avec l'Europe. Le « père des Indiens » appartient à ce grand moment de l'histoire où, pour la première fois, l'homme blanc fait le tour de la Terre et la possède. Or cet homme était annoncé par la légende maya, dont héritaient les Aztèques : il devait être le sauveur, le démiurge d'un nouveau monde, il le fut par le fer et par le feu.

Le « défenseur des Indiens » s'opposa aux conquistadores comme au glaive s'oppose la croix, et à la terreur la prédication de l'Evangile. Sa parole rompt le lien proclamé entre la conquête et la Mission. Elle va plus loin : elle condamne la conquête au nom du droit naturel et de la loi divine, au nom même de cette Espagne, qui est alors la chrétienté faite missionnaire.

Ce prêtre est passionné d'évangélisation, et il s'engage dans la politique. Rien de plus actuel que cet engagement pour une « libération ». Engagement soudain et profond qui naît en ce jour de Pentecôte de l'année 1514 où à Saint-Domingue il découvre, en préparant *sa prédication*, les Indiens. Il les connaissait jusque-là comme un « bon patron » : « *Il compatissait à leur misère et les traitait avec douceur* » ; mais il ne voyait pas « *qu'ils étaient hommes et sans foi* » ; et « *il n'avait cure de leur enseigner la doctrine du Christ* ». En ce jour de Pentecôte, le prêtre Las Casas découvre son devoir d'évangélisation et, du même coup, son obligation de libérer les Indiens.

Au lendemain de son illumination, Las Casas fait retraite chez les dominicains du couvent de Saint-Domingue. Devait-il rester parmi eux pour mener de front avec eux la prédication de la pénitence aux Espagnols et de la Bonne Nouvelle aux Indiens ? Or il quitte Saint-Domingue et part pour l'Espagne. Il laisse l'évangélisation et s'engage dans une action à long terme auprès du pouvoir.

Le « politique d'abord » de Las Casas ne passe pas par les chemins de la guérilla. La protestation du *procurador* se dirige avec confiance vers le roi. Pour parvenir à l'oreille du monarque, le « petit prêtre » (le *Clerigo*), comme il dit, aura la souplesse et l'opiniâtreté d'un grand politique : il méritera une étonnante audience des archichanceliers (Cisneros, Jean Sauvage) et du roi-empereur lui-même. Charles Quint fera du « petit prêtre » devenu « frère » un évêque : il écoutera jusqu'à sa mort le terrible réquisitoire du défenseur des Indiens.

Nulle politique coloniale n'a eu de plus violent contestataire. Cet assoiffé de justice dénonce les crimes de la Conquête et la Conquête elle-même comme un crime. (« *Mieux vaut pour le roi perdre les Indes...* »). Pourtant, contrairement à des allégations intéressées, il n'a jamais conseillé au roi d'abandonner les pays conquis : l'Espagne devait rester dans son empire pour réparer le tort fait aux Indiens par les Espagnols. La libération des opprimés était œuvre de longue haleine et de sagesse politique : elle exigeait du pouvoir une opération à long terme.

Evangélisation d'abord

Ainsi, Las Casas n'est pas le prophète d'une « *décolonisation* ». Pourtant sa critique est radicale. Il condamne sans appel le *repartimiento* et la *encomienda*, ces institutions issues de la Conquête, qui répartissent les Indiens et leurs terres en les donnant « *en commande* » aux conquistadores. Il rejette la réforme timide des « lois de Burgos » qui se bornent à moraliser la *encomienda* en sélectionnant les *encomenderos* et en destituant les mauvais maîtres. C'est tout le système qui est mauvais. Et le *procurador* s'efforce de le remplacer à travers les plans de colonisation qu'il propose. Finalement il obtient la signature royale et part pour l'Amérique avec sa colonie de paysans. Mais c'est l'échec, et la seconde conversion de celui qui sera désormais frère Bartolomé : il prend l'habit dominicain.

Evangélisation d'abord. Après des années de silence, frère Bartolomé s'adonne à la prédication : dure aux Espagnols et douce aux Indiens, la parole du *fray* et de ses compagnons est une force qui va : de Saint-Domingue, il part pour le Pérou, échoue au Nicaragua puis passe au Guatemala où il réalise, enfin, son rêve d'évangélisation des Indiens, à l'abri de toute présence dominatrice. Par le pacte conclu avec le gouverneur Maldonado, le 2 mai 1537, la zone insoumise dénommée « *terre de la guerre* » était réservée aux missionnaires, interdite aux Espagnols. A l'abri de cet interdit, l'Evangile fut prêché aux Indiens. La terre de la guerre devint la terre de la paix, la vraie, « *la Vera Paz* ». Huit ans après le pacte de 1537, frère Bartolomé revenait, après un nouveau voyage en Espagne, parmi ses chers Indiens, avec la mitre et la crosse épiscopale.

Las Casas, évêque du Chiapas et de la Vera Paz, ne resta que peu de temps dans son diocèse. Sa mission politique l'attendait en Espagne, où, depuis 1543 et jusqu'à sa mort en 1566, il est membre du Conseil des Indes avec rang d'évêque. Cet évangélisateur avait une mission politique.

A Valladolid, en 1542, Las Casas et ses frères dominicains ont remporté une victoire : la nouvelle législation, élaborée par la junte de théologiens et de juristes que Charles Quint avait réunis, détermine une politique d'intégration : le *repartimiento* et la *encomienda* étaient supprimés. Aucune autre structure de domination ne devait les remplacer : la libération des Indiens était garantie par le principe constitutionnel du nouvel ordre politique : l'incorporation des « *royaumes indiens* » à la Couronne. A l'inféodation indirecte en vigueur jusqu'alors les « *lois nouvelles* » de la junte de Valladolid substituait l'inféodation directe : c'était le « *remède total* » aux maux de la Conquête. Par cette dépendance directe à l'égard du pouvoir central, la liberté des Indiens était assurée contre tous les pouvoirs.

La victoire de Las Casas était éclatante en Espagne. Restait à vaincre en Amérique. Une révolte au Pérou, des résistances au Mexique amenèrent le pouvoir à composer : les *encomiendas* existantes furent maintenues, améliorées, transformées. Elles disparurent, mais peu à peu. Elles étaient encore nombreuses à la mort de Las Casas, qui tonna jusqu'à son dernier souffle contre cet « esclavage ». Cependant, les communautés indiennes avaient retrouvé la pleine possession de leurs terres. Elle fut défendue pendant trois siècles contre l'envahissement des grands domaines par les tribunaux et les lois (1).

Dans les zones de mission, le principe de la nouvelle intégration put jouer sans restriction : l'entrée même du territoire était interdite aux Espagnols, soldats ou commerçants. Les Indiens évangélisés par les *padres* se rassemblaient autour de l'église pour constituer ces *pueblos de Indios* qui conservaient les normes communautaires de la vie nomade en passant à la vie sédentaire. Le système des *reducciones* (célèbre au Paraguay) remplaçait celui du *repartimiento*. Les Indiens élisaient leurs « caciques » et leurs « super-caciques » à titre de « *libres vassaux du roi* » (2).

Un combat inlassable

Le mot de « conquête » était banni de tous les documents officiels. Les « *normes de pénétrations* » établies sous Charles Quint et sous Philippe II interdisaient l'emploi de la force, sauf à l'appel des Indiens eux-mêmes et avec la permission des missionnaires, dont l'avis faisait autorité. Pour faire appliquer ces normes, Las Casas était au Conseil des Indes, transmettant les plaintes des missionnaires, clamant contre les injustices, mettant en garde le roi contre les informations fallacieuses, contre ses conseillers, contre sa propre faiblesse.

Non content d'agir directement sur le pouvoir, dom Bartolomé éveillait l'opinion publique à la conscience du droit des Indiens. Utilisant la nouvelle puissance de l'imprimerie, il multiplia dans les vingt dernières années de sa vie les opuscules où il donna libre carrière à sa verve de pamphlétaire et à sa passion d'argumenter et de convaincre.

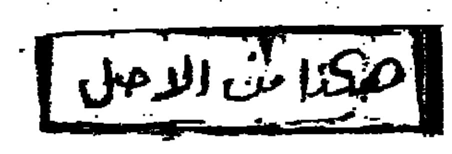
Sa mission de défenseur des Indiens, Las Casas l'exerça lorsqu'il devint évêque dans toute sa plénitude : loin de s'opposer à son élan charismatique, l'institution lui conférait une vigueur et une liberté nouvelles. Un mois avant sa mort, l'intransigeant défenseur des Indiens lisait au roi un mémoire réclamant la restauration de l'Inca, en la personne d'un prétendant qui s'était insurgé. Il avait quatre-vingt-treize ans.

Ce combat inlassable manifeste cette responsabilité politique de l'Eglise, qui s'exprime dans une « *fonction critique* » (on l'a dit) mais aussi dans une fonction constructive. Dans son action, Las Casas n'est jamais seul. Les théologiens les plus écoutés du prince sont ses frères. Victoria, Carranza, Domingo de Soto, ont contribué non moins que lui à la victoire de 1542, même s'ils ne furent pas toujours avec lui dans son intransigeance. Ensemble, ils ont mené dans la chrétienté missionnaire du XVI[e] siècle la lutte du droit pour les hommes. Et c'est au-delà de toutes les frontières qu'ils ont voulu cette justice. Forts d'une foi éclairée par les enseignements de saint Thomas d'Aquin, ils ont manifesté les impératifs du droit naturel et chrétien pour tous les hommes de toutes races et de toutes religions. Ils ont inspiré au pouvoir ce que nous appellerions aujourd'hui une politique des « *droits de l'homme* ». Et parmi eux, Las Casas est tout autre chose qu'un guérillero solitaire et désespéré : le frère d'armes d'un combat toujours à reprendre pour la libération des opprimés à la lumière de l'Evangile et du droit naturel.

ANDRE VINCENT.

(1) Voir sur ce point François Chévalier : *la Formation des grands domaines au Mexique* et *Problèmes agraires d'Amérique latine*. (C.N.R.S.)

(2) Voir A. Saint-Lu : *la Vera Paz. Evangélisation et conquête.*



MÉDECINE

POUR LEURS TRAVAUX SUR L'ANATOMIE CELLULAIRE

Le prix Nobel est attribué aux professeurs Albert Claude, Christian de Duve (Belgique) et George Palade (États-Unis)

Le prix Nobel de médecine et de physiologie a été attribué, le jeudi 10 octobre, aux professeurs Albert Claude (Belgique), Christian de Duve (Belgique) et Georgès Palade (Etats-Unis) pour leurs travaux sur l'anatomie cellulaire et sur les structures et fonctions des éléments cellulaires.

Depuis vingt ans, les connaissances sur l'organisation structurelle et fonctionnelle des cellules vivantes ont fait des progrès considérables grâce a l'œuvre de pionnier accomplie par Albert Claude qui, le premier, a appliqué à des éléments biologiques les techniques de la microscopie électronique et du fractionnement par centrifugation différentielle.

Toute une ecole de morphologistes, d'histologistes, de physiologistes devait, dans plusieurs laboratoires mondiaux et à la suite d'Albert Claude, éclairer peu à peu l'extraordinaire complexité physique et fonctionnelle de ce que l'on prenait, au siècle dernier, pour « une goutte de gelée opaque », unité fondamentale, mais mystérieuse, de la vie.

Les problèmes techniques que soulevait l'application à des éléments vivants des moyens d'exploration, tels que le microscope électronique, la centrifugation différentielle et la microbiologie, furent résolus par Albert Claude qui, dès 1949, avait jeté les bases de l'exploration fonctionnelle des cellules.

George Palade a été son élève, et son talent exceptionnel lui a permis d'appliquer toutes les ressources des méthodes biochimiques et morphologiques à de multiples problèmes de biologie cellulaire, reliant ainsi et systématiquement la découverte des structures à l'analyse des fonctions.

C'est à lui que l'on doit, entre autres, d'avoir élucidé la succession compliquée d'événements impliqués dans la synthèse, le transport, la mise en réserve et la sécrétion de certaines protéines actives du pancréas.

Christian de Duve, pour sa part, proposa de donner le nom de « lysosomes » à une catégorie de granules cytoplasmiques contenus par la cellule et qui jouent un rôle très important dans de multiples phénomènes physiologiques et pathologiques.

Leur contenu en enzymes (près de quarante hydrolases différentes) leur permet de digérer complètement tous les constituants majeurs des tissus.

La perfection technique de plus en plus grande apportée par de Duve aux méthodes de fractionnement cellulaire lui permit d'identifier, en outre, d'autres corpuscules ou « peroxysomes », également importants et riches en enzymes spécifiques.

Le concept de lysosomes, formulé il y a plus de quinze ans, s'est révélé avoir une importance majeure tant en physiologie qu'en pathologie et même en pharmacologie. Quant aux peroxysomes, leur présence a été reconnue dans de nombreuses espèces végétales et animales, dans le foie et dans le rein, et ils semblent jouer un rôle métabolique considérable.

Les trois nouveaux lauréats du prix Nobel de médecine et de physiologie sont d'admirables techniciens : ils ont, parmi les premiers, appliqué toutes les ressources de la physique, de l'électronique et de la microchimie à l'étude, à l'échelon quasi moléculaire, d'organismes microscopiques que l'on supposait jusqu'alors inaccessibles à une telle entreprise.

Une véritable révolution conceptuelle a conduit ainsi de la notion de la « goutte de gelée opaque » à celle de la cellule, véritable ensemble industriel microscopique où fonctionnent, selon un plan rigoureusement établi dans le noyau, des centrales énergétiques, des centres de conditionnement, des chaines de montage, de transport et d'expédition, tout un univers fabuleux qui, à l'échelle du millionieme de millimetre ou de l'angström, recèle toute l'organisation de la vie.

Au-delà de la physiologie cellulaire, c'est à la sociologie des populations de cellules que se sont attaqués les cytologistes et les biochimistes d'aujourd'hui.

L'Institut, que dirige à Paris le professeur Marcel Bessis, est entièrement consacré à cette science de l'unité vivante, grâce a laquelle se précise, chaque jour plus clairement, le concept actuel de pathologie cellulaire ou moléculaire, qui, reliant toutes les maladies à des désordres survenus dans la constitution intime des structures cellulaires ou moléculaires, cherche à déceler ces perturbations et à les maitriser.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

● ALBERT CLAUDE

Né au Luxembourg belge en 1898, Albert Claude quitte l'école à l'âge de douze ans pour être apprenti dans une aciérie. Durant la première guerre mondiale, il sert dans les rangs de l'Intelligence Service en Belgique occupée ; en récompense a ses mérites, il obtient l'autorisation d'entrer à l'université sans avoir eu le cursus scolaire qui convenait. A vingt-trois ans, il entre à l'Ecole d'ingénieurs de l'université de Liège pour passer quelques mois après à la faculté de médecine.

Six ans après il est médecin, et, après un an à Berlin, où il étudie les cultures de tissu, il part, en 1925, à l'Institut Rockefeller de New-York, où il restera jusqu'en 1950. A cette date, il revient en Belgique pour diriger l'Institut Jules-Bordet de Bruxelles.

Son œuvre reste attachée à l'étude fractionnée de la cellule, à l'observation au microscope électronique et à l'analyse biochimique des organites cellulaires.

Le professeur Albert Claude a, notamment, purifié l'agent tumoral produisant un sarcome transmissible chez le poulet. Il a été l'un des premiers à montrer l'importance des acides nucléiques et des phospholipides de la membrane dans l'organisation cellulaire.

On lui doit encore la découverte des microsomes, organites du cytoplasme cellulaire, au moyen de l'ultracentrifugation, et l'étude de ces microsomes chez les cellules normales et pathologiques.

Ses derniers travaux ont porté sur les facteurs de croissance cellulaire, la division des mitochondries, et la structure des ribosomes.

● CHRISTIAN DE DUVE

Né le 2 octobre 1917 à Thames-Ditton, en Grande-Bretagne, Christian de Duve est de nationalité belge. Docteur en médecine en 1941, à l'université de Louvain, il est agrégé de l'enseignement supérieur en 1945, et licencié ès sciences chimiques en 1946. En 1947, il est boursier de la Rockefeller Foundation. Depuis 1962, il partage son temps entre l'université Rockefeller et l'université de Louvain, où il est professeur, et dirige un laboratoire de biologie cellulaire.

Christian de Duve, qui est un spécialiste de la cytologie biochimique a, entre autres, découvert les péroxysomes et les lysosomes, ces « valises suicides » de la cellule, qui contiennent des enzymes destructeurs libérés dans certaines conditions.

● GEORGE PALADE

Né en Roumanie en 1912, George Palade est médecin diplômé de la faculté de médecine de Bucarest en 1940, date à laquelle il passe sa thèse sur le « tubule urinifère du dauphin ». En 1946, il visite les Etats-Unis, pour finalement rejoindre l'Institut Rockefeller, dont il devient membre et professeur en 1956, puis chef du département de biologie cellulaire en 1961. Il est à présent professeur à l'université de Yale (Etats-Unis).

George Palade s'est illustré par les techniques de fractionnement et les observations au microscope électronique des organites cellulaires. C'est à lui que l'on doit, entre autres, la connaissance de la structure fine des mitochondries et du réticulum endoplasmique.

Mais ce morphologiste, qui s'est intéressé aux neurones, aux chloroplastes, aux capillaires, aux parois des artères, à l'épithélium de la peau, aux cellules musculaires, s'intéresse aussi aux corrélations entre les structures et les fonctions et étudie, notamment, le fonctionnement du glomérule rénal et le mécanisme d'action des vasodilatateurs.

George Palade est le père des « grains de Palade », connus aujourd'hui sous le nom de ribosomes et qui sont le siège de la synthèse des protéines. Ses recherches récentes portent sur les membranes biologiques.

Les trois lauréats ont accompli l'essentiel de leur œuvre à l'université Rockefeller de New-York qui détient ainsi, et de très loin, le record mondial du couronnement scientifique avec quinze prix Nobel.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Saint Thomas d'Aquin vu par M. Henri Gouhier

L'influence thomiste « *déborde l'histoire de la pensée médiévale* » : c'est même pourquoi, aujourd'hui, un historien de la philosophie moderne peut essayer de dire ce que signifiait au treizième siècle la pensée de saint Thomas d'Aquin, « *une véritable révolution dans le monde de l'esprit* ».

Ce philosophe, c'est M. Henri Gouhier, qui, mardi, a dégagé devant ses confrères de l'Académie des sciences morales et politiques la signification historique de la pensée de saint Thomas d'Aquin pour le septième centenaire de sa mort — évoquée d'autre part par l'exposition ouverte actuellement à la Sorbonne sur l'enseignement au treizième siècle. Le « docteur angélique » s'est éteint en effet en 1274 à l'âge de quarante-neuf ans, et, dans un exposé extrêmement dense et riche, M. Gouhier a d'abord insisté sur le grand problème qui s'est posé aux théologiens de la Sorbonne nouvellement fondée, les dominicains Albert Legrand et son disciple Thomas d'Aquin : comment concilier science et religion. La physique aristotélicienne venait d'être révélée par les philosophes arabes.

D'où une théologie nouvelle introduisant une nouvelle façon de regarder l'univers. Cette vision n'est plus seulement un système exprimant les perfections du Créateur. « *Elle signifie que les choses de la nature sont intéressantes pour elles-mêmes et qu'elles relèvent d'un système de vérités purement rationnelles... Peut-être sommes-nous ici aux origines de la philosophie moderne.* »

En outre, en même temps que les écrits d'Aristote, saint Thomas a commenté les textes du pseudo-Denis l'aéropagite. La théologie mystique de ce néo-platonicien chrétien trouve un écho dans l'expérience religieuse de saint Thomas. En conclusion du débat qui a suivi et auquel ont pris part Mgr Le Flon, MM. Paul Bastid, René Cassin et René Poirier, le conférencier a répondu qu'il pensait que le thomisme a encore quelque chose à dire de nos jours.

● *L'Académie française* s'est enfin mise d'accord pour la définition de « déterminisme » : « Doctrine suivant laquelle tous les phénomènes sont régis par des relations nécessaires de cause à effet. »

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE A ROME

Évêques en liberté dans les carrefours

De notre envoyé spécial

Rome. — Capter ce qui se dit dans les douze carrefours linguistiques du synode, où les évêques sont en quelque sorte en liberté, serait infiniment plus intéressant que d'entendre les communications faites en assemblée générale. Mais, mis à part les rapports de synthèse officiels qui ont été prononcés devant l'ensemble des Pères, seuls quelques échos sont parvenus aux oreilles extérieures. On peut ainsi entendre les propos suivants, tenus par des participants au synode :

● *« Je ne peux sortir de chez moi sans qu'on me demande : « Qu'est-ce que le pape attend » pour vendre le Vatican ? »* Type de réponse possible : *« On ne trouve personne pour l'acheter. »*

● *« Le respect des opinions des laïcs ? Certes, mais il en est que l'on doit combattre. Dans mon diocèse, les fidèles voudraient que l'évêque ait une Mercédès. Mais c'est moi qui ne veux pas. »*

● Les journalistes ? *« La vérité est que nous en avons peur. La difficulté avec eux c'est que leurs questions ne sont pas les nôtres... »* Précisons à ce propos que le secrétariat du synode refuse de communiquer à la presse les adresses romaines des évêques. Motif crûment avoué : *« Les journalistes pourraient déranger les évêques. »* D'ailleurs ceux-ci ont reçu la consigne de n'accorder aucune interview pendant la session.

● Le juridisme de l'Eglise n'est pas mort. Pas plus que le cloisonnement des bureaux du Vatican. Tel évêque qui n'arrive pas, pendant plusieurs semaines, à obtenir une autorisation de Rome s'avise de rédiger sa demande dans une autre langue : satisfaction immédiate lui est alors donnée.

Tensions avec le Saint-Siège

Les tensions inévitables entre le Vatican et la périphérie ont été plusieurs fois évoquées dans les carrefours. Les évêques sont quasi unanimes à réclamer que l'Eglise s'applique à elle-même le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que les Eglises locales n'ont recours au Saint-Siège que dans les cas où il est impossible de faire autrement. *« Ne jamais faire régler par l'instance supérieure ce qui peut l'être par l'instance inférieure. Le sens de la liberté est un signe de maturité. »*

Qu'attend-on du Saint-Siège ? a-t-il été dit explicitement dans un carrefour francophone. Réponse : 1) qu'il n'entre pas dans les détails dont les évêques sont meilleurs juges au plan local ; 2) qu'il encourage les initiatives au lieu de les freiner.

Les évêques s'accordent toutefois à reconnaître qu'en cette période de pluralisme et de décentralisation indispensables, la fonction pontificale n'a jamais été aussi nécessaire.

Dans le même cercle, où se trouvaient des Africains, partisans et adversaires de l'ordination de laïcs ou de catéchistes, mariés ou non, semblaient en nombre à peu près équivalent.

Débloquer l'intercommunion

Notons enfin cette inéressante remarque de nature à débloquer l'œcuménisme. Elle a trait à la possibilité de partager l'eucharistie entre des chrétiens de confessions différentes. La position officielle, on le regrette, est aussi restrictive que possible. Les évêques de tels carrefours se sont demandé s'il ne fallait pas considérer l'intercommunion non seulement comme l'étape finale de la réconciliation entre les Eglises, mais aussi comme un moyen de hâter leur rapprochement. Qu'on laisse, a-t-il été dit, aux Eglises locales le soin de décider dans quelle mesure cette intercommunion réciproque pourrait être pratiquée.

Ce vœu restera-t-il un vœu pieux ? Dans la conjoncture actuelle, c'est fort vraisemblable. Mais, comme on le sait, de nombreux prêtres et pasteurs n'ont pas attendu l'autorisation officielle pour organiser des eucharisties mixtes.

HENRI FESQUET.

QUAND LE PASTEUR PHILIP POTTER ÉVANGÉLISE LES ÉGLISES

(De notre envoyé spécial.)

Rome. — *Un pasteur protestant au synode... il n'est plus personne, ou presque, pour s'en étonner ou pour le regretter.*

Rien ou presque dans le texte qui fut prononcé par cet Antillais de cinquante-trois ans, qui n'aurait pu d'ailleurs l'être par un évêque, sauf peut-être, et encore, cette pointe finement forgée : « Le témoignage est corrompu quand nous commettons la malhonnêteté de comparer l'idéal de notre propre Eglise avec la réalité d'une autre Eglise, quand nous cherchons à faire progresser notre cause en calomniant une autre Eglise. »

Après une citation latine, le secrétaire général du Conseil œcuménique devait affirmer « qu'une évangélisation adaptée à notre temps dépendait d'un changement radical dans l'attitude, la pensée, l'expression et la vie au sein des Eglises et dans leurs relations mutuelles », *et, enfin, ce qui n'étonne pas dans la bouche d'un protestant qui n'admet ni la primauté pontificale ni la suprématie des bureaux du Saint-Siège :* « C'est l'Eglise locale qui constitue la base même de l'évangélisation. » — H. F.

SCIENCES

Le sort de la fusée Ariane

Le financement de la politique spatiale fera l'objet d'un arbitrage à l'Élysée

Le conseil iterministériel à l'hôtel Matignon, le jeudi 10 octobre, n'est pas parvenu, semble-t-il, à une position définitive sur la future politique spatiale française. Aucune information n'a été officiellement diffusée. La décision sera prise ultérieurement au cours d'un conseil restreint à l'Elysée.

M. Valéry Giscard d'Estaing sera donc l'arbitre d'un débat difficile. Les dépenses spatiales françaises devaient augmenter nettement en 1975, non seulement à cause de l'inflation, mais aussi compte tenu des sommes à engager pour respecter le plan de développement de la fusée européenne Ariane que la France finance à 65 %. Mais le ministère des finances n'a pas inscrit la somme nécessaire au développement de la fusée (210 millions de francs) au projet de budget de 1975. Le Centre national d'études spatiales (CNES) reçoit seulement 185 millions de crédits de fonctionnement et 628 millions d'autorisations de programmes, dont 265 millions pour le programme européen de satellites. Soit au total 813 millions de francs. Mais, pour le budget, Ariane n'existe pas, et le ministère des finances se refuse aujourd'hui à accorder au CNES 210 millions supplémentaires.

Si le budget du CNES se situe en deçà de 1 milliard, il faut donc se résoudre à abandonner certains programmes : soit Ariane (dont le coût de développement est évalué à 2,5 milliards de francs d'ici 1980), soit de futurs projets spatiaux nationaux (le *Monde* du 9 octobre).

Suspendre le programme Ariane, ce serait mécontenter les neuf partenaires de la France qui se sont difficilement laissé convaincre de participer à cette entreprise en 1973. Oublier, à l'inverse, certains projets spatiaux nationaux ou certains projets en collaboration bilatérale avec les Etats-Unis ou avec l'U.R.S.S., c'est pratiquement vider le programme national de son contenu et licencier du personnel au Centre spatial de Toulouse, qui est le centre technique du CNES.

En France, la fusée Ariane ne manque pas de partisans, même si le gouvernement se refuse à considérer que le plan de financement de 3,5 milliards de francs sera sans doute rapidement dépassé. Réduire encore le programme spatial national semble revenir à l'arrêter.

Il n'est pas certain, en tout cas, que la décision définitive soit prise à temps pour que la France respecte l'engagement qu'elle avait pris d'informer ses partenaires européens avant le 15 octobre. — D. V.

ÉDUCATION

GRÈVE D'ÉLÈVES A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE LYON

Pour obtenir la réintégration de deux de leurs camarades exclus, les élèves de l'Ecole supérieure de chimie industrielle de Lyon n'ont pas ménagé les moyens : en grève, en majorité, depuis le 1er octobre, ils viennent — après avoir fait appel à la publicité assurée par l'émission de Pierre Bellemare « Il y a toujours quelque chose à faire » — de s'adresser au secrétaire d'Etat aux universités pour lui demander « de trouver une solution rapide à ce problème ».

Les deux élèves concernés, n'ayant obtenu que 8,96 et 8,90 sur 20 de moyenne, ne peuvent, selon le règlement de l'école, passer en troisième année et ne pourraient même redoubler que dans cinq ans : il leur faudrait 9 sur 20 pour pouvoir redoubler cette année.

Or le dixième de point qui leur manque leur a été retiré pour leur participation à une manifestation collective d'élèves qui n'avaient pas assisté à une journée de cours. La sanction est conforme au règlement, mais les élèves grévistes trouvent injuste qu'un problème de discipline influe sur le déroulement des études. Le jury, qui s'est réuni récemment a proposé que les élèves puissent redoubler à la rentrée de 1976.

● *Les cours ne seront pas assurés au lycée Marie-Curie de Sceaux* (Hauts-de-Seine) jusqu'au 15 octobre par suite du manque de chauffage dans l'établissement. Cette décision a été prise par le recteur de l'académie, sur proposition du conseil d'administration de l'établissement, la température oscillant entre 10 et 14 °C dans les salles de classe, les bâtiments administratifs et les logements des fonctionnaires. Les travaux de réfection de l'installation de chauffage, commencés en juillet, n'ont pu en effet être terminés. Les élèves du premier cycle dont les parents travaillent tous deux seront accueillis dans une école primaire proche, sous la surveillance des enseignants.

● *L'opération « baisse des effectifs »*, lancée à l'initiative de militants du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), se poursuit dans divers établissements. Ainsi, la section académique de Caen de ce syndicat signale que l'opération touche plusieurs établissements de cette région. Au C.E.S. Etienne-Dolet d'Orléans, qui avait donné le « coup d'envoi » de cette action (*le Monde* du 1er octobre), les enseignants qui pratiquaient cette opération — il s'agit de limiter à vingt-cinq les effectifs des classes, les élèves en surnombre étant pris en charge par d'autres enseignants en salle de permanence — ont interrompu leur mouvement, mais se sont mis en grève. Une action « baisse des effectifs » a, en revanche, débuté au lycée Jean-Zay d'Orléans.

LA PREMIÈRE JOURNÉE DE GRÈVES TOURNANTES DES ENSEIGNANTS

Le mouvement est largement suivi surtout dans le premier degré

De nos correspondants

Les grèves tournantes organisées du 10 au 18 octobre par huit syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ont commencé jeudi 10 octobre dans les académies de Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Nice et Poitiers. Elles continuent ce vendredi 11 octobre dans celles de Aix-Marseille, Amiens, Limoges, Nancy et Nantes. Ce mouvement, qui a été largement suivi pendant la première journée, a pour objet de protester contre *« la dégradation des conditions de travail des maîtres et des élèves »*. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a, de son côté, appelé ses sections syndicales *« à rechercher l'action commune le plus large possible »*.

Partout, le mouvement a été plus suivi dans l'enseignement primaire. Selon les organisateurs, il y a eu en moyenne plus de 90 % de grévistes dans le primaire et plus de 80 % dans le secondaire. Des manifestations ont eu lieu dans les cinq académies.

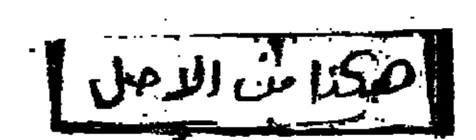
Dans l'académie de Clermont-Ferrand, notre correspondant nous signale une participation de 95 % dans le primaire et de 75 % dans le second degré, avec un maximum de plus de 80 % dans le département du Cantal. Les statistiques du ministère de l'éducation indiquent respectivement 84 % et 71 %. Des rassemblements, meetings et défilés ont eu lieu dans les principales villes de l'académie. A Clermont-Ferrand, un meeting a rassemblé un millier de personnes.

Dans l'académie de Dijon, le taux de participation, selon l'administration, atteint 69 % dans le primaire et 70 % dans le secondaire, tandis que les chiffres des syndicats sont de 90 % et 80 %. A Dijon, mille deux cents personnes ont défilé dans les rues et une délégation a été reçue par le recteur. A Nevers, un millier d'enseignants, auxquels s'étaient joints des parents d'élèves, ont manifesté près de l'inspection académique. A Auxerre, un défilé a rassemblé cinq cents personnes.

Dans l'académie de Lille, où le mouvement, selon l'administration, a été suivi à 81 % dans le primaire et 60 % dans le secondaire, de nombreuses écoles étaient fermées et dans bien des communes il n'y a eu ni garderie ni cantine. Une quinzaine de réunions ont été organisées dans l'ensemble de la région. Certaines se sont terminées par des défilés comme à Arras, à Calais et à Béthune ; d'autres, par l'envoi de délégations vers les sous-préfectures (Douai et Dunkerque). A Lille, un meeting organisé par la FEN n'a réuni que deux cents personnes. A propos de cette journée, une polémique a opposé deux syndicats dans la presse locale. Le SGEN-C.F.D.T. reprochant au Syndicat national des instituteurs (FEN) son refus de réaliser l'unité d'action, ce dernier a répliqué en contestant la représentativité du SGEN. Il n'y a donc pas eu de meeting intersyndical à Lille.

C'est dans l'académie de Nice que, selon l'administration, la grève a été le moins suivie. Le ministère, en effet, indique 54 % de grévistes dans le primaire et 41 % dans le secondaire. Les autorités académiques, pour leur part, citent les pourcentages de 60 %. Des manifestations ont eu les C.E.S. et 50 % dans les lycées, tandis que les syndicats indiquent respectivement 92 %, 75 % et 60 %. Des maifestations ont eu lieu à Cannes, à Grasse et à Nice.

A Poitiers, enfin, le ministre indique 81 % de grévistes dans le primaire et 65 % dans le secondaire.



UN ENTRETIEN AVEC M. RALPH DAHRENDORF

« LA CRÉATION DE L'EUROPE DE L'ÉDUCATION N'EST PAS FORCÉMENT LIÉE A CELLE DE L'EUROPE POLITIQUE »

nous déclare l'ancien directeur à la Commission des Communautés européennes

M. Ralph Dahrendorf a pris le 1er octobre ses fonctions de directeur de la London School of Economics and Political Science. Il dirigeait jusqu'à cette date la nouvelle direction de l'éducation de la science et de la recherche de la commission des Communautés européennes, après avoir été directeur du commerce extérieur. Brillant sociologue (il est docteur de l'université de Hambourg à vingt-trois ans et professeur à l'université de Saxe à vingt-neuf ans), ayant fait une entrée remarquée dans la politique (il devient en quelques années l'un des leaders du parti libéral allemand), puis dans les affaires internationales, M. Dahrendorf, qui a toujours été un peu l'enfant terrible des institutions dans lesquelles il a travaillé, a créé une surprise, en octobre dernier, en annonçant son intention de démissionner des Communautés et de retourner à l'Université.

Au moment où il quittait son poste, nous lui avons demandé d'exposer le bilan de son action à Bruxelles et les perspectives qui se dessinent, selon lui, pour l'Europe de l'éducation, notamment après la seconde réunion des ministres européens de l'éducation à Luxembourg les 6 et 7 juin.

— Universitaire, vous avez, à un moment de votre vie, fait un virage spectaculaire vers la politique nationale d'abord, internationale ensuite. Maintenant vous revenez à l'Université. Faut-il voir là le signe d'un certain découragement à l'égard de la politique ?

— Pas du tout. Vous parlez de virage. En fait j'ai marché pendant longtemps à la frontière de la vie académique et de la politique et je continuerai probablement jusqu'à ma mort. A certains moments je suis un peu plus du côté scientifique et, à d'autres, un peu plus du côté politique. Le directeur de la London School of Economics n'a pas exactement une position académique. C'est un mélange d'activité universitaire, administrative et politique.

» Il est vrai qu'il y a des éléments de découragement dans mon expérience. Je suis, par exemple, moins convaincu maintenant que je ne l'étais il y a six ou sept ans qu'il est possible de rendre la science utile à la politique et de faire comprendre aux politiciens la façon de penser des scientifiques.

— Reviendrez-vous un jour à la politique active ?

— Je ne la quitte pas avec l'intention d'y revenir. Mais je n'en exclus certainement pas la possibilité.

— Votre décision n'est-elle pas aussi motivée par la stagnation de la construction européenne ?

— Beaucoup, autour de moi, ressentent effectivement un sentiment de frustration. Ils ont l'impression qu'on n'a rien fait, qu'on passe son temps à attendre. Mais, dans le domaine de l'éducation, je ne pense pas qu'il y ait eu stagnation. Nous n'avons pas changé le monde. Mais il y a eu un progrès.

— Pourtant si on prend, par exemple, deux problèmes qui ont occupé les instances européennes — l'Institut de Florence (1) et la reconnaissance mutuelle des diplômes, — on est frappé de l'extrême lenteur avec laquelle ces affaires ont avancé.

— C'est certain. L'Institut de Florence, comme vous le savez, est une institution européenne mais non de la Communauté. Il y a maintenant un directeur désigné, M. Kohnstamm, qui cherche des personnes susceptibles d'y aller. Je pense qu'il y parviendra : il profitera du fait qu'un bon nombre d'éminentes personnalités en Europe sont découragées de leurs propres universités et cherchent autre chose.

— Ne pensez-vous pas que la stratégie consistant à créer des institutions nouvelles à caractère international, avec toute la lourdeur administrative que cela suppose, est un peu dépassée ?

— Florence sera un élément parmi d'autres. Je ne pense pas qu'il révolutionne le système académique, même dans le domaine des sciences sociales, ni que ce soit l'événement le plus important de l'Europe universitaire. Mais ce sera une contribution intéressante.

La reconnaissance des diplômes

— Pour la reconnaissance des diplômes, il semble qu'il y ait un changement de politique. Après des années de recherches compliquées pour comparer les systèmes de formation, on s'oriente maintenant vers une conception plus globale.

— C'est une question difficile, aussi vieille que la tentative de créer l'unité européenne, et qui ne sera pas résolue avant qu'on ait réalisé cette unité. Aux Etats-Unis, même après deux siècles d'union, la pleine reconnaissance des diplômes acquis dans les différents Etats n'est pas encore complètement réalisée. Nous devons distinguer deux points.

» Le premier porte sur les conditions du droit d'exercer une profession. C'est une tâche qui nous a été donnée par le traité de Rome, et c'est le problème spécifique de la Communauté européenne. A ce sujet, nous avons tenté une nouvelle approche politique qui consiste essentiellement en deux postulats : d'une part, les pays de la Communauté européenne sont suffisamment semblables dans le développement de leur civilisation pour prétendre que les gens attendent de leurs médecins, de leurs architectes ou de leurs comptables qu'ils aient les mêmes qualifications. Nous pouvons donc faire une approche plus globale et considérer qu'il y a une possibilité de comparer les formations dans leur ensemble. D'autre part, il n'est pas sensé de vouloir définir les conditions du droit d'exercice sans une pleine participation des groupes professionnels eux-mêmes ; pour cela, nous avons besoin d'établir des comités consultatifs qui se composent de professionnels et de personnes engagées dans le processus de formation.

» Cela dit, l'autre problème est d'un intérêt beaucoup plus important pour les Européens. Un grand mouvement est rendu possible à tous les niveaux, depuis l'école jusqu'aux diplômes finaux, en passant par tous les niveaux de formation, pour la reconnaissance des degrés intermédiaires, des stages pratiques effectués dans les autres pays, etc. Tout cela n'est pas compris dans le traité de Rome. C'est seulement le conseil des ministres des 6 et 7 juin 1974 qui a reconnu que la Communauté devrait faire un effort majeur pour se lancer sur ce terrain.

— Et vous pensez que cette approche permettra d'avancer plus rapidement ?

— Il est facile et agréable de répondre « oui ». Toutefois, pour en avoir eu la responsabilité, je sais combien ce processus est long, combien d'intérêts sont touchés par ce qui rend possible la mobilité. C'est pourquoi, bien que persuadé que nous ferons des progrès, je ne me fais aucune illusion sur leur rapidité.

Formation, travail, loisir

— Abordons maintenant les problèmes institutionnels : quel est le rôle que peut jouer, d'après vous, la Communauté européenne dans une « Europe de l'éducation », compte tenu des différentes conceptions des pays membres à ce sujet ?

— J'ai toujours pensé que l'important est de progresser, et non pas d'avoir des débats institutionnels. Cependant, ce n'est pas le point de vue de la plupart de nos Etats membres. Il y a eu deux positions au cours des trois dernières années : l'une était la position française, selon laquelle une très grande part de l'éducation devrait être faite en commun, mais hors des institutions de la Communauté ; l'autre était celle de la plupart des autres pays, selon laquelle seuls quelques problèmes d'éducation devraient être traités par la Communauté, mais à l'intérieur de ses institutions. Le conflit se situait entre ceux qui voulaient en faire beaucoup, mais à l'extérieur, et ceux qui voulaient en faire peu, mais à l'intérieur.

» Je pense que cette discussion est un fait du passé, car nous avons dépassé ce genre de stérile débat théologique. Le moyen de progresser est probablement d'avoir une vue plus libérale des institutions communautaires. Un « sommet » auquel ont pris part les ministres des affaires étrangères ainsi que les chefs de gouvernement est une institution communautaire, même si rien n'en est dit dans le traité de Rome. Une agence fondée en vue d'une politique de l'énergie et de la recherche n'est pas prévue dans le traité, mais peut être une institution de la Communauté. Je voudrais espérer que nous résolvions nos problèmes institutionnels en prenant en charge, effectivement, un grand nombre de problèmes d'éducation et en cherchant un moyen approprié pour les organiser, à l'intérieur du cadre assez large de la Communauté.

— Ne pensez-vous pas que la Communauté doit axer ses efforts sur les problèmes nouveaux, qui ne sont pas encore « solidifiés » par une tradition académique?

— J'y crois fermement. Mais le dernier conseil des ministres, à Luxembourg, ne l'a pas encore adopté. Je pense que ce sera la prochaine étape : je suis convaincu que nous entrons dans une période au cours de laquelle nous aurons à redéfinir les relations entre la formation — ou, si vous préférez, l'éducation — des gens, leur travail et leur temps de loisir. Cela aura des conséquences fondamentales pour notre conception de l'éducation. Beaucoup plus d'attention doit désormais être donnée à l'« éducation permanente »..., c'est-à-dire la manière dont les gens peuvent aller et venir entre le travail et l'éducation. C'est un défi à notre façon de penser l'éducation, que nous devrions poser sur des bases européennes. C'est cela que je considérerais comme le problème nouveau le plus important. Mais je dois admettre que j'ai rencontré une opposition considérable de la part de quelques Etats membres.

— Quels étaient leurs arguments ?

— Dans un certain nombre d'Etats membres, l'éducation est considérée en relation très stricte avec le développement économique, et il y a le sentiment que cet aspect est le seul dont la Communauté devrait tenir compte. De sorte qu'il n'a pas été possible de développer un point de vue commun qui aurait permis aux Etats membres de commencer à travailler dans ce sens. Peut-être serait-il utile de créer des conditions institutionnelles qui donneraient la possibilité de commencer avant que chacun soit convaincu.

— Outre la formation permanente, quel est l'autre point qui n'a pas été accepté par le conseil des ministres ?

— Nous pensions que la Communauté devrait contribuer au développement de ce que nous appelons une « *dimension européenne* » de formation et d'enseignement des études européennes, en discutant, par exemple, de l'enseignement de l'histoire dans le cadre européen, etc.

— N'y a-t-il pas eu la crainte qu'il y ait une uniformisation européenne des programmes ?

— Cette crainte a pu exister. Mais il a toujours été clair que la variété et la diversité sont la force de l'Europe et doivent être la substance d'une éducation européenne.

— Comment se fait-il que la coopération entre les universités soit restée si limitée jusqu'à présent ?

— Il existe des formes limitées de coopération (jumelages d'universités, par exemple) qui marchent bien. Notre rôle dans ce cas est d'aider les contacts, de les stimuler. Pour cela, il suffit d'un peu d'argent. Il n'est pas nécessaire que les organisations européennes prennent en charge elles-mêmes de telles relations.

— Il existe toutefois deux obstacles de taille : l'équivalence entre les cycles d'études et la mobilité des enseignants.

— Effectivement. J'ai employé le terme de « convertibilité ». Cela signifie qu'il ne faut pas tendre à la constitution de « cursus » d'études identiques. C'est le même problème que pour l'union monétaire, lorsqu'on parlait d'une monnaie européenne pour 1980. J'ai évoqué l'idée d'un « passeport » européen pour l'éducation. Ce serait un document où seraient indiqués non seulement la qualification acquise dans votre propre pays, mais aussi le « taux de change » et, approximativement, ce à quoi correspond cette formation dans les autres pays. On peut commencer de cette façon. Il n'y aurait pas « reconnaissance » mais « convertibilité » partielle.

» Pour les enseignants, des échanges devraient être encouragés systématiquement et à très grande échelle. Il suffit de quelques crédits pour assurer les garanties financières indispensables (le maintien des avantages sociaux, par exemple). Il faut aussi un aménagement des carrières pour que le fait de s'expatrier un an ou deux ne pénalise pas les enseignants. Les organisations internationales ont un rôle important à jouer à ce sujet.

— Pensez-vous que la création d'une Europe de l'éducation est entièrement liée aux vicissitudes de la politique européenne ou croyez-vous qu'elle puisse avoir lieu indépendamment d'elle ?

— Ce n'est pas impossible. Je ne crois pas qu'elle est entièrement liée au développement politique. Je ne crois pas que les frontières de l'Europe de l'éducation doivent être les mêmes que celles de l'Europe politique. Il serait absurde de placer la Suisse, l'Autriche ou la Scandinavie hors de l'Europe de l'éducation. Elles en font partie. Cela prouve qu'il n'y a pas coïncidence entre la réalité européenne en matière d'éducation et la réalité politique.

— Il pourrait donc y avoir une Europe de l'éducation même s'il n'y a pas d'Europe politique ?

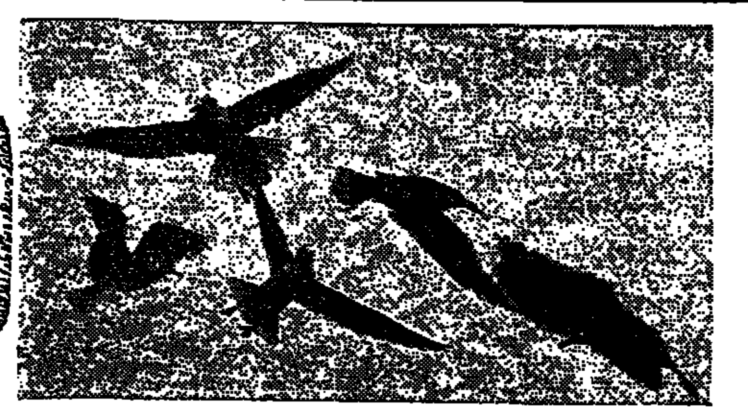
— C'est possible. Et le paradoxe est que la création d'une Europe de l'éducation pourrait être un stimulant pour réexaminer les problèmes politiques.

Propos recueillis par

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) L'Institut universitaire européen de Florence a été créé en 1972, après des années de négociations, en application du traité instituant l'Euratom. Il s'agit d'un institut de troisième cycle qui accueillera six cents étudiants, et comprendra quatre départements : histoire et civilisation, sciences politiques et sociales, sciences juridiques, sciences économiques. Le début des cours devrait avoir lieu à la rentrée 1975.

Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS



ILS NOUS APPRENNENT LES BONNES MANIÈRES...

Le bestiaire du voyageur

LA mode — mais un peu plus que la mode — veut qu'au touriste du week-end et au voyageur de plus d'appétit soient proposées des occasions nouvelles d'alimenter sa curiosité. En regardant des animaux, pourquoi pas ? Plus exactement en les regardant vivre ?

Car — autre signe des temps — on commence de comprendre qu'un animal confiné, trop apprivoisé, n'est qu'une caricature d'animal. Les zoos cèdent le pas aux parcs, où est aménagée l'illusion d'une liberté.

Reste, après avoir renoncé à dresser la bête, à essayer d'éduquer l'homme. Le visiteur, s'il débarque dans un parc animalier comme dans un luna-park, non seulement effraiera ses hôtes, mais, à la limite, ne les verra pas. Il faut qu'il apprenne une approche moins abrupte et plus précautionneuses d'un monde qu'il ne connaît pas et pour lequel il reste un étranger. Aussi étranger mais guère plus en somme que ne le sont le monde des touristes et celui de ceux qui les accueille.

PARTIE DES ARDENNES

Une revue sauvage pour les bêtes sauvages

DANS la forêt des Ardennes le faucon pèlerin a pratiquement disparu, détruit. La hulotte est restée. Elle est pourtant de ces rapaces nocturnes au regard effaré qu'on clouait volontiers aux portes des granges. Son cri — son chant, disent les naturalistes — « promettait la mort ». Aujourd'hui, comme d'autres rapaces nécessaires à l'équilibre biologique, cet « oiseau de mauvais augure » est protégé par la loi. Sans doute parce qu'elle fut calomniée et persécutée plus que d'autres, les jeunes de la Société ardennaise pour la protection de la nature vouent à la hulotte une amitié particulière. On lui devait réparation. « Et puis, ajoute M. Flavion, ancien professeur d'histoire naturelle et animateur de la société départementale, son hululement porte loin. Elle se fait entendre. »

Au vrai, la voix de « la Hulotte » (1) ardennaise s'en va maintenant jusqu'à Marseille et Bordeaux, jusqu'à la Belgique et la Suisse, voire au Canada.

C'est une aventure. Tout jeune instituteur, Pierre Déom tira d'abord à la ronéo pour les seuls élèves de sa classe un petit bulletin — rédigé et illustré par lui seul — où la leçon d'histoire naturelle devenait plus passionnante que n'importe quelle bande dessinée. Aujourd'hui — deux ans plus tard — sans tapage ni publicité, la revue « la Hulotte » tire en offset à plus de 10 000 exemplaires des numéros spéciaux qu'il faut rééditer. On s'abonne par classes entières. Aux dernières nouvelles, la demande des seules sociétés belges est telle qu'il faut prévoir un tirage supplémentaire.

Sans crainte de s'aventurer on peut promettre à « la Hulotte » un « destin international ». Bonne affaire ? Oh non ! L'argent ne fait que passer, sans s'arrêter, pour nourrir « la Hulotte », toujours plus exigeante. Il s'agit d'autre chose. C'est une histoire d'amour, d'amour de la nature. L'instituteur Pierre Déom s'est lancé à corps perdu dans son action militante jusqu'à se passer de traitement — il est en congé sans solde —, jusqu'à récolter une condamnation « pour insultes à M. Debré » au cours d'une manifestation contre la pollution...

Ainsi « la Hulotte » doit sentir la poudre et retentir à chaque page de ces vaticinations prophétiques qui nous promettent l'apocalypse dès qu'un arbre est abattu ou un lapin mis en gibelotte ? Pas du tout. On peut prendre l'un après l'autre chaque numéro — qu'ils traitent des arbres ou des oiseaux — et découvrir qu'il s'agit tout simplement, chaque fois, d'un petit chef-d'œuvre de pédagogie vivante, aussi rigoureux que drôle. Ainsi pour « identifier » les oiseaux de l'hiver « la Hulotte » n'a pas hésité à faire appel au génial observateur Sherlock Holmes en personne ».

De page en page, armé de sa loupe, on voit le maître instruire un Watson éberlué. Il parle par bulles comme dans les comic's mais, à la fin de chaque « enquête » illustrée, les enfants — et les adultes — doivent être bien rares à ne pas distinguer, dans la nature, un verdier d'un friquet, un bruant d'un bouvreuil.

Au commencement était le gland...

Mais sans doute faut-il redouter — à l'inverse cette fois d'une contestation forcenée — un autre danger. « La Hulotte » bêtifie ? Elle conte puérilement une nature idyllique, plus proche des bergeries du dix-huitième siècle que de la réalité ? Nullement. « L'interview exclusive du roi de la forêt » — numéro spécial sur le chêne — est en dépit de sa drôlerie beaucoup plus proche de la tragédie que de la bluette. « Au commencement, j'étais un gland. » Suivent les aventures qu'il va connaître, échappant par miracle à l'appétit du sanglier, du geai, aux poursuites acharnées de tout le « gang des voleurs de glands » — à poil, à plume, à deux ou quatre pattes, — avant de devenir « petit semis », « gaule », « perche », « moderne », « ancien » et à la fin « chêne historique ».

C'est, tout au long, une bataille cruelle, où les chênes sont vaincus par milliers. « Très vite on voit les autres mourir comme des mouches autour de soi. Moi, j'ai échappé des milliers de fois à des centaines de morts différentes. » Même la « mère » — le chêne adulte qui donna le gland — l'étouffe sous son ombre. Sous terre les courtilières l'attaquent, au sol les chevreuils le broutent, la tordeuse envahit ses rameaux, le hêtre apparemment sympathique profite traîtreusement de son ombre pour ensuite l'étouffer. « Il est l'un des pires ennemis du chêne, l'homme mis à part bien entendu. »

(Encore toute démagogie facile est-elle exclue, car le forestier, l' « homme noir », permet au chêne de se développer en abattant impitoyablement ses voisins.) Au haut de cette lutte forcenée pour la vie « vous avez gagné ». Vous êtes devenu chêne historique, mais ce n'est à la fin que pour mourir, rongé par les vers, pourri par les champignons, « quelle misère ! ». Tout cela fait une sorte de poème cruel et drolatique qui se lit comme un roman d'aventures.

Ah ! si les livres de classe savaient se faire entendre comme « la Hulotte » !...

JEAN RAMBAUD.

(1) La Hulotte, 6, rue Saint-Bernard, 08200 Sedan.

En forêt de Rambouillet

ATTENTION, CERFS TROP DOCILES...

COUP d'œil splendide : une harde de six cerfs vient d'apparaître, et file maintenant entre les arbres. Plus loin, voici un chevreuil qui bondit et s'éclipse. Près d'une mare, quatre sangliers somnolent.

Nous sommes à quelques kilomètres de Rambouillet, dans le parc animalier des Yvelines, créé en 1972 par l'Office national des forêts, dont l'objectif est de faciliter l'observation, par le public, des grands animaux.

Sur 250 hectares vivent deux cents bêtes : cerfs, chevreuils, daims et sangliers. Les promeneurs peuvent cheminer sur les 12 kilomètres d'allées travées à travers la futaie, ou s'égailler dans les sous-bois. Les paysages sont variés : des landes à bruyère alternent avec des clairières en pelouse, des étangs avec d'épais taillis. Pour les photographes, des miradors habilement camouflés ont été plantés aux points favorables.

En créant ce parc, l'Office des forêts répond à son objectif numéro un en région parisienne : établir le contact entre les citadins et la nature. Mais la difficulté est alors de concilier la protection des massifs avec l'afflux des visiteurs. La solution ? « Drainer » ceux-ci vers des endroits aménagés à leur intention, où ils découvriront les animaux et les plantes de nos forêts.

Peu de « grincheux »

M. Bernard Legrand, qui veille sur la bonne marche du parc, peut maintenant dresser le bilan de l'expérience. Les débuts n'ont pas toujours été faciles. Certains visiteurs n'étaient manifestement pas préparés à ce retour à la nature : ils poursuivaient les bêtes, dont une dizaine se tuèrent contre la clôture. On a été obligé de fermer le parc pendant la période des mises bas — en mai et juin — pour assurer aux animaux la tranquillité nécessaire.

Il est aussi arrivé que des visiteurs repartent fort mécontents de ne pas avoir aperçu de cerfs ou de chevreuils... Ils ne sont pas revenus. Mais la proportion des « grincheux » est aujourd'hui très faible, de l'ordre de un sur trois cents visiteurs.

Un vrai public

Le parc a en revanche ses « mordus » : des habitués qui y reviennent chaque dimanche, qu'il vente ou qu'il pleuve. Ils constituent le plus gros bataillon des cinq cents entrées qui sont enregistrées certains jours. Deux faits à signaler : parmi ces habitués figurent des jeunes, en nombre, et aussi des chasseurs sans doute lassés du gibier d'élevage qu'on offre à leurs fusils. Un « public » s'est donc peu à peu constitué.

Aux abords de la maison du gardien-chef, M. Jean Leroux, se promène un jeune cerf : confié au parc par des promeneurs qui l'avaient traqué en forêt, élevé par le gardien, il ne craint pas et même cherche les caresses. Mais cet apprivoisement n'est pas particulièrement souhaitable. Si un ou deux sujets familiers peuvent apporter aux enfants un « contact » utile, le but d'un parc animalier demeure la présentation d'animaux « sauvages ».

D'autant, qu'il doit garder son intérêt scientifique. Un jeune chercheur, M. Claude Bassin, a effectué dans celui des Yvelines une étude sur l'alimentation du chevreuil, jusqu'ici fort mal connue. Moins rigoureux dans leurs observations, les visiteurs, eux, « grossissent » les animaux qu'ils rencontrent. A leurs yeux, le daim se fait élan, et le rat musqué devient castor. Mais l'important n'est-il pas qu'ils commencent à « voir » ?

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ Parc animalier des Yvelines ou parc de Saint-Rémy : ouvert le dimanche de 7 à 19 heures; le mardi, pour les photographes ; les mercredi, jeudi et vendredi, pour les groupes scolaires (sur rendez-vous).

Battements d'ailes dans la baie de la Somme

UNE VOLIÈRE A CIEL OUVERT

DEUX MILLE TROIS CENTS hectares au Nord de la baie de la Somme, dont les seuls habitants s'appellent, depuis un peu plus d'un an, mouettes, goëlands, spatules blanches, tadornes, canards siffleurs et canards suchets, foulques, vanneaux huppés, tournepierres à collet, courlis, barges et autres chevaliers - gambettes, sarcelles, oies sauvages, macreuses... Le parc ornithologique de Marquenterre, avec ses dunes, ses bois et ses marécages est devenu un immense refuge, où l'association Marquenterre-Nature, gérante de l'ensemble, s'efforce dès à présent d'acclimater des espèces rares originaires de l'Inde, du Maroc et des Pays-Bas.

Pour s'y rendre, il faut laisser pêle-mêle au vestiaire son instinct de chasseur, son fusil et son chien... Cela fait, le visiteur aura le choix entre trois zones : celle des garennes et dunes boisées, où la circulation est libre ; celle des étangs et mollières, où la gent ailée peu farouche se rassemble volontiers pour... regarder passer les hommes, dans l'espoir, peut-être, d'une poignée de nourriture inhabituelle ; celles, enfin, dites « d'observation ». Ici, photographes et ornithologues, jumelles et téléobjectifs au cou, occupent des postes de guet d'où ils auront tout loisir pour suivre l'évolution des oiseaux. Des guides sont à la disposition des visiteurs, et peuvent les accompagner aux meilleurs endroits.

Seul point noir du parc, la « renclôture » dressée face au marais sur toute la longueur du domaine : certains craignent, en effet, que cette construction artificielle ne modifie le milieu naturel, et contribue à accentuer la rapidité de l'envasement de la baie, dont les chenaux, déjà fort étroits, jouent volontiers de mauvais tours aux plaisanciers.

Pour permettre aux nouveaux venus de Marquenterre de savoir, avant d'entreprendre leur première visite, ce qu'ils vont y voir, l'association du parc a édité deux plaquettes. L'une a trait à la flore des dunes, l'autre, bien illustrée, permettra aux néophytes de reconnaître sans hésitation les oiseaux rencontrés.

MICHEL CURIE.

★ Office du tourisme de la Somme : 51, mail Albert-Ier, 80 Amiens. Tél. : (22) 92-26-39.

Parc de Marquenterre : en quittant Amiens, direction d'Abbeville, jusqu'à Saint-Quentin-en-Tourmont.

Association Marquenterre-Nature : M. Jeanfon à Saint-Quentin-en-Tourmont.

L'ours et le berger

LA France va-t-elle perdre son dernier grand fauve ? Il ne subsiste plus qu'une quinzaine d'ours bruns dans les Pyrénées : si on veut, il est encore possible de les sauver, comme le montre un avant-projet établi par M. J. Tanguy le Gac, président de la section Béarn-Pyrénées de la SEPANSO (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest).

Les derniers ours pyrénéens sont abattus par les bergers, qui les accusent de tuer leurs brebis : les remboursements des dégâts attribués aux ours ont été, jusqu'ici, insuffisants. La solution ? Intéresser financièrement les bergers à la survie de l'ours en rendant l'élevage dans la zone à ours plus rentable avec eux que sans eux ; pour cela, les indemnisations devraient se montrer plus généreuses. Aussi la SEPANSO propose-t-elle la création d'un fonds d'intervention éco-pastoral géré par des écologistes et auquel adhéreraient les bergers ; il serait financé par les mouvements de protection de la nature, l'Etat, les collectivités locales et des organismes privés.

Pour l'ours et... le berger, c'est vraiment la dernière chance. — J.-J. B.

tourisme

VOYAGER N'EST PAS TOUJOURS UN PLAISIR

Le gargotier a mauvais caractère

ON ne voyage pas toujours bardé de guides, l'œil rivé, quand approche l'heure rituelle d'un repas, sur les étoiles, toques et autres marmites, pesant longuement les mérites respectifs de plusieurs haltes éventuelles. Ou bien, ayant scruté les livres sacrés, on se découvre dans le désert — trop loin de la table promise pour y parvenir avant la fin des temps réglementaires. Bref, il arrive qu'on s'arrête n'importe où, au hasard d'une départementale. La déconvenue, toujours possible, fait partie de ce petit jeu où il y a tout à gagner et pas grand-chose à perdre. Car au sortir d'un virage, au détour d'un hameau, ignoré de tous les tableaux d'honneur, c'est encore bien souvent, pour un prix dérisoire, un bonheur franc, simple, frais, qui attend ceux qui passent. A moins que...

Le restaurant Mont-Roy, à Pierrebrune, près de Saint-André-de-Cubzac, ne paie pas de mine. Lustres en bois tourné et tentures étriquées : le décor hésite, entre Louis XV et Henri II. Ce faux luxe appliqué, comme le maniérisme besogneux du service, cache mal une triste pitance. Inutile de s'attarder.

Restés sur notre faim, rien n'étant comestible, nous nous apprêtons à partir, après avoir réglé nos trois menus à 15 F. Le projet de quelque fin dîner se forme déjà, qui nous fera oublier, ce soir, les hors-d'œuvre insipides, la volaille en conserve et le fromage plâtreux qu'on vient de nous servir avec lenteur et parcimonie. Prendre la fuite au plus vite, en soupirant silencieusement, comme le Cidrolin des Fleurs bleues *de Queneau, «* encore un de loupé *», nous semble la meilleure solution.*

Initiative malheureuse, le « chef *», bonasse, entreprend de faire le tour des quatre tables occupées. «* Alors ça va, l'appétit ? *» Force est de lui dire qu'il va toujours au mieux, ayant peu de goût pour la viande en boîte et pour le port-salut suant sous une cloche de plastique. Il se tait, bafouille, enfin s'excuse. Nous parlons.*

Rien de tout cela ne mériterait la moindre publicité, si la patronne, dehors, ne nous avait rattrapés. « J'apprends que vous n'êtes pas contents ? Venez avec moi dans la cour de derrière, vous verrez que nous élevons nous-mêmes nos poulets, au maïs. *»* *En quoi la vue de ces animaux pourrait-elle nous prouver qu'ils ont un rapport quelconque avec ce qu'on a tenté de nous faire manger ? Nous lui redisons, sans ménagement mais sans grossièreté, tout le mal que nous pensons de sa nourriture. Alors la petite dame se fâche. Et se démasque. «* Si vous avez pris des menus à 15 F, c'est que vous n'avez pas les moyens de payer celui à 28 F ! Vous êtes des fauchés ! Des minables ! On n'a pas besoin de clients comme vous ! Vous êtes des minables, vous êtes des beatniks ! *» Et comme on ne peut, dans la tête de la petite dame, avoir des blue-jeans, des blousons et des cheveux si longs sans avoir beaucoup de choses à craindre et à se reprocher, elle ajoute : «* Nous sommes très haut placés dans la région. J'appelle la police *», et part s'enfermer à double tour.*

Un supplément ?

C'est tout. Faut-il dire que le scandaleux plateau de fromages est le même à tous les prix ? Faut-il dire qu'au menu « des riches » le civet de lièvre, en plein été, ne doit pas non plus être récemment préparé ? La question n'est pas là. Il importe peu, après tout, qu'on mange bien ou mal pour 15 F : il est des festins pour moins cher, et des repas de dupes hors de prix. Il est plus grave que « pour ce prix-là » on n'ait que le droit de se taire. Devrait-on payer un supplément pour dire ce qu'on pense ?

Quand l'attitude envers les gens dépend directement du montant de leur addition, quand le droit à la parole ne se mesure qu'au tiroir-caisse, la violence n'est pas loin. Quand personne ne s'en étonne plus, c'est qu'elle est là...

Décidément, on ne dira jamais assez les effets funestes d'un mauvais déjeuner : le cynisme d'un gargotier a manqué de nous faire prendre goût à quelque réflexion sur la morale.

ROGER-POL DROIT.

Petits déjeuners à la polonaise

Un lecteur qui nous a demandé de conserver l'anonymat nous apporte le témoignage suivant :

Malgré le peu de trafic, la circulation automobile est, en Pologne, extrêmement dangereuse par suite de la conduite très « particulière » adoptée par les automobilistes. Aussi y enregistre-t-on un nombre d'accidents égal à 40 % de celui enregistré en France, qui, comme on le sait, détient un triste record dans ce domaine. J'ai rencontré beaucoup de Français victimes d'accidents qui avaient les pires difficultés à se faire dépanner. En effet, les stations-service sont rares et totalement dépourvues des pièces détachées essentielles.

Les postes d'essence y sont également rares et situés à l'écart des grands axes. Il faut souvent les chercher dans un dédale de rues. Très souvent on s'entend répondre qu'il n'y a pas de super (dont le degré en octane est d'ailleurs nettement inférieur à celui de l'Europe occidentale), et parfois même qu'il n'y a ni super ni essence ordinaire.

Dans les hôtels et restaurants, le service est d'une lenteur exaspérante. Ainsi, dans la plupart des hôtels, on perd facilement 45 à 60 minutes pour prendre son petit déjeuner : d'abord 15 à 30 minutes d'attente pour qu'on prenne votre commande ; après quoi on commence à vous apporter les choses commandées une par une, donc d'abord le pain, 5 ou 10 minutes après, le beurre, etc. (Il m'est même arrivé qu'on m'apporte le café mais pas de tasse pour le boire ; à la suite de réclamations énergiques, on m'a apporté la tasse 5 minutes après.)

Si le passage de la frontière s'effectue en général de façon correcte (ceci était notamment le cas à Swiecko et Klodzko, où les formalités étaient effectuées de façon correcte et assez rapide), le poste frontière de Zakopane (à la frontière polono-tchécoslovaque) est vivement à déconseiller. Le contrôle y est plus tatillon qu'il n'était aux pires moments de la crise sur Berlin en R.D.A. (ceci concerne uniquement le côté polonais, car du côté tchécoslovaque le contrôle se fait aussi rapidement que dans n'importe quel pays de l'Europe occidentale). Avec cette différence qu'à la place de la conscience professionnelle et l'application prussienne il y a l'indolence slave. Ainsi, une fois arrivé au poste de contrôle, vous attendez souvent 20 à 30 minutes avant que quelqu'un daigne s'approcher de vous. Après, on prend votre passeport et on revient après 20 ou 30 minutes. La même attente pour le contrôle des douanes. On fouille alors en détail tous vos bagages, y mettant souvent un beau désordre. En moyenne, « le contrôle » à ce poste frontière dure environ 2 heures. J'ai rencontré beaucoup de Français à Zakopane qui m'ont tous confirmé avoir été traités de cette façon.

Il apparaîtrait que pour le moment la Pologne ne soit pas encore le paradis pour touristes. C'est dommage, car certaines régions ont beaucoup de charme (je pense notamment aux Tatra et à la Masurie). La population y est plutôt accueillante et on arrive à y rencontrer des gens extrêmement cultivés souvent imprégnés de culture française.

M. MICHEL MAILLOL,
Bois-Colombes.

LE RHIN AU FIL DES PAGES

A la suite de notre reportage « Mille kilomètres sur le Rhin » (voir « le Monde » daté 24, 25 et 26 août), de nombreux lecteurs nous ont écrit pour nous demander s'il existait des ouvrages sur l'itinéraire fluvial. Plusieurs éditeurs allemands ont publié des guides du Rhin ou des ouvrages sur les châteaux du Rhin, comme Wilhelm Stollfuss, à Bonn.

Toutefois, « le Voyage rhénan », des éditions Navigation et Trafic mondial, de Bâle, dont étaient extraites les deux vignettes qui illustraient les articles parus dans « le Monde », nous a paru un document clair et de qualité, accompagné d'une carte détaillée et aisément lisible, qui peut constituer un bon guide de croisière.

Sa majesté le porteur...

IL est 22 h 30, ce dimanche de septembre à l'aérogare des Invalides. La file des personnes (des femmes, des enfants et un certain nombre d'étrangers) qui attendent un taxi s'étend sur 50 ou 60 mètres. Nous en prenons la queue. Les taxis arrivent à raison de deux à trois par minute, et raisonnablement nous devrions avancer. Or, rien ne bouge. Et la file s'allonge au fur et à mesure que les cars arrivent d'Orly. Un quart d'heure se passe. Quelque peu impatient, je vais « aux renseignements » avec un ami en tête de file. Pour voir.

Et nous voyons des porteurs, au mépris de la réglementation applicable en ces lieux, déposer les bagages de leurs clients en tête de file et héler le premier taxi qui se présente. Les gens qui attendent dans la file font preuve d'un renoncement absolu. Aucune agitation, aucune manifestation. Le « riche client », qui n'a pas manqué d'allouer le bakchich traditionnel au porteur, passe.

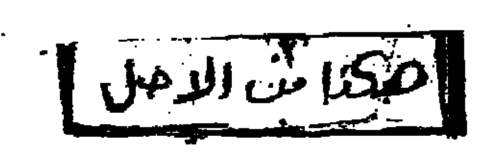
Nous protestons alors et signifions à un porteur qui arrive avec un nouveau client que celui-ci ne passera pas. Dix minutes s'écoulent et le client et le porteur sont toujours là, puisque nous faisons les « gendarmes ». Peut-être pensent-ils que nous allons nous lasser de jouer ce rôle. Voyant qu'il n'en est rien, le client « rallonge » un nouveau billet au porteur, qui abandonne délibérément son poste, part en courant et revient cinq minutes plus tard avec un taxi qu'il cède gracieusement à son mécène.

Cette histoire est peut-être isolée et banale, et il est certain que tous les porteurs de France, qui font un métier difficile et mal rémunéré, ne se conduisent pas comme les individus auxquels nous avons eu affaire. L'essentiel est que cette petite histoire traduit une extraordinaire dégradation du climat psychologique de notre pays, où l'argent, les passe-droits, et la fraude fiscale qui en résulte, risquent de devenir la règle pour un nombre de gens de plus en plus grand et ce, sous l'œil d'une majorité silencieuse, résignée et... patiente.

● *Devenir animateur de centres de vacances et de loisirs.* — Les centres de vacances et de loisirs ont besoin chaque année de nouveaux animateurs. Pour le devenir, il faut être âgé d'au moins dix-sept ans, puis obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, délivré par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports après une session de formation de 9 jours, un stage pratique, et une session de perfectionnement, conversion ou spécialisation de 50 heures.

La fédération des centres de vacances familiaux organise de nombreuses sessions de formation et de perfectionnement, et peut aussi communiquer les adresses d'organismes où seront effectués les stages pratiques.

★ F.C.V.F., 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, Tél. 285-46-78.



plaisirs de la table

VOYAGES

CE jour-là, le colonel T. R. Gordon-Duff, lord lieutenant du Banffshire, remettait à David Grant le Queen's Award. C'était à Dufftown, dans ces Highlands dont l'orge de qualité, l'eau purissime et l'industrie des hommes font le whisky pure-malt.

L'Académie (française) du pure-malt whisky se devait d'y participer.

Quel beau pays que l'Ecosse ! Et singulièrement cette Ecosse du Nord, d'un vert presque minéral et solide encerclant les villages de granit gris-rose, avec ses landes où les moutons à mufle noir remplacent peu à peu les bœufs de l'Angus à la chair incomparable...

Nous nous régalâmes de saumon de la Spey, du haggis (qu'il faut déguster au son des bag-pipers et arrosé d'un peu de scotch !), de mouton à la mint sauce, de marmelade de Dundee. Las ! nous n'eûmes point la chance de rencontrer le dunlop, ce merveilleux fromage écossais qui ne voyage pas mais qui, sur place, aurait dû être présent, de même que les grouses.

Mais le grouse, nous le retrouvons depuis l'an dernier, quotidiennement, à la carte de La Sologne *(8, rue de Bellechasse, tél. 705-98-06). Sa chair parfumée des bruyères qu'il recherche, et qu'il faut manger non faisandée, est rehaussée ici du piment de petites chipolatas et d'une brochette de foies de volaille. Ajoutez-y une purée de céleri, et le plaisir est vif.*

Profitant de ce voyage, l'Académie décerna son prix 1974 (un prix de l'art de vivre) à M. Philippe de Rothschild pour son musée du Mouton, si merveilleux. Quant aux Glenfiddich Awards, ils récompensèrent deux ouvrages, ainsi qu'il se doit, celui de Claude Terrail, Ma Tour d'argent, *et le très beau livre de Kléber Haedens,* Adios.

* * *

En repassant par Londres, je fus acheter, chez Fortnum and Mason *(le Fauchon de Picadilly), une petite terrine fleurie de stilton, ce remarquable fromage.*

Fortnum and Mason *est le lieu qui convient puisque ce « traiteur de la reine » eut longtemps pour chef Jean Conil, cuisinier français devenu à présent conseiller de la* Cherry Valley Farms Ltd.

On élève à Cherry Valley Farms des canards. En une dizaine d'années plus de dix millions de canards, descendants de la race dite « de Pékin », ont été élevés ici et cuisinés singulièrement à l'orange et aux cerises. Ces plats cuisinés ont traversé le Channel. En même temps qu'un groupe de confrères britanniques venus voir cette firme et Jean Conil recevoir les Fourchettes d'or de l'excellence européenne.

Jean Conil est de Boulogne, où son père tint un restaurant. Las ! Il n'y a plus rien, à Boulogne, gastronomiquement parlant. Le buffet de la gare maritime est même fermé depuis juin. Cette ville, si animée avant guerre, est d'autant plus sinistre que les bars ont l'obligation de fermer à une heure du matin, ce qui exclut toute vie nocturne. On y attend le touriste anglais à l'escopette. On m'avait signalé le restaurant Alfred, *sur la place Dalton. Outre des saint-jacques surgelées et un mince plateau de fruits de mer pour 35 F, je n'y ai trouvé qu'une erreur de 20 F sur l'addition. Une erreur sur l'addition de mes voisins ne m'en console guère !*

Heureusement, il y a Wimereux, qui n'est qu'à 7 kilomètres. J'en reparlerai.

Cette manifestation eut donc lieu non à Boulogne mais à Courset, petit village charmant de la vallée de la Course, au Faisan doré. *Cette auberge est familiale (le chef, Serge Hadoux, est le fils de la maison), et elle élève ses poulets, ses canards, cultive ses légumes. Bref, qualité du matériau. C'est là que de jeunes Boulonnaises en costume du folklore et le maire nous accueillirent. Mes confrères venus de Londres, par méchant temps, se régalèrent, applaudirent Cherry Valley Farms en la personne de ses dirigeants et de Conil, admirèrent les Fourchettes d'or et remercièrent le comité de Serge Vaissière.*

* * *

Automne en Alsace couleur de rouille.

Faudra-t-il dire adieu aux bouchons de liège ? Ceux-ci sont de plus en plus de mauvaise qualité c'est vrai. Alors ? La capsule ?

Le lecteur se souvient peut-être qu'en 1969 nous participâmes, en les caves de la Tour d'argent, *à un jury « dégustatoire » (comme eût dit le vrai La Reynière) de vins de Bordeaux mis en bouteilles en même temps, les uns bouchés de liège, les autres selon le procédé Stelcap-Vin, c'est-à-dire par capsule d'aluminium à vis. L'expérience vient de se renouveler à Mittelwihr sur deux cent cinquante bouteilles de pinot blanc millésimées 1964. Le jury d'experts, assisté de Me Stenger, huissier à Colmar, rendit son arrêt. Sur trente-trois bulletins (trois dégustations par juré), six n'indiquaient point de préférence, neuf désignèren le « bouchon » et dix-huit trouvèrent meilleur le vin capsulé.*

Sans doute faut-il se méfier du progrès, à l'heure où le rapport du Centre international de recherches sur le cancer (Lyon, juin 1974) estimant dangereuse la mise en bouteilles de plastique semble vouloir être « étouffé ».

Mais enfin ce n'est pas ici le cas, et les plus hautes autorités œnologiques de Bordeaux comme de Dijon ont effectué de nombreux tests avant l'obtention de l'agrément officiel de ce procédé que la mauvaise qualité, sinon définitive mais, hélas ! établie, du liège rend indispensable.

Réjouissons-nous alors de ce que le capsulage Stelcap ne fasse au vin nulle peine, même légère.

Et de ce qu'après la dégustation chacun put aller découvrir la salle rénovée et la cuisine de M. Meistermann (Restaurant Meistermann, 3, *avenue de la République à Colmar, tél. 41-26-35), lequel avait préparé le « plat » du lundi. Ce baeckeoffe est, en effet, dans sa diversité, cuit au four du boulanger, et, par tradition, le lundi étant le jour de la lessive, les ménagères le préparaient le dimanche pour être porté, tôt le lundi, à cuire chez le boulanger du village.*

Il faut le commander à l'avance, chez Meistermann, mais sa choucroute spéciale, ses grenouilles au riesling accompagnées de nouilles fraîches au beurre, sont des chefs-d'œuvre (menus à 22 et 40 F).

LA REYNIÈRE.

LES JAPONAIS VONT COIFFER LE CHAPEAU DE NAPOLÉON

LA prochaine campagne napoléonienne se déroulera au Japon... L'entreprise n'a rien de belliqueux puisqu'il ne sera tiré qu'un coup de chapeau impérial. En effet, le feutre fameux de l'Empereur — un des plus authentiques de ceux que l'on connaît en tout cas — va être envoyé à Tokyo par son propriétaire, la société Hennessy, qui lance sa fine napoléon à base de très vieux alcools mis en fût, affirme-t-on, entre le soleil d'Austerlitz et le crépuscule de Waterloo.

Ainsi le chapeau historique devrait contribuer, à la plus grande gloire du cognac, en pesant de tout son poids romantique sur le fléau de la balance du commerce extérieur, à l'encaissement de devises supplémentaires fort bien venues par ces temps de déficit.

Les Japonais n'ont pas attendu cette initiative pour boire du cognac. Ce sont les meilleurs buveurs du monde, puisqu'en 1973 ils ont dépensé près de 40 millions de francs en cognacs divers, dont 35 % de Hennessy.

Dans les caves de l'ancienne maison Corcellet, avenue de l'Opéra, devenue musée du cognac, sous une « duty free shop » japonaise, quelques invités étaient venus s'incliner devant la relique. Celle-ci porte tous les stigmates d'un couvre-chef rendu un tantinet graisseux par l'usage qu'en fit le Corse au front têtu, dont il augmentait la silhouette, par ailleurs assez courte.

Ce chapeau, nous le connaissions déjà. C'est celui qui fut vendu aux enchères à bord du France *pendant la croisière du bi-centenaire de l'Empereur, en 1969. Cet événement, auquel nous assistâmes, s'était déroulé au large du Sénégal, alors que le paquebot remontait vers Ténériffe, après le pèlerinage à Sainte-Hélène. Me Maurice Rheims, après une lutte serrée entre Courvoisier et Moët et Chandon, avait finalement adjugé le « bada » à M. de Vogüé pour la somme de 140 000 francs. Mais le destin du chapeau était fixé. Ayant échappé ce jour-là au cognac pour tomber dans le champagne, il lui revint finalement par le jeu des mariages d'affaires, Moët et Chandon et Hennessy s'étant unis il y a deux ans. — M. D.*

R.G.I. 1974

Bacchus n'y fut pour rien, je le jure ! Mais quel dieu malin m'a fait annoncer les Rencontres gastronomiques internationales de Genève pour les 12-22 octobre alors qu'il s'agit des 12-22 novembre ?

Redisons ici le programme qui commence donc le lundi 12 novembre avec « Giardino » (de Brisago), puis successivement, le 13 la « Cota d'Armas » (Lisbonne), le 14 la « Fine Bouche » (Bâle), le 15 Romeyer (Bruxelles), le 16 « Las Lanzas » (Madrid), le 18 le « Ty Coz » (Paris), le 19 « Guy » (cuisine brésilienne), le 20 le « Sea Crest » (Jersey), le 21 « Hôtel de Paris » (Monte-Carlo) et, enfin, le 22 le « Grand Véfour » avec la réalisation, par Raymond Oliver, du fameux dodin-bouffant.

Réservations : Hôtel du Rhône (tél. 31-98-31) et... POUR NOVEMBRE ! — L. R.

★ Pour la Foire gastronomique de Dijon, le restaurant baptisé « l'Auberge pyrénéenne » sera animé par Renée et Jean Peyrefitte, du « Poste et Golf » de Luchon. A la carte, les spécialités de cet excellent relais de la MAP : foie gras, pétéram luchonnais (tripes de mouton), pistache (cassoulet local), magret, gésiers de canards, cuisse de canard confit en piperade, etc. Le 31 octobre, à la Foire de Dijon, intronisation aux Tastos Mounjetos, la confrérie des haricots pyrénéens.

jeunes

Dans la région parisienne

ATÉLIERS ET CLUBS

NOUS publions ci-dessous une nouvelle liste d'adresses d'ateliers d'arts plastiques et de travaux manuels pour les enfants et les adolescents. Cette liste complète celle publiée dans « le Monde » du 5 octobre. Pour chaque atelier, nous indiquons entre parenthèses les activités proposées en plus de celles qui sont les plus courantes (peinture, dessin, poterie...).

Cette liste est suivie d'adresses de clubs proposant des activités fort diverses.

Nous publierons prochainement des adresses d'organismes spécialisés dans d'autres domaines.

A Paris

La récréation. — Expression corporelle, danse, musique, masques (18, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. : 278-41-82.)

Du pot à la maternelle. — Atelier pour tout petits. (36, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.)

Atelier Bastille. — Théâtre, masques, marionnettes. 60 F par mois. (21, rue Daval, 75011 Paris. Tél. : 236-43-33.)

Atelier de la cité internationale. — 50 F par mois. (19, boulevard Jourdan, galerie nord, 75014 Paris.)

Atelier des marionnettes. — Conception, construction, animation des marionnettes, animation audio-visuelle. 160 F par mois. Christian et Saphie Astuguevieille. (14, rue Hégésippe-Moreau, 75018 Paris. Tél. : 292-07-38 jusqu'au 15 octobre ; après cette date : 293-48-25.)

Atelier Anne Félix. — 200 F par trimestre. (26, rue Pradier, 75019 Paris. Tél. : 203-48-35, après 19 h.)

Atelier de l'herbe rouge. Inscription : 5 F ; tarif : 60 F par mois (87, rue d'Avron, 75020 Paris. Tél. : 628-11-43).

En banlieue

Yvelines (78)

SERIGRAPHIE, MARIONNETTES CHEVREUSE : *le Hibou roux.* — Un cours (deux heures), 25 F ; abonnement de dix heures, 100 F ; quarante heures, 360 F (66, rue de Paris. Tél. 952-09-12).

LE VESINET : *Atelier de l'Ile-de-France.* — Tissage, émaux sur cuivre, bijoux, métal (6, boulevard des Etats-Unis. Tél. 976-05-78).

Hauts-de-Seine (92)

LEVALLOIS-PERRET : *La Taupinière.* — 45 F par mois. La résidence sociale (3, rue M.-J.-Bassot. Tél., 737-05-52).

VILLENEUVE - LA - GARENNE : *Atelier-Club Claireau* (14 bis, rue du Haut-de-la-Noue).

VAUCRESSON : *Loisirs et culture des jeunes.* — 50 F par trimestre (13, rue Gambetta. Tél. 970-31-52).

Val-de-Marne (94)

VINCENNES : *Atelier d'expression libre.* — 160 F par trimestre (50, avenue de Paris. Tél. 885-64-24).

Clubs polyvalents

Notre maison - club d'enfants du mercredi. — Jeux, ateliers (expression artistique, travaux manuels, marionnettes, expression corporelle, danse classique, guitare, solfège, bois, photo), ciné-club, enseignement biblique (facultatif). Les enfants sont accueillis le mercredi pour une durée variant entre deux heures et la journée complète. En fonction de cette possibilité, le prix varie de 7 à 17 F ; inscription : 10 F. (32, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris. Tél. : 306-91-11.)

Club des trente mercredis. — Expression plastique, travaux manuels, danse rythmique et classique, flûte à bec, anglais par le jeu, bibliothèque, judo, gymnastique échecs, jeux d'expression. 150 F par an (adhésion comprise) pour une activité ; 275 F pour deux activités. (Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris. Tél. : 343-29-23 et 343-19-01.)

Interclub. — Expression manuelle, corporelle, danse folklorique et d'expression, émaux. Inscription 20 F ; cotisation trimestrielle : 90 F. (Centre de culture et de loisirs, 47, rue de Saussure, 75017 Paris. Tél. : 227-68-81.)

Mini-club. — *Cours d'anglais et de français,* ateliers (expression dramatique, corporelle et artistique). Pour enfants français et étrangers de six à douze ans. 250 F par trimestre ; inscription : 70 F (5, rue de Garches, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 602-64-33).

RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone de l'atelier Myriam Klein (céramiste et ergothérapeute) publié dans *le Monde* du 5 octobre était faux. Il faut téléphoner au 272-78-38 (2, rue de Jarente, 75004 Paris).

hippisme

L'Arc, avec et sans « si »

LE plaisir hippique tenant aussi aux supputations en forme de *si*, on peut se demander ce qui se serait passé dans l'Arc de Triomphe *si* le parcours avait été plus long de 20 mètres ou *si* *Comtesse de Loir*, la seconde, avait porté son attaque en même temps qu'*Allez France*, la gagnante.

L'opinion qui nous paraît la plus sûre est que le résultat aurait été le même. Un préjugé favorable s'attache toujours au dernier attaquant. Parce qu'il s'illustre plus près de l'arrivée, on trouve dix raisons qui auraient dû lui valoir les honneurs de celle-ci et dix excuses pour lui en attribuer le mérite à défaut du bénéfice. Mais une course comme l'Arc de Triomphe, où les chevaux donnent le maximum d'eux-mêmes presque du départ à l'arrivée et où les subtilités de tactique sont secondaires, ne se juge pas au dernier effort. Elle établit le classement des efforts qui ont été prodigués pendant tout le parcours. Si *Comtesse de Loir* a été capable, dans les 200 derniers mètres, de galoper trois longueurs et demie plus vite que tous les concurrents, y compris *Allez France*, celle-ci avait pu, un peu plus tôt, prendre quatre longueurs à tous, y compris à *Comtesse de Loir*. Le bilan lui reste favorable.

Ce qui étonne, c'est que Saint-Martin ait détaché sa pouliche — dont la tenue n'est pas la plus grande qualité, et qui risquait de trouver bien longue la dernière ligne droite, ce qui fut le cas — dès 500 mètres avant l'arrivée. Il explique qu'*Allez France* fut alors poussée vers l'extérieur du peloton par l'écart d'un concurrent, qu'elle « vit le jour », prit son mors, et que son cavalier préféra devancer les événements plutôt que de la contrarier. Mais on peut analyser tous les Arc de Triomphe dans lesquels le jockey a monté un cheval ayant une bonne chance.

C'est toujours très tôt qu'il lui a demandé d'essayer de la saisir. *Sassafras* a gagné au même endroit qu'*Allez France*, à 20 mètres près. Saint-Martin sait mieux que personne que, dans une course à ce niveau, il est presque impossible de revenir complètement sur un cheval qui « a fait le trou ». Une circonstance particulière pouvait en outre l'inciter, dimanche, à s'attacher à une telle tactique.

C'était la première — et l'unique — course à laquelle il participait depuis son accident. Son médecin lui avait encore administré une piqûre de novocaïne juste avant qu'il ne se mette en selle. Saint-Martin prenait — sous les yeux de millions de personnes, puisque la course était télévisée et que trois millions de « tiercéistes » avaient inclus *Allez France* dans leurs paris — le plus grand risque de sa carrière depuis un certain Royal Oak, où *Relko* avait eu à faire taire des accusations de doping. S'il avait attaqué tard, certains l'auraient soupçonné de n'avoir pris ce risque qu'avec parcimonie, d'avoir choisi cette tactique pour ménager sa blessure. Une défaite dans ces conditions lui aurait été reprochée autant — voire davantage — qu'à la pouliche. En attaquant tôt, il assumait pleinement son pari, et il démontrait qu'il était en état de le tenir. Il a choisi le risque et, dans la voie du risque, le cheminement le plus difficile. Il a gagné. Bravo !

Bravo aussi, bien évidemment, à *Comtesse de Loir* ! Dès le début de l'année, alors qu'elle n'avait encore rien montré — du moins en course *publique*, — *John Cunnington* assurait qu'il tenait en elle une championne. Lui seul sait ce qu'il avait vu. Sans jumelles, bien entendu, car il met une coquetterie à ne jamais se servir, que ce soit pour les courses ou les galops d'entraînement, de ces engins destinés, selon lui, aux turfistes à courte vue.

« *Les jumelles*, explique-t-il, *faussent la vision d'une course. Elles révèlent peut-être un détail, mais elles ne permettent pas de juger la course d'un cheval dans son contexte, qui est le peloton entier.* »

Bravo surtout à *Margouillat* ! On l'avait oublié parce que, depuis le début de l'année, il s'était limité — avec succès d'ailleurs, sauf à Deauville — aux tâches inférieures à 2 000 mètres. Mais il avait le droit d'accomplir une brillante performance sur 2 400 mètres. Au début de ses trois ans, il avait, sur le même parcours, gagné le prix Hocquart.

Sa troisième place achève de lui offrir au haras la place de choix à laquelle le destinaient déjà ses précédents succès et son modèle. Il y sera d'autant plus recherché que *son père, Diatome, vient d'être vendu* au Japon (pour 4 millions de francs, croyons-nous).

Et les exportations continuent

Car les exportations continuent. On pensait que lors du traditionnel dîner de l'Arc de Triomphe, M. Boussac annoncerait des mesures pour les limiter ou que, à défaut, le ministre de l'agriculture, qui était présent, en suggérerait. Il n'en a rien été.

Ayant souvent écrit à ce sujet, nous laissons à un de nos lecteurs le soin de prendre le relais et — espérons-le — d'enfoncer un peu plus le clou :

« Si vous évoquez l'obligation faite à tout vainqueur classique de passer au moins une saison de monte en France, vous soulèverez, nous écrit-il, un tollé général de la part même de ceux qui en bénéficieraient les premiers, propriétaires et éleveurs, qui craignent d'avance l'éventuel manque à gagner sur l'exportation d'un hypothétique bon cheval...

» Quel crédit peut-on accorder à des gens qui vendent un *Herbager* pour utiliser les services (?) d'un *Paris-Jour*, qui bradent *Match*, *Relko* et *Reliance* pour faire confiance à *Reddy Boy* ?

» Vous vitupérez — à juste titre — les propriétaires étrangers qui valorisent leurs chevaux en France avant de les ramener dans leur pays d'origine. Vous oubliez cependant que ces « pique-assiettes » ne font guère que poursuivre une politique pratiquée depuis plus de vingt ans par les plus grands propriétaires français... »

Hélas !

LOUIS DENIEL.

philatélie

N° 1 350

FRANCE : « Tatou géant de la Guyane ».

Pour la série « Protection de la nature » paraîtra un timbre-poste représentant le tatou géant de la Guyane. Vente générale, le 21 octobre.



0,65 F, brun clair, bleu et vert.

Dessiné et gravé par Robert Cami.

Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 octobre, par le bureau de poste temporaire ouvert à Cayenne (Guyane). — Oblitération « premier jour » spéciale pour ce timbre ;

— Le 19 octobre, au bureau de poste de Cayenne R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : Centenaire de l'UPU.

Une série de deux timbres-poste à sujet unique, émis au début du mois, souligne le centenaire de la création de l'Union postale universelle.

— 0,70 F (français), bleu violacé, bleu roi et garance ;



— 0,90 F, bleu violacé, garance et pourpre.

Dessin et gravure de Claude Andréotto. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES.

Le district des Kerguelen sera desservi à fin octobre par le navire russe « Professeur-Anitchov » partant de la Réunion le 22 octobre 1974.

La date limite de dépôt du courrier a été fixée comme suit :

Par voie aérienne :

Pour Paris, au 18 octobre ;

Pour la province, au 17 octobre.

DAHOMEY : premiers pas sur la Lune.

Le cinquième anniversaire du premier pas sur la Lune a été marqué par l'émission d'un timbre « poste aérienne ».

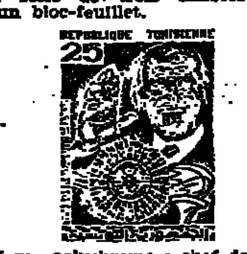
150 francs C.F.A., pourpre, brun foncé et bleu hirondelle.

La maquette et la gravure sont de Jacques Combet.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

TUNISIE : Congrès du P.S.D.

A l'occasion du congrès du parti socialiste destourien il a été émis une série de trois timbres ainsi qu'un bloc-feuillet.



25 m., polychrome : chef de l'Etat avec fleur de cactus ;



60 m., polychrome : chef de l'Etat avec fleur d'héliante ;

200 m., polychrome : président Bourguiba avec fleurs de verveine.

Bloc-feuillet : 500 m., polychrome (non dentelé).

Maquettes d'Hatim el Mekki. Impression hélio ; Courvoisier (Suisse).

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 73100 Aix-les-Bains (gymnase Bernascon), les 19 et 20 octobre. — 2e Exposition régionale du groupement philatélique savoisien.

⊙ 03100 Désertines (salle des fêtes, Marmignolles), les 19 et 20 octobre. — 30e anniversaire de la libération.

⊙ 51 100 Reims (hôtel de ville), les 18 et 20 octobre. — Jumelage philatélique ferroviaire Reims-Stuttgart-Luxembourg.

⊙ 08100 Charleville-Mézières (place de Nevers), les 19 et 20 octobre. — Exposition philatélique régionale de l'Amicale philatélique ardennaise.

⊙ 75015 Paris (Musée postal, 34, bd de Vaugirard), du 12 au 30 octobre — Exposition Air France-Musée postal. « De l'Aéropostale à Concorde ».

● AU PUY-EN-VELAY, *les 12 et 13 octobre, le comité local de la Croix-Rouge fête le centenaire de sa création. A cette occasion, l'Association nationale des collectionneurs de timbres Croix-Rouge y tiendra son assemblée générale annuelle, et, conjointement avec l'Association philatélique Velave, organisera une exposition. — Rens. : Dr Mercier, président de l'A.P.V., 4, place de l'Hôtel-de-Ville, 43000 Le Puy-en-Velay.*

ADALBERT VITALYOS.

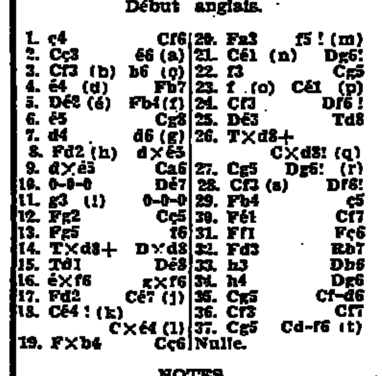
échecs

N° 576

LE BARRAGE DE KARPOV

(Finale du tournoi des candidats, première partie, Moscou, septembre 1974.)

Blancs : V. KORTSCHNOI.
NOIRS : A. KARPOV.
Début anglais.



1. ç4	Cf6	20. Fa3	f5 ! (m)
2. Cç3	é6 (a)	21. Cé1 (n)	Dg5!
3. Cf3 (b)	b6 (c)	22. f3	Cç5
4. é4 (d)	Fb7	23. f (o)	Cé1 (p)
5. Dé2 (é)	Fb4 (f)	24. Cf3	Df6 !
6. é5	Cg8	25. Dé3	Td8
7. d4	d6 (g)	26. T×d8+	C×d8! (q)
8. Fd2 (h)	d×é5		
9. d×é5	Ca6	27. Cg5	Dg6! (r)
10. 0-0-0	Dé7	28. Cf3 (s)	Df6!
11. g3 (i)	0-0-0	29. Fb4	ç5
12. Fg2	Cç5	30. Fé1	Cf7
13. Fg5	f6	31. Ff1	Fç6
14. T×d8+	D×d8	32. Fd3	Rb7
15. Td1	Dé8	33. h3	Db6
16. é×f6	g×f6	34. h4	Dg6
17. Fd2	Cé7 (j)	35. Cg5	Cf-d6
18. Cé4 ! (k)		36. Cf3	Cf7
	C×é4 (l)	37. Cg5	Cd-f6 (t)
19. F×b4	Cç6	Nulle.	

NOTES

a) Les Noirs manifestent leur intention d'entrer dans la « défense Nimzo-indienne », ouverture qu'ils affectionnent.

b) 3. é4 (système Mikenas) entraîne un combat compliqué pour le contrôle de la case d5. Par exemple, 3... d5 ; 4. é5, d4 ; 5. é×f6, d×ç3 ; 6. b×ç3, D×f6 ; 7. d4, ç5 ; 8. Cf3, h6 ; 9. Fé2, Fd6 ; 10. 0-0, 0-0 ou 4. ç×d5, é×d5 ; 5. é5, Cé4! ; 6. Cf3, Ff5 ; 7. Db3, Cç5 ; 8. D×d5, Cç6 ; 9. Fb5, D×d5 ; 10. C×d5, *0-0-0. Ou 3...* ç5 ; 4. é5, Cg8 ; 5. d4, ç×d4 ; 6. D×d4, Cç6 ; 7. Dé4, f5 ; 8. Dé2, a6 ; 9. Cf3, Dç7 ; 10. Fd2, g6 ; 11. 0-0-0, Fg7.

c) Changement de stratégie qui invite l'adversaire à s'engager dans la « défense ouest-indienne » par 4. g3, Fb7 ; 5. Fg2. Le système Nimzo-indien introduit par 3... Fb4 (qui diffère de la « défense Nimzo-indienne » en raison de la présence du pion d sur d2), dicté par le souci de déterminer le développement de l'aile -R et d'attaquer le centre par ç5 et d5 ou de construire une solide formation par d6 et é5, mérite considération. Après 3... Fb4, les Blancs ont le choix entre plusieurs réponses, 4. a3 ; 4. Dç2 ; 4. Db3 ; 4. g3.

d) Les Blancs s'emparent immédiatement du centre, selon un plan imaginé par Stein.

e) Cette curieuse idée de Stein, qui rappelle celle de Tchigorine dans la « Partie française » (1. é4, é6 ; 2. Dé2), a plusieurs motivations : d'abord, empêcher l'avance d7-d5 ; ensuite, accélérer le grand roque et, enfin, développer le F-R en fianchetto.

f) Gagne un temps grâce à la menace de gain du pion é4.

g) Dans la troisième partie du match, Karpov joua 7... Cé7. La suite fut : 8. Fd2, 0-0 ; 9. 0-0-0, d5 ; 10. h4, F×ç3 ; 11. F×ç3, d×ç4 ; 12. D×ç4, Fa6 ; 13. Da4, F×f1 ; 14. Th×f1, Dd5 ; 15. Rb1, a5 ; 16. Dç2, h6 ; 17. Tf-é1, Ca6 ; 18. Dé4, Tf-d8 ; 19. D×d5, T×d5 ; 20. Td2, Ta-d8 et les Noirs n'ont aucune difficulté.

h) Ou bien 8. a3, comme dans la partie Stein-Smyslov (Moscou, 1972), F×ç3+ ; 9. b×ç3, Cé7 ; 10. h4, Cd7 ; 11. h5, F×f3 ; 12. D×f3, d×é5 ; 13. h6, g×h6 ; 14. F×h6, é×d4 ; 15. Fg7, Tg8 ; 16. T×h7, Cf5 ; 17. F×d4, ç5 ; 18. g4, ç×d4 ; 19. g×f5, é5 ; 20. Dd5, Tf8 ; 21. ç×d4, Tç8 ; 22. Td1, Dé7 ; 23. Fg2, Tg8 ; 24. Db7, T×ç4 ; 25. d×é5, D×é5+ ; 26. Rf1, Db5 ; 27. Rg1, Dç6 ; 28. D×ç6, T×ç6 ; 29. Th3!, Tç-g6 ; 30. f×g6, T×h8 ; 31. Fç6 ; Tg8 ; 32. F×d7+, Ré7 ; 33. Ff5, g×f5 ; 34. Td7+, Rf6 ; 35. Fd3, abandon.

i) La variante agressive 11. Fg5 n'est pas à craindre : 11... f6 ; 12. é×f6, g×f6 ; 13. Cé5?!, F×ç3 ; 14. Dh5+, Rf8 ; 15. Td7, F×é5!

j) Karpov se réfère sans vergogne à la partie Uhlman-Furman du tournoi de Madrid, 1973, où les Noirs consolidèrent tranquillement leur position après 18. Fh3, Rb8 ; 19. Cé1, Cç6 ; 20. Cç2, Dg6! ; 21. Ff1, Té8 ; 22. h4, h5 ; 23. Fé1, é5.

k) Une excellente idée qui récupère la case é4 ou s'empare de la paire de F.

l) Si 18... F×d2+ ; 19. Cf×d2 !

m) Il est instructif d'examiner comment, à partir de ce stade, Karpov s'acharne à la possession de la case é4 tout en contrôlant étroitement la case é5.

n) Avec l'idée de passer sur d3 pour surveiller les cases f4 et é5. Compte tenu de la réplique des Noirs, 21. Ch4 était nettement supérieur.

o) Une faute positionnelle, mais on comprend que les Blancs désirent éviter la suite 23. Cd3, *Df6!* ; 24. Té1, Cd4 ; 25. Dé3, ç5.

p) La faiblesse du pion é6 n'est plus visible.

q) Lorgnant la case f7 et, par conséquent, la case centrale é5.

r) Et non 27... C×g5 ; 28. f×g5 suivi de F×b7+ et de l'avance des pions h et g avec une certaine initiative.

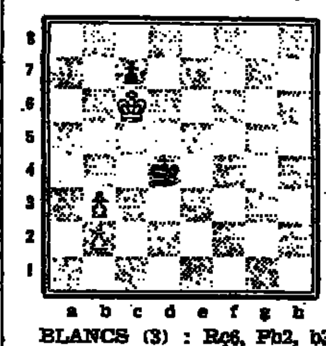
s) Après 28. C×é4, F×é4 (ou 28... f×é4) ; 29. F×é4, f×é4 suivi de Cf7 le pion é4 devient dangereux pour les Blancs.

t) La position des Noirs est inexpugnable. Les Blancs ne peuvent franchir leur barrage.

ETUDE

S. FONTAINE

(1947)



BLANCS (3) : Rç6, Pb2, b3.
NOIRS (2) : Rd4, Pç7.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME N° 575.

A. HERBSTMAN, « Chakmaty V S.S.S.R. », 1939.

(Blancs : Ra1, Pa4, a5, é2. Noirs : Ra6, Pb5, b4, b3, a2.)

1. é4, R×a5 ; 2. é5, R×a4 (si 2... Rb6 ; 3. a5+) ; 3. Rb2!, a1=D+ ; 4. R×a1, Ra3 ; 5. é6, b2+ ; 6. Rb1, b3 ; 7. é7, b4 ; 8. é8=T! et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

mode

VIENT DE S'OUVRIR

Nouvelles boutiques

LA mode masculine française a décidément le vent en poupe quant aux formes et aux finitions, rivalisant avec l'Italie. Cela est vrai pour les couturiers qui cherchent tous à s'étendre dans ce domaine et même pour des maisons centenaires, symbole de l'« establishment » britannique.

Ainsi Burberry's *vient-il d'inaugurer un très important « Tailor Shop », rayon de costumes de ville, de blazers, de vestes de sport et de pantalons au premier étage du 10, boulevard Malesherbes. Les tissus, les tricots et les imperméables sont importés de Londres. La confection est française ou italienne. Quelques lodens d'origine complètent la gamme des vêtements de pluie. Vestes, à partir de 550 F, costumes, de 900 à 1 400 F et sur mesure, autour de 2 500 F. Les tailles vont du 46 au 60, en trois configurations.*

Louis Féraud *joue, au 72, faubourg Saint-Honoré une carte unique de costumes habillés de velours noir (1200 F), avec des accessoires variés, des chemises rayées et des cachemires de coloris naturels écossais.*

Francesco Smalto, *dans un décor d'acier, de verre et de murs et moquettes tabac, lance sa deuxième boutique, 5, place Victor-Hugo, où on trouve tout son prêt-à-porter, fabriqué en Italie, des accessoires, des manteaux de cuir et de fourrure ainsi que des chaussures (costumes de 1 300 à 1 900 F).*

Emmanuel Ungaro *essuie les plâtres au 2, avenue Montaigne, avec des costumes de flanelle, des velours côtelés, des ensembles de sport, ainsi que des chaussures faites à la main (à partir de 1 100 F le costume).*

Enfin, dans les grandes tailles, « Lord Auteuil », *au 23, rue La Fayette est le dernier en date des spécialistes parisiens.*

Pour elle

La styliste Anne-Marie Beretta *redonne de l'élégance au 24, rue Saint-Sulpice où elle remplace une solderie par un beau local sobre aux pierres apparentes, où sont vendus ses imperméables, ses manteaux, ses robes-housses, ses sarraus et ses jupes en matières naturelles, de bonne qualité, aux prix équivalents.*

Balloon, *spécialisée dans les garde-robes de futures mamans, a choisi le 70, rue Bonaparte pour sa troisième boutique à Paris.*

La Soldetière, *76, rue de la Pompe, regroupe sous l'égide de l'ancienne comédienne Myriam Hanesco, des fins de série, griffées ou non, jusqu'à la taille 42, dans une ambiance sympathique pour les enfants et les jeunes parents.*

Le Petit Soldeur, *46, rue des Petits-Champs, s'attaque à la chaussure dégriffée pour hommes, femmes et enfants. Demande la patience du chineur.*

Bally, *1, rue du Louvre, regroupe à côté de son magasin normal des soldes permanents de fins de séries des succursales parisiennes.*

C'est le 18 octobre que s'ouvrira le deuxième magasin C. & A., *124, rue de Rivoli, de prêt-à-porter pour toute la famille, présenté en libre-service sur trois étages et 3 500 m2.*

Enfin, nouvelle consécration, si besoin en est, du faubourg Saint-Honoré et des rues adjacentes comme centre de l'élégance parisienne, la nouvelle boutique Christian Dior, *12, rue Boissy-d'Anglas.*

Divisée en trois parties elle comprend une importante sélection de fourrures en prêt-à-porter ainsi que la collection Miss Dior, reliées entre elles par l'équivalent du rayon d'accessoires de l'avenue Montaigne.

N. M.-S.

bridge

N° 571

UN FAKIR YOUGOSLAVE

Une bonne « lecture » des mains adverses, une manœuvre de Milton Work et un placement de main permirent au Yougoslave Bozidar Darko Linke de réussir son contrat comme s'il voyait à travers les cartes.

Nord : ♠ A 9 8 ♥ D 9 7 4 3 ♦ 5 3 2 ♣ D 6
Ouest : ♠ R 7 6 2 ♥ R ♦ R V 8 4 ♣ A 4 3 2
Est : ♠ D 10 5 ♥ 10 8 ♦ 10 9 7 6 ♣ V 10 7 5
Sud : ♠ V 4 3 ♥ A V 6 5 2 ♦ A D ♣ R 9 8

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	passe	1 ♥
contre	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé le 2 de pique, Est a pris le 8 du mort avec la dame et a contre-attaqué le 10 de carreau pour la dame et le roi d'Ouest qui a rejoué le 4 de carreau. *Comment Darko Linke, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS *contre toute défense ?*

Réponse :

Le contre d'appel vulnérable permet de localiser en Ouest le roi de pique et l'as de trèfle. Il est vraisemblable qu'Ouest a également le roi de cœur bien qu'il ait pu contrer avec, par exemple :

♠ R 10 6 2 ♥ 10 ♦ R V 8 6 ♣ A V 10 7

Il faut en tout cas ne perdre aucun atout et terminer par un placement de main à trèfle pour obliger Ouest à jouer pique.

Après l'as de carreau, le déclarant estima que la probabilité était qu'Ouest ait le roi de cœur sec. *Il tira donc l'as de cœur* (sur lequel le roi tomba), puis il monta au mort avec la dame de cœur, coupa le dernier carreau et fit la manœuvre de Milton Work en jouant *le 8 de trèfle*.

Ouest ne pouvait pas mettre l'as sans libérer la dame de trèfle et le roi de trèfle. Il laissa donc passer, et la dame de trèfle fit la levée. Ensuite, Darko Linke réalisa les atouts du mort :

Nord : ♠ A 9 ♥ 9 ♣ 6
Ouest : ♠ R 7 ♣ A 4
Sud : ♠ V 4 ♣ R 9

Sur le dernier atout (le 9 de cœur), Sud et Ouest défaussèrent un trèfle. Le déclarant joua alors trèfle pour donner la main à Ouest et l'obliger à jouer pique sous son roi... La défense ne fit ainsi que trois levées, la dame de pique, le roi de carreau et l'as de trèfle.

LE CHELEM D'AGADIR

Ce chelem a été réussi au cours du premier Festival d'Agadir qui a eu lieu à l'Hôtel des Almohades en 1972. Il montre comment quelques indices permettent de reconstituer la distribution et de jouer pratiquement le coup à cartes sur table.

Nord : ♠ A V 9 ♥ R D 8 ♦ 7 3 ♣ D 9 7 5 2
Ouest : ♠ D 10 4 2 ♥ 7 6 5 ♦ V 10 8 6 5 ♣ 8
Est : ♠ 8 7 5 ♥ 4 3 2 ♦ 9 ♣ A R 10 6 4 3
Sud : ♠ R 6 3 ♥ A V 10 8 ♦ A R D 4 2 ♣ V

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Coppolani	Y...	Zadouroff
—	1 ♣	passe	1 ♦
passe	1 SA	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	4 SA
passe	5 ♦	passe	6 ♥...

Ouest entama le 8 de trèfle, Est prit de l'as et rejoua le 3 de trèfle comme s'il n'avait pas le roi ! *Comment Zadouroff, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont audacieuses mais logiques. Elles montrent que, dans certains cas, il est possible de déclarer un chelem avec les atouts 3-4, quand on est à peu près certain qu'il ne manque aucun honneur. En fait, pour Sud, il était clair que Nord ne pouvait avoir que trois cœurs (puisqu'il n'avait pas déclaré « 1 cœur » sur « 1 carreau »). D'autre part, Nord savait que Sud n'avait que quatre cartes à cœur. Par conséquent, son soutien de trois cartes ne pouvait être que très solide, c'est-à-dire avec roi, dame. Ensuite, l'enchère de « 3 piques » avait pour but de décrire la distribution tout en demandant à Nord de dépeindre sa main...

PHILIPPE BRUGNON.

mode

L'HIVER A LA BOTTE

LA botte se confirme comme l'accessoire principal de l'hiver, malgré son prix élevé et ses formes qui ne concilient pas toujours la taille du pied, la longueur de la jambe et la grosseur du mollet, d'autant que la cambrure du talon en accentue parfois l'inconfort. Et malgré tous ces inconvénients, fabricants et détaillants sont en rupture de stocks, du moins pour le moment.

Raison de plus pour essayer d'obtenir le même effet à moindres frais. Le rôle de la botte sous la jupe longue est de « gommer la jambe » et d'éviter des ruptures de ligne. Or cela est possible avec des collants et des chaussures à talons, choisis dans les couleurs des vêtements de dessus : marine, bordeaux, vert sapin, marron et noir pour le soir. Chesterfield vient de sortir de nouveaux modèles dans cet esprit, à slips incorporés, en trois épaisseurs et trois longueurs, sans couture (à partir de 5,50 F).

Les jeunes qui ont adopté les « basket » pour l'été recherchent ces formes pour l'hiver, en cuir lacé à semelles de crêpe, vendues au-dessous de 220 F. Elles existent aussi en bottes confortables et étalées, légèrement plus chères.

Les chaussures de ville paraissent sages, parfois un peu lourdes, en chevreau bicolore ou contrastant, le vernis et le mat en mocassins, en trotteurs, lacés ou non, ou en escarpins. Les formes plus habillées mettent en vedette le « salomé » à bride (Saint-Laurent) et le Charles-IX (Christian Dior et Charles Jourdan).

Les nouveaux modèles « tous terrains » pour hommes comprennent les « hush puppies » en porc imperméable, de formes lacées ou non, en deux tons de brun (de 115 F à 130 F). Les « waki » de Pellet accentuent l'aspect rustique de la vachette à grosses surpiqûres et laçages montants, voire en copies de bottes de parachutiste (de 115 F à 150 F).

Sacs et bijoux

Les sacs de ville reprennent de la tenue : Chanel varie ses formes matelassées en jersey de laine ou en agneau, à fermoir ou à rabat et double poche, avec des poignées de chaîne, parfois masquées de cuir.

Les patchwork de crocodile ou de serpent, en camaïeu de marron, apportent une note raffinée aux tenues de sport, en carrés ou en rectangles à glissière (La Bagagerie).

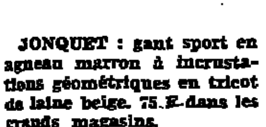
Il n'y a pas que les jeunes adeptes du style rétro en accessoires à chiner aux « Puces ». Les fourre-tout d'Hermès des années 40 sont repris notamment par des spécialistes de bagages, tel le modèle en toile et cuir, critère du bon chic d'après-guerre, et son succédané, le sac-mangeoire en chevreau de couleur.

Sur le plan des bijoux, les gourmettes de métal plus ou moins précieux tendent à remplacer les bracelets rigides de couleur. Assez larges, leur volume complète bien celui des grosses vestes de tricot, qui font partie de l'uniforme d'hiver. A l'inverse, les colliers tendent à s'affiner, qu'il s'agisse de sautoirs ou de ras-du-cou, quoique les grosses chaînes de perles et de boules soient toujours très demandées. Ainsi, chez Ken Lane, les dernières créations reprennent le corail, l'onyx et le verre givré des années 30, en pièces importantes à pendentif et boucles d'oreilles assorties. Mais j'ai trouvé beaucoup de charme à de fins colliers de petites perles de couleur : opale, rubis ou émeraude, ombrées de strass et de jais (14, rue de Castiglione).

Susan de Berg vient de s'assurer l'importation exclusive pour l'Europe des « naïdidées » de Corée. Il s'agit de petits coquillages sauvages d'eau froide, nacrés, du gabarit de pépins de melon. Les formes en sont très baroques et plaisantes ; à monter en plusieurs rangs torsadés, en chaînes plates ou en rubans ; à partir de 280 F le rang (Galerie Point Show, 66, Champs-Elysées).

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ LES DESSOUS DE LORA, en jersey de soie, seront en vente à partir du 15 octobre chez Candide, en blanc, chair et beige, dont une liseuse, une culotte évasée et deux formes de chemise (de 130 F à 260 F). 4, rue de Miromesnil.





(Croquis de Marcq.)

JONQUET : gant sport en agneau marron à incrustations géométriques en tricot de laine beige. 75 F dans les grands magasins.

GUCCI : sac sport en veau velours chocolat bordé de sanglier et orné de la sangle verte et rouge, symbole de la maison à fermoir en boucle dorée. 480 F. 27, faubourg Saint-Honoré.

DURER : botte en veau velours marron ou noir, à glissière sur le côté et talons hauts. 570 F. 74, Champs-Elysées et 28, faubourg Saint-Honoré ; Lyon, 7, rue Childebert ; Metz, 3, rue La Fayette.

ARCHE : bottine lacée en agneau chocolat à semelle crêpe. 175 F chez Bally, à Paris et en province.

HUSH PUPPY : mocassin pour homme à empeigne montante en peau de porc imperméable à semelle de caoutchouc microcellulaire. 115 F chez trois mille détaillants à travers la France et notamment les magasins André.

GALERIES LAFAYETTE : bonnet écharpe coordonnés en mohair de tons classiques ou vifs. 60 F.

NEYRET : gant fantaisie bicolore à manchettes festonnées créé par Karl Lagerfeld en tricot acrylique. 35 F environ dans les grands magasins et chez les spécialistes.

GELOT : casquette à petit bord, porté droit, enfoncée sur la tête, dans un peigné de laine prince-de-galles beige et marron, 145 F chez Lanvin, 15, faubourg Saint-Honoré.

GIL : gant d'homme à dessus tricoté en laine rustique et dessous cuir. 65 F à la Samaritaine et chez les spécialistes.

chronique sportive

Berck condamné à être champion de France de basket-ball

CIGARETTES distribuées gracieusement aux spectateurs à l'entrée de la nouvelle salle des sports de Berck, mais interdiction de fumer à l'intérieur !... Dans sa recherche du profit et des apports publicitaires, le basket-ball français n'est plus à un paradoxe près. L'éthique passe désormais après les résultats. La santé d'un club se juge à la lecture de son budget.

De 1973 à 1974, celui de l'Association sportive de Berck était passé de 600 000 F à 1 455 000 F, mais, malgré une carrière exceptionnelle et une place de demi-finaliste en Coupe d'Europe des clubs champions contre le Real de Madrid, l'important déficit (466 500 F) de la saison précédente n'avait pu être résorbé. Il devait entraîner la disparition du club quand d'autres problèmes internes se posèrent.

Aujourd'hui, le Berck Basket Club (B.B.C.) a succédé à l'A.S. Berck. Ses nouveaux dirigeants ont prévu un budget de fonctionnement de 1 500 000 F, qu'ils espèrent équilibrer à raison de 600 000 F de recettes en championnat, de 400 000 F de recettes en Coupe d'Europe et de 500 000 F de ressources publicitaires.

Depuis sa participation à la Coupe d'Europe des clubs champions... et les nombreuses retransmissions télévisées qu'elle entraîne, le B.B.C. est devenu un support publicitaire très recherché. Des paquets de cigarettes géants installés aux quatre coins de l'aire de jeu aux panneaux vantant la pureté et les vertus thérapeutiques de l'air de Berck, la publicité a envahi la salle des sports.

Directement (recettes) ou indirectement (publicité), la Coupe d'Europe assure désormais plus de la moitié des ressources du Berck Basket Club. On mesure les avantages, mais surtout les risques de la formule. Pour assurer sa continuité au plan sportif, le B.B.C. est condamné à être champion de France.

A la dernière seconde

Si Berck occupe déjà la première place du classement après les trois premières soirées de compétition, beaucoup de choses ont changé depuis la saison dernière. Les joueurs en premier lieu. Du cinq majeur, il ne reste plus que le meneur de jeu Pierre Galle et le « vétéran » Jean Racz. Les Américains Ken Gardner et Bob Cheeks sont partis respectivement à Nice et à Challans. Yves-Marie Verove a rejoint Caen en compagnie de Patrick Platteau. Pour les remplacer, l'entraîneur Jean Galle a recruté deux joueurs aux Etats-Unis : Michael Stewart (2,08 m) et Bob Wright (2,05 m).

Après avoir rencontré trois de ses adversaires les plus dangereux et avant de se déplacer chez le quatrième, Antibes, le 12 octobre, Berck compte trois victoires mais toutes furent obtenues d'extrême justesse. Face au Mans, le B.B.C. fut par deux fois mené de 10 points avant de gagner avec 7 points d'avance. A Vichy, les Berckois durent remonter 14 points avant de l'emporter d'un point. Devant Tours enfin, ils comptèrent douze points de retard et marquèrent leur panier victorieux à la dernière seconde du match.

Chaque fois, l'entraîneur du B.B.C., Jean Galle, sut profiter de la mi-temps pour tirer les leçons de la première partie, motiver ses joueurs et modifier la tactique de son équipe pour dérégler le jeu trop mécanisé des Manceaux ou exploiter le manque d'expérience dû à la jeunesse des Tourangeaux. Jamais, depuis le début de saison, les Berckois n'ont pu retrouver l'aisance collective et les automatismes qui leur avaient permis de dominer le championnat et de faire carrière en Coupe d'Europe. En attendant une meilleure intégration de leurs deux nouveaux géants américains, les Berckois devront encore se battre avec toute leur détermination contre des adversaires qui les sentent enfin à leur portée. A ce jeu-là, le manque de réservistes de valeur peut coûter cher au B.B.C. en fin de match ou, plus encore, en cas de blessure.

Un public habitué au succès

Ce retour au niveau des autres équipes s'opère pourtant à un mauvais moment. Dès cette année, les responsables de la Fédération européenne ont décidé de favoriser les clubs participant à la Coupe d'Europe, en substituant le système des poules à celui de l'élimination directe. Toutes les équipes pourront ainsi bénéficier de plusieurs recettes exceptionnelles.

La Fédération française de basket-ball s'est elle-même engagée dans cette voie en projetant, pour la saison 1975-1976, le retour à une division nationale de douze clubs afin de libérer des dates pour les coupes européennes.

Outre les incidences budgétaires qu'entraînerait la perte du titre national, le B.B.C. devrait aussi tenir compte des réactions de son public, habitué au succès et qui a mal admis la crise du printemps dernier dans une ville de 17 000 habitants où l'effort consenti en faveur du basket est sans doute unique en France.

Pour construire une nouvelle salle des sports digne d'abriter les matches de Coupe d'Europe, la municipalité a dû trouver 2 500 000 F. Mais le conseil municipal a préféré le basket à la remise en état de l'hôpital, à une seule voix de majorité. Un échec du B.B.C. pourrait avoir des répercussions importantes sur la vie même de toute la cité.

GÉRARD ALBOUY.

La course à pied Morat-Fribourg

En souvenir du 22 juin 1476

CELA ressemble étonnamment à la légende de Marathon, adaptée à la mode suisse. Assiégée par les Bourguignons de Charles le Téméraire, la petite ville de Morat semblait vouée à la mise à sac lorsque, le 22 juin 1476, les troupes de Hans Waldmann, accourues à la rescousse, prirent l'armée assaillante à revers, la taillèrent en pièces et précipitèrent sa fuite. Comme Philippidès, un soldat fut chargé d'aller porter la glorieuse nouvelle à Fribourg et tomba mort d'épuisement à son arrivée. La légende veut que la branche de tilleul qui s'échappa alors de ses mains ait pris racine pour donner naissance à un arbre.

Depuis 1933, les concurrents de la course Morat-Fribourg suivent fidèlement ce même itinéraire, long de 16,4 kilomètres. Il fallut le déclenchement de la deuxième guerre mondiale pour les détourner de ce qui tient à la fois d'une manifestation patriotique et d'une fervente communion dans l'effort. Ce fut, en 1939, l'unique interruption d'une épreuve dont le succès n'a cessé de grandir.

Au nombre de dix-huit, les premiers participants ont fait, année après année, des prosélytes toujours plus nombreux. Est-ce l'effet d'un regain d'intérêt pour les activités physiques après la mise en place d'une véritable politique en faveur du sport pour tous ? Ou bien celui d'une participation internationale accrue depuis que la renommée de la course a débordé des frontières étroites ? Ou encore, le résultat du souci croissant de ne pas manquer l'événement ? Toujours est-il que la courbe traduisant l'importance des pelotons au départ a suivi ces dernières années une ascension vertigineuse : 1 946 concurrents en 1970, 2 997 en 1972 et 3 302 en 1973.

Un doyen de 80 ans

Cette courbe n'aura pas fléchi en 1974, puisque 4 444 engagés avaient fait parvenir leur inscription à un comité d'organisation qui travaille désormais sans discontinuer pendant douze mois, expédie quelque trente mille lettres et comprend une dizaine de membres permanents qui reçoivent l'aide de cent quarante personnes le jour de l'épreuve. Le dimanche 6 octobre une multitude en culottes courtes se pressait donc à l'intérieur des remparts de Morat. Afin de leur épargner les bousculades, les vétérans avaient été placés à l'extérieur. Dans leurs rangs figurait le Dr Paul Martin, seul athlète ayant participé cinq fois aux Jeux olympiques, et aussi le doyen de la course, artiste peintre âgé de quatre-vingts ans qui était déjà sur la ligne de départ en 1933.

A 10 heures et demie très précises, tradition suisse oblige, comme tous les premiers dimanches d'octobre, tout ce monde s'élança sur une route étroite et accidentée. Il fut ensuite possible d'apprécier, tant sur la chaussée que sur ses bords, où s'était massé un public estimé à près de cent mille spectateurs, les trésors d'énergie et d'enthousiasme que recèle un peuple à l'écorce tranquille. Mettant fin à une série de neuf victoires de Werner Doessegger, le vainqueur, Fritz Ruegsegger, arriva en 52 min. 4 sec. 7/10. Quant au champion français Pierre Llardet, malade, il ne put se classer que soixante-neuvième. Aussi bons coureurs qu'ils furent jadis d'intraitables soldats, les Suisses ne sont sans doute encore pas prêts à céder la première place d'une épreuve qu'aucun étranger n'a remportée.

Le gros peloton s'était étiré sur plus de 6 kilomètres. Une heure durant, cet immense fleuve bigarré vint se déverser sur la place de l'hôtel de ville, au pied d'un moignon hérissé de quelques branches sales, étayé au moyen de barres de fer et de piliers, transpercé par un mât supportant le drapeau helvétique : le tilleul ! Il y avait ceux qui sprintaient pour gagner une place, et ceux qui se contentaient de consulter leur montre. La plupart terminaient comme ils avaient commencé : prosaïquement.

Le sérieux de l'organisation, la beauté des sites traversés, un budget solide évalué à 100 000 francs suisses (160 000 F), tout cela fait le succès de l'épreuve. Dans deux ans, l'année du 500e anniversaire de la bataille de Morat, on a prévu de planter près du vieux tronc malade une bouture vivace. Mais les organisateurs, qui éprouvent déjà quelque peine à enregistrer l'arrivée de groupes de cent cinquante concurrents en moins d'une minute, et doivent composer avec les horaires des trains pour maintenir ouverts les quatre passages à niveau que traverse le parcours, se demandent comment ils pourront être à la hauteur de la situation. Il est probable, en effet, que dix mille participants seront alors au départ.

RAYMOND POINTU.

NOUVELLES REVUES

Trois nouvelles revues entièrement consacrées au sport profitent de la rentrée pour faire leur première apparition.

Champion d'Afrique, bi-mensuel omnisports édité par Media international, a l'ambition de « *déborder les frontières et les querelles locales pour se situer dans une perspective résolument olympique* ». A condition de tenir compte des différences de niveau de vie et de culture entre les divers pays, *Champion d'Afrique* peut être un trait d'union sur un continent qui, à peine apparu sur la scène sportive internationale, sacrifie déjà volontiers aux idoles des stades.

Karaté, premier mensuel uniquement réservé à cet art martial, entend traiter tous les aspects du karaté : enseignement des techniques, vie des grands maîtres japonais, reportages sur les champions et les compétitions, etc. Sans négliger les adeptes, *Karaté* vise aussi un public plus large en publiant dans chaque numéro un poster couleur et un résumé-photos des films qui font tant pour la diffusion et la popularité du karaté.

L'Equipe - Basket hebdomadaire complète une gamme de publications qui traitent de ce sport quotidiennement et mensuellement. Consacré pour l'essentiel aux championnats français et aux coupes d'Europe *l'Equipe-Basket hebdomadaire* veut marquer son originalité en introduisant des « données nouvelles », telles que des statistiques, sur les joueurs effectuant les passes décisives ou les plus efficaces au rebond et permettre ainsi une meilleure appréciation du jeu et des résultats.

maison

TROIS EXPOSITIONS

Artisanat d'Alsace

La Maison des métiers d'art français présente, jusqu'au 10 novembre, les créations d'artisans d'Alsace. Refusant toute inspiration folklorique, ces trente artisans alsaciens font preuve d'un esprit de création contemporaine en utilisant les matériaux naturels de leur région. L'art mural s'exprime en pierre et lave émaillée; en laine et chanvre tissés, en dalles de verre ou en bois et métal. La céramique est représentée par une belle poterie « de terre » émaillée et des échiquiers en faïence aux formes pleines. A signaler la création, à la Maison des métiers d'art français, d'un fichier où sont recensés les artisans membres de la M.M.A.F., les groupements d'artisans français et étrangers, les ateliers proposant des stages d'initiation et les boutiques spécialisées dans l'artisanat. Une mine de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent à cette branche d'activité.

★ 28, rue du Bac, 75007 Paris.

Economie d'énergie

Jusqu'à fin octobre, le Centre commercial Maine-Montparnasse abrite une exposition-conseils consacrée au chauffage électrique. Organisée sous l'égide du groupement « Chauffage et conditionnement d'air par l'électricité » (C.C.E.), rattaché à la Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique, cette exposition présente diverses techniques de chauffage électrique et d'isolation thermique. Il n'y est vendu aucun matériel ni matériau mais des techniciens sont à la disposition du public pour donner des renseignements sur les coûts d'installations de chauffage et sur les possibilités d'économie d'énergie par l'isolation (lors de la construction ou après coup) et la régulation de la température.

★ Centre commercial Maine-Montparnasse, niveau « terrasse », tous les jours de 10 h. à 20 h.

« Quilts » américains

Alain Demachy et Jacques Grange présentent, jusqu'au 19 octobre, dans les salons du décorateur Didier Aaron, une exposition de « quilts » provenant de collections particulières. Ces couvre-lits, témoins de l'aventure historique et sociologique américaine, sont de véritables œuvres d'art. Datant du dix-neuvième siècle, ils sont de deux types : applications de motifs stylisés à composition très rythmée, inspirée de l'art indien, et puzzle de motifs découpés dans des tissus très divers (grossiers ou de soie) et assemblés en formes géométriques à base de carrés, d'étoiles ou de cubes. Cet artisanat féminin (il y avait des « quilts » pour tous les jours et d'autres pour les cérémonies) exprime un don inné des rapports de couleurs et de formes ; il est le reflet de la vie américaine à l'orée de son histoire.

JANY AUJAME.

★ 32, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

LE CENTRE FRANÇAIS DU DESIGN

Le Centre français du design vient d'ouvrir ses portes au 34, rue du Louvre, à Paris. Il est patronné par le Conseil du design français, fédération groupant des associations de créateurs et des organismes de promotion. Sur une superficie de 1 000 mètres carrés sont aménagées des salles d'exposition situées en sous-sol.

Ce centre d'exposition permanente, qui ne veut être ni un musée ni un grand magasin, sera — selon le vœu de ses organisateurs — un moyen d'information et de promotion du design. Le mobilier, les luminaires et objets présentés sont accompagnés d'une fiche explicative (créateur, fabricant, prix). La sélection est faite par une commission émanant du Conseil du design français.

J. A.

★ 34, rue du Louvre, 75001 Paris, ouvert tous les jours de 14 heures à 21 heures.

JUSTICE

L'AFFAIRE DES VINS DE BORDEAUX

« Maquillages, mouillages, coupages et vinages »

« Puisqu'on parle du « Winegate », vous verrez, je serai le Nixon bordelais », lançait encore M. Lionel Cruse, en août 1973, alors qu'on subodorait l'existence d'un « scandale des vins de Bordeaux ». Imprudente prophétie ! A cette époque, il est vrai, certains pouvaient encore imaginer qu'il serait bientôt fait justice au président des Etats-Unis d'une « campagne de calomnies orchestrée par la presse gauchiste de Washington ». Plus modestement, à Bordeaux, on assurait volontiers que le « pseudo scandale des vins » se dissiperait tout seul, comme une fumée de ragots.

Sur un autre ton, M. Cruse répétait d'ailleurs solennellement qu'« *aucune infraction n'avait été constatée dans ses chais* » et menaçait de poursuivre en diffamation « *le premier journaliste qui oserait...* » Un Nixon bordelais ? Imprudent parallèle ! On connaît aujourd'hui le destin de M. Richard Nixon, on sait surtout quel fut l'accablement des Américains en découvrant, *in fine*, les bandes magnétiques de la Maison Blanche. Quel sera donc celui des Bordelais, lorsqu'ils prendront connaissance de leurs « *bandes magnétiques* » à eux ? En l'occurrence, les cinquante-cinq pages dactylographiées du rapport signé le 26 novembre 1973 par les quatre inspecteurs du service des fraudes chargés d'enquêter sur la société Cruse et fils et frères ?

Les voici ! On ne feuillette pas ce long et minutieux document sans se poser quelques questions. Faut-il s'indigner devant la gravité et le nombre des infractions commises par l'un des plus anciens et des plus prestigieux négociants bordelais ? Sur le papier, elles paraissent beaucoup plus graves qu'on ne l'avait dit jusqu'alors. Faut-il, au contraire, sourire des tentatives maladroites, précipitées et multipliées par les dirigeants de la société pour dissimuler les faits dès le début de l'enquête ?

Il y a là, fort bien raconté par les enquêteurs, la marque d'une sorte d'affolement de la part de ces Burgraves girondins, peu coutumiers des intransigeances policières, persuadés, au contraire, par de longues années de « paix », qu'il n'existait pas de plus infranchissable protection que d'avoir pignon sur le quai des Chartrons. Or, en voilà donc une nouvelle preuve, on ne soulève jamais sans risque le coin d'une vénérable tenture sans risque ni mélancolie.

De la transformation à la falsification

Voyons les infractions de base.

Quoique la législation sur les vins forme un maquis singulièrement complexe, on peut en distinguer plusieurs catégories. La première a consisté pour la société Cruse à « *détenir, en vue de la vente, des vins sous des dénominations auxquelles ils ne pouvaient prétendre* ». Autrement dit, on a transformé par un simple jeu d'écritures (maquillage des « *acquis à caution* ») des vins courants en vin d'appellation contrôlée. On a « *transformé* » des vins du Midi en bordeaux rouge. De la même façon, des vins « *qui rappelaient d'assez loin les caractères d'un vin de Bourgogne* » devenaient miraculeusement des puligny-montrachet ou des meursault destinés au marché américain.

On a exporté en outre sur l'Allemagne des grave supérieurs blancs 1969 qui étaient en fait de simples bordeaux blancs 1970. D'autres vins se sont vu attribuer fictivement des noms de châteaux. Tout cela démontre, selon les enquêteurs, que la société Cruse ne respectait ni la notion d'appellation contrôlée, ni celle de château, ni même celle de millésime.

Il y a plus grave. Le rapport d'enquête met en évidence une deuxième catégorie d'infractions : « *La falsification et la détention de vins impropres à la consommation.* » On pénètre là dans le domaine assez ténébreux des traitements chimiques infligés aux vins pour « *les améliorer* ». Si la loi en autorise quelques-uns, strictement réglementés, la société Cruse en pratiquait, semble-t-il, beaucoup plus. Ainsi, des vins « *à mauvais goût* », qui, selon la loi du 1er décembre 1936, auraient dû être réservés à la vinaigrerie, étaient audacieusement « rattrapés ».

Pour « désodoriser » tout d'abord 3 196 hectolitres de vin, les dirigeants, qui passaient par l'intermédiaire du laboratoire d'œnologie de Bordeaux, dont M. Louis Baillot d'Estivaux est le directeur, paraissent avoir utilisé du charbon activé. De même, ils ont détenu illégalement, entre février 1971 et octobre 1973, 2 594 hectolitres de vins « piqués » ou bien présentant une acidité volatile trop élevée. Au surplus, pour désacidifier quelque 20 306 hectolitres, on a utilisé du carbonate de calcium (les enquêteurs ont pu démontrer qu'un sac de 76 kilos de ce produit avait été livré le 13 janvier 1973 aux établissements Cruse).

L'acidification, au contraire, de 4 637 hectolitres a été réalisée grâce à l'emploi d'acide citrique, selon un dosage dix fois plus important que le maximum autorisé. En revanche, de l'acide métatartrique, dont l'usage est interdit pour ce qui concerne les vins « faits », a été utilisé, lui aussi, à doses massives. Pour toutes ces infractions, notent les enquêteurs, *M. Baillot d'Estivaux peut être considéré comme complice des infracitons commises par M. Cruse* ».

Toutes ces quantités de vin falsifié de diverses façon sont, on le voit, assez considérables : quelque 28 094 hectolitres. Une question principale s'était naturellement posée dès le début, voilà un an : tous ces vins ont-ils été effectivement vendus ? Autrement dit, y a-t-il eu des clients trompés et donc volés ? A l'époque, on avait cherché, un peu prématurément, à rassurer les consommateurs en affirmant que « *si falsification il y avait eu, les vins se trouvaient encore dans les chaix* ». Qu'en est-il aujourd'hui ?

La destruction des fiches de stocks

Dès lors qu'ils furent l'objet d'une enquête, les dirigeants de la société Cruse, en effet, s'empressèrent de détruire les « *fiches de stocks* », supprimant ainsi toute possibilité d'apporter la preuve que tel ou tel vin avait bien été vendu. Les auteurs du rapport, en revenant de très nombreuses fois sur cette disparition des fiches de stocks, ne paraissent guère douter pour ce qui les concerne de ce qu'il est advenu de la plupart des marchandises suspectes.

Destruction de fiches ? A vrai dire, ce ne fut pas la seule tentative de dissimulation de la vérité. C'est en juin 1973 que les services de la direction générale des impôts avaient été amenés pour la première fois à effectuer une enquête sur les mouvements des vins de la société Cruse et MM. Bert et Balan, négociants.

« *Parallèlement à cette enquête*, expliquent les quatre inspecteurs, *nous intervenions le 27 août dans les chais de la société Cruse, 124, quai des Chartrons, où nous prenions connaissance d'un certain nombre de registres dont la lecture nous amenait à penser que des manipulations irrégulières avaient été commises. Le 29 août, nous avons constaté que ces documents soit avaient disparu, soit avaient été falsifiés, ce qui a motivé de notre part la rédaction d'une note succincte adressée à M. le procureur de la République à Bordeaux.* »

Continuant leur enquête après désignation d'une commission rogatoire, les inspecteurs découvrirent par la suite que des documents de plusieurs catégories avaient été maladroitement maquillés ou grattés. Ainsi les « *fiches roses* » qui sont établies à chaque achat de nouveau vin, le dictionnaire d'analyse, le dictionnaire des vins, etc. « *A titre d'exemple*, précisent-ils, *nous avions noté pour le vin n° 35 834 la mention figurant primitivement : « V.R. type Nuits-Saint-Georges ». Cette indication est devenue après grattage : « V.R. cuvée royale », et le vin n° 35 566 qui était porté à l'origine comme « V.R. type C du Rhône rouge » est devenu : « V.R. appellation côtes-du-Rhône rouge ». L'indication « V.R. type côtes-du-Rhône rosé » porté sous le n° 35 585 avait été grossièrement grattée et seules subsistaient les initiales V.R.* »

Au total, le rapport du 16 novembre 1973, consacré à la société Cruse et à M. Baillot d'Estivaux, fait état d'infractions graves à une douzaine de textes différents. La plupart de ces textes (par exemple, l'article 439 et l'article 60 du code pénal) prévoient de lourdes amendes et même des peines de prison. Mais, en récapitulant dans leurs conclusions l'ensemble de ces agissements frauduleux, les signataires du rapport soulignent ce qui leur semble le plus grave. « *De cette énumération*, écrivent-ils, *de la fréquence des mentions et des importantes quantités que nous avons relevées dans le présent rapport, il ressort que l'on ne se trouve pas devant des faits accidentels, mais devant l'application quotidienne de la doctrine des dirigeants. Il est clair que cette politique ne pouvait s'étaler au grand jour. C'est la raison pour laquelle les établissements Cruse ont réalisé deux comptabilités : l'officielle, constituée par le registre des appellations contrôlées, qui est toujours mise à la disposition des vérificateurs, et la comptabilité occulte, qui décrit ces opérations, et qui constitue les archives nécessaires de la société, étant donnée son importance.* »

Ce rapport très sévère est donc depuis onze mois entre les mains du doyen des juges d'instruction de Bordeaux. Onze mois ! Faut-il parler des lenteurs de la justice ? A vrai dire, l'embarras des juges, devant un procès qui risque bien de marquer pour Bordeaux la fin d'une époque, ne tient pas seulement à la gravité des infractions commises. Y aurait-il sur les bords de la Garonne, tout près de l'austère temple protestant des Chartrons et du cours Xavier-Arnozan, plus solide symbole d'une époque ? Et de ses hautaines certitudes ? Jadis, il s'agissait de négoce, peut-être, mais aussi de style.

Reçu voici un an par l'académie de Bordeaux, le baron Philippe de Rothschild prononçait l'éloge de Roger Cruse en traçant un portrait de la maison des « *Cruse d'autrefois* ». Yves Florenne rapportait ainsi la substance de ses propos : « *Ce protestant protestataire incarne à sa façon ces grandes familles, leurs vertus, leur enfermement, une rigueur et même une roideur morale, sociale, intellectuele et spirituelle qui ne tolère aucun compromis, accommodement, complaisance ; moins encore les faux-semblants, déguisements, maquillages, mouillages, coupages et vinages. Sur le blason ancien auquel Roger Cruse a mis une plume qui n'est pas sans rigueur, on déchiffrerait en filigramme une devise démodée :* « La vérité dans le vin. »

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

● *Pour diffamation envers les comités de défense de la République*, M. Henry Weber, directeur de *Rouge*, et M. Daniel Ben Saïd, auteur d'un article publié le 6 juillet 1973 par ce périodique, ont été condamnés chacun à 1 500 F d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui a également infligé une amende de 1 000 F à M. Michel Rodinson directeur de *Lutte ouvrière*, pour son article non signé du 17 juillet suivant. Ces articles accusaient les C.D.R. d'avoir « *assassiné les militants communistes Lanvin et Labroche* »... alors que les auteurs de ces crimes, identifiés et jugés, n'appartenaient pas à cette organisation.

● *Robert Konzolik*, un repris de justice qui avait reconnu avoir participé, en novembre 1970 à Paris, à l'enlèvement du jeune Arnaud Symchowicz, âgé à l'époque de quinze mois (restitué contre une rançon de 150 000 francs), a avoué devant M. Jacques Gaulmin, juge d'instruction, être également le meurtrier de sa maîtresse, Josette Rolaz, principal auteur de l'enlèvement, qui avait été embauchée comme employée de maison par la mère de l'enfant.

Le cadavre mutilé de la jeune ravisseuse avait été découvert, en janvier 1971, dans une valise repêchée à l'embouchure de l'Orne.

● *François Phily, l'un des malfaiteurs — l'autre s'étant suicidé — qui avaient pris un otage à Brest*, le vendredi 17 août 1973, après un hold-up (*le Monde* du 21 août 1973), a été condamné, le jeudi 10 octobre, à quinze années d'emprisonnement par la cour d'assises du Finistère. Son frère, Yves Phily, qui était inculpé de complicité dans la préparation du hold-up, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement, dont un avec sursis. — (*Corresp.*)

● *Trois inculpations dans l'affaire de l'Etablissement financier tourquennois.* — Après la mise sous administration provisoire, en novembre 1973, de l'Etablissement financier tourquennois, une maison de titres en difficulté après la cessation de paiement d'un de ses plus gros clients, la Société de gestion et de participation industrielle et commerciale, la SOGPIC (*le Monde* des 17 et 18-19 novembre 1973), le directeur de l'E.F.T., M. Marcel Bernard, a été inculpé de complicité d'escroquerie. Deux autres personnes sont également poursuivies.

هكذا من الأصل

upages et vinages

JUSTICE

UNE VISITE DOMICILIAIRE EN FORME DE SACCAGE

Douze policiers sont poursuivis pour infraction à la loi « anti-casseurs »

Deux policiers sont-ils rossés au cours d'une bagarre douteuse avec un Algérien, le commissariat de Sceaux (Hauts-de-Seine) ne ménage pas ses efforts. On ne mobilise pas moins de dix policiers, dont huit inspecteurs et un commissaire principal, pour punir le responsable de ce crime de lèse-majesté. Au cours d'une expédition punitive, on casse tout puis, dans un commissariat, on frappe sur le coupable et sur d'autres : douze policiers se retrouvent ainsi en compagnie de l'Algérien, jeudi 10 octobre, devant la seizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Armand Kopp, poursuivis pour de multiples infractions, dont celle prévue par l'article 314 du code pénal, la « loi anti-casseurs ». Ils n'ont rien vu rien entendu, pas commis la moindre brutalité : « Tout cela était parfaitement normal et régulier. C'était une descente comme nous en faisons des dizaines. »

« UNE DESCENTE NORMALE »

Dans la soirée du 24 avril 1972, deux inspecteurs du commissariat de Sceaux — en bleu de chauffe et chaussons — avertis d'une tentative de cambriolage à côté de chez eux, à Bagneux, interpellent deux jeunes gens, Lionel Hamon et Jean-Michel Jouy. Passe le beau-père de Lionel Hamon, Lakdhar Mehdaoui, qui s'interpose. Les policiers déclinent-ils leur qualité ? Très vite, une bagarre éclate qui laisse deux lèvres fendues et trois nez saignants.

Pourtant, au commissariat de Sceaux, circonscription de police dont Bagneux ne dépend pas, on va faire de cette bagarre l'affaire prioritaire. *« Si les types se font coller une grosse tête, il faut réagir »*, explique l'inspecteur principal André Cau. Sans prendre contact avec le commissariat de Montrouge, compétent territorialement, cet inspecteur mène une première expédition au pavillon de M. Mehdaoui, dans la matinée du 25 avril. Reconnaissance des lieux ? Quelques objets disparaissent, bouteilles de champagne et jouets d'enfants. Mais au retour à Sceaux, on prévient tous les inspecteurs : *« Après le service, à 19 heures, on aura besoin de vous. »*

Rien vu, rien entendu

Ils sont dix, vers 19 heures, à s'engouffrer dans deux voitures privées, avec à leur tête le commissaire principal Jacques Chateau, mais sous les ordres effectifs de l'inspecteur divisionnaire René Garnaud. Ils se rendent au commissariat de Montrouge où, depuis 13 heures, M. Mehdaoui, inquiet de la visite domiciliaire du matin, est venu faire sa déposition. Là, M. Garnaud reproche violemment à ses collègues leur peu d'empressement et affirme que les deux inspecteurs blessés la veille *« sont mourants »*.

Puis c'est la descente — l'*« expédition punitive »* — rue des Monceaux, à Bagneux. Les policiers envoient réveils et appareils photo dans les vitres, cassent les pieds de tables, les miroirs, les portes. L'inspecteur Cau va jusqu'à tirer dans une fenêtre *(« J'ai glissé, le coup est parti »)*. Et comme, dans ce pavillon, M. Mehdaoui sous-loue à des travailleurs algériens et portugais un certain nombre de chambres, on réunit ceux-ci, on leur met les menottes, on les descend à la cave, on les injurie, on les frappe. *« C'est une descente d'hôtel normale, comme nous en faisons des dizaines. »*

De retour au commissariat de Montrouge — où tout le monde a été emmené, — il y aura encore des coups contre M. Mehdaoui, les injures racistes de policiers pieds-noirs : *« La guerre d'Algérie n'est pas finie. On va aller au bois de Verrières, et on vous tirera dessus. Il n'y pas assez de boulot pour les Français. Vous bouffez notre pain. Vous n'avez rien à faire en France. »*

« Celui-là n'était pas impressionnable »

Lionel Hamon, beau-fils de M. Mehdaoui, déjà handicapé physique à 100 %, aura même un tympan crevé par une gifle.

Au cours de l'audience, comme au cours de l'instruction, les douze policiers (aujourd'hui, tous suspendus) MM. Patrick Doll, Alexandre Courbet, Jacky Bruneau, Louis Francès, André Cau, Jacques Chateau, René Garnaud, Jean-Baptiste Cenent, Jean-Marie Vernier, Bernard Guerlavais, Emmanuel Brouder et René Noé, ont nié ce qui leur était reproché. *« Ils n'ont rien vu, rien entendu, et ils ne disent rien »*, constate, mi ironique, mi dubitatif, le président Kopp.

Mais au détour de cette défense maladroite et stupide — soutenue par des avocats comme Mᵉ René Nicolas — perce la conception de la police que se font certains inspecteurs de la banlieue parisienne.

Sont *« menaçants » « une dizaine d'Algériens les mains dans les poches »*. Deux jeunes gens de seize ans sont *a priori* des *« voyous »* ou des *« malfaiteurs »*. D'ailleurs *« les honnêtes gens ne sortent pas après 19 heures »*.

« Le bousculer, on aurait pu penser à le faire. Mais celui-là n'était pas impressionnable. » « On a poussé la complaisance jusqu'à le laisser par terre parce qu'il le désirait. » Quant aux nombreuses déprédations, elles ne sont pas le fait de la police. C'est un *« désordre dû à une certaine manière de vivre »*. *« C'est peut-être une mode ou un plaisir de coucher par terre. Cela ne dénote pas quelque chose de normal. »*

Peut-être ces dénégations collectives auraient-elles emporté la conviction de l'inspection générale des services comme celle du juge d'instruction si trois jeunes inspecteurs de Montrouge chargés d'accompagner leurs collègues de Sceaux à Bagneux ne s'étaient pas indignés de telles méthodes. *« C'étaient des représailles. Ils avaient l'intention de venger leurs collègues »*, explique l'un d'eux. *« Je leur ai fait comprendre qu'ils allaient un peu loin. Ce n'est pas une façon habituelle de travailler. »*

« Un vrai saccage. Ils étaient fous, ajoute posément et timidement le second. *C'était prémédité. Ils avaient un but. »*

Le lendemain des faits, ces policiers *rédigent un rapport sur* les *« actes de vandalisme commis par des fonctionnaires de police dans l'exercice de leurs fonctions »*. Leur commissaire principal, M. Page, le déchire mais, à l'enquête de l'inspection générale des services, ces policiers rediront leur indignation.

Que se serait-il passé si le commissariat de Sceaux avait été compétent territorialement, si cette affaire était restée en vase clos avec cette solidarité de base qui unit ces douze policiers dans leurs dénégations ? *« Je comprends mieux*, s'écria l'avocat des parties civiles, Mᵉ Joe Nordmann, *si tous les policiers ressemblent au commissaire principal Château, pourquoi tant de crimes d'Algériens dans nos commissariats restent impunis. »*

BRUNO DETHOMAS.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 11 octobre 1974 :

DES DECRETS

● Portant promotion, nomination, réintégration, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) et nomination du vice-président du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne.

DES ARRETES

● Modifiant le code de procédure pénale (4ᵉ partie : Arrêtés) ;

● Portant approbation du cahier des clauses comptables des sociétés aéronautiques et spatiales et détermination de ses modalités d'application ;

● Fixant le taux de rémunération applicable au calcul des charges financières pour la détermination des prix de revient des prestations des sociétés aéronautiques et spatiales ;

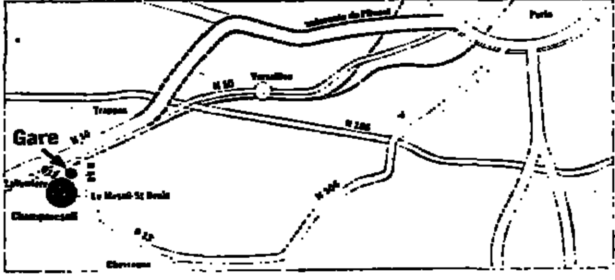
● Modifiant l'arrêté du 26 février 1974 relatif à la construction et aux conditions de location de logements-foyers réalisés avec le bénéfice des primes convertibles en bonifications d'intérêts et de prêts spéciaux.

UNE LISTE

● Complémentaire d'admission aux écoles du service de santé des armées en 1974.

● *Homonymie.* — M. Jean-Pierre Oppenheim, directeur général de la société Clouterie française, nous prie de faire savoir qu'il n'a rien de commun avec M. Jean-Pierre Oppenheim, ancien secrétaire confédéral de la C.F.D.T., auteur d'un article sur la gauche socialiste paru dans *le Monde* du 4 octobre.





SPORTS

Le projet de loi d'orientation sera soumis à une large consultation

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, vient d'établir un avant-projet de loi d'orientation du sport qui doit être examiné prochainement en conseil interministériel. Dans le courant du mois de novembre, les grandes lignes de ce projet seront officiellement communiquées aux instances intéressées (haut comité de la jeunesse et des sports, fédérations, etc.), en vue d'une plus large consultation.

Cette méthode, qui a les faveurs du premier ministre, donnera sans doute satisfaction à ceux qui se plaignent de n'avoir pas été mis dans le secret, si tant est que le secret ait été bien gardé...

On sait aujourd'hui que les grands thèmes de l'avant-projet concernent l'éducation sportive, la pratique sportive et la protection des organisateurs et des pratiquants. Toutefois, certaines des dispositions préconisées par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports risquent de se heurter à des difficultés d'application pratique.

Il semble cependant que l'accord puisse se faire à propos de la formation des cadres, mais que des oppositions s'exprimeront pour ce qui concerne le sport scolaire. Quant à la création d'un office national du sport de haute compétition, elle devrait être unanimement acceptée. En revanche, la discussion risque de se prolonger à propos de la pratique sportive, dont l'obstacle majeur est relatif au temps dont disposent les individus pour faire du sport. Cela vise aussi bien la masse que l'élite et met évidemment en cause les horaires de travail. — F. S.

Les grandes orientations

● *Sport scolaire et universitaire.* — Maintien des cinq heures hebdomadaires dans le cadre desquelles chaque élève pourrait, avec la formation commune générale, recevoir une formation spécialisée dans un sport de son choix. L'institution d'un livret sportif, analogue au livre scolaire, permettrait de suivre les activités de l'élève.

● *Association sportive scolaire et universitaire (ASSU).* Elle serait scindée en deux fédérations, l'une pour le sport scolaire, l'autre pour le sport universitaire.

● *La formation des cadres.* Il est principalement prévu de créer un « cursus » universitaire en éducation physique et sportive qui mènerait aux diplômes en vigueur dans les universités : DEUG, licence, maîtrise, et même doctorat. Les candidats au professorat recevraient en outre une formation spéciale en deux ans dans des centres d'orientation pédagogique et sportive.

● *Ecole normale supérieure d'éducation physique (ENSEP).* Elle pourrait fusionner avec l'Institut national du sport (I.N.S.), dont elle doit, en 1975, rejoindre les locaux, pour former l'Institut national de sport et d'éducation physique (INSEP).

● *Office national du sport de haute compétition.* Ce nouvel organisme, géré paritairement, aurait pour mission principale de prendre en charge les sportifs amateurs de haute compétition pour lesquels sera défini un statut qui leur offrira un certain nombre de facilités et d'avantages justifiés par le temps consacré à l'entraînement et à la compétition. Les personnels techniques mis jusqu'ici à la disposition des fédérations par l'Etat (directeurs techniques nationaux, entraîneurs nationaux) dépendraient de lui.

● *Les fédérations.* Elles recevraient délégation de pouvoirs de la part de l'Etat pour quatre ans, comme le veut l'ordonnance de 1945. Leurs pouvoirs disciplinaires se verraient renforcés, le comité national olympique et sportif français (CNOSF) constituant en l'espèce une instance d'appel.

● *Sections professionnelles.* Il reste à définir le régime sous lequel pourraient fonctionner les sections professionnelles des clubs sportifs, la loi de 1901 ne répondant pas aux objectifs de ces sections qui s'apparentent plutôt aux sociétés commerciales.

● *Responsabilités en matière d'accidents.* Il serait établi un régime unique de responsabilité pour les dommages survenus tant aux dirigeants qu'aux pratiquants et ce, qu'il s'agisse aussi bien d'activités scolaires que d'activités extra-scolaires.

D'un sport à l'autre...

FOOTBALL. — *L'équipe de France de football, qui rencontrera la Belgique le samedi 12 octobre, à Bruxelles, aura la composition suivante : Baratelli ; Jodar, Adams, Trésor et Bracci ; Huck, Michel et Guillou ; Coste, Lacombe et Beretta.*

Les équipes de Nice et de Nîmes se rencontreront à nouveau le 22 octobre sur terrain neutre. La victoire (2-0) acquise par Nice sur son terrain, le 27 septembre, n'a pas été entérinée par le groupement en raison des incidents survenus au cours du match : un pétard lancé des tribunes avait blessé le gardien de but nîmois, Landi. En outre, le terrain de Nice est suspendu pour un match de championnat.

HIPPISME. — *Le prix Henri Greffulhe, disputé le 10 octobre à Evry, et servant de support au pari tiercé, a été remporté par* Norme *devant* Guadalupe *et* Vested. *La combinaison gagnante est 14-3-9.*

SPORTS EQUESTRES. — *Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a nommé M. Charles de Ladoucette directeur technique national des sports équestres, en remplacement de M. Charpy, directeur des haras du Pin, déchargé, sur sa demande, de ses fonctions.*

[Ecuyer du « cadre noir » de Saumur de 1958 à 1972, instructeur du cours de perfectionnement équestre pendant sept ans, membre de l'équipe de concours hippique international de 1946 à 1948, M. de Ladoucette a pris ses fonctions le 1ᵉʳ octobre.]



CARNET

Décès

François ROUSSEL

Nous apprenons la mort de notre confrère

François ROUSSEL,
ancien chef de service
de politique étrangère
au quotidien « la Croix »,
décédé jeudi 10 octobre, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses obsèques auront lieu le lundi 14 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Urbain, La Garenne-Colombes (92).

[*Né le 20 juillet 1907 à Paris, François Roussel débute dans le journalisme à « la Croix » en 1930. D'abord secrétaire de rédaction, il devient ensuite chef du service de politique étrangère après la libération et le reste jusqu'en 1972.*

Il participe comme officier d'infanterie aux premiers combats de la guerre et connut ensuite de longues années de captivité dans l'Oflag où notre ami Pierre-Henri Simon créa une université.

Tous ceux qui ont connu François Roussel — qui fut maire adjoint de Bois-Colombes, — et particulièrement les membres de la presse diplomatique française, ne sauraient oublier l'honnêteté scrupuleuse avec laquelle notre confrère a toujours assumé ses responsabilités professionnelles de journaliste.]

— Edmond Bettelheim, sa mère, son frère, ses sœurs, son épouse, sa fille, ses belles-sœurs et beaux-frères, ont la douleur de faire part du décès de leur père, mari, grand-père, beau-frère,

Victor BETTELHEIM,
à l'âge de soixante-sept ans, survenu le 5 octobre 1974 à Milan, après une brève maladie.

— La fédération de Paris du parti socialiste et les sections socialistes du 15e arrondissement ont la tristesse de faire part du décès de leur camarade,

Mme Jeanne BRUNET,
survenu le 6 octobre 1974.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— C'est avec une grande émotion que nous apprenons le décès, après une longue et cruelle maladie, de

Mme Roger BUREAU,
épouse de M. Roger Bureau, secrétaire du Comité intersyndical du Livre parisien.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 11 octobre au cimetière de Pantin.

— Saint-Ondras. Grenoble.

Mme Louis Neyton, née Fenestrier, ses filles Sophie et Valérie, font part du transfert des corps de leurs parents,

M. et Mme Joseph FENESTRIER
et M. Jacques FENESTRIER,
mort pour la France,
au cimetière de Saint-Ondras (Isère), où ils reposent en paix.

Priez pour eux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques KEMPINSKI,
survenu le 5 octobre 1974, dans sa soixante-huitième année, à Paris (13e).

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 10 octobre 1974 au cimetière de Bagneux-Parisien, dans la plus stricte intimité.

De la part de :

Mme Jacques Kempinski, son épouse ;

M. et Mme Jean-Claude Mahieux et leurs filles, ses enfants et petites-filles ;

Et de toute la famille.

— Mme Jacques Maisondieu,
Mme Jean Maisondieu,
M. et Mme Pierre Thuillier,
M. et Mme Philippe Maisondieu,
M. et Mme Jean-Noël Maisondieu,
Guillaume, Arnaud, Alain, Antoine, Vincent, Elisabeth et Laure, ses petits-enfants,

Ses frères, belles-sœurs, et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MAISONDIEU,
survenu à Grasse le 10 octobre, à l'âge de soixante et un ans.

Ses obsèques seront célébrées en la cathédrale de Grasse le samedi 12 octobre, à 8 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Roger Méry, M. et Mme Francis Dumoulin et leurs enfants, le docteur Jean-Philippe Méry et son fils, M. et Mme James Clark et leurs enfants, M. et Mme Jean-Paul Méry et leurs enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Roger MÉRY,
survenu le 8 octobre 1974.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité.

8, boulevard Julien-Potain,
Neuilly-sur-Seine.

— Le personnel de la Société Solitaire-PRODEF a la tristesse de faire part du décès, survenu le 9 octobre 1974, de

M. Rolf NORDLING,
président d'honneur de la Société.

— Le conseil d'administration et la Société Solitaire-PRODEF ont le regret de faire part du décès de

M. Rolf NORDLING,
leur président d'honneur,
survenu le 9 octobre 1974.

— Mme Robert Perrault,
M. et Mme Jean-Pierre Perrault et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Perrault et leurs enfants,
M. et Mme Jérôme Hoppenot et leurs enfants,
Mlle Brigitte Perrault,
font part du rappel à Dieu de

M. Robert PERRAULT,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,
leur époux, père et grand-père.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 8 octobre en l'église de Saint-Germain-en-Laye, suivie de la messe et de l'inhumation à Sennecay-le-Grand.

43, rue Pereire,
Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Jehan Vittu de Kerraoul, née Lyautey,
Mme Pierre Vittu de Kerraoul et ses enfants,
M. et Mme Pierre Toussaint et leurs enfants,
M. et Mme Robert Boyer,
Leur famille et leurs amis,
font part du rappel à Dieu de

Pierre VITTU de KERRAOUL,
conseiller des affaires étrangères,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandant F.F.L.,
médaillé de la Résistance,
survenu le 8 octobre 1974 à Pléneuf-Val-André (Côtes-du-Nord), au cours de sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Pléneuf, le 10 octobre 1974.

Une messe sera célébrée à son intention à Paris à une date qui sera précisée.

26, place Carrière, 54 000 Nancy.
5, parc du Château,
78 430 Louveciennes.
Rue du Parc-des-Sports,
22 300 Le Val-André.

— Paris. Tel-Aviv.

Ruth et son époux, et leurs filles,
François et son époux,
Catherine et Judith,
Mania et son époux, et leurs enfants,
La famille Libermann et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Majer ZAJDE,
décédé le 1er octobre 1974, à Paris (15e), à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Tel-Aviv (Israël).

Une cérémonie religieuse est prévue le dimanche 13 octobre, à 13 h. 45, au pavillon d'honneur, aéroport d'Orly.

Autocars à disposition assurant le trajet hôtel Moderne, place de la République, à 12 h. 15, et 30, boulevard de Port-Royal, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Les familles Souied, parentes et alliées, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie pour le décès du très cher et regretté

Victor d'AARON SOUIED
et les informent que le Drach du mois aura lieu le dimanche 13 octobre 1974, à 17 h. 30, au 11, Jardin des Hespérides, rue de Musselburgh, 94 500 Champigny-sur-Marne.

— N'ayant pu répondre personnellement, Mme Max FOUCHER-DESOMBRE et ses enfants, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans leur douloureuse épreuve, expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Bénédicte HAUCHARD,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Robert LABBE,
décédé le 27 août 1974, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, à Paris, le lundi 14 octobre 1974, à 18 h. 30.

De la part du bureau et du conseil de la Société française d'archéologie.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Camille-Henri MASSON
et de Mlle Marie-Thérèse MASSON,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à leur mémoire, qui pourront s'unir d'intention à la messe qui sera dite par le chanoine Nicolas Jung le 15 octobre.

92 200 Neuilly-sur-Seine.
41 230 Mur-de-Sologne.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Jacques VANDIER,
membre de l'Institut,
conservateur en chef
au musée du Louvre,
une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Une messe sera dite à son intention le mardi 15 octobre en la basilique Sainte-Clotilde.

— Le président et les membres du conseil d'administration de l'Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles invitent à assister à la messe qui sera dite le mercredi 16 octobre, à 19 heures, en la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles, 56, boulevard des Invalides, en hommage à la mémoire de

M. Pierre VILLEY,
ancien secrétaire général
de l'Association,
pour le quarante et unième anniversaire de sa mort,
de Mme Pierre VILLEY,
son épouse,
ancienne animatrice
de la section de Caen de l'Association,
et de M. Daniel VILLEY.
M. Daniel V.
leur fils,
ancien membre
du conseil d'administration
de l'Association.

Manifestation religieuse

— Mgr Vanel, évêque des armées, invite les militaires et leur famille le mercredi 16 octobre, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à l'occasion du mois du rosaire de l'Année sainte. Récitation du chapelet. Motets à la Vierge Marie grâce au concours des Petits Chanteurs d'Antony. Parking assuré.

Offices religieux

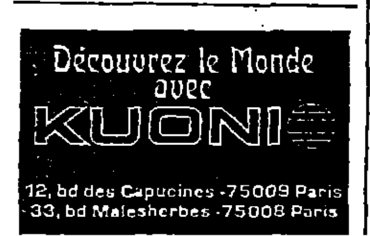
— L'Amicale des anciens du 1er bataillon de choc et l'Association nationale des anciens de la légion étrangère feront célébrer une messe à la mémoire du

général de corps d'armée
Jacques LEFORT
le samedi 12 octobre, à 11 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

Bienfaisance

— Dans le cadre de l'aide au tiers-monde, une exposition-vente de tissage africain traditionnel (artisanat « mandjaque ») se tiendra les 11, 12 et 13 octobre, 16, rue du Général-Brunet, à Paris (19e).

L'inauguration, avec chants et tam-tam, a lieu ce vendredi, de 20 à 22 heures.





ÉCHECS

LE TOURNOI DES PRÉTENDANTS

La dixième partie de la rencontre qui oppose à Moscou les grands maîtres Karpov et Kortchnoï dans le tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs s'est finalement conclue par la nullité. Kortchnoï n'a pas réussi, en effet, à concrétiser l'avantage qu'il possédait au moment de l'ajournement.

Karpov compte toujours deux points à zéro.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 1. — Tableaux mod., bronzes. M. Schoeller, S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

S. 2. — Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 4. — Tabl., mob. Me le Blanc.

S. 7. — Extrême-Orient : Chine, Japon. Céramique, pierres dures, netsuké. Livres japonais, estampes, etc. M. Portier, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 11. — Bibelots, meubles, objets d'ameublement. Me Deurbergue.

S. 12. — Objets pour cadeaux. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 14. — Bons meub., Me Peschetteau.

VENTE A VERSAILLES

Visites et conférences

SAMEDI 12 OCTOBRE

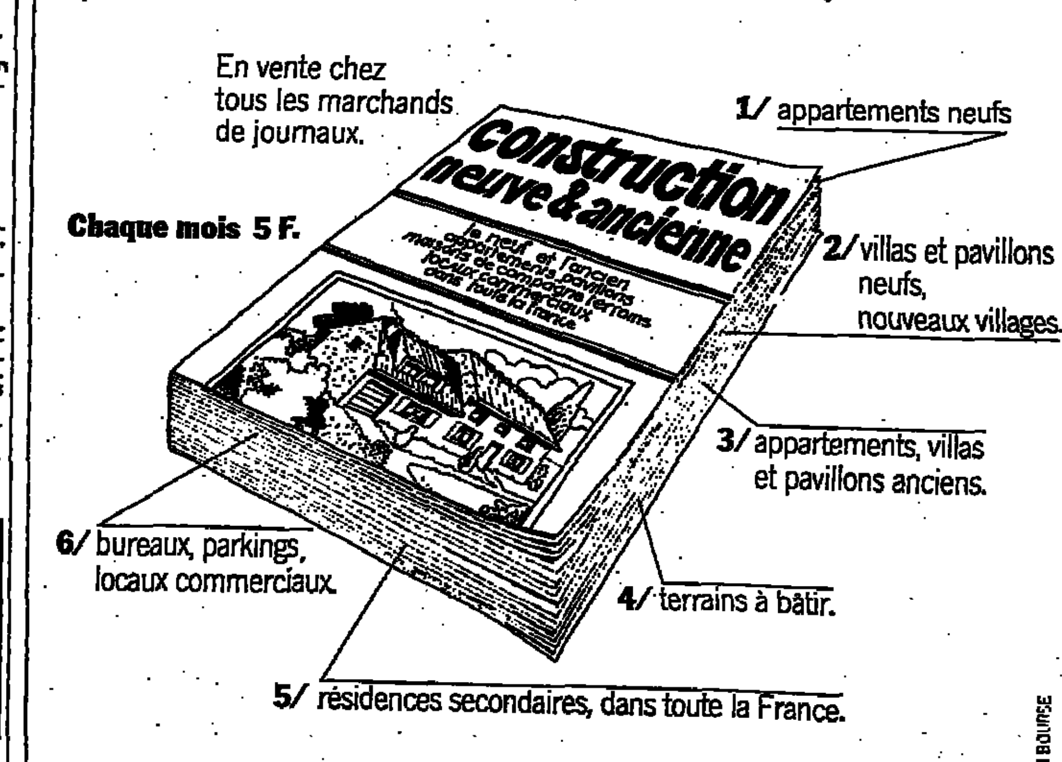
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h. : 60, rue des Archives, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel Guénégaud ». — 15 h. : place Thorigny, Mme Détrez : « Marais ». — 15 h. : 70, rue de Turenne, Mme Lemarchand : « Des Capucins du Marais à Saint-Denis-du-Saint-Sacrement ». — 15 h. : 12, rue Monsieur, Mme Lamy-Lassalle : « Bourbon Condé de Montesquiou, Fezensac et de Montmorin ». — 15 h. : métro Sully-Morland, Mme Vermeersch : « Les salons de l'Arsenal ». — 15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30 : hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h. : 43, avenue de Villiers : « Le Musée national » (L'art pour tous). — 15 h. : 28, rue Pierre-Lescot : « La Cour des Miracles, la Tour de Jean sans Peur, les Halles » (A travers Paris). — 15 h. : métro Monge : « Chapelles féeriques du quartier Mouffetard » (M. Banassat).

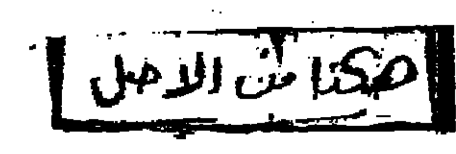
CONFERENCES. — 15 h. : Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Jean Lagasse : « L'automatique, un peu d'histoire, son avenir ». — 14 h. 45 : Cinéma Villiers, place Lévis, M. D. Mussy : « Chansonnier en retraite et neurasthénie ». — M. Grad : « Principes kabbalistiques ». — M. Krassovsky : « Ecologie, politique et psychologie ». — M. C.-H. Leconte : « Le gouvernement face aux vérités d'aujourd'hui » (Club du Faubourg). — 17 h. : Palais de Chaillot, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au cœur du Maroc » (A la découverte du monde). — 21 h. : 18, rue des Quatre-Vents : « Initiation et Liberté » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

DIMANCHE 13 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. : 2 bis, place Denfert-Rochereau, Mme Détrez : « Les Catacombes ». — 10 h. 30 : 3, rue de Condé, Mme Lamy-Lassalle : « Les Salons du Petit-Luxembourg ». — 15 h. : 24, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de la Ferté-Senneterre et de Cambacérès ». — 15 h. : 23, rue de Clovis, Mme Lemarchand : « L'Abbaye Sainte-Geneviève ». — 15 h. : 63, rue de Monceau, Mme Pennec : « Le Mobilier du dix-huitième au musée de Camondo ». — 15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Le Marais de l'église des Blancs-Manteaux au cloître des Billettes ». — 15 h. et 16 h. 30 : Hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le Château de Maisons Laffitte ». — 17 h. 15 : Salle du Palais de Chaillot, Mme Thibaut : « L'Apogée de l'impressionnisme ». — 10 h. : Place des Fêtes : « Promenade dans le vieux Belleville » (L'art pour tous). — 16 h. : 9, rue Malher : « Les Synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. : Métro Censier-Daubenton : « Caves inconnues du Moyen Age et carrières secrètes de la rue Mouffetard » (M. Banassat). — 15 h. 15 : Pont de Saint-Cloud : « Evocation du château de Saint-Cloud » (Mme Barbier).

CONFERENCES. — 15 h. 30 : Salles des « Amis », 114 bis, rue de Vaugirard, M. Alain Mercier : « Eliphas Levi et la pensée magique au dix-neuvième siècle » (Réunion des amis de Han Ryner). — 16 h. : Salle des conférences, 28, avenue Jean-Jaurès à Sceaux, M. le professeur Villequez : « La Détection précoce du cancer sans biopsie » (C.S.R.B.). — 16 h. : Salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, Mmes Soleil et Gavalda : « Pour ou contre l'astrologie » (Foyers de culture). — 16 h. 45 : Cathédrale Notre-Dame de Paris, Père François Varillon : « L'Humilité de Dieu » (Recherches et expériences spirituelles). Entrée gratuite. — 17 h. : Palais de Chaillot, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au cœur du Maroc » (A la découverte du monde).





ARTS ET SPECTACLES

Exposition

Le présent des peintres au Festival d'automne

Le Festival d'automne a pris l'habitude de donner carte blanche à une galerie d'avant-garde dans les salles du palais Galliera. L'an dernier, les Sonnabend, qui ont fait connaître à Paris le pop'art des années 60 et les expressions nouvelles de l'art dit « conceptuel », de l'« art pauvre », des « actionnistes », etc. Cette année, c'est le tour d'une autre « galerie de pointe », qu'anime Daniel Templon. Les deux manifestations illustrent, chacune à sa manière, les deux principaux courants de l'avant-garde en peinture : la première prolonge l'attitude dada de Marcel Duchamp, qui a fait de l'anti-art un art et de ses anti-œuvres d'inévitables pièces de musée. La galerie Templon, elle, représente une autre filiation, qui plonge des racines lointaines dans la peinture de Matisse et son travail de la couleur pure.

C'est donc le goût d'un marchand qui se transforme ici en celui d'un amateur. Il présente des œuvres et des artistes auxquels il croit. Et on trouve dans cette écurie, diverse et disparate, principalement de la peinture, celle qui illustre la phase nouvelle de l'art abstrait *non figuratif*, en quelque sorte une nouvelle abstraction.

On y est introduit par une première salle composée d'artistes américains, les premiers « néo-abstracteurs » des années 70, avec Noland, Kelly, Stella, Olitsky, Judd, Motherwell...

Puisqu'il s'agit de goût, disons sans attendre que la toile de ce dernier semble la pièce la plus intéressante du lot. La plus contradictoire aussi avec son grand espace de couleur ocre opaque, qui s'ouvre et se déchire sur une fenêtre plus *claire et inconsistante. De l'air qui* serait peinture.

Depuis que l'on a admis l'originalité des peintres américains de l'après-guerre, l'école de New-York jouit *toujours d'un préjugé* favorable. Et il était intéressant de les opposer aux expériences *récentes* en France. Hélas ! les œuvres américaines nous laissent sur notre faim. Le minimalisme en jaune et rouge de Kelly est ici *relativement* mince et les les contorsions linéaires de Stella pas tellement convaincantes. Dans ce domaine, il semble bien que *l'exposition du Museum of Modern* Art de New-York, montrée en 1968 au Grand Palais, l'Art du réel, ait condamné d'avance toute tentative similaire.

Mais surtout, on constate que les choses *n'ont* guère bougé depuis à New-York, alors que du côté des bord de Seine monte un souffle nouveau, plus jeune et en pleine quête de lui-même. C'est la nouvelle peinture en France que représentent partiellement Louis Cane, Devade, Barré, Martinez, Valensi, Meurice... Comme pour l'école américaine, c'est *une génération de peintres* intelligents. On trouve chez eux peu ou pas de dessin, mais un travail de la couleur qui est, selon Malraux, *« l'élément le moins rationnel de la peinture ».*

Voici des artistes qui ont commencé par récuser le « métier » du peintre traditionnel et, par un paradoxe étrange, sont revenus au plaisir de peindre, tout simplement. Pas de « forme », pas de ligne comme chez Matisse, mais une buée qui prolifère sur le support textile et en transforme la nature. Chez Louis Cane, *la forme vient de la toile elle-même* (une toile sans cadre qui descend le mur et court sur le sol), de son découpage, de son pliage... On trouve un schéma semblable chez Martinez et chez Valensi. Des formes différentes chez Devade, Barré, Griffa, Meurice, qui, eux, montrent davantage le processus d'une toile qui serait teintée plutôt que peinte et nous renverrait à une sensualité différente de celle du peintre traditionnel. D'ailleurs, ces tableaux s'accompagnent toujours d'un discours, emballage intellectuel qui nous introduit dans ce que le peintre appelle désormais « sa problématique ». Nous ne sommes plus dans le traditionnel sentiment poétique devant le monde, mais dans une tentative d'exploration du monde et de soi. Les tableaux nous renvoient à notre propre moi et la peinture est désormais un instrument de connaissance.

Autre versant du goût de la galerie Daniel Templon, l'art conceptuel avec l'Américain Kosuth et le Français Bernar Venet, les Anglais du groupe Art-Langage. Ils font du verbe un art symbolique et visuel. L'œuvre identifie les concepts et désigne des choses. *Avec Le Gac, nous atteignons* le rivage proustien de la nouvelle vague artistique qui se livre à une introspection littéraire et psychanalytique dont il nous resterait les bribes imparfaites de mots et d'images. Il faut garder pour la bonne bouche le montage délirant de Ben qui ne passe d'ailleurs pas inaperçu dès l'entrée. C'est la reconstitution à l'identique du fameux magasin niçois (plein à ras bord d'un invraisemblable bric-à-brac), de ce spécialiste de *l'agit-prop* artistique, liée à la tradition de Marcel *Duchamp. Pour Ben, « tout est art »,* aussi garde-t-il « tout » pour en faire des œuvres d'art. Plus qu'aucun autre, il illustre le fait remarquable de l'art contemporain qui veut que l'anti-art devienne à son tour un art et trouve sa place au musée.

JACQUES MICHEL.

★ « L'art au présent », à Galliera, jusqu'au 10 novembre.

Petites nouvelles

■ Un cours normal supérieur libre de préparation aux professorats de musique s'est ouvert cette année au Conservatoire national d'Auteuil. Il prépare aux certificats d'aptitude à l'éducation musicale, aux diplômes d'enseignement instrumental, au Conservatoire national supérieur de Paris et aux grandes écoles étrangères. Les renseignements sont disponibles au secrétariat, 5, rue de Civry, tél. : 288-15-80.

■ « La Femme de Jean », film français de Yannick Bellon, a reçu la Coquille d'argent du Festival de Saint-Sébastien.

■ Du 12 au 20 octobre, le Théâtre de la Commune, à Aubervilliers, va présenter une série de films français, italiens, américains et soviétiques, consacrés aux événements de la deuxième guerre mondiale. (Renseignements : 352-64-83.)

■ La section socialiste des écrivains nous prie de préciser que M. Jean Berthelot, fondateur d'un comité pour l'interdiction du film « l'Exorciste », ne peut se réclamer d'appartenir à ses rangs, il s'exprime à titre purement personnel.

Formes

Denise Esteban, Vieira da Silva, Sergio de Castro

Denise Esteban se rapproche. L'été dernier René Char l'avait attirée à Carpentras. La voici à Bourges (1), ultime étape avant « sa » petite galerie parisienne. Mais au moins là-bas, près de la sublime cathédrale, l'espace ne lui a pas été ménagé.

Il faut qu'on le sache : Denise Esteban ne peint et ne peut peindre que nature, sur nature, en nature. Le rétroviseur de sa voiture-atelier, miroir « émerveillant », lui tend le paysage-alouette pour qu'elle s'y identifie. Alors que trop d'artistes projettent un moi plus ou moins en loques sur une toile innocente, cette jeune femme a besoin du monde extérieur, le seul interlocuteur possible. Oh ! elle sait reconnaître *ses dettes, et si elle n'intitulait elle-*même deux huiles : *Hommage à Morandi* et *Pour Arpad*, on n'insisterait pas sur ces parentés. Elle rend aussi justice à Nicolas de Staël, à Corot. Elle aime Courbet. Cependant la leçon digérée, elle nous abandonne en tête-à-tête avec la fluidité des éléments. Avec sa vision.

On avait beau être prévenu par tant de témoignages flatteurs — Yves Bonnefoy, Jacques Dupin, Vittorio Sereni, etc. — le choc a été imparable. D'emblée l'œil va vers telle *Rue protégée*, vibrante de blancheur et ouverte sur son secret dans l'encadrement de murs réduits à l'essentiel. Même émotion devant *Cabrières* ou *Rue rose*, dans une dévorante lumière. Lorsqu'elle change, la lumière, c'est parce que la latitude change, et le climat, et la saison. Il y a l'eau, la terre, l'air de la baie de Somme et de la Camargue, de la Haute-Provence et de la Vendée d'un blanc bleuté. *Déluge*, c'est une cabane isolée au milieu de rubans aux verts noyés. En revanche *la Maison parmi les arbres* est tendrement rosée. Ce qu'on nomme le pittoresque, l'anecdote, le détail, a été une fois pour toutes gommé de ces sables encore gorgés d'embruns, de ces vagues crayeuses comme pétrifiées, de ces teintes assourdies fraternisant dans une tension rythmée. Mais qu'un coup de vent balaie toute vapeur, quel soudain *Eclat du ciel*, dont l'azur menace d'écraser les toiles *voisines. Non, l'humilité reprend* vite le dessus.

Il y a pas mal d'années on prônait la soumission à l'objet. Une formule qui en vaut bien d'autres. Pour accéder à un art de vérité qui soit en accord avec sa vérité personnelle — et pour avoir le courage de dépasser les engouements successifs de modes avides de neuf et de publicité, il faut en effet laisser la parole au partenaire dans ce « dialogue avec le visible », avant de le traduire en sa propre langue. Faut-il préciser que ce langage si nuancé, si soucieux de respecter toutes les gradations d'intensité de l'éclairage et des choses éclairées, même dans les dessins, préparatoires ou non dont les noirs et les blancs *annoncent la couleur*, aboutit au poème ? A la nudité spirituelle de l'antimatière ?

* * *

« Tout un relief mental peut frissonner de couleurs, d'alliances scellées, de formes en marche d'harmonie », avait écrit René Char de Denise Esteban au printemps dernier. Le même poète avait, il y a près de quinze ans, décelé en Vieira da Silva, « son sens du labyrinthe, sa magie des arêtes ». On les retrouve aujourd'hui, ces labyrinthes, ces arêtes, assortis d'autres éléments et d'une fantaisie, d'un humour insoupçonnés (de beaucoup) dans les trente-deux dessins lâchés entre les pages d'un *petit volume de Jean Guichard-Meili : Récits abrégés* (2). Abrégés jusqu'à l'os et l'os lui-même aboli, toute narration, intrigue, personnage, description, etc., et l'« objet » aussi en étant retirés. Que reste-t-il ? Le fait de poser cette question, déjà. Et toute l'acrobatie cérébrale qu'il déclenche. Proverbes à rebours, comparaisons interverties, joyeux enchaînements d'illogismes, récréations mathématiques saugrenues, canulars féroces, inventions délirantes, toute la poésie du *nonsense*, quoi ! Pas si folle, pour finir : « Le mètre à mesurer l'amitié, choisissez-le du meilleur caoutchouc. »

Vieira da Silva est complètement entré dans le jeu. Le chien à deux dimensions, la « maison d'acier fille des chiffres », les perspectives fuyantes des damiers évoquant la « hantise des quatre murs », l'arbre qui pousse où rien ne pousse, les ballets des oiseaux grimaçant du bec, des bonshommes à cagoules pointues ou aplaties, les axes verticaux du devoir : « *Tenons-nous droit ! Mourons debout !* » sont inséparables du texte. « *Heureuse coïncidence* » : comme celle de l'homme qui traverse de nuit noire son jardin en marchant sur les pierres, devenues les cimes de fines aiguilles plantées sur un abîme de mille pieds, toute la terre ayant été évidée par un génie malin. Si on se réfère à l'image : le génie de Vieira da Silva.

* * *

Avec Sergio de Castro (3), on reste en pays de connaissance, même si les frontières sont franchies, si ce pays est l'Espagne dans toute son ardeur. Peu importe la géographie, la disparité des tempéraments. Castro est un vrai peintre, pas assez connu et, lors de sa dernière exposition à Paris, Paule-Marie Grand avait longuement admiré ses gouaches, vanté son « métier digne des maîtres anciens les plus soigneux » (*Le Monde* du 16 novembre 1972). Il ne s'agit plus de gouaches cette fois, bien qu'il en présente une demi-douzaine, *mais d'œuvres plus fortes. La sûreté* du métier se confirme dans des huiles sur toile : natures mortes et paysages.

Affrontés avec une fougue maîtrisée, les objets, en particulier les fruits, émergent de fonds onctueux, pleins de mystère. Leurs masses compactes, nettement délimitées, voire géométriques, vertes, rouges ou rougeâtres, sont riches d'un éclat assourdi, tourné vers l'intérieur. Parfois un éclair de céruse donne sa densité à une bouteille, réfléchit une lumière venue d'ailleurs. Parfois c'est une serviette jonquille, suspendue à une étagère.

Peut-être sera-t-on davantage séduit par la présence, rendue tangible, d'une terre brûlée et brûlante. Ce n'est pas manque d'imagination si plusieurs grandes toiles se contentent de l'étiquette *Espagne*. Une synthèse, l'étagement minéral de vagues *figées* mariant les rouges, les ocres, les roses, ou un ciel sanglant se diluant dans un bras de mer plus pâle. Là encore les éléments dépouillés s'ordonnent, répondent aux exigences de l'esprit.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Maison de la culture de Bourges, jusqu'au 10 novembre.
(2) Editions Golauls, 127, boulevard Haussmann, Paris. Prix : 28 F.
(3) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.





ARTS ET SPECTACLES

Musique



Électronique américaine à Galliera

● « Du fait que l'on trouve couramment sur le marché des circuits intégrés à bas prix, un musicien peut construire un synthétiseur électronique destiné à produire un type de musique particulière et très personnelle. » Les compositeurs américains sont optimistes. Mais David Behrman ignore qu'en France l'usage des synthétiseurs n'est pas enseigné au conservatoire de musique.

Avec Robert Ashley, Gordon Mumma et Alvin Lucier, Behrman a formé un groupe de musiciens, le Sonic Art Union. Tous les quatre sont venus en France, invités par le Festival d'automne, et chaque soir (jusqu'au 14 octobre) leurs œuvres sont présentées au musée Galliera. Ils appartiennent à la génération des quarante ans, pour qui la musique contemporaine et la lutherie électronique vont de pair. Aux Etats-Unis, les compositeurs ont un esprit « concours Lépine » qui les incite à inventer des instruments remplis de gadgets à transistors. Le produit sonore est assez souvent surprenant. Gordon Mumma utilise un cornet à piston cybersonique (l'interprète a des accéléromètres attachés aux doigts et un petit ordinateur digital au bras droit) ou encore un Pymy gamelon électronique indescriptible. Behrman joue d'un ordinateur de son invention composé « de générateurs d'ondes en dents de scie, de générateurs de formes d'ondes et contrôleurs de fréquence... » Outre-Atlantique, l'ère du boyau est révolue.

Gordon Mumma estime que « la musique électronique en France est un peu conservatrice ». Il a accompagné Merce Cunningham, avec qui il travaille depuis longtemps, dans ses tournées en Europe. « La situation musicale ici est très différente de celle des Etats-Unis. L'O.R.T.F. a pris officiellement en charge la musique électronique. Le Sonic Art Union, lui, vit au hasard. Nous avons construit nos propres studios. Nous vivons sans assurance, sans garantie de l'emploi. »

La jeune musique américaine est à Paris. Ashley, Mumma, Behrman, Lucier n'ont jamais été joués en France, ou à peine. Avec les Espagnols, les Autrichiens et les Danois, les Français seront les derniers à la découvrir. — L. D.

« CARMEN » A COLMAR

Tout le monde semble satisfait dans l'entourage d'Alain Lombard, le nouveau directeur de l'Opéra du Rhin. A Strasbourg, il n'y a plus d'abonnements disponibles : on joue déjà à guichets fermés. Les concerts symphoniques se succéderont jusqu'en été au Palais de la musique flambant neuf. La collaboration avec le Théâtre national de Strasbourg s'effectuera régulièrement sous forme d'auditions-débats à 18 h. 30. L'entrée sera libre. Les jeunes, le troisième âge, les handicapés ne seront pas oubliés. La décentralisation sera amplifiée. Et Nedda Casei fera « un malheur » en novembre dans *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, avant Michèle Besse dans *Medis et Alyssio*, de Georges Delerue (la création du mois de mars), et Ursula Schroder-Feinen dans *Elektra*, de Richard Strauss (en avril).

Ce bel optimisme gagne Colmar, où l'on dénombre trois cents abonnements de plus que l'année dernière, et où l'on vient de refuser cent cinquante personnes pour la première représentation de *Carmen*. A l'issue du spectacle le maire a donc promis publiquement qu'il « *ne dirait plus jamais de mal de l'Opéra du Rhin* ».

Superbe production, en effet, malgré le rétrécissement des décors (de Robert O'Haern) et l'adaptation de la mise en scène (de Nathaniel Merril) aux dimensions d'une petite salle à l'allemande, blanc or et rococo, qui pourrait faire de Colmar une capitale mozartienne. L'ensemble était conçu pour Strasbourg. Mais Bizet n'a pas souffert du transport. Son orchestration miroitait au contraire comme jamais, avec ses cordes flexibles comme des bras de femme, le falbalas coloré de ses *tutti*, ses sursauts, ses langueurs, mais le dessin si net des vents en arrière-plan, et sa rythmique « en castagnette », toujours un peu sèche et cassante. Lombard — comme Bernstein — resserre à l'extrême le montage de la partition, accélère les tempos, coupe court aux transitions. Mais il parvient à caractériser chaque épisode sans morceler l'ensemble. Et il met dans l'élan une distance, un humour, une pondération, qui s'apparentent au style classique du nouvelliste Mérimée.

La mise en scène a pour principal mérite de ne pas contrarier le déroulement musical, de chercher le naturel dans les mouvements de foule et de laisser une grande liberté aux vedettes. Chacun, donc, joue et chante dans son registre : Gilbert Py se présente d'emblée comme un Don José sans imagination, un sensuel honteux, un fils docile, évincé par le premier toréador venu (José Van Dam), et voué à n'aimer dans Micaela (Jeanette Pilou) que le reflet de sa mère. Rien d'étonnant si Carmen le ridiculise. Car la belle Viorica Cortez compose son rôle en véritable actrice, femme-aventurière, héroïne de western, idéal offert, mais inaccessible, apparu dans la fumée des cigarettes.

Ces voix exceptionnelles n'écrasent pas celles des seconds rôles : Nadine Denize (Mercedes), Mariarosa Carminati (Frasquita), Pierre Thau (Zuniga), Rémy Corazza (Remendado). L'Opéra du Rhin s'est constitué une troupe permanente qui réunit vingt chanteurs de qualité internationale. Ses distributions pourraient atteindre de cette façon à une parfaite homogénéité.

ANNE REY.

★ Prochaines représentations le 12 et le 14 octobre, à Strasbourg.

Radio Télévision

LES ÉMISSIONS REPRENANT CE VENDREDI

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. dépose un nouveau préavis pour le mercredi 16

Les programmes de radio et de télévision devaient reprendre normalement dès ce vendredi 11 octobre. Après l'analyse des votes organisés jeudi dans les centres parisiens et de province, l'Intersyndicale a décidé de suspendre la grève générale et de modifier les formes de son action. « Soixante-dix pour cent du personnel consulté a, dit-elle, manifesté sa volonté de poursuivre la lutte. Faute d'ouverture d'une négociation sur les bases déjà formulées par l'Intersyndicale, la grève générale reprendra le mercredi 16 octobre. Un préavis sera déposé à cet effet. »

Les délégués des syndicats C.G.T., C.F.D.T.-F.S.U. et S.N.J. qui composent l'Intersyndicale n'ont pas arrêté les modalités de la grève de la semaine prochaine. Ils ont envisagé au cours du meeting à la Bourse du travail, mercredi 9 octobre, une grève de quarante-huit heures chaque semaine, mais ne se sont pas prononcés sur le maintien ou non d'un programme minimum.

Des divergences se sont manifestées parmi les grévistes. A Lyon, certains ont décidé de ne pas reprendre le travail.

Lyon voudrait durcir la grève

De notre correspondant régional

Lyon. — Si les consultations du personnel pour savoir comment éventuellement doit se poursuivre la grève de l'O.R.T.F. ont fait apparaître dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes-Auvergne une majorité pour que s'arrête le mouvement (247 voix contre 159 pour sa poursuite avec durcissement et 62 pour la formule d'un arrêt de travail limité à quarante-huit heures par semaine), les salariés et agents de la station de Lyon refusent pour leur part de s'incliner devant cette tendance.

Ils en ont fait la démonstration depuis quarante-huit heures en décidant de mettre en place le 10 octobre au matin des piquets de grève devant les locaux de la station dans le nouveau quartier de la Part-Dieu, ce qui a entraîné l'intervention de la police; ensuite par deux votes qui sont intervenus au cours de la même journée. La première de ces consultations à bulletin secret, alors que n'était pas connu encore le résultat d'ensemble de la consultation régionale, a donné les résultats suivants : sur 291 bulletins pour un personnel de 315 agents, 119 ont exprimé la volonté de poursuivre la grève dans sa forme actuelle en souhaitant son durcissement, 35 se sont déclarés favorables à la formule de limitation à quarante-huit heures par semaine, et 119 hostiles à tout arrêt de travail, les autres bulletins ayant été comptabilisés comme nuls.

L'Intersyndicale de Lyon devait tenir ce résultat (119 + 35) en faveur de la poursuite du mouvement quelle qu'en soit la forme pour l'expression d'une volonté suffisamment majoritaire autorisant le personnel de la station à ne pas s'incliner devant le résultat régional.

C'est pour en être encore mieux assuré qu'une nouvelle consultation eut lieu dans l'après-midi du 10 octobre à la suite d'une assemblée générale. Il s'agissait cette fois, à la lumière des résultats d'ensemble, de savoir si Lyon acceptait de s'aligner ou non. Les participants étant cette fois beaucoup moins nombreux que le matin, la tendance dure devait s'y affirmer plus nettement : 60 partisans d'une position autonome de Lyon, c'est-à-dire en fait de la poursuite de la grève sous sa forme actuelle, 26 seulement acceptant de se rallier à ce que déciderait l'Intersyndicale nationale et 25 se déclarant hostiles à toute forme d'arrêt de travail.

Du même coup l'Intersyndicale de Lyon a décidé de remettre en place pour ce 11 octobre les piquets de grève que la police avait dispersés dans la journée du 10, et de procéder à une nouvelle consultation.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Danse

Alwin Nikolaïs

(Suite de la première page.)

Place du Châtelet, il s'amuse, il boucle et déboucle la boucle. Son second spectacle débute par une création, une petite chose de cinq minutes qui s'appelle « Temple », qui ne ressemble à rien, qui débouche sur tout, qui fait éclater encore une fois le cadre de genres trop étroits et qui laisse littéralement pantois. Art optique, électronique, cinétique, art dont le matériau serait de muscles et de chair découpés en lanières par des raies de lumière. On oublie, à suivre ces maillots creusés de trous d'ombres, rayés de couleurs vives qu'ils recouvrent des membres, qu'ils prolongent des visages ou demeurant masqués. On ne sait plus où on en est.

On ne le savait pas d'avantage, en 1953, quand fut présenté cet extrait de « Masks, props and mobiles ». Trois socles, sur ces socles trois sacs de toile élastique, trois formes de fantômes, de fauteuils, fugaces figures relevant et de la statuaire et de l'imaginaire, du jamais vu alors, du jamais vu depuis.

Et voici un « Scénario » de 1971, un pied de nez au non-figuratif, un retour au « mad, glad, sad » de sa jeunesse. On parcourt, ici, du rire au cri, toute la gamme des sentiments. Au pas de charge. Le long ruban de hurlantes, de gloussantes poupées de celluloïd, de chiffon et de papier file entre les passants d'un décor-écran d'une lanterne magique, pour venir nouer à l'avant-scène les figures vite dénouées d'un style vigoureux et cursif, dont l'une — elle a fait hurler — révèle à travers les collants les nudités de « Hair ».

Enfin, « Sanctum » et ses étoiles, étoiles de mer, bras, jambes et têtes tendus; axes de roues hexagonales, cerclées de tissu qui conduiront la salle en transes à faire un triomphe sans précédent à cette troupe sans rivale.

Ne nous y trompons pas, l'accueil émerveillé du public, du grand public, situe Nikolaïs à sa juste place, à la croisée du laboratoire et du stade, de l'impasse et du boulevard, du passé et de l'avenir, seul à tracer, en l'élargissant, la voie royale d'un art vivant, à consommer frais, sur place, par opposition à l'art de conserve dont il connaît si bien le secret de fabrication.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : ballets (la Bayadère, acte III, Scherzo fantastique, Agon, Circus Polka, Capriccio).
Opéra-Studio, 20 h. 30 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Hernani.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolaïs Dance Theatre.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ubu à l'Opéra.
Petit TEP, 20 h. 30 : Brocabric.

Les autres salles

A.C.T.-Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le Bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12 rouge pair manque carré cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : le Coït interrompu.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Les portes claquent.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h., Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Boulouschka song. Gueule de tabouret : 22 h., Caush' reves.
Daunou, 21 h. : Hello Douby.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphaé ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-8 de brasserie.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité ; 22 h. : Rétrospective Marcel Hanoun (cinéma).
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.

Vendredi 11 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programme ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le Palace, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Studio 14, 21 h. : le Pain des autres.
Théâtre de la Cité internationale. — Le Jardin, 21 h. : Hommes de toutes les couleurs. — Grand Théâtre, 21 h. : Dances we dance.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : Trotsky à Coyoacan.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Baal.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut ! ; 22 h. : Voyage sous hypnose.
Théâtre 13, 21 h. : les Caprices de Marianne.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend la mouche.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 15 : A Letter for Queen Victoria.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 14 h. 30 et 20 h. 30 : don Juan.
Cachan, M. J. C., 21 h. : le Voyageur sans bagage.
Clichy, A.R.C., 20 h. 30 : Louis Ludwig.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 30 : Soldats.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Jazz.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Au revoir Charlie ; Théâtre de la Pie, 20 h. 45 : les Compagnons d'Akati (Côte-d'Ivoire).

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar
CaF Conc' de Paris, 20 h. et 23 h. Coluche.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 Revue.
Elysée-Montmartre, 22 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère : 20 h. 30 : J'aime la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand je[u]
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 . Q u[…]
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro, Baden Powell.
Renaissance, 21 h. : Mouloudji.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fo[is] l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : l[es] Aventures de Tom Jones.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Henri Varna-Mogador, 20 h. 45 : Révolution française.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. La p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pe[…] et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeu[r]

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : E[n]semble national de Hongrie.
Palais des Sports, 21 h. : Ballet p[o]lonais Mozowsze.
Théâtre de la Cité internationa[le], 21 h. : Betty Jones et Fritz Lud[…]
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nik[o]laïs Dance Theatre.

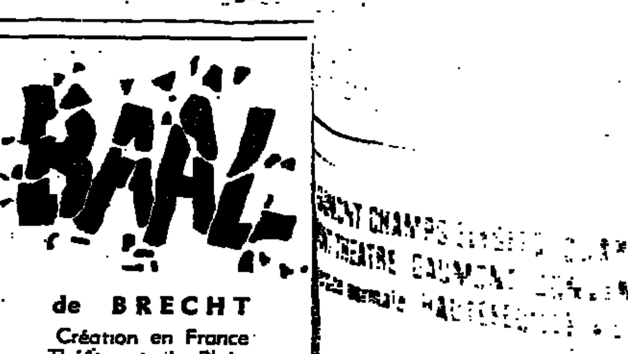
Les concerts

Salle Cortot, 20 h. 30 : E. Bitel guitare (Sanz, Bach, Weiss, J. Bu[…]nagu, Turina, Albeniz, Villa-Lobo[s], Brouwer).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 Trio Lengyel (Bennett, Brahm[s], Berio).
Eglise Saint-Germain-des-Pr[és], 20 h. 30 : Magdalith, cantatri[ce] (chants grégoriens et bibliques).
Espace Cardin, 21 h. : Renata Tebal[di], cantatrice (Vivaldi, Gluck, Mozar[t]).

Les festivals

Théâtre : Variétés, 20 h. 15 : A lett[er] for Queen Victoria.
Danse : voir Théâtre de la Ville.
Musée Galliera, 20 h. 30 : So[nic] Arts Union, musique électroniqu[e].





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Fanfan la Tulipe, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : Barbe-Noire le pirate, de R. Walsh ; 19 h. ; The Seconds Shock the World, de D. L. Wolper ; 20 h. 30 : Rashomon, d'A. Kurosawa ; 21 h. : Feel my pulse, de G. La Cava ; 22 h. 30 : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock ; 23 h. : Doomsday, de R. V. Lee ; 0 h. 30 : College Swing, de R. Walsh.

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : la Mère, de M. Donskoï ; 21 h. : le Quarante et Unième, de G. Tchoukraï.

Les exclusivités

ALLEZ ON S'TELEPHONE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques (589-68-42).

L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 2e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).

LE CANARDEUR (A., v.f.) : Royal-Passy, 16e (527-41-16).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).

COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) (*) : Templiers, 3e (727-94-56), Diderot, 12e (343-19-29).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio-Cujas, 5e (033-89-22), Ciné-Halles, 2e (236-71-72).

ERVINKA (Isr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : *Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).*

FROGS (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

GOLD (A., v.o.) : France-Elysée, 8e (225-19-73) ; v.f. : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Athéna, 12e (343-07-48).

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA *PANTHERE ROSE (A.), v.o.* : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Petits-Poucets - Champs-Elysées (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive droite, 9e (770-63-40).

KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52).

LARRY LE DINGUE, MARY LA GARCE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75).

MAHLER (An.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29).

LES MILLE ET UNE NUITS (It.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; *Biarritz*, 8e (359-42-33) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

MOLIERE COTE JARDIN (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

NE VOUS RETOURNEZ PAS (A.) (**), v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NOUS VOULONS LES COLONELS (It.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.

LA POURSUITE IMPLACABLE (A.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).

RAPT A L'ITALIENNE (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Capri, 2e (508-11-69) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

SOLEIL VERT (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).

SPYS (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LA TERRE PROMISE (Chili), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIVE LA FRANCE ! (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les grandes reprises

DROLE DE DRAME (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55) (sauf mardi) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) (sauf *jeudi*).

LA KERMESSE HEROIQUE (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (sauf le jeudi).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

Les films nouveaux

LA MARCHANDE DES QUATRE SAISONS, film allemand de R. Fassbinder. — v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04).

COUP D'ETAT, film japonais de Yoshida — v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).

ANNA ET LES LOUPS, film espagnol de Carlos Saura, avec Géraldine Chaplin. — v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

LE SECRET, film français de Robert Enrico, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret, Marlène Jobert. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Maxéville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, film français de Claude Zidi, avec Pierre Richard, Jane Birkin. — Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), *Montparnasse 83*, 6e (544-14-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan-Pathé, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DE LA CHAIR POUR FRANKEINSTEIN, film d'Andy Warhol, réalisé par Paul Morissey, avec Joe Dalessandro. — v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. en relief : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE, film français de Reynald Basal, avec Alain Noury — Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Maxéville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

en relief: GAUMONT-CHAMPS ELYSEES-QUARTIER LATIN GAUMONT THEATRE-GAUMONT-CONVENTION
version normale: HAUTEFEUILLE v.o.



le seine tél : 325 92 46
10, rue Frédéric Sauton 5e
près de la place Maubert
à 12h LA CHINE sf. Dim. antonioni
à 20h OUT 1: SPECTRE Rivette
de 12h à 22h30
La vallée
BARBET SCHROEDER
DE MAC LAREN A PETER FOLDES
tout le dessin animé canadien avec le Prix de Cannes 1974 "LA FAIM"
14h, 15h30, 17h, 18h30.

VOTRE CONSEIL HIFI



ILLEL HI-FI CENTER
106-122, avenue Félix Faure
Paris 15e
Tél. : 828.09.20
2 AUDITORIUMS
CLUB CENTER
Bang & Olufsen
Catalogue couleur sur demande

LA PAGODE
57 bis, rue Babylone tél. : 551.12.15
Françoise Rosay
Louis Jouvet
dans
LA KERMESSE HÉROÏQUE
le chef-d'œuvre de Jacques Feyder

SAINT ANDRE DES ARTS
30 rue saint andré des arts
PRIX DU JURY CANNES 74
La Cousine Angélique
un film de CARLOS SAURA

Seul à Paris
LA MAMAN ET LA PUTAIN
de Jean EUSTACHE
CINÉ - HALLES
72, rue Saint-Denis - 236-71-72

PARAMOUNT ELYSEES / PARAMOUNT OPERA
PARAMOUNT ORLEANS / PARAMOUNT ODEON
PARAMOUNT MAILLOT / CAPRI Gd. Bd.
MAINE RIVE GAUCHE / GALAXIE / CLICHY PALACE
PASSY et au PUBLICIS SOFITEL (Porte de Sèvres)
périphérie :
PARAMOUNT ELYSEE II (Celle St. Cloud)
CYRANO (Versailles) / CARREFOUR (Pantin)
MELIES (Montreuil) / TRIANON (Bramcy)
BUXY (Boussy St. Antoine) / ALPHA (Argenteuil)
LES FLANADES (Sarcelles) / LE VAL (Gif s/Yvette)

BIBI ANDERSSON / JEAN PIAT
La RIVALE
un film de SERGIO GOBBI
— GENEVIEVE FONTANEL

LE CINÉMA RACONTE
39/45
UN CERTAIN 20e SIÈCLE
du 12 au 20 octobre 1974

FRANCE
Samedi 12, 19 h. 30 — Occupation et collaboration — LACOMBE LUCIEN — 1974 — Louis Malle
Lundi 14, 20 h. 30 — La guerre — JEUX INTERDITS — 1952 — René Clément
Mardi 15, 20 h. 30 — Résistance et Libération — LA BATAILLE DU RAIL — 1946 — René Clément

ITALIE
Mercredi 16, 20 h. 30 — Fascisme et résistance — ROME, VILLE OUVERTE — 1944/1946 — R. Rossellini

ÉTATS-UNIS
Vendredi 18, 20 h. 30 — L'intervention américaine — ORDRES SECRETS AUX ESPIONS NAZIS — 1960 — Samuel Fuller

U.R.S.S.
Samedi 19, 19 h. 30 — Tout un pays en lutte — LE FASCISME ORDINAIRE — 1965 — M. Romm
Dimanche 20 — De grands cinéastes racontent
15 heures — LE DICTATEUR — 1940 — Charlie Chaplin
18 heures — LES BOURREAUX MEURENT AUSSI — 1942 — Fritz Lang
20 h. 30 — HIROSHIMA MON AMOUR — 1959 — A. Resnais

CHAQUE JOUR DÉBAT APRÈS LES FILMS
théâtre de la commune d'aubervilliers
tél 352 64 83. 352 63 95

TRIOMPHE / MARIVAUX
PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT MONTMARTRE
ARLEQUIN / PARAMOUNT MAILLOT
LUX BASTILLE / STUDIO CUJAS
CINE HALLES
périphérie :
PARLY II / GAMMA (Argenteuil)
AVIATIC (Le Bourget)

le chef-d'œuvre de la littérature érotique est devenu le film de l'année !



INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

Ce soir et samedi séance supplémentaire à minuit dans toutes les salles

MONTPARNASSE PATHÉ - QUINTETTE
SAINT-LAZARE PASQUIER - 14 JUILLET
le milieu du monde
Le très beau nouveau film d'ALAIN TANNER
(LE MONDE)
G

PANTHEON 13, rue Victor Cousin - Tel. 033 15-04





Actuellement dans dix-huit salles d'exclusivités à Paris et périphérie.

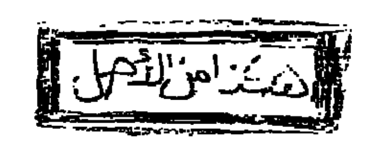
GAUMONT COLISEE - LE FRANCAIS - CARAVELLE PATHE - ST GERMAIN STUDIO et VILLAGE
MONTPARNASSE PATHE - GAUMONT CONVENTION - LA FAUVETTE - GAUMONT GAMBETTA - VICTOR HUGO PATHE
TRICYCLE - VELIZY - BELLE EPINE THIAIS
ARTEL - CYRANO - HOLLYWOOD - FLANADES SARCELLES - BUXY VAL D'YERRES




ANTONELLA LUALDI • UMBERTO ORSINI
LUDMILLA MIKAEL • CATHERINE ALLEGRET
CLAUDE NERON — JEAN-LOUP DABADIE — JEAN BOFFETY
PHILIPPE SARDE — CLAUDE NERON et CLAUDE SAUTET — RALPH BAUM
PRIX JEAN COCTEAU 1974
Attention - GAUMONT COLISEE : début de séance à 13 h. 50

MERCURY - CONCORDE - MONTPARNASSE 83 - LUMIERE GAUMONT - MAXEVILLE
CLICHY PATHE - GAUMONT SUD - FAUVETTE - CLUNY PALACE - MAYFAIR
GAUMONT MADELEINE - périphérie - PARLY 2 - ARTEL ROSNY - BELLE EPINE THIAIS
GAMMA ARGENTEUIL - VELIZY 2 - FLANADES SARCELLES - PUBLICIS DEFENSE - BUXY VAL D'YERRES

JACQUES-ERIC STRAUSS présente
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
MARLENE JOBERT
PHILIPPE NOIRET
un film de ROBERT ENRICO
Dialogues de PASCAL JARDIN
LE SECRET



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 11 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche de.

20 h. 15 Feuilleton : *Les Fargeot.*

20 h. 30 Série : Cimarron. « Désertion ».

21 h. 35 Portrait de Bruno Bettelheim (3). « Vivre à l'école orthogénique ». Réal. D. Karlin.

La vie quotidienne des cinquante enfants et du personnel de l'école orthogénique de Chicago.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : *Les oiseaux de Meiji Jingu.*

20 h. 35 Hommage à Anna Magnani : « Une rencontre ». Réal. A. Gianetti. Avec A. Magnani, E.-M. Saleno.

Dans l'Italie en déroute de 1943, un soldat et une infirmière unissent leurs solitudes. Ils seront séparés par la déportation.

22 h. 15 Emission littéraire : Italiques.

Le dernier livre de E. Ajar, G. Borgeaud, F. Burguet, Madeleine Chapsal, A. Chédid, C. Delarue, M. Gallo, M. Larneuil, R. Mauriès, R.-V. Pilhes, P.-J. Rémy, A. Revel, P. Viallet et de notre collaboratrice Yvonne Baby.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 10 Reportage : Lourdes. Réal. K. Russell.
20 h. 40 Théâtre : « le Nuage amoureux », de Memet, d'après un conte de N. Hikmet. Par la troupe du Théâtre de la Liberté. Réal. D. Georgeot.

L'histoire de la création du monde. Un spectacle très réussi.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... René Lenoir. — 21 h., Entretiens avec M. Béjart. — 21 h. 20, *Les grandes avenues de la science moderne.* — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode. — 23 h., Le petit conservatoire de la chanson. — 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs (session 1973). La Radiodiffusion-télévision allemande (Sender freies Berlin) présente : « Dharana, pour orchestre, voix solo et bande magnétique » (Peter Michael Hamel).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du studio 105. Musique à découvrir. *Trio Lengyel : « Trio en ré majeur » (de Beriot), « Trio en la majeur » (Bennett), « Trio en la mineur », opus posthume (Brahms).*

TRIBUNES ET DÉBATS

FRANCE-CULTURE : 20 h., M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale.

SAMEDI 12 OCTOBRE

● CHAINE I

14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
19 h. Le monde de l'accordéon.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Dramatique : « Antoine Bloyé », de P. Nizan. Adap., dial., réal. M. Bluwal. Avec P. Santini, J. Allard, Ch. Tissot, R. Teyssot, P. Savatier et H. Gignoux...

L'ascension sociale d'un fils de paysans pauvres, qui fait une carrière dans les chemins de fer et meurt, en 1927, ayant raté sa vie et trahi sa classe.
Emission programmée jeudi.

21 h. 30 Les chemins de la musique : « L'esprit viennois en musique ». Réal. Y. Courson. Avec Paul Badura-Skoda, pianiste.
22 h. Catch.

● CHAINE II (couleur)

17 h. 55 Promenade aux Antilles ou Français des Tropiques, de C. Anglade (Guadeloupe).
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : Top à... Zizi Jeanmaire.
21 h. 35 Série : Les rues de San-Francisco. « La balle dans l'épaule ».
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 55 Emission littéraire : A livre ouvert, de J. Prasteau.
20 h. 35 Reportage : Brésiliens d'Afrique, Africains du Brésil. « Voyages aux sources ». *Réal.* Y. Bellon.
21 h. 30 Musique : Festival de Divonne (Mozart).

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Samedis de France-Culture : « le Roman de Ronsard », à l'occasion du quatre cent cinquantième anniversaire de la naissance du poète au manoir de la Possonnière, à Couture (Loir-et-Cher), par O. d'Horrer. — 20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Des voix sourdes », de B. Koltes, réal. G. Peyrou. — 22 h., Sciences humaines : De l'abus des médicaments (2). — 22 h. 30, Groupe de recherche musicale O.R.T.F. Nocturne G.R.M. : « le Jardin des fleurs vivantes », par F. Bayle, réal. A. Tanguy. — 23 h. 15, Mes livres préférés, avec R. Besus.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Majorque, *la Corse, le Piémont (Chopin, Tomasi, Pugnani, Viotti).* — 21 h. 30 (S.), Les instruments à vent, par A. Perier. — 23 h., Musique légère. — 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle (Debussy, H. Barraud, Rameau, R. Hahn, Ravel, Messager). — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

● CHAINE I

14 h. 30 Sports et variétés : Le sport en fête.
17 h. 15 Film : « les Années sauvages », de R. Maté (1956) avec T. Curtis, C. Miller, A. Kennedy.

Un joueur professionnel, accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, se fait cow-boy et démasque les coupables.
Un petit western pittoresque.

19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « la Garçonnière », de B. Wilder (1960). Avec J. Lemmon, Sh. McLaine, F. McMurray.

Petit employé d'une grande compagnie d'assurances new-yorkaise, Bud Baxter prête son appartement de célibataire à ses supérieurs pour leurs rendez-vous galants, cela afin d'obtenir de l'avancement. Mais il découvre que la fille qu'il aime est la maîtresse — malheureuse — du chef du personnel.
Une histoire cynique, brillamment racontée par un spécialiste de la satire graveleuse.

● CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Service de la Recherche : « L'étrange roman de Quasimodo ».

Quelques aspects ignorés de Notre-Dame de Paris.

14 h. 30 Film : « Quand les tambours s'arrêteront », de H. Fregonese (1951), avec S. McNally, C. Gray, W. Parker.

Un joueur professionnel, expulsé par le maire d'une bourgade proche de la frontière mexicaine, participe à la défense de la ville attaquée en force par une tribu d'Apaches.
Un western qui prétendait réagir contre les conventions hollywoodiennes de l'époque.

19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde.
20 h. 35 Arts : « Les impressionnistes » (1), de M.-P. Fouchet. Réal. G. Pignol.

Première d'une série de treize émissions consacrée à la peinture impressionniste.

21 h. 35 Reportage : Une ville en France, Auxerre, par J.-E. Jeannesson. Réal. Cl. de Givray.

L'avenir d'Auxerre, prototype des villes moyennes.

22 h. 45 Ciné-club : Festival Hitchkock. « Soupçons » (1942), avec C. Grant et J. Fontaine. (V.o. s.-t. N.)

Une Anglaise, sans éclat, fille d'un général en retraite, épouse contre la volonté de son père un séduisant garçon à la situation incertaine. Peu à peu, elle soupçonne son mari de vouloir l'assassiner.
Hitchcock a subtilement trahi un roman policier de Francis Iles, Premeditation, pour réaliser un suspense psychologique et moral : « Comment la vrille du soupçon perfore l'unité d'un couple. »

● CHAINE III (couleur)

19 h. 14 Magazine régional.
19 h. 45 Série : Hawkins (1). « La mort et la jeune fille ».
20 h. 40 Reportage : Evasion, d'A. Voisin. « Yves chez les Masaï ».

● FRANCE-CULTURE

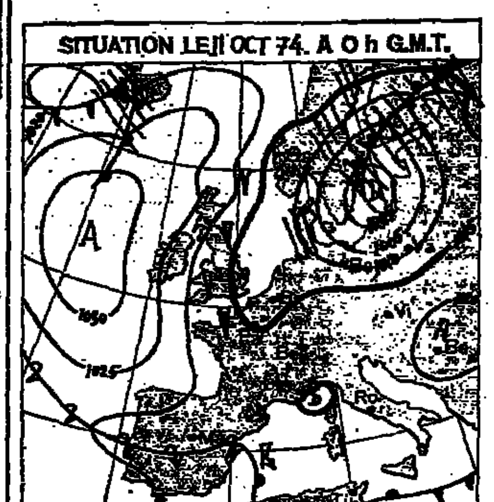
14 h. 15, La Comédie-Française présente : « les Rustres », de Goldoni (adapt. Cl. Despresjes). — 20 h., « La cambiale di matrimonio », farce comique de Rossini (italien), avec Ch. Issartel, M. Pena, D. Kolowski, L. de San, J.-Ch. Benoît, S. Fontana, Orchestre lyrique O.R.T.F., direct. A. Bonavera. — 21 h., Mises en scène, par G. Dumur. — 22 h., Escale de l'esprit. — 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez. — 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol.

● FRANCE-MUSIQUE

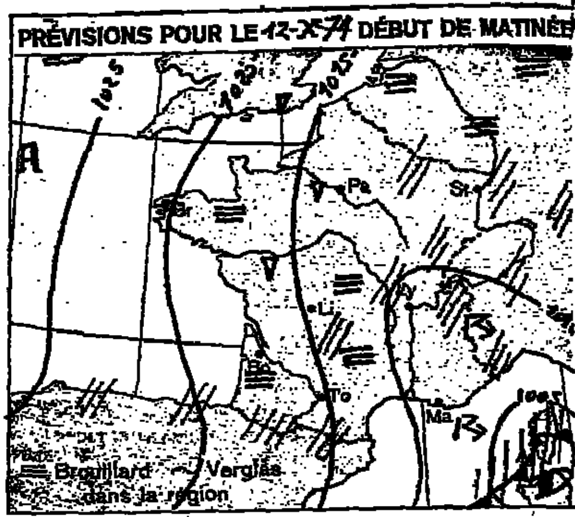
14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Quatuor à cordes » (Mozart). — 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie en ut majeur nº 1 » (Bizet), « Variation *Diabelli* », extraits 1 à 19 (Beethoven), A. Brendel, piano ; « Concerto pour clarinette nº 1 en fa mineur, opus 73 » (Weber), avec D. Glazer. — 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents premiers sillons. — 22 h. 30, Les grandes voix humaines. — 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui. — 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 OCT 74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-X-74 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps entre le vendredi 11 octobre à 0 heure et le samedi 12 octobre à 24 heures.

La France restera dans un flux assez froid de secteur nord entre les hautes pressions du proche Atlantique et les basses pressions qui s'étendent de la Baltique à la Méditerranée occidentale.

Samedi, les nuages seront encore abondants des Pyrénées aux Vosges et aux Alpes ainsi que sur les régions méditerranéennes, avec des *pluies passagères ou des averses* localement accompagnées d'orages. Ces derniers auront surtout lieu sur les Alpes et les régions méditerranéennes. Ces précipitations tomberont sous forme de neige à partir *de 800 à 1 000 mètres. Dans certaines* vallées de montagne, le temps prendra un aspect très brumeux. *Sur le reste de la France, le temps* sera plus variable, avec, le matin, des brouillards et des nuages, puis on notera le développement de nuages instables qui seront séparés par des éclaircies, mais qui donneront par endroits quelques averses.

Les vents se renforceront près de la Méditerranée.

Il fera encore frais pour la saison sur l'ensemble du pays. A la faveur d'éclaircies *locales, des gelées blanches* sont probables, au lever du jour, de l'ouest du bassin parisien à l'ouest du *Massif* Central.

Vendredi 11 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 014,2 millibars, soit 760,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 octobre, le second le minimum de la nuit du 10 au 11 octobre) : Biarritz, 16 et 10 degrés ; Bordeaux, 16 et 4 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 13 et 5 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 6 ; Dijon, 12 et 4 ; Grenoble, 13 et 2 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, et 6 ; Marseille, 17 et 8 ; Nantes, et 3 ; *Nice*, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 17 et 7 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 13 et ; Strasbourg, 11 *et 4* ; Tours, 12 et ; Toulouse, 15 et 9 ; Ajaccio, 19 et ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 1 degré ; Athènes 27 et 18 ; Bonn, 12 et ; *Bruxelles, 11 et 7 ; Le Caire*, 29 et 21 ; îles Canaries, 26 et 18 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 11 et ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, et 5 ; Madrid, 18 et 12 ; Moscou, 19 et 7 ; New-York, 22 et 6 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; *Rome*, et 11 ; Stockholm, 6 et 41, Téhéran, 28 et 10.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	106 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

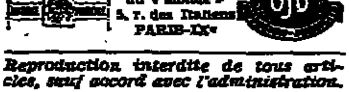
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 970

HORIZONTALEMENT

I. Noé les vit se rassembler avant le déluge ; Auto et taxi. — II. Fait marcher ; Ressemble à son maître. — III. Terme musical ; Abréviation ; En Crète ; Préfère la tiédeur d'un appartement à la protection toute relative d'une niche. — IV. Effectuent des migrations annuelles ; Perd tout attrait pour celui qui perd les pédales. — V. Cours étranger ; Pronom ; Finissent par avoir la tête lourde ; Monnaie étrangère. — VI. Devint soudainement plus massive ; Caution. — VII. Brillaient dans de vieux appartements ; Pièce de théâtre ; Orientation. — VIII. A moitié ruinés ; Sulfates ; Son chagrin est durable, son plaisir est fugace. — IX. Sont donc à même de prouver que l'habit ne fait pas le moine ; Plante. — X. Genre de poire ; Malmène quelque peu. — XI. Prénom épelé ; C'est un risque ; Bien tranché. — XII. Etait dû ; Adverbe ; Jamais vieux. — XIII. Démonstratif ; Fleuris ou guerriers ; Ne parvient pas à cacher son irritation. — XIV. Pour le casser, il faut au moins s'y mettre à deux ! ; Ses *réflexions* guident *notre* conduite. — XV. Abandonnées dès qu'elles tournent mal ; Pas gênés du tout.

VERTICALEMENT

1. Cesse d'être mauvaise pour redevenir belle ; Perdent leurs feuilles en toutes saisons. — 2. Sacrée, dans de beaux discours ; On tient compte de ses états d'âmes. — 3. Ceule en France ; Accord international ; Symbole chimique. — 4. Agrément populaire ; Pronom ; Salé et poivré. — 5. Se donne, à l'occasion ; N'est donc plus libre. — 6. Répandues non au hasard ; Dont on a au moins une idée ; Figure biblique. — 7. Emanation révélatrice ; Se trompèrent (épelé). — 8. Sévère quand elle est lourde ; Lac étranger ; Sans addition. — 9. Faire perdre le Nord ; Lettres de voiture. — 10. Gagnerait donc à être plus précise ; Personnes qui ont bien tourné. — 11. Note ; Porta Isaac ; Ralentissent l'allure d'un vieux marcheur. — 12. Pronom ; Commence maintenant et finit demain ; Roi. — 13. Blanc qui peut noircir à l'usage ; Momentanément absentes. — 14. Offre généreusement aux regards ; Humeur moutonnière ; Abréviation. — 15. A donc quelque chose à dire ; Il est bon de ne pas perdre contact avec lui.

Solution du problème nº 969

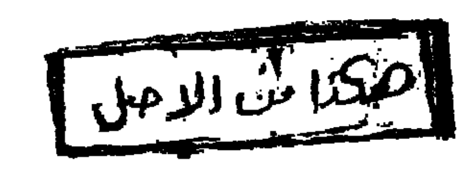
HORIZONTALEMENT

I. Procréez ! — II. Ecluse. — III. Fa ; Va ! — IV. Euripide. — V. SM ; Romain. — VI. Suça ; Enns. — VII. Ir ; Un ; Au. — VIII. St ; Pôle. — IX. Rée ; Roses (diamants). — X. Pneus. — XI. Visiteurs (« les Visiteurs du soir »).

VERTICALEMENT

1. Fessier. — 2. Réaumur ; Epi. — 3. Oc ; Sens (cf. « huître »). — 4. Clairaut ; El. — V. Ru ; Pô ; Rut. — 6. Estime ; Pose. — 7. EE ; Danaos. — 8. Veinule. — 9. Râ ; NS ; Esus.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	50,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

FIRME SPECIALISEE
FABRICATION ET VENTE PIECES
POUR L'INDUSTRIE
région parisienne
(C.A. : 40 MILLIONS DE FRANCS)
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL
DE HAUT NIVEAU

désirant situation à la mesure de ses qualités de

VENDEUR

avec références de réussite et d'efficacité, de préférence dans le domaine des pièces moulées en matières plastiques ou caoutchouc, ou dans domaine commercialement similaire

ET

ayt le potentiel pour devenir à court terme

CHEF DES VENTES
A PLUS DE 100.000 F/AN

Réponse très rapide à toutes candidatures valables, adressées avec curric. vitae détaillé à notre Conseil I.G. ESCULIER, 48, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS
Discrétion la plus absolue garantie.

---

groupe ancienne mutuelle

NOUS SOMMES
un groupe privé de sociétés d'assurances

VOUS ÊTES
jeune diplomé de l'enseignement supérieur dégagé des obligations militaires.

NOUS VOUS OFFRONS
après un stage rémunéré, l'opportunité d'une carrière

d'Inspecteur technico-commercial
attaché à notre réseau d'agents généraux.
Postes à pourvoir à Paris et en Province.

Adresser C.V. et photos à :
CEDEX 3037 – 76041 ROUEN CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS DE MESURES
recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DIPLOME GRANDES ECOLES

— ayant plusieurs années d'expér. dans un service d'INDUSTRIALISATION et de METHODES ;
— ANIMATEUR d'une EQUIPE de dessinateurs, de projeteurs et d'agents techniques, IL SERA CHARGE de l'industrialisation d'appareils de mesures électriques ou électroniques ;
— une bonne connaissance en tôlerie et moulage serait particulièrement appréciée.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à :
A.O.I.P. MESURES, Boite Postale 301, PARIS (13e).

Filiale Française
d'un Groupe International de Produits Chimiques
recherche pour son Siège à PARIS

COMPTABLE 2e Ech.

EXPERIMENTE (E) ET LIBRE RAPIDEMENT
pour mise en route service trésorerie

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
PRODAIR, Service Comptabilité,
27, rue Marbeuf. — 75008 PARIS.

Importante société
Transformation Matières plastiques
recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

ou ayant 1 ou 2 ans expér. pour POSTES DE FABRICATION
Lieu de trav. 40 km Nord Paris. Ecr. av. C.V. et prét. ss no 3524 B
BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Pour travailler dans équipe jeune et dynamique on rech.
INGENIEUR BETON ARME BATIMENT
2 à 5 ans expérience bureau d'études entreprise ou bureau d'études.
Faire offre manuscr. avec C.V., photo et prétentions à no 1.546, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté ch. comptable confirmé (ée) ayt conn. en comptabilité analytique. Env. C.V. et prétent. à : M. Franc. Rosse 5, r. Prony 17e.

Société en plein développement MATERIELS INDUSTRIELS gde diffusion crée nouv. postes
AGENTS TECHN. CCIAUX
Paris - Lille - Nantes
Fixe + Primes + Frais
Avantages sociaux
Expérience Ciale indispensable
Voiture personnelle nécessaire
Téléphoner pour rendez-vous à : C.S., 231-21-39.

URGENT - RECHERCHE :
INTERPRETE
Bilingue français, anglais, qualifié, poste à l'étranger pendant 6 mois, capable d'organiser :
DEPARTEMENT POUR
FORMATION
TRADUCTEURS ET INTERPRETES.
Ecr. no T 061.210, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

IMPRIMERIE
CARTONNAGE
Société importante cherche :
DIRECTEUR
ou
CADRE SUPERIEUR
Technicien ou commercial. Adr. C.V. man., prétent., s/réf. no 548, à GAUTRON, 14, rue Clauzel, Paris-9e, qui transmet.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
d'implantation nationale
recherche pour certains de ses établissements :

H.E.C. - E.S.S.E.C.
E.S.C. - D.E.C.S.
B.P. - B.T.S.
MEME DEBUTANTS

Formation pratique assurée par la Société et candidats ayant expérience pratique de service de comptabilité générale (chefs comptables ou comptables) ou de l'exercice libéral de la profession.

Sens des contacts humains. Goût du travail en équipe.

Ecrire no 73.537, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

PARIS-LA DEFENSE
Tour de bureaux
CADRE RESPONSABLE

— Formation administrative, gde expérience technique ;
— Chargé procurer aux occupants meilleures conditions intérieures. Organisation et contrôle vie et services collectifs. Relations souples, habiles et fermes ;
— Surveillance et conduite personnel propre ou s/trait. ;
— Possibilité dialogue niveau ingénieurs dans techniques des fluides ;
— Ordre, méthode pour gestion budget et préparation trav. comptable ;
— Connaiss. s/copropriété ;
— Parfaite conscience profess. ;
— Aptitude à décisions importantes.

Ecrire C.V. détaillé, prétentions, photo à no 8795, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire (XIe).

Groupe International
de réputation mondiale rech.
pour ses établissements
80 km NORD DE PARIS
UN JEUNE INGENIEUR
— A.M., Centrale, SUPELEC ;
— Anglais courant.

Une expérience de deux années dans le milieu automobile serait très appréciée.
Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente (ret.) en indiquant prétentions No 88248, Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

IMPTE STE (quart. Louvre) recherche de toute urgence
JEUNE HOMME
30 ans minimum pour responsabilités cciales. Place stable.
Ecrire avec C.V., photo et prét., Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, Paris-9e, sous no 4.733, qui tr.

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT
recherche un cadre chargé :
— de la coordination des équipes d'animation ;
— de participer à la définition des objectifs ;
— relations avec les Collectivités locales et administrations ;
— assistance aux équipes actuellement constituées.
Expérience de fonctions similaires et de gestion de budget.
Ecrire avec curr. vitae, prét. et références à E.P.A. MARNE, parc de Noisiel à NOISIEL. 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

WABCO WESTINGHOUSE
93270 SEVRAN
recherche pour son service ORGANISATION

1 ASSISTANT(E) DE GESTION

Le/la candidat (e) choisi (e), AGENT ADMINISTRATIF confirmé (e), sera chargé (e) notamment d'étudier, définir, de mettre en place, assurer la maintenance des procédures administratives.

IL/ELLE devra justifier de plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire.
La bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire av. C.V., à Mme GRELE, WABCO-WESTINGHOUSE B. P. no 2 - 93270 SEVRAN

Importante fiduciaire recherche CONSEILLER JURIDIQUE et FISCAL INSCRIT pour assurer la direction de son sce juridiq. et fiscal. Env. C.V. et prét. à Mme Condat, 36, r. du Loup-Pendu, Châtenay-Malab. 92.

Dem. **URG**ENT Personne au court. Gérance copropriété secret. à mi-temps, haut sal., âge et sexe indiff. Ecr. av. C.V. GOUMY, 198, r. de Rivoli, 75001 PARIS. 260-63-24.

Groupe International
de réputation mondiale rech.
pour ses établissements
80 km NORD DE PARIS.
UN JEUNE INGENIEUR
même débutant (AM.-INSA-HEI.) très bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Une période de formation aux méthodes et techniques de l'Entreprise le préparera à des postes de responsabilité.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente (ret.) en indiquant prétentions No 88246. Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Centre de form. animat. ass. loi 1901 cherche
1) Formateur niveau licence.
2) Animateur exp. form. profes.
Ecrire avec C.V. : F.F.C., 66, Chaussée-d'Antin. PARIS-IX.

GROUPE FINANCIER IMPORTANT
recherche pour un
POSTE DE DIRECTION
dans une filiale bancaire

CADRE
de haut niveau

AYANT :
- *une formation universitaire ou équivalente,*
- *des connaissances professionnelles acquises dans une banque de dépôts*
- *et une expérience approfondie des financements de programmes immobiliers.*

Adresser CV détaillé s/réf. 13.232 à
s.n.p.m petites annonces
188 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

BANQUE PRIVÉE
recherche pour son siège à PARIS-8e

CADRE BANCAIRE

— Expérience ENGAGEMENTS ;
— Formation supérieure ;
— Sens administratif et aptitudes contacts ;
— Age minimum : 28 ans.

Ecrire no 7.365, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

French operation of multinational pharmaceutical Co. located in Paris, is looking for

an Assistant Controller

He will report to the French controller and be in charge of all budgeting reporting.

Applicants should be experienced in American accouting and have a good working knowledge of English language.

Age minimum : 28.

Please, send C.V. and photo : Service du Personnel, LABORATOIRES SEARLE, 2, rue Lhomond, 75005 Paris.

Cab. Expert. comp. rech. compt. St-Germain-en-Laye (prox. RER) préf. BTS ou niveau BTS. Adr. C.V. avec prétentions. A No 7.369 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Entreprise POLLET recherche
COMPAGNONS COUVREURS
hautement qualifiés.
Se présenter 20, rue Richemond-Desbassayns, 92150 SURESNES, ou tél. 506-12-65.

Organisme nation. product. animales et d'alimentation rech. INGENIEUR AGRONOME expérim. en nutrition et productions porcines.
Ecr. No T 067190 à Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Importateur matériel électro-acoustique quartier Champs-Elysées rech.
CHEF COMPTABLE
expérim., H. ou F., pour diriger service comptable cinq person. Ecr. no 7.373, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois féminins

SOCIETE AERONAUTIQUE RD-PT CHAMPS-ELYSEES
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
BILINGUE (anglais)
Adr. C.V., photo et prétentions, MINET Publicité no 39.238, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux

ecopo
recherche
pour entrepôt national non alimentaire (40.000 m2)
à MOREUIL (Somme)

SON FUTUR CHEF d'ENTREPOT

Profil souhaité :
— 35 ans minimum ;
— EXPERIENCE CONFIRMEE en :
- organisation du travail ;
- réception, expédition, entreposage, préparation ;
- utilisation de procédures et documents informatiques ;
- gestion du personnel (170 personnes).

Adresser C.V. et prétentions à : G.C.V.C. B.P. n° 29 - 80110 MOREUIL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRIQUANT DES CONVECTEURS DE CHAUFFAGE
recherche pour son usine de
NORMANDIE

1 DIRECTEUR D'USINE
NIVEAU A.M. ou équivalent
ayant expérience travail métaux en feuilles (emboutissage, découpage, soudure)
LOGEMENT ASSURÉ

Adresser C.V. et prétentions sous n° 75.608, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

Importante Société Alimentaire
(C.A. 30.000.000 F. H.T.)
FILIALE GROUPE
AGRO-ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
recherche

CHEF DE PRODUIT

Fonction :
— Définition plan marketing annuel et application pour produits grande consommation de marque nationale.
— Stimulation force de vente exclusive pour ces produits.

Candidat :
— Avoir au moins 3 années d'expérience dans la fonction.
— Solides références.
— Tempérament fort et ambitieux pour équipe dynamique.
— Promotion rapide.

Résidence région de Vannes (56)
C.V. manuscrit - Photo.
Ecrire au no 1.271
HAVAS VANNES (56).

IMPORTANTE ENTREPRISE METALLURGIQUE EN FORTE CROISSANCE
recherche

CHEF DE COMPTABILITÉ

- Solide expérience des techniques comptables et pratique du commandement d'employés ;
- Formation professionnelle sanctionnée, pratique de la fiscalité et de la trésorerie sera appréciée ;
- Il faut animer un service comptable d'entreprise de 12 personnes. Comptes tenus en informatique;
- Position et rémunération seront fonction de l'expérience du candidat ;
- Le poste à pourvoir est proche de Grenoble et de Chambéry (35 km).

Envoyer C.V., photo et prétentions à : HAVAS. No 14.654, 38000 GRENOBLE, qui transmettra.

Sté spécialisée ds les matériels de laboratoire médical implantée dans la région de Saint-Nazaire recherche
RESPONSABLE DES EXPORTATIONS
Placé sous l'autorité du Directeur général, il devra :
— Etendre et animer un réseau d'agents dans les principaux pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient ;
— Contribuer à définir des matériels nouveaux répondant aux besoins des marchés d'exportation ;
— Assurer la gestion des ventes à l'exportation.

Le candidat parlera couramm. l'angl. et si poss. l'allem. Il aura plus de 30 ans et une bonne expérience de l'exportation.

Des connaissances des matériels médicaux et hospitaliers seront appréciées.
Ecrire avec C.V. à Société JOUAN, Z. I. de Brais, 44600 SAINT-NAZAIRE, téléphone 22-91-09, à l'attention de Mme Santiago.

Pr ST-RAPHAEL recherche : dépanneur télé couleur et un monteur d'antenne, très qualifié. Faire offre à HAVAS, SAINT-RAPHAEL 1976, avec prétentions et C.V.

Société Mécanique et Régulation recherche pour son usine du Sud-Ouest
1 INGENIEUR
ayt si poss. quelq. ann. d'expér., ordonnancement lancement.
Ecrire avec C. V. et photo à A.M.R.I., Serv. du pers., B.P. 2, 24490 LA ROCHE-CHALAIS.

Sté rech. pr MONACO comptable expérim., anglais indispens., 30 a. min. Ecr. référ. et prétentions à Courbet, 9, rue Scribe, PARIS-IXe.

Société de chauffage et climatisation recherche pour poste de responsabilité ingénieur expérimenté, ayant connaissance des projets d'installation de chauffage, climatisation, traitement d'eau. Ecrire avec C.V. à : HAVAS, LYON, sous no 5.297.

Concess. RENAULT, 1.500 V. N. Champagne - Ardennes, rech. : CHEF de VENTE V.N. - V.O. Ecrire M. STEVENARD D.C.Z. NORD, 20, résidence Flandres, 59170 CROIX.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL ALLEMAGNE
Français, 39 ans
E. S. C.
résidant depuis neuf ans sur place offre sa collaboration comme

DIRECTEUR COMMERCIAL
à entreprise publique ou privée, dynamique, productrice de biens ou de services.

BASE GEOGRAPHIQUE : Sud-Ouest, région parisienne.

CHAMP DE RESPONSABILITE : France et Europe de l'Ouest.

ANTERIORITE : succès éprouvé sur le marché allemand, le C.A., sextuple en 4 ans, atteindra, en 1974, 60 millions de francs. Grande connaissance des hommes et des mentalités à tous échelons. Don pour l'organisation et l'animation. Allemand et anglais parfaits.

Ecrire n° 7.378, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Cadre 41 ans, 10 ans directeur usine transformation de papiers et entrepôts. Connaissant papiers carton, verrerie, vaisselle, exp. approvisionnement stockage, recherche poste direct. entrepôt ou approvisionnement ds P.M.E. de préf. Paris ou banlieue Sud. Ecr. No T 061198 à Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 21 ans, parf. cont. empl. bur. notion dactylo, télex, stand., comp., ch. pl. St Cailleux Res Allende T1 93 SAINT-DENIS.

Allemande, 38 a., interp.-traduc. D.E.D., licence français, anglais, allem., expér. professionnelle à l'étranger, ch. poste intéressant. FRANCE, BELGIQUE, R.F.A. Ecrire sous chiffre A 18-115615 Publicitas CH-1211 GENEVE 3.

SECRETAIRE BILINGUE 28 a., tr. EXPERIM. LIB. IMM. 14e. Tél. : 586-85-25.

J. FME, 31 A., SECRETAIRE LICENCIEE EN PSYCHOLOGIE ch. emploi. cr. : Mme Finet, résid. de l'Ile Caroline, bt. A 1, 94420 LE PLESSIS-TREVISE.

SPECIALISTE - RECRUTEMENT ch. programme à réaliser + examens psychologiques, cadres. Tél. : 788-19-95.

Secrétaire administr. expérim., 8 a. expér., 28 a., b. présentat., libre de suite, ch. poste stable centre Paris. 2.500 x 13. Tél. : Mlle De Govon, 345-68-66.

Jne H., 25 ans, licence informatique, ch. situation. Etudierai ttes propositions ds la branche. Ecrire No 81.567, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EN ANGLETERRE, lors de vos voyages d'affaires aurez-vous besoin d'une interprète à la fois secrét. bilingue française résidant sur place. Service personnalisé. Tapera, traduira et vous informera de ce qui se passe autour de vous. Notez ou écrivez : Mrs Hily, 35 Dewsbury Road, London, NW 10.

Jeune JOURNALISTE professionnel, expér. rédaction et secrét. de rédact., cherche poste à responsabilité, province. Ecrire : HOUBART, route de Besançon, 39600 ARBOIS.

Psychiatre qual. étud. tte prop. concern. empl. tps pl. ou mi-tps. Ecr. no 7.302 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof. licence droit IDA 2 ans exp. comme prof. comptab. commerce, calculs commerc., ch. poste. Ecr. au No 81.581. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Jeune femme, 24 a., bne présent. dynamique, aimant responsab., ch. poste secrétariat administratif, avec contacts clients. Sal. 2.300 x 13. Tél. 957-55-95.

J. F., 21 ans, ch. pl. assistante de réception, parl. cour. anglais, bonnes connaissances allemand, format. Holiday-Inn. — 883-42-44.

PAYSAGISTE
27 ans, exp. bureaux études ag. architectes ville nouvelle ch. emploi chargé études, aménagement tourisme urbanisme, espaces verts. Ecrire no 80.428, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Vice-président d'une des principales agences de relations publiques des E.-U., basé à New-York, cherche situation relations publiques dans société ou agence à Paris. Enseignement supérieur, haute qualification professionnelle, clientèle de premier choix. Expert gestion, 30 ans. Excellente présentation. Ecr. no 6.586 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 a., célib., art. peint. étud. super., angl., esp., aimt cont. hum., excel. référ. rech. poste galerie antiquaire Paris. Ecrire no 16.152 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, PARIS 75008.

Cand. phil. I (psychologie sociale et gestion de l'entreprise, trav. de diplôme accep.) ch. sit. étude de marché.
Expér. biens d'investissement, de production et de consommation. Nationalité suisse, langues : allemand (langue maternelle), — français et anglais.
Libre février 1975.
Ecr. no 7.345 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 a., bne instr., ch. empl. lib. suite. J. Ventura, 103, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

28 ans. Technicien fabrication. 7 a. expér. serv. édition, agence publicité. Lib. suite., ch. pl. stab. agence ou annonceur. Ecr. M. Alain BLAVETTE, 5, allée des Bordes, 94430 CHENNEVIERES-SUR-M. ou tél. 747-30-00, h. bureau.

J. H., 17 a. 1/2 ch. emploi vendeur librairie. 522-43-15.

J. F., 22 a., SECRETAIRE, bac. G1, BTSS, 1 a. expér., ch. empl. Paris ou rég. Paris. Mlle EON, 6, pl. de Dessau, appart. 767, 95100 Argenteuil. Tél. 982-65-04.

DESSINATEUR EN PUBLICITE
— Dessin d'exécution.
— Calibrage.
— Mise en page.
— Collage de texte.
Spécialité « aérographe ».
Tél. : 484-22-94,
9 h. à 13 h. - 18 h. à 20 h.

INGENIEUR DE FORAGE « PETROLIER »
3 an. expér. opération., connais. matér. Angl. cour., ch. pl. stab. France ou étranger. URGENT. Ecr. No 1.565 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité. mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

cours et leçons

Les élèves de l'Ecole des Mines donnent des leçons particulières. Service Entraide. Tél. : 325-28-03.

Lic. angl. donne cours d'anglais jusqu'à terminale. Tél. 978-04-92.

Etud. maths SPE. cours MATHS PHYS. tous nivx ; prix intéress. Tél. : 525-19-81, après 19 heures.

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

enseignem.

ART DRAMATIQUE
Préparation au Conservatoire. Reprise des cours le 15 octobre. Renseig. : 602-68-45, le matin.

travaux à façon

Comptable posséd. voit. et tél., ch. compt. commerçant-artisan. Ecr. No 6.582 « le Monde » Pub. .. r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

Importante société recherche capitaux privés à court terme. - Fortes rémunérations. Garanties importantes. Tél. : 285-17-40. M. Hoffmann.

autos-vente

MERCEDES - GL PLANSON
35. SE - 280 SEL, état neuf
Tél. : 737-81-22 - 533-16-01.

Collab. R.N.U.R., vend R-16 TL prune, février 1974, 6.500 km. Tél. : 951-22-28.

SUITE SINISTRES, VOLS RETROUVES INDEMNISES
Cie D'ASSURANCE VEND :
Porsche 911 Targa 74, 8.000 km
FER. cpé 360 GTC4 72 26.000 km
ALPINE 1600 SC74, 1.500 km (non immatriculée)
PEUGEOT cpé 504 74, 25.000 km
Véhicules à l'état neuf.
Acceptons tte offre raisonnable.
Rens. auprès de n./mandataire.
M. H. REGLAIN 828-98-45 828-97-71

animaux

200 CHIENS - Visibl. s/place : 184, av. Italie. 588-76-99.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.	60,00	70,05
CAPITAUX / OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

XVe près place Saint-Charles : b. imm., 2 P., cuis. éq., wc, S. de B., tél., tr. bien aménagé, ravissant, 1er étage, 165.000 F. Tél. : 577-14-80 - 555-41-52.

DENFERT. Propr. vend duplex, indép., av. jard., cft. KLE. 93-15.

Part. à Part. vd studio, conft, tél., rue Guy-Môquet, Paris : 98.000 F. Téléphone : 506-53-15.

VIe, Assas - Sèvres-Babylone : Grenier lux. aménagé, 50 m², ODE. 42-70.

VIIe, Ste-Clothilde, ODE. 42-70, Appart. grand standing, 135 m², calme - cour - jardin - soleil.

19e, av. Jean-Jaurès, propriét. vend direct. beau 3 P., 84 m², tout confort, 180.000 F. 205-60-89.

MAISON XVIIIe SIECLE
200 m. Saint-Eustache, 4 P., tt cft, ambiance except., conv. à artiste. — CIABA : 720-66-66.

Part. vd de préfér à part. MONTMARTRE - Résidentiel, soleil, 130 m², 6 P., ou 2 appts 3 P., bel imm. ancien et neuf : 760.000 F. Tél. de 19 à 21 h. : 254-33-40.

PL. VOSGES (pr.) - Part. vd grenier tt conft, poutres. Prix intéress. 627-67-01.

5e Tt confort, 5 PCES, 150 m2. 3.950 F le m2. - 285-46-46.

PASSY 4 PIECES, tt confort. 330.000 F. - 285-46-46.

NATION Excellent placement Stud., imm. réc., stand. Prix très intéressant. - 343-32-67.

DUPLEX 13e - Part. vd 85 m², stand. + 46 m² terras. Tél. 707-27-45

MARAIS Dans immeuble classé
SPLEND. 125 m2 EN DUPLEX. Gde récept. 2 ch. Poss. terrasse. CALME - SOLEIL - STANDING EXCLUSIVITE. Cab. DAUCHEZ 720-94-95 (poste 354)

17e COQUET STUDIO tt conft 89.000 F. - 285-46-46.

16e P. de t. 2 p., c., wc, bns. 145.000 F. - 285-46-46.

SAINT-MICHEL
TRIPLEX 80 M2 confort poutres. bar. cave aménagée 420.000 F 278-39-71

Région parisienne

Part. vd appt, tt cft, pr. R.E.R., 4 P., gd liv. + 3 ch. + box. Saint-Maur, tél. 885-44-24.

FONTENAY-LE-FLEURY, résid. Parc Montaigne, appt 2/3 P., 64 m², s. verd. Cave, park., tél. Prix : 130.000 F. Tél. 460-31-22.

Saint-Mandé, appartem. 4 Pces, grand standg, Imm. P. de T., 12, avenue Alphand. - 808-07-22.

CORBEIL. Résid., calme. Part. vd gd F4 av. balc. et garage, construct. récente. px 110.000 F + C.F. 35.000 F. T. : 496-15-85.

Saint-Cloud. Part. vd appt réc., gd stdg. 3 P. + garage. Vue panoram., 6e étage. — 602-12-94.

VERSAILLES R.D. Dans parc, 6 P., 120 m², nf, 2 gar., tél. Prix 500.000 F. Tél. : 954-68-80.

Le Vésinet. Part. vd b. 3 P., 2 S. de B., 92 m², avec loggia, calme et résid. Tél. : 966-02-19.

Bois-d'Arcy, 3 P., 72 m², vue, verdure. tt cft, part. 460-41-58.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près Nation. - Téléphone : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

16e SUCHET
1er ét., 6 pces, 217 m², tél., 2 CHBRES SERV. Loyer 5.000 F.

17e PLACE PEREIRE
2e ét., 6 pces, 180 m², poss. profess. lib., 3.500 F. - 265-77-90.

locaux commerciaux

Boutique et dépendances, rue Saint-Honoré, près rue Royale, libre, à vendre avec murs. Tél. : 957-07-56, entre 9 et 10 h.

A VENDRE
brut de décoffrage
PARIS (14e)
4 bis, rue de l'Assomption : LOCAL 77 M2, rez-de-chaussée + réserve 23 m², FAÇADE 11 m. LIVRAISON IMMEDIATE. Renseignem. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 56-70.

propriétés

Région Pacy-s/Eure, mais. normande, parf. état, 3 P., cuis., tr. b. gren. amén., 900 m² terr. clos murs. Prix 120.000 F, avec 24.000 F. — AVIS. CHAIGNES. Tél. : (16-32) 36-94-77 / 278-09-51.

PROVENCE (Luberon). - Mas ancien, ruine, 14 ha bois et vignes. Vue exceptionnelle. Emile GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone : (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

VESINET Très RESIDENTIEL
DEMEURE classique
s/2 niveaux. Réception, 5 ch., 250 m², gar. 2 voit. Jard. 900 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une documentat. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Exception, dans parc boisé 9 ha. Maisons gd standing, 5-6 Pièces, cuis. équipée, S. de B., douche, double gar., chauff. électriq., à partir 360.000 F. Visite sur place tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi : Chemin du Cordon. — 78350 JOUY-EN-JOSAS / LES METZ (946-21-16).

domaines

A vdre domaine, 65 km. Paris, 2 mais., 9.000 m² terr. à bâtir, spac. bâtim. 180 m², fr. bx arb., gd garage, 4 pet. bâtim., autor. A-10, A-11 et RN 10. 700.000 F. Ecr. no 7.357, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

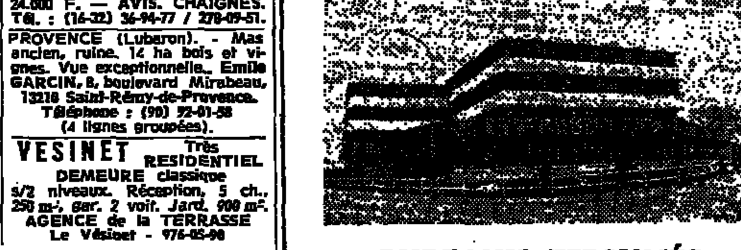
villas

MONTLHÉRY
VILLA 1967
TRES GRAND LUXE
CADRE EXCEPTIONNEL
Sous-sol 210 m², rez-de-chaussée 200 m², étage 110 m², 4 salles de bains, 11 Pièces, sur 6.400 m² de terrain.
Prix : 1.500.000 F
Tél. : 905-34-97 ou 909-52-32 ou 901-19-72.

bureaux bureaux

CHATOU





BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE m2 H.T.
H. LE CLAIR - ÉLY. 69-36

terrains terrains

TERRAINS A BATIR
sur les communes de
La Celle-St-Cloud Vaucresson
S.F.T.B. 929 91 50

PROVENCE SUD - LUBERON - beau terrain, 3 km. de LAURIS, 7.500 m², partie pinède, E.-EL. à 200 m. Belle vue, certificat urban. Prix 80.000. Ag. CATIER, 84360 LAURIS. — Téléph. : 44.

LONGCHENE-BULLION 25' Pont Sèvres
Parcelles boisées 2.650 m²
50 F le m2, viabilités. Crédit. S/place sam. + dim. : 962-97-83.

fermettes fermettes

Près Montfort-l'Amaury (78) fermette aménagée, de plain-pied, séjour 26 m², gde cuisine, 3 chbres 16 m², linger., chauff., dépend., cave voûtée, tout conft, 2.000 m² clos, endroit résident. 265.000 F. Tél. Mme MARTIN : 486-07-38 - 487-24-62.

RAMBOUILLET (REGION) fermette restaurée s/600 m² terrain clos de murs, sél., 2 ch., cuis., S. de B., gar., chff. cal. grenier aménageable. P.A. Cheminée. — Prix : 160.000 francs. Tél. : 483-25-32, sauf dimanche.

constructions neuves

MEULAN-YVELINES
Réalisation de 15 villas de standing avec cave et garage s/terr. de 500 à 600 m², construction traditionnelle, très beau panorama, visite témoin samedi et dimanche, ancienne route de Sagy sur route de Pontoise. Livraison juillet 1975. Bureau de vente s'adresser Entreprise Leymarie, 25, av. des Aulnes, Meulan. Tél. : 474-17-71.

ACHETEZ PENDANT QU'IL EST ENCORE TEMPS
Il reste à vendre à HERBLAY quelques appts de 2, 3, 4, 5 p., chauffage individuel au gaz dans une résidence de grand standing à 2.300 F le m². Prêts spéciaux pour fonctionn. E.D.F., S.N.C.F., EMP. BANQ. TAUX TRES REDUITS
S.C.I. LES PIERGES
16, av. Foch, Herblay, 14-18 h., même dimanche. - 997-06-78.

230, FG ST-HONORE
ETOILE-MONCEAU
De très beaux appartements
DES PRIX MAINTENUS
Fermes et définitifs
Du studio au 5 pièces. Livraison fin 1974.
Renseign. et vente SUR PLACE tous les jours de 14 h. à 19 h., sauf dimanche.
NOVIM, 2, avenue Montaigne. PARIS (8e). — 225-98-38 +.

VINCENNES
« STUDIUS Ier »
20-22, rue des Vignerons.
DU STUDIO au 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi 14-18 h., samedi et dimanche 10-18 h.
S.O.G.E.I., 331-65-61 +

PARIS (12e)
Entre gare de Lyon et faubourg Saint-Antoine, « Les Demeures d'Aligre », ensemble résidentiel de grand standing livrable printemps 75. PRIX FERMES ET NON REVISABLES. Déjà vendu à 60 %. Quelques superbes 2, 3, 4 pces encore disponibles. Appartem. tout équipés. Bureau de vente sur place ts les jrs (sf mardi), de 13 à 19 h. Sam. et dim., 9 à 15 h. Tél. 345-78-84. Réalisation CICA, 45, r. de Courcelles, Paris-8e. Tél. : 227-04-30.

VANVES (92)
A 2 pas de Porte Brancion, à 500 mètres du futur métro, à 8 minutes de Montparnasse.
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen.
Pt. imm. nf, 7 ét., 16 appts. cuis., s. bs équipée, chauffage électrique intégré individuel.
Vente directe par promoteur, 3 pièces, 74 m². Studio, 48 m². Livrable immédi.
Sur place ts les jours, sam. et dim., 13 h.-19 h., sauf mardi. Téléph. : 736-33-21.

XVIIe
LE CENTAURE
143, rue de Saussure
LUXUEUX PETIT IMMEUBLE habitable FEVRIER 1975.
PRIX FERME 4.700 F le M2.
3 pièces 70 m² + 19 m² balcon. s. bains, cuis. décorées, équip., cave, PARKING en sous-sol. Crédit 80 % sur 20 ANS.
S/place tous les jours, 15-19 h. sauf. dim. et lundi, ou tél. INF. IMMOBILIERE : 266-56-58.

MEUDON (Résidentiel)
A 5 min. de la gare, à 3 min. du centre, environnem. boisé, la résidence « le Montfleury ». Style Mansard. Magnit. expos. Finit. très soignée. Encore quelq. 2, 3 et 4 pces. Livr. printemps 1975. PX FERMES ET NON REVIS. Bur. de vente sur pl. angle rue Marcel-Allégot, rue du 11-Novembre. 92190 Meudon. Ts les jrs (sf mardi), 13-19 h. Sam. et dim., 11-19 h. Téléph. 626-11-47. Réalisation CICA, 45, r. de Courcelles, Paris-8e. Tél. 227-04-30.

LIVRAISON EN COURS
XXe 129, rue des Pyrénées.
2 à 5 pièces, chambres indiv. Prix fermes.
Appt témoin tous les jours, de 10 heures à 19 heures.
REALISATION SERCO
SETAG - 636-04-41.

ASNIERES (Centre)
à 3 min. de la gare, de la poste et de la mairie, résidence LE TILBURY (1re tranche) PX FERMES ET NON REVIS. Livrable automne 1975, imm. de grande classe, très grand jardin privatif. Déjà vendu à 60 % Dispon. : duplex, 2, 3 et 4 p. Cuis. et s. de b. tt équip. Finit. soign. Bur. de vte sur pl., 65, av. de la Marne, ts les jrs (sf mardi), 13-19 h. Sam. et dim. 11-19 h. Tél. 790-26-94. Pour investisseurs locat. assurée. Réalisation CICA, 45, rue de Courcelles, Paris-8e. Téléph. 227-04-30.

locaux commerciaux

A louer local usage profession libérale, appartement et local professionnel 125 m², parkings, téléphone : 366-98-20.

Me Vaugirard, vends atelier de poterie, entièr. équipé, clientèle enseig. céramique, petit loyer. Prix : 55.000 F.

Boulogne, r.-de-chauss., 100 m², tél., 265.000 F. Tél. 553-16-44.

locations meublées

Offre

UNIQUE A PARIS
Appartem. style « Pop », par décorateur, de préf. P. à P., 1 chambre, 1 chambre dressing, living de 45 m², cuisine équipée, s. bns, w.-c., loyer 1.200 + ch. + reprise. Vis. vendredi soir, samedi et dim., M. Defarge, 22, av. Emile-Zola, escalier B, 2e étage, Paris-15e.

Demande

J.H., 18 ans, sérieux, travaill., ch. chambre avec confort chez particulier. Ecr. no 1.863, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

locations non meublées

Offre

16e Liv. db., 2 ch., tél. 1.950 F, ch. compr. Vis. sam. 12, de 11 h. à 12 h., 5e étg. droite, 59, R. CHARDON-LAGACHE, ou

COURTOIS ANJ. 27-39, ANJ. 49-85.

AUTEUIL. Novembre. Imm. neuf, stdg. tél. 2 studios, trois 2 pièces, six 4 pièces. KOALA - 525-30-93.

CHARTRES 28
Résidence des Marais
Appart. standing 5 p., 100 m², tout confort, placards, ascens., téléphone, place parking. Renseignements : 496-29-74 (de 9 à 12 h. et de 15 à 17 h.).

F.-FAURE, B. im. p. d. t., 5 p., 140 m², cuis., bns. Tél. REF. NEUF, 2.200 F. Tél. 555-73-54.

CHATOU R.E.R.
Im. neuf gd stand., lux. 3 PCES 78 m²+balc., cave, pel. 1.200+ch. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch à CHATOU. — Téléph. 976-30-02.

appartements vente

Paris

PTE ITALIE. Grand stdg, 3 p., cuis., cft, vue, 200.000 F. Crédit poss. 589-24-34, même dim.

DAUMESNIL. Bel imm. P.d.T., asc., peintur. et tapis escalier en cours d'exécution. Living s/avenue pl. SUD + ch., gde c., wc, bs. moderne, 50 m², ch. c., 7e ét., asc. PARF. ETAT. Moq. Av. 50.000 cpt + crédit. Propr. samedi, lundi, 14 h. 30-18 h. 30, 205, avenue DAUMESNIL (12e).

PARC MONTSOURIS. 3 P. 60 m², cuis. équipée, cft, tél., 5e étage, 215.000 F - 589-49-34.

9e. Propriétaire vend studios et duplex tout confort. - Sur place samedi et dimanche, de 14 à 18 heures, 4, rue Duperré. 277-62-23.

37, BOULEVARD D'AUTEUIL. Très beau 5-6 pces, ds imm. de stdg. Vue imprenable. Verdure, soleil. Sam., de 14 h. 30 à 18 h.

La campagne au cœur Paris. Imm. bourg., 9e ét. av. terras., 70 m² arborée, vue panoram., asc., acc. direct appt, hall, salle récept. 50 m², sol marb., 3 chbres, gd conft cuis. équ., nbrx plac. rangem., gar. 3 voit. 740.000, av. 140.000. TUR. 43-40.

Ve PL. MAUBERT. Imm. du 17e, grenier restauré, 70 m². Prix intéress. Sam., 15 à 17 h., 5, rue Jean-de-Beauvais.

PARC MONCEAU
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
ASCENSEUR, BALCON
5 PCES tt cft, refait neuf par décorateur.
PRIX 453.000 F
S/pl., sam., lundi, 14-18 h. 30, 10, rue BARYE ou ALM. 35-15.

17e 4 pièces, tt contf + chambre serv. 80 M2
55, RUE RENNEQUIN
entrée scbe, 4e ét. droite. S/pl. samedi, dim., 9-12 h. et 14-18 h.

43, R. BABYLONE. Stdg. beau studio, tél., bs marbre, nbrx rangem. Samedi, 11-17 h.

55, BD MONTMORENCY. Stdg 6 p., cft, tél. + 2 ch. serv., 4e étg. asc. SAMEDI, 11-16 h.

318, RUE SAINT-JACQUES
Gd studio caract., tt conft., tél. Px 161.000 F. V. samedi 14-18 h.

PASTEUR Dans immeuble tt confort, ascenseur, ch. centr. BEL ATEL. ART. Prix 270.000 F - SEG. 36-17.

Mo GLACIERE URGENT A SAISIR
7e ét., asc., balc., Im. rav. mag. 2 p., cuis., wc, bs, moq., ch. c., pl. soleil, 118.000 F. Traite av. 30.000 F - I.G., 26, rue des Cordelières (13e) - 336-41-75.

TROCADERO BEL IMMEUB. RAVALE
4, VILLA MALAKOFF
ATELIER ARTISTE. 6e étage. asc., ent., c., bs, wc, ch. cent. Px tot. 320.000 F. Sam. 14-19 h.

19e BUTTES-CHAUMONT
Immeuble neuf,
3 pièces, 65 m² + jardin privé 93 m², 220.100 F.
SOVIC, 533-80-90.

PARIS-VIIe
6, rue Maurice-de-la-Sizeranne, anciennement rue Masseran, proxim. de la pl. de Breteuil dans immeuble de standing. DU STUDIO AU 4 PIECES sur place, mercredi 14-18 h. vendredi de 16 h. à 19 h. samedi de 10 h. à 18 h. S.O.G.E.I. 331-65-61 +

59, R. DU CARDINAL-LEMOINE propr. vd direct. ds imm. p. de t., beaux stud. et 2 p. tt conft, moq., ascens., cuis. équip., v.o. S/pl. sam.-dim. ou Tél. 325-00-71.

IIe BOURSE
GIRPA PROPRIETAIRE VEND DANS BEL IMMEUBLE DE CARACTERE RESTAURE AVEC GOUT : STUDIOS - DUPLEX 2 PIECES CERTAINS AVEC PLAFOND 4 METRES. TRES GRAND STANDING, PLEIN CENTRE PARIS. INVESTISSEMENT SOLIDE ET SUR. GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

LOUVRE - PALAIS-ROYAL
1 très beau studio confort. IDEAL POUR PLACEMENT
Me voir samedi de 15 à 18 h. 9, RUE HEROLD.

EUROPE
Ds imm. anc. pierre de taille beau 5 p. 126 m2, 4e étage, bns, cuisine, chambre de service. Px modéré. Travaux à prévoir. S/place samedi 12, de 14 à 17 h. 17, bd des Batignolles. VIII. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

CONVENTION. Calme. A rénov., 3 p. cuis., w.c., 2e ét. 150.000, créd. pos. 587-52-68.

UNIQUE - MARAIS
28, rue Saint-Paul.
Ds bel immeub. de caractère gd porche d'entrée. Vue s/jdin à la Française. Grand calme. RESTE : 3 VASTES STUDIOS avec 1 ou 2 chbres en galerie. loggia. 55-70 et 80 m². Tout confort, cuis. équip. A partir : 5.350 F le m², créd. 80 %. Vr prop. sam., lun., jeu. 14 h 30 à 17 h 30

15e RUE LECOURBE
Immeuble neuf
4 pièces, 88 m² + loggia, 407.000 F, parking compris. disp. déb. 75 SOVIC. 533-80-90.

P 9e St-Georges. Bel immeub. 3 p., ent., C., cft, c.c., 2e ét. 135.000, av. 13.500. TRU. 86-81.

17e dans imm. bourgeois. Bel appt 4 p. + ch. de serv., chauff. cal. Tél. Px 330.000 F
EXCLUSIVITE
S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, à CHATOU. Tél. : 976-30-02.

PORTE DES LILAS (19e)
dans bel immeuble rénové
21 STUDIOS tout confort à partir
49.000 F. Crédit possible. Le propriét. vend., sam., 14 à 19 h., 61, RUE DE ROMAINVILLE.

ST-JAMES, stg. réc., ét. él., sud, calme, ensoleil. s/jard., lux. 100 m², 3 p., gar.+serv. loc. 77, bd Gl-Koenig. Ce jour 13 à 16 h.

ROME PLEIN SOLEIL
Imm. tout conft. Asc. V.-O. Très beaux 3 pces 55 m², 22, rue Boursault. Vendredi, samedi, lundi, 13-17 heures.

71 RUE DE SEVRES
(PRES BD RASPAIL)
Studios 2 et 3 pces. Duplex. Immeub. luxueusement rénové. Vis. vend., sam., lundi, 11-17 h.

RUE DE LA POMPE
En construction, 2 et 3 p., gd stdg. S/rue et jdin. SOL. 39-10.

18e AU PIED DU SACRE-CŒUR
DS RUE CALME ET ENSOLEILLEE PROPRIETAIRE VEND DANS PETIT IMM. RESTAURE STYLE MONTMARTROIS TRES BEAUX STUDIOS ET 2 PIECES GRAND CONFORT (SALLES DE BAINS, CUISINETTES EQUIPEES, PLACARDS). PRIX FERMES ET DEFINITIFS ENTRE 75.000 F ET 145.000 F. RENTABILITE EXCEPTIONNELLE. LIVRAISON FIN 1974. GIRPA. 325-25-25 + 56-78.

MARAIS - 75 m2
Appartement de caractère 3 P. + entr. + cuis. + bs. Prix 230.000 F. Vis. s/pl merc. et jdi, 41, rue de Poitou, 75003 PARIS. 4e étage face.

134, AV. GAMBETTA
Imm. stdg lux. 73 m², nombx aménagements, 8e ét., escal. 2. Samedi, 12-18 h., 636-08-38.

ESPLANADE DES INVALIDES
Somptueuse rénovation, cadre exceptionnel.
STUDIOS ET DUPLEX
traités luxueusement, ascenseur, v.-o., ch. cent. imm., tél., gar. TRES BONNE RENTABILITE Sur place samedi et dimanche, 40 bis, rue Fabert (7e), de 12 heures à 18 h. 30.

Région parisienne

CRETEIL Centre. Près Eglise et R.E.R.
Imm. réc., tt cft, BEAU 3 P., cuis., wc. s. bs, 60 m², 105.000 F. Vis. samedi, 14 h. 30 à 17 h. 30, 25, AVENUE DE VERDUN.

Fourqueux (près St-Germain-en-Laye), part. vd appt duplex, 4 p., 85 m², park., ss terr. Prix 250.000 F. Poss. créd. 973-24-88.

BOUGIVAL Dans luxueuse Résidence, magnifique 2 pces, loggia, parking. Prix : 168.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch à CHATOU. Tél. : 976-30-02.

LOUVECIENNES. Pr. Gare, très b. app. Séj., salon, 3 ch., 2 bns, cuis. amén., roberie, gde pce, 2 park. M. HETROIT. 969-06-48.

La Varenne, pro. vend 2 pces, asc., conf., bord de Marne, 5 mn R.E.R. - 886-37-00.

7 KM PORTE de ST-CLOUD. Vue panoram. sur Paris. Piscine couverte 120 m² + loggia, 7e ét., 2 salles de bains, 4 chambres. DEGUELT. 926-91-80.

Eglise Boulogne, ds imm. p. de taille, appart. 2 et 3 pces, clair, sol. Joubert et André, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Tél. : 622-40-57, poste 26.

Eglise Boulogne, près bois, imm. p. de t., rénov., appart. occup. 3 et 4 pces, dépend, Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Tél. : 924-96-17, p. 26.

PARLY, 5 pces, type 2, parf. ét., loggia vitrée. 954-65-22.

LISIERE FORET domaniale dans parc privé VERSAILLES part. vd direct. coquet 3 pces, rez-de-chaus., s. de bns., cuis. éq., park. Soleil, commerces + bus. 187.500 F. Tél. 954-84-07.

A vdre Vincennes, appartement F3, très confort., 10e ét. Pour ts renseig. tél. 808-08-28 ap. 19 h. Samedi toute la journée.

Part. à part. 94-Chennevières, dans parc, vue panoramique, proximité RER. Appart. 3 pces, 70 m². Tout confort. 180.000 F. Téléphoner ap. 17 h. : 933-50-69.

Part. à part. 94-Chennevières, dans parc. Vue panoramique, proximité RER. Grand studio 60 m². 140.000 F. Téléphoner ap. 17 h. : 933-50-69.

GARCHES. Part. à part. Très bel appartem. 5 p., 109 m². Cave, garage, pet. résid., parc. Const. 1965. Belle vue. 970-17-01.

BOULOGNE
Très beau séjour + ch., cuis., entr., wc, bs, moqu., 52 m², imm. réc. - ORPI, 825-68-40.

Province

DEAUVILLE
GIRPA PROPRIETAIRE VEND HOTEL PARTICULIER ENTIER. RESTRUCTURE EN 5 STUDIOS ET 5 CHAMBRES CFT. SUR TRES BELLE VUE SUR PORT TROUVILLE. AMENAGEMENTS SOIGNES (MOQUETTE, TAPISSERIE, KITCHEN. EQUIPEE, SALLE DE BAINS-W.-C.). PLACEMENT EXCEPTIONNEL VENTE DE L'ENSEMBLE OU PAR UNITES. VISITE LES 12-13 DE 11/18 h., 14, QUAI DE LA TOUQUES OU TEL. : 325-25-25 + 56-78.

DEAUVILLE
Dans un quartier résidentiel en bordure de mer
1 à 4 pièces + duplex
Habitables 4e trimestre 1975
AGENCE HOINVILLE
14 - BLONVILLE-SUR-MER
TEL. : (31) 87-90-13

appartem. achat

PARTICULIER à PARTICULIER cherche
3 PIECES CONFORT
70 m², 3e étage maximum, dans LEVALLOIS CENTRE. Ecr. à 6.585, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

hôtels-partic.

NEUILLY SOL. 39-10
H.P. 1925, jardin, cour, gar., ds sq. privé, récept.+4 ch.+appart. serv., calme total. Vis. sam. 15-18 h : 7, square de Chézy (donne 80, rue de Chézy).

HOTEL PART. 16e AUTEUIL tout confort, état impeccable, 13 p. sur 4 niveaux + logt pers. et garage. Tél., jardin 350 m². Px élevé justifié. UFFI. 522-82-90.

fonds de commerce

A VENDRE HOTEL
grand standing
100 chambres, situé sur plage à Libreville, Gabon. Pour renseignements : écrire DUO/IB, Boîte Postale 20.847, ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE).

TRANSCONTINENTAL DIFFUSION
24, rue Montera - 5 N. Tél. : 222-91-67 - 221-93-60 (p. 71) MADRID (Espagne).
Guide international, met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT le dossier des affaires ci-dessous :
— Transports de matériaux (92), terrain 525 m², hangars 147 m², Imp. matériel roulant. Prix : 1.000.000 F.
— Constructions électro-mécaniques-broyage, pte immed. Paris, s/terrain 1.460 m², c. a. en progression. Px : 4.500.000 F.
— Café - bar - restaurant, Ivry, d'angle, 1.000 F jour. Prix : 230.000 F.
— Institut de beauté, ss concurrence, banlieue sud Paris. Px : 200.000 F.
— Appartement à St-Cyr-l'Ecole, 2e ét., 4 p. Prix : 160.000 F.
— Garage poids lourds, matériel travaux publics, concess. gdes marques, gde ville Centre. Px : 2.500.000 F.
— Bazar-parfumerie - confection - chaussures - chemiserie - jouets-cadeaux, imp. centre commercial Tours. Prix : 1.000.000 F.
— Boucherie chevaline-charcuterie-produits régionaux, plats cuisinés, volailles, quartier populeux Tours. Prix : 70.000 F.
— Fabrique de panneaux à dimension, meubles (Aube), scierie, matériel neuf, 5 ha. terrain, 6.000 m² cvts. Px : 8.000.000 F.
— Auto-école avec 2 succursales, à Toulouse, imp, c.a. Prix : 450.000 F.
— Pas-de-porte, 230 m² s/gde artère Toulouse. Px : 168.000 F.
— Alimentation gle, charcuterie, fruits, primeurs, à Toulouse, ss concurrence. Prix : 38.500 F.
— Parking-garage, agence Renault, tôlerie, peinture, réparations, mécanique auto, gde ville, 3 niveaux, 4.164 m² Prix : 3.500.000 F.
— 3 Pressings, en toute propriété, à Toulouse, bien situés. Prix : 850.000 F.
— Pressing, quartier neuf Toulouse, centre commercial. Prix : 70.000 F.
— Centre Toulouse, murs pour placement capitaux, rapport 10% magasin dans centre commercial luxe. Prix : 150.000 F.
— Restaurant-bar, lic. III, bon quartier Perpignan, proche 2. I., 60 cvts, terrasse, tte propriété. Prix : 160.000 F.
— Poissonnerie, à Perpignan, bien située sur pl. marchés, magasin moderne, bien équipé, tr. intér. c.a. Prix : 450.000 F.
— Cabinet dentaire, plein centre Cambrai (59), ds immeuble bourgeois. Prix : 100.000 F.

MAISONS-LAFFITTE. Pas-de-porte, fonds comm. 40 m² + atelier 32 m², bien situé, 100.000 F. Lemiale 962-00-56.

Vds gar. at. rép. appart. Cannes poss. ts com., fds, murs 350.000, Ecr. No 7.361 « le Monde » Pub. r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. à acheter Agce VOYAGE licence A et IATA. Préférence banlieue, magasin ou bureau indiffér. Ecrire BON, 3, avenue BEAUREPAIRE, 94 ST-MAUR.

terrains

ETANGS à VENDRE
sur terrains boisés.
Possibilité construire. Tél. 58, Cerdon-du-Loiret (par Gien).

SPECIAL PECHEUR
Propriétaire vend beaux parcs boisés à bâtir au bord de l'eau. Toute viabilité branchée. Prix : de 19.000 F à 26.000 F. Crédit maximum possible. S'adresser M. Compignie Michel, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, 89-CHEROY. — 15 (86) 66-53-58.

VALLEE de CHEVREUSE Face CHATEAU
Terrains 7.400 m² et 5.800 m² 45 F le m2 - SITE CLASSE
Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU ET CIE - JAS. 51-84.

bureaux

« EUROBUILDING »
(Paris - Porte de Pantin) à 100 m. métro et périphéri[illegible] Reste à louer, prix exception[illegible] bureaux disponibles : 39, 45, 200 m², gd standing, parki[illegible] téléph., loyer dep. 450 F le [illegible] Tél. : 359-92-30 - 92-79 - [illegible]

ESPLANADE DES INVALIDES
A vendre ou à louer Immeuble neuf standing Exceptionnel. 440 m² bureau[illegible] 6 lignes téléph. Sur place [illegible] les jours même dimanche, 12 à 18 h. 30. 40 bis, r. Faber[illegible]

PLACEMENT
13e Un étage 205 m² amén. tél., park., imm. burea[illegible] standing. Par contrat. Rentabilité immédiate 11 % IMMOBILIERE FRIEDLA[illegible] BAL. 93-49

propriétés

MAS CATALAN
TRES VASTE, DU XVIIIe [illegible]
AVEC 92 HECTARES
de terrain boisé. Pêche trui[illegible] Chasse sangliers. Quarante minutes de la me[illegible] A vendre sans intermédiair[illegible] LAFOURCADE « MDP » S.A[illegible] B.P. 33, 24103 BERGERAC ou téléph. (53) 57-13-75.

Vallée de l'Avre, Saint-Rémy-s/Avre
Chasse - Pêche
Part. vd prop. 1.500 m², ent[illegible] clos, vue impren., maison 2 c[illegible] séjour, salon, tél., cuis. équi[illegible] s. d'eau, w.-c., le tout sur s/s[illegible] chauff. centr., garage, gra[illegible] pelouse, jardin, petit atel[illegible] 230.000. Pr r.-v. tél. (37)38-93-[illegible]

120 km Paris - 2 km A 6. Uni[illegible]
PPTE 4 gdes pièces. Splendi[illegible] dépendances sur 11.000 [illegible]
165.000 AFFAIRE RARE CREDIT 80 %
Thyrault, 89 St-Fargeau. T. [illegible]

villas

100 km PARIS, demeure bour[illegible] vaste entr., 7 p., bns, w.-c. [illegible] toil., tél., cuis., gd ss-sol, g[illegible] nier (asc.), gar., 1.700 m², ja[illegible] parc clos murs, 350.000 F av[illegible] 70.000. AVIS, 2, r. Gl-de-Gaul[illegible] Sens. Tél. : (16-86)-65-09-[illegible]

LE PECQ. Bel. villa d'aspe[illegible] rustique, calme, séjour av[illegible] cheminée, 49 m², 3 chbres [illegible] pos. 2 suppl., tt cft, 710 m² ja[illegible] din, bordé par rivière. Prix 455.000 F. Possib. crédit 80 % Tél. J.M.B. 970-48-10.

LA GARENNE, villa modern[illegible] s/410 m², bel. récept., 4 chbre[illegible] 530.000 F. Lemiale 962-00-[illegible]

PARC MAISONS-LAFFITTE Lux. villa s/1.300 m² terrai[illegible] 3 chbres, 1 bain, 1 dche, sa[illegible] de jeux. Prix 950.000 F.

MAISONS-LAFFITTE
Villa, excell. état, 6 chbres s/ 1.300 m², terr., Px 680.000 F. LEMIALE - 962-00-56.

LE VESINET PARTIC. VEND VILLA MANSART, impeccable living, bur., 8 chbres, 3 bains beau jardin 1.000 m. Téléphon[illegible] après 20 heures : 966-36-[illegible]

ANTONY
dans notre petit ensemble nous avons encore
2 VILLAS NEUVES
165 m² surface utile. Prix : 422.180 F. Chauffage électrique intégré. Cheminée dans salon. Jardin, garage, parking. Téléph. 350-33-31 ou sur place 148, avenue François-Molé, sam., dim., de 14 h. à 18 h. [illegible]

pavillons

SPECIAL ROISSY
DAMMARTIN. Pav. tout cft [illegible] 4 p., cuis., bns, w.-c. sr ss Ga[illegible] Jard. 195.000, avec 20 %. A[illegible] 168, rue du Général-de-Gaulle DAMMARTIN-GOELE. 436-37-[illegible]

Près Champigny, pavill. impec. 4 vastes pces, bns, w.-c., ch. c[illegible] cuis., cell., gar. 2 voit., 400 m² terr. pr. gare futur RER. Prix 246.000 av. 50.000 T. 706-14-[illegible]

Partic. vd à Ollainville (2 km Arpajon), pav. 5 pces, sous-s[illegible] av. gar. (2 voit.), rez-de-ch., 1er étage. Px 165.000. Tél. 490-13-[illegible]

Enghien-Montmorency, partic[illegible] vd pav. 7-9 p., 5' gare d'En[illegible] ghien, excel. ét. intér., empla[illegible] privilégié, 2 s. bns + 2 dche[illegible] gar. 2 voit., s. jeux, ch. maz[illegible] neuf, jardin 500 m². 550.000 F[illegible] Téléph. 989-67-41 pour visite[illegible] vend., samedi, dimanche, lundi

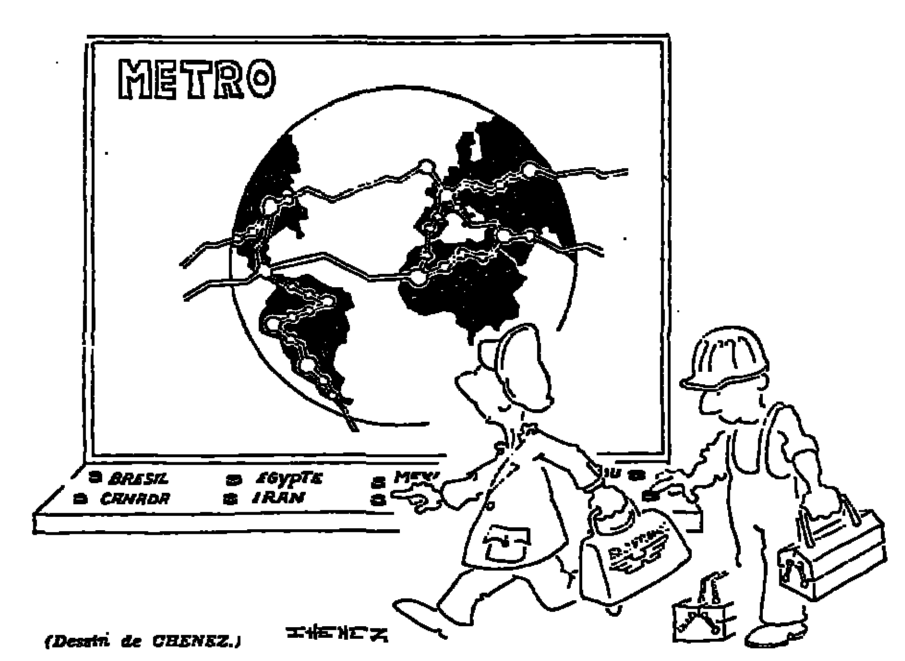
fermettes

Près COURTENAY (Loiret) [illegible] A. 6, propriétaire vend exce[illegible] lente FERMETTE, très bie[illegible] située, 240 m² couvert d'un ten[illegible] tenant, 4 pièces + étable [illegible] grange, beau grenier, cave voûtée, petit bâtiment, terrai[illegible] de 4.500 m² avec point d'eau (viabilité). Prix : 160.000 F à débattre si paiement comptant. Me téléphoner pour rendez-vous 15-38-95-48-62.

LA VIE DE L'INDUSTRIE

Du métro de Téhéran au turbotrain de Chicago

UN SAVOIR-FAIRE A LA FRANÇAISE



(Dessin de CHENEZ.)

LES déboires de l'industrie aéronautique française en général, la mévente de Concorde en particulier, pourraient facilement laisser accroire qu'au chapitre des transports la France n'est pas dans la course, qu'en conséquence elle n'a, en la matière, de leçons à donner à personne, que d'autres sont mieux qualifiés qu'elle pour dire le vrai. Concorde ou l'arbre qui cache la forêt.

Il y a déjà une bonne quinzaine d'années que la S.N.C.F., la R.A.T.P., Air France et l'Aéroport de Paris prospectent avec succès les marchés extérieurs pour y vendre leur savoir-faire. Certes, tous ces professionnels du transport ne sont pas partis « en mission » sans y être poussés par le gouvernement, qui, pour des raisons de haute politique, souhaitait « planter des drapeaux », ici ou là en territoire étranger. Il dut convaincre ses interlocuteurs qu'il était possible de mener la lutte sur les deux fronts : imaginer un aéroport à Dames et en concevoir un autre à Roissy, bâtir un métro à Montréal et en construire un autre à Paris.

L'assistance technique se pare souvent des vertus les plus éclatantes. Mais, dans tout contrat de ce genre, chacun calcule — et trouve — son intérêt. Rien n'est à négliger ; la démarche la plus anodine mérite examen. Etudier le plan de transport d'une agglomération ? Si sa « copie » est bonne, l'auteur est en général invité à passer à la réalisation de son projet. Travaux de génie civil, ventes de matériel roulant, fournitures d'équipements divers : autant de marchés à saisir. Des habitudes de commercer ensemble se prennent : des liens économiques et politiques se nouent.

La France ne peut renier son passé. C'est donc avec les pays d'expression française jadis placés sous sa tutelle qu'elle coopère le plus naturellement. Mais elle court sa chance partout ailleurs, aussi bien dans le golfe Arabique qu'en Union soviétique ou aux Etats-Unis. Il n'existe plus aujourd'hui de marchés protégés. Le département des transports américains n'a-t-il pas autorisé, au mois de juin dernier, la société Amtrak, qui exploite outre-Atlantique les services ferrés de voyageurs, à commander six turbotrains français pour la somme de 110 millions de dollars ?

Pour s'assurer hors des frontières des succès commerciaux, il faut croire soi-même à la qualité du matériel que l'on vend. La technique ferroviaire française est l'une des meilleures du monde. Les locomotives B.B., mises à l'essai sur le réseau de la S.N.C.F., ont aujourd'hui fait le tour du monde. Le rail est devenu une « spécialité » nationale. Au cours des vingt dernières années, la France a exporté deux mille cinq cents locomotives, deux mille voitures et automotrices et trente-cinq mille wagons dans une soixantaine de pays. Pour l'industrie ferroviaire, un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards de francs.

Quelles que soient les péripéties — aujourd'hui, la crise de l'énergie, — la demande globale de transports continue de croître. La plupart des pays, même les plus avancés, sont, à cet égard, en état de sous-équipement. Qui a des locomotives à vapeur veut des locomotives Diesel. Qui a un réseau d'autobus veut une ligne de métro. Qui a un aéroport international en veut un second. L'évolution des techniques est si rapide qu'aucune nation n'est en mesure de toutes les maîtriser. Il y aura toujours des cheminots français, entre autres, sur les routes du monde, à faire commerce d'idées...

JACQUES DE BARRIN.

SOUS LE SIGNE DE LA GRANDE VITESSE

La S.N.C.F. joue et gagne

LA coopération technique en matière ferroviaire s'exerce soit directement par la S.N.C.F., soit par deux organismes : la Société d'études et de réalisations ferroviaires (Sofrerail), société d'ingénierie, et l'Office central des chemins de fer d'outre-mer (Oferom), organisme d'Etat. Elle complète celle qu'assurent les constructeurs de matériel ferroviaire eux-mêmes et la R.A.T.P. pour les dessertes urbaines.

Au cours des cinq dernières années, la S.N.C.F. a reçu plus de trois mille quatre cents personnes, originaires de quatre-vingt-trois pays différents : spécialistes ferroviaires, universitaires et économistes, parlementaires et industriels. Le décompte fait apparaître une nette majorité — plus de deux tiers des visiteurs — en provenance d'Europe : Grande-Bretagne, Yougoslavie, Portugal et Grèce. Les pays de l'Est occupent la deuxième place : c'est avec les chemins de fer d'U.R.S.S. que les échanges sont les plus actifs.

Depuis la fin de l'année dernière, les rapports avec les Etats-Unis et le Canada s'intensifient. La crise de l'énergie incite, en effet, les gouvernements et les administrations ferroviaires à reconsidérer la question du choix du mode de traction. Ce sujet, sous différents aspects — électrification, traction par turbine à gaz, grandes vitesses, — est pour ces deux pays la préoccupation du moment.

Le placement de stagiaires étrangers à la S.N.C.F. à des fins de formation et de perfectionnement a pris une grande ampleur depuis 1959. La société nationale reçoit annuellement quelque trois cents cadres et agents des chemins de fer étrangers. Ces « élèves » appartiennent à cinquante-trois pays.

Les stages de formation ou de perfectionnement durent de deux semaines à six mois et comportent parfois des séjours complémentaires dans les usines de construction de matériel ferroviaire ou dans d'autres secteurs des travaux publics. La durée des stages de direction ou de gestion qui s'adressent aux dirigeants actuels ou futurs des réseaux n'excède guère trois mois.

A l'exception de quelques agents « placés » en Afrique du Nord par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères, la totalité des détachements de personnel, au titre de la coopération technique, est effectuée par l'intermédiaire de Sofrerail et de l'Oferom. Au 1er janvier 1974, environ six cents fonctionnaires de la S.N.C.F. étaient en poste auprès des réseaux ou d'Etats étrangers.

« La technique ferroviaire française est l'une des meilleures, si ce n'est la meilleure du monde », constatait, en 1957, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques. La S.N.C.F. avait intérêt à pousser l'avantage plus loin que la réception ou l'envoi de missions d'information ou d'assistance technique. Il parut donc souhaitable au gouvernement de créer *« une société à laquelle participerait la S.N.C.F. et qui serait appuyée par un groupe bancaire représentatif »*.

Des mines pour le rail

« Le développement des pays neufs nécessite, en effet, la mise en place ou la modernisation de moyens de transport appropriés, notaient alors les pouvoirs publics. *L'augmentation de la capacité de transport par voies ferrées en particulier exige soit la création de lignes nouvelles, soit l'adaptation à un réseau déjà existant de techniques modernes. En général, les pays neufs ne disposent d'aucun moyen leur permettant de réaliser ces études et ces projets. Ils souhaitent trouver un maître d'œuvre qui effectue pour leur compte toutes ces opérations. Si de tels maîtres d'œuvre existent à l'étranger, aux Etats-Unis et en Angleterre, par exemple, rien n'a été fait dans ce domaine en France. »* Il fallait combler cette lacune : la Sofrerail fut créée en 1957, sous la forme d'une société anonyme dont la S.N.C.F. détient 33,6 % du capital, le reste étant réparti entre diverses banques.

Sofrerail est, aujourd'hui, la première société mondiale d'études ferroviaires par le nombre des pays dans lesquels s'est exercée son activité — plus de soixante à l'heure actuelle — et par le nombre des experts envoyés sous son égide à l'étranger : plus de six cents. Après des activités plus orientées, dans les premières années, vers l'Amérique latine, l'appel à ses services s'est étendu à l'Afrique du Nord, puis à la quasi-totalité de l'Afrique francophone, et récemment à des pays du Proche-Orient et de l'Asie.

A cet égard, la notion de « pays neufs », évoquée lors de la création de Sofrerail, n'est plus appropriée, pas plus que ne le serait celle de « pays en voie de développement ». En effet, des réseaux de chemins de fer, même très évolués techniquement, peuvent avoir besoin de conseils mettant à leur disposition l'expérience acquise par la S.N.C.F. dans certains domaines où ses réalisations sont particulièrement avancées. Ainsi, le Department of Transportation des Etats-Unis a sollicité des avis sur la mise en service de trains de voyageurs à grande vitesse, tandis que l'Est européen s'intéresse aux applications de l'informatique, à la gestion du trafic de marchandises et à la réservation des places dans les trains de voyageurs. D'autre part, de nombreux réseaux, même lorsqu'ils sont situés dans des pays technologiquement bien équipés, sont d'une taille insuffisante pour avoir intérêt à posséder en permanence des services d'études qui leur permettraient de suivre l'évolution des techniques ferroviaires.

(Lire la suite page 32.)

Un savoir-fair

AÉROPORTS « CLÉS EN MAIN »

La « qualité Roissy » fait recette

L'ÉMIRAT d'Abu-Dhabi vient de confier à l'Aéroport de Paris la totalité des études et le contrôle des travaux d'un nouvel aéroport international qui sera situé à 25 kilomètres de sa capitale. Cet établissement public avait déjà signé avec ce pays, au mois de décembre dernier, un contrat portant sur les études d'aménagement et d'extension de l'aéroport existant. Manière d'affirmer la préférence française dans une région du globe où la concurrence internationale — politique et économique — joue à plein.

Depuis l'entrée en service des avions à réaction, il y a une bonne dizaine d'années, et le développement du trafic aérien auquel ils ont largement contribué, l'assistance technique aéroportuaire est devenue un secteur d'activités en pointe. Dans les années 50, quelques bureaux privés américains, un bureau semi-public hollandais, deux bureaux privés anglais et l'Aéroport de Paris se disputaient ce marché. Aujourd'hui, la compétition est plus ouverte et surtout plus sévère. Les gouvernements se mêlent à la négociation des contrats et s'attachent à n'en laisser échapper aucun.

C'est à une sourde lutte d'influences que l'on assiste entre pays industrialisés. Les Japonais contrôlent le Sud-Est asiatique ; les Canadiens « occupent » l'Amérique du Sud ; les Américains surveillent la Méditerranée ; les Anglais s'accrochent à leurs anciennes possessions ; les Allemands et les Italiens commencent à faire parler d'eux. Malgré tout, *l'Aéroport de Paris tient bon la* rampe et développe avec succès ses activités d'ingénieur-conseil.

Aux côtés de cet établissement public, travaillent deux autres organismes : l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), qui intervient dans les Etats francophones d'Afrique, et la société SOFREAVIA, créée à l'initiative du Secrétariat général à l'aviation civile (S.G.A.C.). C'est toutefois, à l'Aéroport de Paris que revient le plus gros des contrats d'assistance technique. Il *jouit, en effet, hors des frontières,* d'un prestige que lui confère la réalisation de l'aéroport d'Orly et surtout du nouvel aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France. Ce sont-là de sérieuses références. Les clients étrangers ne s'y trompent pas qui demandent des pistes, des aérogares *« qualité Orly » ou « qualité Roissy ».*

Du régime des redevances à la création de pistes

L'Aéroport de Paris n'a pas de *services de prospection. C'est aux* gouvernements étrangers de faire appel à ses services, ou bien aux ambassades françaises de solliciter *son intervention. Il lui arrive également* de répondre à une consultation *internationale. Il peut, enfin, à la demande* d'entreprises, s'intéresser à *une affaire. A cet égard, plusieurs* sociétés de génie civil ont créé une association « France-Technique » qui a pour objet l'exportation des techniques françaises. A l'intérieur de cette association, un groupement aéroportuaire a été formé, dont l'Aéroport *de Paris est le conseil.*

« L'Aéroport de Paris, souligne *M. Henri Vicariot, directeur* des affaires extérieures, de l'urbanisme et *de l'architecture, a le souci d'adapter son intervention au rôle que ses clients souhaitent lui voir jouer. »* Il peut ainsi prendre la responsabilité complète d'une réalisation et livrer un aéroport *« clés en main »*, comme, par exemple, celui de Damas en Syrie.

En règle générale, cet établissement public ne s'engage pas dans de longues et lourdes études d'exécution. Son objectif est de prendre en charge la seule conception d'un aéroport. Il sous-traite donc la suite *des opérations, sur le terrain,* à des bureaux d'études ou à des architectes. *Il évite ainsi de tomber sous les* critiques de ces experts qui supporteraient mal la concurrence déloyale d'une entreprise publique.

Depuis quinze ans, l'Aéroport de Paris a participé, hors de France, à la création ou à l'aménagement d'une cinquantaine d'aéroports dans une trentaine de pays. Son domaine d'intervention est très varié *: plan* directeur du transport aérien en *Côte d'Ivoire, étude du régime* des redevances pour les aéroports du Maroc, développement des aéroports de Montevideo et Punta del Este en Uruguay, situation économique de l'aéroport de Beyrouth, etc.

C'est en Asie du Sud-Est, en Afrique du Nord et au Proche-Orient que l'Aéroport de Paris est le plus souvent sollicité. Il nourrit l'espoir d'être intéressé de près à *l'aménagement des aéroports soviétiques.* Aéroflot est la première *compagnie du monde* tant par le nombre des avions en service que par celui des passagers transportés. Le trafic sauterait, selon les prévisions, de 83 millions de voyageurs en 1972 à environ 120 millions en *1975. Pour écouler ce trafic,* l'Union soviétique devra, aux dires des experts, *créer, moderniser* ou transformer plus de cent aéroports.

C'est ainsi que, compte tenu notamment de ses relations amicales *avec la France,* l'U.R.S.S. a fait appel à l'assistance de celle-ci dans le *cadre du «groupe sectoriel »*, chargé des questions aéronautiques par la Grande commission franco-soviétique. Déjà, trois contrats ont été signés, au mois d'août dernier, entre la centrale d'achat soviétique Avia-Export et des firmes françaises, *pour la fourniture* d'équipements aéroportuaires, destinés à l'aérogare de Tachkent, capitale de la République d'Ouzbekistan.

Quoi qu'il en soit, « l'assistance technique est une activité qui d[...] rester marginale », estime M. Vic[...]riot. Il n'y a pas, au sein de l'Aé[...]port de Paris, un service spécial[...] dans ces tâches de coopération. To[...] les experts de l'établissement publ[...] — au total, une équipe de quat[...] cents ingénieurs, architectes et tec[...]niciens — sont appelés à interven[...] *dans leur domaine propre, et en g[...]néral...* en supplément du travail no[...]*mal.*

Le jeu en vaut la chandelle. *« L[...] diffusion des techniques aéroportua[...]res,* souligne M. Vicariot, *outre [...] prestige qu'en retire la France, pe[...]met de créer des débouchés po[...] les entreprises de notre pays [...] d'animer un courant d'échange[...] économiques. »*

La S.N.C.F. joue et gagne

(Suite de la page 31.)

Pour la formation de ses missions. Sofrerail met à profit le potentiel considérable de la S.N.C.F. en ingénieurs de haut niveau. Le nombre des experts ainsi utilisés n'a cessé de croître d'année en année, avec le développement des activités de la société. En *1973*, le nombre d'hommes-mois passés en mission [...] l'étranger a atteint plus de 2 60[...]

Sofrerail est appelée à intervenir comme expert consultant pa[...] de grands organismes internatio[...]naux. Dans ce cadre, Sofrerai[...] s'est vu confier plusieurs mis[...]*sions. Sous couvert de la Banqu[...]* internationale pour la reconstruc[...]tion et le développement (BIRD) elle a eu notamment en charg[...] l'examen de la situation général[...] des Chemins de fer boliviens. La BIRD a d'autre part confié à Sofrerail, en liaison avec une sociét[...] américaine, l'étude du projet d[...] chemin de fer transgabonai[...] (600 kilomètres) qui reliera le *port d'Owendo, sur la côte atlan*tique, à Booué, pour les besoins des exploitations forestières, et à Belinga, pour l'évacuation du minerai de fer. Le premier tronçon, qui part du littoral en direction de Booué, est déjà en construction.

Quant aux demandes directes de pays étrangers, elles se font soit sur contrats passés de gré à gré, ceci souvent du fait de la réputation mondiale du rail français, soit sur appels d'offres. *Parmi les actions les plus impor*tantes traitées à ce jour, on peut *noter : en* Mauritanie, une *étude* générale sur la future voie du chemin de fer minier : plus de 700 kilomètres à travers le désert; au Brésil, un plan général des transports, suivi d'une assistance technique en tous domaines ferroviaires, tant à Sao-Paulo qu'à Rio.

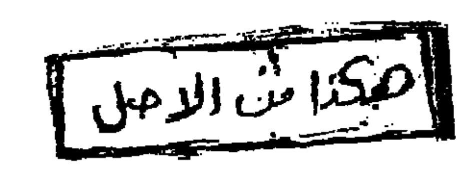
Les liens spéciaux qui unissent la France aux Etats francophones d'Afrique ont justifié la création, au mois de novembre 1960, d'un *organisme de coopération* technique en matière ferroviaire entre la métropole et ses anciennes possessions : l'Office central des chemins de fer.

Pour ce qui concerne la formation du personnel, le rôle de l'Oferom est essentiellement de gérer les cheminots français mis à la disposition des réseaux d'outre-mer.

L'Oferom est aussi un *bureau* d'achats et un bureau d'appui et de *conseil technique*. Il *met* au point ou adapte les matériels dont les réseaux ont besoin, passe les commandes, suit leur exécution, procède aux contrôles en usine, assure les réceptions, les expéditions ainsi que le service après-vente. Les achats faits à l'industrie française ont été, au cours des dernières années, de l'ordre de 100 millions de francs par an.

L'Oferom *enfin* a *apporté* son concours aux réseaux pour les aider à mettre au point leurs projets de développement. On peut citer le chemin de fer transcamerounais qui, depuis le 4 février 1974, est en exploitation sur la *totalité des 637* kilomètres séparant Yaoundé, capitale du Cameroun, de Ngaoundéré, le prolongement de la ligne Abidjan-Niger en vue de desservir le gisement de manganèse de Tambao dans le nord-est de la Haute-Volta.

L'Oferom a l'intention d'étendre ses activités de coopération technique à de nouvelles régions géographiques, sans se limiter aux chemins de fer des pays d'expression française ni au seul secteur ferroviaire. Il veut proposer son appui aux organismes étrangers qui mettent en œuvre des techniques et des matériels d'origine *française. Depuis* le *mois* de juillet 1969, l'Oferom sert de bureau d'achats pour les matériels de transport et les engins de chantiers routiers des pays d'outre-mer. La rail conduit à tout, même... à la route.



A l'école d'Air France

[L]ES AILES AU BOUT DU MONDE

AIR FRANCE, c'est la France. Défendre les intérêts de notre entreprise, c'est un peu défendre les intérêts de notre pays », déclarait, [un] jour, M. Georges Galichon, [pr]ésident de la compagnie nationale. La « *politique étrangère* » [de] ce transporteur public ne peut [do]nc être guidée par les seules [ex]igences du profit. Les liens [d']Etat à Etat — politiques et [éc]onomiques — expliquent notamment les rapports étroits qu'Air [Fr]ance entretient avec certaines [co]mpagnies étrangères plutôt [qu']avec d'autres, justifient l'assistance prioritaire qu'elle est en [de]voir de leur prêter.

C'est évidemment avec les compagnies associées qu'Air France [en]tretient des relations privilégiées. Ces compagnies, qu'Air France a contribué à mettre sur [p]ied, appartiennent, le plus souvent, aux pays placés jadis sous [d]omination française. Elles ont [é]té généralement créées lors de [l']accession de ces Etats à l'autonomie. Une communauté de langue a souvent amené cesdits [E]tats à demander à Air France [d]e les aider à « monter » leur [f]lotte, à voler de leurs propres [a]iles.

Au départ, cette action d'assistance technique s'est traduite par une prise de participation financière. Air France contrôle ainsi 6,24 % du capital d'Air Vietnam. Ce pourcentage s'élève à 17,53 % pour Royal Air Maroc, 24,50 % pour Air Mauritius, 27 % pour Air Cambodge, 28,10 % pour Middle East-Air Liban, 30 % pour Cameroon Airlines, 43,63 % pour Air Madagascar, 49 % pour Tunis Air et 50,31 % pour Air Djibouti.

Au jour le jour, l'intervention d'Air France est multiple : formation de cadres, souvent à un niveau très élevé, de navigants techniques et commerciaux, de techniciens au sol, et même prêts d'avions avec leurs équipages. Ainsi, pour Air Madagascar. Dès 1963, Air France a détaché auprès de cette jeune compagnie plusieurs de ses cadres supérieurs : elle a, d'autre part, consenti à leur louer des Boeing-707 avec leur personnel navigant. Aujourd'hui, Air Madagascar, dont le directeur général est malgache, possède ces avions en toute propriété ; des pilotes malgaches sont en service non seulement sur le réseau intérieur mais aussi sur certaines lignes internationales.

Bientôt la relève

Air France peut être également [s]ollicitée d'apporter son concours [à] des compagnies qui n'ont avec [e]lle aucun lien financier mais qui [s]ouhaitent bénéficier de son expérience de *transporteur international*. Ainsi, l'opération d'assistance à Royal Nepal Airlines [f]ut engagée au mois de juillet [1]970 et s'est achevée au mois [d']octobre 1973. Il s'agissait, sur [l']invitation du ministère des transports népalais, de réorganiser la compagnie nationale afin de lui [d]onner une *nouvelle dimension*.

Air France a détaché à Katmandou un directeur général et [t]rois directeurs — un financier, un commercial et un technique — chargés de restructurer la compagnie népalaise. Depuis 1973, celle-ci assure elle-même son propre fonctionnement. Elle exploite notamment, et avec une régularité [r]emarquable, des Boeing-727 sur les lignes internationales et des [a]vions à décollage court — en [r]aison du relief montagneux — [s]ur son réseau local.

A la demande des autorités libyennes, Air France fut également *conduite, à l'automne 1965*, [à] favoriser la création de la compagnie nationale : à l'époque, [l]a Kingdom of Libya Airlines. [E]lle mit donc à la disposition de [c]elle-ci les équipages techniques [e]t commerciaux nécessaires à [l']exploitation des deux Caravelle que le royaume venait d'acquérir. Elle était, en outre, chargée d'assurer le petit et le grand entretien de ces avions.

La compagnie libyenne — devenue Libyan Arab Airlines après l'abolition de la royauté, — qui possédait deux Boeing-727 et trois Caravelle, disposait, au 1er mars 1971, de 14 équipages techniques (composés, chacun, d'un commandant de bord, d'un pilote et d'un officier mécanicien), de 13 équipages commerciaux (composés chacun de 3 hôtesses ou stewards) et de 21 personnes au sol (mécaniciens, agents d'opération et agents administratifs).

Depuis lors, des équipages techniques et commerciaux ont été formés et continuent de l'être par Air France. Déjà, 7 pilotes et 3 officiers mécaniciens libyens sont en ligne ; 2 commandants de bord, 2 pilotes et 3 officiers mécaniciens sont en stage de formation en France.

Un centre de maintenance est en cours de création à Tripoli. Dans un proche avenir, la flotte de Boeing-727 de Libyan Arab Airlines sera donc servie, en majorité, par des équipages uniquement libyens. Seuls des chefs de cabine français subsisteront dans les équipages commerciaux, en attendant une relève totale, prévue pour 1975.

CE MÉTRO DONT ON RÊVE

LE métro parisien fait école. *Les millions de citadins* qui, chaque jour, l'utilisent pour se rendre à leur travail devinent mal, dans la bousculade quotidienne, les raffinements techniques qui font, aujourd'hui, le succès de ce mode de transport à l'étranger, de Santiago à Téhéran.

Créée au mois d'avril 1961 sous l'impulsion du gouvernement et sous l'égide de la Régie autonome des transports parisiens (R.A.T.P.), la Société française d'études et de réalisations des transports urbains (Sofretu) offre notamment aux maîtres d'œuvre étrangers le savoir-faire français. Les experts que lui prête la R.A.T.P. — *elle emploie cinq cents ingénieurs* diplômés — sont déjà intervenus dans vingt et une villes réparties dans seize pays différents.

Filiale de la R.A.T.P., la Sofretu bénéficie du concours exclusif de cette entreprise. Elle est, à ce titre, en mesure de s'intéresser à tous les domaines du transport urbain, depuis la conception des systèmes jusqu'à leur mise en exploitation. Istanbul lui confia la modernisation et l'électrification d'un funiculaire ; Bangkok fit appel à ses services pour la création d'un métro aérien ; Casablanca l'invita à étudier le plan de transport de l'agglomération.

Mais, c'est bien évidemment pour la construction de réseaux métropolitains que les grandes villes étrangères font appel aux techniciens de la R.A.T.P. Ceux-ci en savent long sur le sujet et, faute de crédits, n'ont pas toujours, à Paris, l'occasion d'innover aussi complètement et aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient. Pour l'heure, la Sofretu a *signé des contrats* d'études ou de réalisation de lignes de métro avec Montréal, Santiago, Mexico, Rio-de-Janeiro, Téhéran, Le Caire et Ankara.

● **MONTREAL** (Canada). — Pour desservir une population de plus de deux millions d'habitants, Montréal décida, à l'automne *1961, de se doter* d'un réseau de métro. Un accord fut signé, le 24 mai 1962, avec la Sofretu : les deux premières lignes furent inaugurées le 14 octobre 1966. Chaque année, cent trente millions de voyageurs, soit chaque jour quatre cent mille personnes, utilisent ce nouveau mode de transport. La capacité des trois lignes actuellement en service — 26 kilomètres de longueur — est de soixante mille voyageurs à l'heure dans chaque sens.

Cet investissement s'éleva, à l'époque, à 40 millions de francs au kilomètre de ligne : un record mondial de bas prix, inférieur de 30 à 40 % au coût des derniers réseaux américains construits avant celui de Montréal. Des techniques d'avant-garde furent mises en œuvre : installation d'un poste de commande centralisée, mise en service d'un système de perception et de contrôle automatiques des billets, installation à bord des trains d'un dispositif de veille et d'arrêt automatique. Quant *au matériel roulant, le choix* se porta sur des voitures montées sur pneumatiques, capables de gravir des rampes de 50 à 60 % et même de 70 % dans la traversée sous-fluviale du Saint-Laurent.

Satisfaite des services des ingénieurs français, la communauté urbaine de Montréal fit appel une nouvelle fois, en 1971, à la Sofretu pour un projet d'extension du réseau : prolongement des lignes existantes, création de lignes nouvelles, étude de lignes régionales. Les travaux déjà retenus, qui porteront la longueur des voies à 68 kilomètres et le nombre des stations à soixante-dix-neuf, sont estimés à 2,3 milliards de francs.

● **SANTIAGO** (Chili). — C'est en association avec un bureau d'études chilien que la Sofretu fut chargée, au mois de mars 1967, de définir un système de transport de voyageurs pour la métropole de Santiago. Les experts conclurent à la nécessité de *créer un réseau de métro* composé de trois lignes urbaines à petit gabarit et de deux lignes régionales à grand gabarit.

Le gouvernement chilien décida, en 1971, de passer à la réalisation de ce projet auquel il continua d'intéresser la Sofretu. Deux tronçons — 11 kilomètres — des deux premières lignes de métro — 26 kilomètres — sont en cours de construction. Les motrices seront équipées d'un dispositif de pilotage automatique des trains. La vitesse commerciale de ce métro urbain, capable de transporter, aux heures de pointe, plus de cinquante mille voyageurs à l'heure, sera de 30 kilomètres à l'heure.

● **MEXICO** (Mexique). — Les dirigeants du district fédéral de Mexico appelèrent la Sofretu, au mois de juin 1967, pour construire un métro capable de desservir une population de quelque sept millions d'habitants. Quatre jours après la signature du contrat, le premier coup de pioche fut donné. La totalité du réseau — 40 kilomètres de ligne, 48 stations — était mise en service au mois de novembre 1970, soit quarante mois après le début des travaux. Un record mondial de rapidité de réalisation, en dépit des difficultés rencontrées dans le génie civil : un sol gorgé d'eau recouvrant un ancien parc, sujet à des secousses *sismiques fréquentes et parfois violentes*.

Le coût de cette opération s'élève à environ 2 milliards de francs : après Montréal, un second record mondial de moindre prix. En outre, moins de trois ans après sa mise en service, le *métro* de Mexico transportait quotidiennement 1,3 million de *voyageurs. Un autre record, celui* de la fréquentation.

● **RIO-DE-JANEIRO** (Brésil). — La Sofretu a signé, le 14 février 1973, avec les autorités de Rio-de-Janeiro, un contrat pour la construction, l'équipement et la mise en service de deux lignes de métro, l'une d'une longueur de 20 kilomètres et l'autre de 11 kilomètres. Cet accord est conclu pour une durée de quarante mois et comporte la réalisation d'un premier tronçon de 9 kilomètres, exploité avec du matériel à grand gabarit.

● **TEHERAN** (Iran). — Au terme d'un contrat d'études signé au mois de mars 1971, la municipalité de Téhéran vient d'approuver le projet élaboré par la Sofretu pour la construction d'un réseau de métro. La réalisation d'une première ligne, longue de 25 kilomètres, qui reliera le « Bazar » au centre de la ville à la banlieue de « Téhéran-Pars », devrait être achevée d'ici à 1978. Ultérieure*ment, deux autres lignes seraient* mises en service, portant la longueur de réseau à 60 kilomètres. C'est dans le cadre du schéma directeur du Grand-Téhéran, établi en 1966, et d'un système de transport à long terme qu'a été décidée la construction de ce métro.

● **LE CAIRE** (Egypte). — C'est le 21 septembre 1970 qu'entre le ministère des transports et la Sofretu a été signé un contrat « pour la réalisation du réseau métropolitain du Grand-Caire ». Le rapport final, remis au printemps 1973, recommande *notamment la construction* d'une ligne de métro régional de 42 kilomètres de longueur. Il a été approuvé, il y a un an, par les autorités égyptiennes, qui ont apprécié la qualité du travail présenté...

● **ANKARA** (Turquie). — La Sofretu, déjà consultée en 1968 par la municipalité d'Ankara à propos de la réorganisation de son réseau d'autobus, s'est vu confier, en 1971, un contrat d'études pour la réalisation d'un réseau de métro. En 1973, elle a signé un contrat complémentaire pour la construction, l'équipement et la mise en service de deux lignes de métro de 11 kilomètres de longueur. Mais ce contrat est provisoirement suspendu.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

TROIS RÉUNIONS PUBLIQUES A PARIS

La controverse sur le programme nucléaire français est engagée

La France va-t-elle enfin ouvrir un grand débat sur les centrales nucléaires ? Les trois manifestations qui ont eu lieu le 10 octobre, à Paris, le laissent augurer. Deux conférences de presse, l'une du parti communiste, l'autre des syndicalistes C.F.D.T. du Commissariat à l'énergie atomique, un colloque organisé au Sénat par l'Association française pour la défense de l'environnement et la revue « Nuisances et Environnement », tout cela le même jour et sur le même sujet, voilà qui ne peut être une simple coïncidence.

En février dernier, l'accélération de notre programme de construction de centrales atomiques, décidée par le gouvernement Messmer, avait été acceptée sans discussion. L'opinion était traumatisée par la crainte d'une pénurie d'énergie. Les esprits apparemment ont évolué. Parsemer l'Hexagone de cinquante-cinq réacteurs d'ici à 1985 cela fait réfléchir. On s'interroge maintenant, un peu partout, sur les conséquences économiques, écologiques et même politiques du *« tout électrique, tout nucléaire »*.

Durant le colloque organisé au Sénat, les représentants de l'E.D.F., du C.E.A. et des ministères ont plaidé, une fois de plus, leur dossier. Il est solidement étayé. Ils ont affirmé qu'il n'y avait pas d'autre possibilité sérieuse que le nucléaire pour apaiser notre soif d'énergie. A les écouter, toutes les précautions ont été prises pour que les centrales soient sûres, les populations protégées et l'environnement respecté.

Mais pour aussi solides qu'ils paraissent leurs arguments ont de plus en plus de mal à convaincre.

● LE « TOUT NUCLEAIRE ».

Serions-nous « condamnés » au *« tout nucléaire »* ? Les syndicalistes C.F.D.T., comme les contestataires écologiques, ne le pensent pas. Ils proposent de réactiver les houillères, de mieux utiliser le gaz naturel, de construire de nouvelles centrales hydrauliques, de développer l'énergie géothermique et solaire. Quant au parti communiste, si, par la bouche de M. Leroy, membre du bureau politique, il se déclare pour l'utilisation pacifique de l'atome, il condamne la hâte avec laquelle on s'est lancé dans le *« tout nucléaire »*. Il souhaite que l'on pousse parallèlement l'énergie hydraulique et marémotrice.

● LE MODELE DES CENTRALES ?

Le choix des réacteurs sous licence américaine est-il le meilleur ? Le personnel du C.E.A., orfèvre en la matière, le conteste. Ces réacteurs ne sont pas éprouvés, ils connaissent aux États-Unis de nombreux incidents et nous placent sous la dépendance américaine jusqu'en 1982 pour l'approvisionnement en uranium enrichi. Ils nous mettent aussi dans la main des sociétés multinationales, ajoutent les communistes, qui suggèrent de créer *« une grande industrie nationale de la chimie du combustible nucléaire et une grande industrie de la construction des réacteurs nucléaires »*. La nationalisation en somme.

● LA TAILLE DES CENTRALES ?

La construction de « grosses » centrales groupant plusieurs réacteurs est-elle souhaitable ? Pour la première fois, publiquement, un haut fonctionnaire du secrétariat à l'environnement a exprimé son désaccord sur ce point. Il préférerait des centrales plus modestes et plus dispersées.

● LA SURETE ?

Celles-ci seront-elles au moins sans danger ? On n'en est pas du tout convaincu, même chez les syndicalistes du C.E.A. L'accélération trop brutale du programme remet en cause la sûreté des installations. Il y a des risques de pollution radioactive lors du transport des combustibles et de leur retraitement. A l'intérieur des centrales, les travailleurs ne seront pas à l'abri d'accidents, car les services de radioprotection ne sont nullement indépendants des services de production.

● LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ?

L'environnement supportera-t-il le choc du nucléaire ? Les communistes le pensent mais ne se dissimulent pas « ces problèmes réels ». En revanche, au Sénat comme à la C.F.D.T. on a évoqué non sans pessimisme le réchauffement des eaux, les atteintes aux sites, les modifications climatiques, l'énorme responsabilité du stockage de déchets radioactifs pour des milliers d'années.

M. F. Valiron, directeur de l'agence Seine-Normandie, a demandé la révision des normes de rejet des eaux de refroidissement. Avec M. Belle, ancien directeur de cabinet de M. Poujade, il a réclamé des études écologiques avant et après toute implantation de centrale. Pour cela, il faudrait des crédits dix fois supérieurs à ceux qui sont actuellement prévus.

● LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ?

L'énergie nucléaire est-elle économique ? Plusieurs spécialistes, notamment ceux du secrétariat d'État à l'environnement, ont dénoncé le scandaleux gaspillage des centrales. Celles-ci envoient dans l'atmosphère ou déversent dans l'eau, sous forme de chaleur, les deux tiers de leur puissance. Qu'attend-on pour la récupérer ? Le directeur de l'E.D.F. a reconnu qu'en 1980 les rejets de ses centrales suffiraient à chauffer toutes les villes de France !

● UN CHOIX DEMOCRATIQUE ?

Le choix du « tout nucléaire » a-t-il été fait démocratiquement ? *« Il est choquant*, a dit M. Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche démocratique), qui présidait le colloque du Sénat, *que le Parlement ait été mis devant le fait accompli. Nous n'avons été ni avertis, ni informés, ni consultés. Aussi vais-je demander la création d'une commission d'information sur le programme nucléaire. »* Tout le monde s'est accordé sur le fait qu'il n'y avait pas eu d'information réelle du public.

Celui-ci, pourtant, n'est pas mince. Car *« il porte, au fond, sur le genre de croissance que souhaitent les Français »*.

● UNE CROISSANCE A L'AMERICAINE.

Veulent-ils atteindre le *« modèle américain de croissance »* ? comme le croient encore le gouvernement et l'E.D.F. Alors, ils auront besoin d'ici vingt-cinq ans de 700 millions de tonnes d'équivalent de charbon... et des deux cents centrales qui les fourniront. Au P.C. on n'est pas loin de penser ainsi. On reste partisan d'une croissance soutenue même si elle doit s'appuyer sur une autre politique nucléaire que celle du gouvernement. Ailleurs, il en va tout autrement. Devant les risques et les incertitudes du tout nucléaire, un doute surgit. *« Nous pourrions limiter nos ambitions à la moitié de la consommation énergétique des Américains »*, a suggéré M. Francis Perrin au Sénat. *« Nous ne pourrons plus courir derrière la croissance*, a renchéri M. Bonnefous. *Il faut arrêter. »* Les représentants de la C.F.D.T. n'avaient pas dit autre chose le matin même.

ERRATUM. — Une coquille s'est glissée dans l'article de M. Gabriel Péronnet : « Ne pas créer de risques supplémentaires », à propos des sites des centrales nucléaires devant fonctionner en 1912. C'est 1982 qu'il fallait lire.

A PROPOS DE...

L'affaire de la Laita

Un polleur puni et récompensé

La cour d'appel de Rennes vient de condamner les papeteries de Mauduit à verser 225 000 F de dommages et intérêts à un éleveur de moules dont les parcs, en 1968, avaient été empoisonnés par les rejets de l'usine.

Celle-ci, installée depuis plus d'un siècle à Quimperlé, dans le Sud-Finistère, est à la fois une bénédiction et une catastrophe pour la région. Bien qu'appartenant à une firme américaine à qui elle vend 85 % de sa production de papier à cigarettes, elle emploie six cent cinquante personnes et fait vivre nombre d'agriculteurs en leur achetant du chanvre. En revanche, elle porte atteinte à la qualité de la vie de tout un canton, nuit aux intérêts du tourisme en rejetant sans vergogne des torrents d'eau polluée.

Ces saletés asphyxient la Laita et vont ourler les plages à 10 kilomètres de là. En dix ans, elles ont aussi provoqué la disparition de la moitié des parcs à moules de l'estuaire. D'où la sévérité du tribunal.

Or, cette année, l'entreprise va recevoir une aide de l'agence du bassin Loire-Bretagne se montant à 1,6 million de francs. La puissance publique rendrait-elle de la main gauche ce qu'elle prend de la main droite ? Nullement.

Bien qu'avec lenteur, la justice a fait son métier en dédommageant l'une des victimes de la papeterie. L'agence de bassin fait le sien en encourageant le pollueur à épurer ses eaux. Car entre 1968 et 1974, après bien des atermoiements appuyés sur des expertises contradictoires, la papeterie a fini par se décider à faire elle aussi son devoir.

Elle va investir 6,7 millions dans les travaux d'épuration. Ce témoignage de bonne volonté méritait d'être encouragé, car tout le monde, finalement, y trouvera son compte. — M. A. Ru.

District parisien

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

Un conseil régional de 150 élu

Vent de changement dans les institutions parisiennes ; au n de la région d'abord, au niveau de la ville ensuite. Le 19 septe. le conseil d'administration du District ouvrait ses portes à la p Le 10 octobre, c'était au tour du Comité consultatif économiq social (C.C.E.S.) de la région parisienne.

A cette occasion, le C.C.E.S. a adopté, à l'unanimité, le pri d'une desserte ferrée de Cergy-Pontoise, qui, partant de la préfe du Val-d'Oise, rejoindrait la gare Saint-Lazare par Conflans, Mai Laffitte, Houilles et Nanterre-Université.

En outre, les deux commissions consultatives chargées de pro de nouveaux statuts pour Paris et pour la région parisienne do rendre, le 1er novembre, leurs conclusions.

Au siège du District de la région parisienne, la réflexion a été positive, puisque les membres de la commission semblent être tombés d'accord sur le principe d'un conseil régional de cent cinquante membres élus par tiers par les conseils municipaux, les conseillers généraux et les parlementaires. La démocratisation de la nouvelle assemblée serait claire, puisqu'aujourd'hui le conseil d'administration du District est composé de vingt-sept membres nommés par le gouvernement sur un total de cinquante-quatre. La durée du mandat du président passerait de un à trois ans.

La composition politique du conseil régional serait très différente de celle du conseil d'administration. Celui-ci ne compte que trois représentants de la gauche ; l'assemblée pourrait, dans la nouvelle formule, selon les calculs du ministère de l'intérieur, être composée de 35 à 40 % d'élus communistes et socialistes, soit soixante membres de l'opposition.

Les discussions tournent maintenant autour des prérogatives du nouvel organe élu. M. Michel Boscher, président (U.D.R.) du conseil d'administration en exercice, souhaite que lui soient attribuées les questions relatives à l'Assistance publique de Paris, l'assainissement et surtout les transports de la région parisienne. Il préconise notamment la suppression du syndicat transports parisiens et son placement par un exécutif ponsable devant la nou assemblée, sur le modèle de c assemblée, sur le modèle d qui existe auprès du consei Grand-Londres. Les ressou financières du syndicat, telles la taxe versée par les employ reviendraient de droit au co régional. Mais ces propositior heurtent à l'hostilité de plus administrations.

Réunie sur l'initiative M. Michel Poniatowski, min de l'intérieur, la commi consultative, qui aura à étudi réforme du statut de Paris, d présenter ses conclusion 1er novembre. La réforme doi effet être proposée aux élus Conseil de Paris, au cours d session extraordinaire, pendar première quinzaine de novem Le Parlement sera saisi du p lors de la session budgétaire.

La commission consultative composée de représentants chaque formation politique Conseil, des préfets de Paris police et de région, des présid du Conseil de Paris qui se succédé depuis 1971 et du pr dent actuel, M. Yves Milhoud fonctionnaires nommés M. Poniatowski. Elle est prés par M. Roland Maspetiol, cons ler d'État.

L'intention du ministre de l térieur est d'*« aboutir à un a gement de la tutelle et à pouvoirs accrus pour les élus nicipaux par un rapprochem du statut de Paris du régime droit commun établi par la lo 5 avril 1884 »*. On retrouve d la dizaine de propositions fa jusqu'ici par des hommes pol que, les mêmes idées : titre maire pour le président du Co seil de Paris, délégation perm nente, assemblées par arrondi ment. Mais l'expression « allé ment de la tutelle » ne semble avoir la même signification po tous les membres de la comm sion qui sont loin de s'accor sur les conclusions de leurs tr vaux. Les élus de gauche s'in gnent notamment de voir prése ter à la commisison le seul pr jet gouvernemental. Pour les é communistes, Paris doit ê *« une ville comme les autre régie par le droit commun.* face d'un maire *« véritable adn nistrateur des affaires de Pari* le préfet redeviendrait le *« rep sentant du gouvernement, char d'assurer le contrôle* a posteri *de la légalité des décisions pri par le Conseil »*.

● PAS DE VOITURE I MANCHE APRES-MIDI FA BOURG SAINT-HONORE. Des manifestations sont org nisées à Paris, le dimanc 13 octobre (notamment concours d'élégance avec automobiles des années 30) l'Association des commerça du Faubourg-Saint-Honoré. l'occasion de la sortie du fi *Gatsby le Magnifique*. En la place Saint-Philippe-d Roule et la rue Royale, la c culation des voitures sera i terdite ce dimanche de 15 h. à 18 heures, et les boutiqu seront ouvertes.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

A un mois de la conférence mondiale sur l'alimentation

M. BOERMA SOUHAITE LA CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE 10 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES

Rome (*A. P.*). — Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue jeudi 10 octobre au siège de la F.A.O., M. Boerma, directeur *général de cet* organisme des Nations unies, a lancé un appel aux principaux exportateurs pour qu'ils constituent une réserve de 8 à 12 millions de tonnes de céréales afin de « *couvrir les besoins les plus urgents de seize pays sous-développés* ».

Il demande également aux pays exportateurs d'accorder des facilités de paiement aux destinat.. ires parmi lesquels il a cité, plus particulièrement l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh, puisque ce stock, sur le marché mondial, représenterait environ 2,5 milliards de dollars.

M. Boerma a exprimé l'espoir *que la conférence mondiale* sur l'alimentation, qui se tiendra à Rome le 5 novembre, n'aboutira pas « *à de pieuses résolutions, mais à des programmes concrets* ».

● L'INDICE DES PRIX DE DETAIL DE LA C.G.T. a augmenté de 2,4 % en septembre par rapport au *mois de juillet* (l'indice n'a pas été calculé en août). Par rapport à septembre 1973, la hausse est de 17,2 %.

BILLET

Feuilleton

La politique agricole est écrasée par la fatalité : elle ne se développe que dans un climat de crise. La vie des campagnes, ces derniers mois, en a apporté l'illustration. Et les derniers rebondissements de même.

M. Bonnet avait fixé rendez-vous, jeudi 10 octobre, aux dirigeants de la Fédération des exploitants, des Jeunes Agriculteurs, des chambres d'agriculture et des organisations mutualistes. Officiellement, cette rencontre devait permettre au ministre et aux responsables professionnels de mettre la dernière main aux dossiers des aides aux revenus des exploitants avant qu'ils soient ensuite examinés à l'hôtel Matignon.

D'emblée, jeudi matin, M. Bonnet a annoncé à ses interlocuteurs que le premier ministre avait un trou dans son emploi du temps : M. Chirac avait décidé de recevoir son ministre de l'agriculture et les professionnels à 12 h. 15. Surprise : aucun responsable paysan n'avait été mis au courant, mais ils ont tout de même accepté de traverser la rue de Varenne. Et le service de presse de l'hôtel Matignon a annoncé qu'il s'agissait de la dernière phase de la très officielle conférence annuelle consacrée au revenu paysan.

« Sans commentaire », ont lancé les présidents des quatre organisations après quelque trois quarts d'heure d'entretien avec le chef du gouvernement. Puis ils se sont laissé aller à quelques confidences désabusées. A l'évidence, le premier ministre a tenté un coup de force : réunir les dirigeants des centrales paysannes pour leur expliquer et leur faire admettre qu'un effort supplémentaire à l'égard de l'agriculture était impossible dans la conjoncture actuelle. En clair, après avoir été ajourné, le 26 septembre, parce que l'Allemagne avait refusé, dans un premier temps, la hausse de 5 % des prix européens, le dossier retenu dans la conférence annuelle aurait été définitivement « enterré ».

« Nous n'avons pas marchi a noté avec un agacement c tain un dirigeant. MM. Chirac Bonnet ont donc discuté a leurs interlocuteurs de pro dure : tout le monde se retr vera le 22 novembre proch. à l'Hôtel Matignon. D'ici là, ministres de l'agriculture c Neuf se seront une nouvelle f réunis à Luxembourg les 21 22 octobre, le collège europé aura vraisemblablement fait c propositions d'augmentation prix pour la prochaine camp gne. Le gouvernement franç pourra alors prendre officiel ment position en faveur d'u nouvelle grille des prix.

Dans l'immédiat, une enqué sera ouverte sur le relèveme des prix du matériel agricole, c est apparu particulièrement i pide au cours des trois derni mois. En outre, le ministre l'agriculture et ses interlocuteu ont ventilé les 100 millions su plémentaires destinés aux inve tissements du ministère : 40 m lions pour les industries alime taires, 30 millions pour le remer brement et 10 millions respec vement pour le stockage, le dra nage et l'irrigation.

Vraisemblablement, le gouve nement ne fera rien de plus, il manquera encore 6 millierc de francs pour que le pouvo d'achat des agriculteurs so comparable à celui de 1973. E quoi auront été utiles les débo dements de colère des explo tants au cours de l'été ? Quel est l'efficacité des centaine d'heures de conversation entr le gouvernement et les profe sionnels ? Quelle est la vale des engagements du candidat la présidence de la Républiqu une fois installé à l'Elysée ?

« Duperie », répond le Comit de Guéret, qui fédère dix-neu organisations paysannes du cen tre de la France. Le ton est net tement moins violent dans le autres organisations. Toutefois quand les travaux d'automne seront terminés, on laisse entendre que les agriculteurs pourront de nouveau appuyer de la voix et du geste leurs revendications.

ALAIN GIRAUDO.

ÉNERGIE

A la prochaine réunion des Neuf

LA BELGIQUE CHERCHERAIT A OBLIGER LA FRANCE A DÉFINIR SES POSITIONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — *La politique de l'énergie* est inscrite à l'ordre du jour de la *réunion* des ministres des affaires étrangères des Neuf qui se tiendra, le 15 octobre, à Luxembourg.

L'occasion va être donnée au gouvernement français de préciser ses intentions. M. Van Elslande, *ministre* belge des affaires étrangères, *vient de demander, en effet,* au conseil et à la Commission de se prononcer clairement sur la compatibilité des travaux entrepris par le groupe des Douze (ce groupe, créé à l'issue de la conférence de Washington, en février dernier, rassemble *les pays de* la C.E.E. *moins* la *France*, les États-Unis, le Japon, la Norvège ; il est présidé par la Belgique) et l'élaboration d'une politique commune de l'énergie. M. Van Elslande souhaite qu'il soit décidé, à cette occasion, afin de rendre plus commode la *poursuite* minutieuse des deux entreprises, que la Commission de Bruxelles soit autorisée à participer comme observateur à ce groupe des Douze. (Elle ne le peut pas actuellement à cause du boycottage de la France.)

Cette initiative belge pourrait avoir comme principale raison d'être d'obliger le gouvernement *français* à définir clairement sa position.

Les mêmes dossiers sont étudiés de manière assez paradoxale par le groupe des Douze et par le « comité de l'énergie » des Neuf. Mais, en fait, la réalité des problèmes est traitée par le groupe des Douze, c'est-à-dire *dans un cadre atlantique.* Ce groupe vient d'approuver un plan d'urgence de répartition du pétrole en cas de pénurie qu'il se propose de faire gérer par une agence qui serait créée dans le cadre de l'O.C.D.E. (« le Monde » du 22 - 23 septembre).

Ph. L.

DÉCOUVERTE EN ITALIE D'UN IMPORTANT GISEMEI DE MÉTHANE

(De notre correspondant.)

Rome. — Assaillis de maus nouvelles, les Italiens viennent se voir confirmer avec satisfac la découverte d'un important ment de méthane dans la localit *Casirate*, *située* à une soixantain kilomètres à l'est de Milan (que *Monde* » du 4 juin 1974 laissait voir). Il contiendrait au moin milliards de mètres cubes de g haute pression, avec une prés quasi certaine de pétrole.

Le puits foré par l'ENI (Organi national des hydrocarbures) a profondeur de plus de 5 000 mè et devait être inauguré, ce vend 11 octobre, par le président d République en personne, ce qui moigne de l'intérêt qu'on attach à l'opération.

La *découverte* de méthane dit « superficie » dans la même rég autour des années 50, avait sensi ment contribué, en effet, au « collage » industriel de l'Italie. ces réserves, dont on n'a peut-pas fait le meilleur usage, se s amenuisées et il avait fallu imp ter du gaz, au cours de la dern décennie, d'Union soviétique, de bye et des Pays-Bas. — R. S.

● LES LIVRAISONS D'E SENCE aux distributeurs France ont diminué de 0,6 en septembre 1974 par ra port à septembre 1973, indic le comité professionnel pétrole, ce qui représente u moyenne entre une diminut. de 7,6 % pour le « supe et une augmentation 33,5 % pour l'essence ordinai Quant aux livraisons de f domestique, elles ont dimir pour la même période 2,3 % tandis que celles du f lourd augmentaient de 6,6

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	9 1/4	10 1/4	8 1/2	9 1/2	3	4
1 mois	10 3/4	11 1/4	8 1/2	9	8 1/4	8 3/4
3 mois	10 7/8	11 3/8	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8
6 mois	10 3/4	11 1/4	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4

LA VIE ÉCONOMIQUE

POUR ÉVITER L'ÉCROULEMENT

(Suite de la première page.)

La première action à entre-endre est un effort d'austérité ıl réduise le volume des importions de pétrole ; les conséıences en seraient considérables. ıe concurrence commencerait à manifester entre les pays proıcteurs : certains d'entre eux ·ulent développer rapidement ur production, tels l'Irak et ran ; les autres devraient donc duire la leur ou baisser leurs ·ix, c'est-à-dire, dans les deux ıs, tendre vers l'équilibre de urs échanges extérieurs. Ainsi, ıccumulation des surplus finaner résultant de ce que certains ıys, comme le Koweït et l'Arabie ıoudite, ne peuvent, de loin, ipenser ce qu'ils gagnent, se ırirait peu à peu. En outre, dans . mesure où cette évolution ·vrait s'accentuer grâce au développement de nouvelles sources énergie, la position des pays ınsommateurs serait plus favoıble. Une négociation pourrait : faire sur la base d'une comensation entre les garanties approvisionnement et de prix, ınt ont besoin dans l'immédiat s pays consommateurs, et les ırantíes de vente, et peut-être ıéme de prix, dont les pays :oducteurs seront heureux de .sposer dans le futur.

Cette austérité n'aurait assuréıent d'efficacité que si était ıgagé en même temps un effort goureux pour développer de nouılles sources d'énergie. Au niveau :tuel des prix, les sources natu·lles exploitables ne manquent ıs : le continent américain, par :emple, en est largement pourvu, ıais les initiatives tardent.

Est-ce un aveu d'impuissance es systèmes économiques en ıuse ? Aux Etats-Unis, les ıtreprises privées, malgré leurs imensions, sont à peine capables de faire les investissements nécessaires pour exploiter les ressources de substitution, tant il faut de capitaux pour le faire. Le gouvernement ne veut pas intervenir *pour respecter* le principe de l'entreprise privée. L'environnement maintient ses interdits.

L'Europe, en dehors des ressources pétrolières que peuvent lui offrir les mers et de l'atome, dont la technique est encore élémentaire (les réacteurs actuels ne gaspillent-ils pas 99 % de l'uranium naturel qu'ils utilisent ?), pourrait s'orienter vers l'exploitation d'autres formes d'énergie : les unes tirées directement de la nature — hydraulique, solaire, éolienne, géothermique, sans omettre l'hydrogène, — les autres pouvant faire l'objet de fabrication synthétique : ainsi, des villes, aux Etats-Unis, sont alimentées en gaz produit à partir de déchets organiques. Seule manque la volonté de décider et, qui plus est, de décider en commun.

Si une coopération sans austérité risque d'être sans effet, une austérité sans coopération de la part des pays consommateurs ne leur permettrait pas d'exploiter leurs atouts. Pour définir une politique énergétique, comme pour résister à la pression des pays producteurs, la solution ne se situe pas dans le cadre de rapports bilatéraux ni au niveau de l'Europe. En refusant de participer au Groupe des Douze, le gouvernement français n'a pas contribué à servir sa propre cause. Sans doute, ce Groupe devra-t-il s'élargir en une association plus vaste, englobant les représentants des pays sous-développés, et exercer son action sans donner l'impression d'un affrontement avec les pays producteurs. Pourtant, seule une coopération étroite entre les grands pays consommateurs peut élaborer les bases d'une solution au problème de l'énergie en général, à celui de l'approvisionnement en pétrole et, en particulier, au casse-tête financier qu'il pose.

Etre riche constitue sans doute une force, à la condition toutefois de pouvoir disposer librement de son argent. Tel n'est pas le cas des pays producteurs de pétrole, qui ne peuvent dépenser en achats à l'étranger la contrepartie de leurs ventes et qui sont dans l'obligation de déposer l'argent qu'ils reçoivent dans les pays qui sont leurs clients. Que ces derniers s'entendent pour que ces fonds soient canalisés dans des circuits déterminés et fermés, le résultat paraît bénéfique pour tous, producteurs et consommateurs. Ainsi, l'obligation faite aux pétrodollars d'être déposés dans les banques centrales, ou dans des organismes internationaux assimilés, atténuerait non seulement les dangers économiques et monétaires qu'ils engendrent, mais ouvrirait la possibilité de financer des pays déficitaires, et notamment les plus pauvres, pendant la phase nécessairement longue de la réadaptation. Il faudra bien encore six mois ou un an pour administrer la preuve que les errements actuels ne sont pas viables ; six mois ou un an pendant lesquels les grands pays industriels doivent se donner une politique de l'énergie et préparer la négociation avec les pays producteurs. Ceux-ci auront alors réalisé que leur richesse si nouvellement acquise en fera la cible de tous, y compris des plus pauvres, et qu'elle ne résistera pas à l'effondrement de celle des autres.

Il n'y a pas de miracle

En France, la hausse des prix peut certes continuer, alimentant la croissance et maintenant l'emploi au détriment de la monnaie ; en revanche, le déficit extérieur ne peut durer indéfiniment. Or plus la monnaie se déprécie, plus il est difficile de le résorber. Si des mesures trop brutales pour le réduire risquent de conduire à la récession et au chômage, l'absence de mesures conduirait finalement à un résultat bien pire dans ce domaine.

Il n'y a pas de miracle : rétablir l'équilibre de notre commerce extérieur, ralentir la hausse des prix, suppose que les Français restreignent leurs dépenses. Plus on attendra pour le faire, plus grands seront les sacrifices exigés.

Le gouvernement espère obtenir ce résultat en agissant essentiellement sur les entreprises. Certes, ce secteur, vivant dans la facilité depuis des années, a largement contribué à la hausse des prix par les excès des rémunérations distribuées ou des investissements réalisés. Toutefois, lui imposer des ponctions trop lourdes serait à la longue dangereux. Le maintien d'une croissance, même amoindrie, est nécessaire à celui de l'emploi ; le maintien de nos exportations est nécessaire à celui de la croissance. Or l'un et l'autre exigent que la capacité de produire, donc d'investir, augmente. L'action entreprise par le gouvernement devra donc être tôt ou tard assouplie, puis relâchée, l'épargne nécessaire, trouvée.

Mais, avant même d'être abandonnés, ces efforts risquent d'être affaiblis, sinon annihilés, par le flot qui continue à couler au niveau des rémunérations et de la consommation. La hausse, parfois importante et disparate, des prix agricoles que le Marché commun oblige à accorder de la même façon au petit ou au gros exploitant, à l'agriculteur de montagne ou à celui des plaines les plus riches, aux pays à faible ou à forte inflation, contribue à entretenir cette dernière.

La hausse générale des salaires et des rémunérations (6 % de hausse du pouvoir d'achat probable pour l'année) pèse encore davantage sur les prix, d'autant qu'il faudrait compenser la nécessaire augmentation du pouvoir d'achat des Français les plus défavorisés par la stabilisation, sinon même la réduction, de celle des autres catégories de Français. L'effort fiscal ou d'épargne forcée imposé à quelque un million et demi de Français l'été dernier était nécessaire mais non suffisant. Pour contenir le flot de la consommation, il fallait l'imposer à un beaucoup plus grand nombre. Certaines catégories ont déjà payé leur contribution par l'évolution modérée ou négative de leurs revenus : les exploitations familiales agricoles, les fonctionnaires ; d'autres par la dépréciation de la valeur de leurs biens : les porteurs de valeurs mobilières. Seuls les salariés de la production industrielle et des services ont pu continuer à augmenter, dans l'ensemble, leurs moyens d'existence. On ne maîtrisera pas l'inflation tant qu'on ne limitera pas leurs dépenses.

Le plan proposé par François Mitterrand, au nom de l'opposition, n'est pas sans intérêt, notamment les mesures envisagées pour protéger l'épargne populaire et mieux l'orienter. Il laisse cependant ouverte une brèche béante par laquelle continue de s'engouffrer l'inflation. En entretenant cette idée, répandue mais fausse, que l'excès de consommation est le fait du gaspillage des privilégiés, il ne prévoit rien pour freiner le développement trop rapide de l'ensemble des rémunérations. Au contraire, certaines des dispositions envisagées tendraient à l'accélérer. Il est juste de demander aux gros possédants et aux titulaires de revenus élevés de faire un effort particulier en faveur des Français les plus défavorisés. La fiscalité peut être largement perfectionnée sur ce point. Mais cet effort, quelle que soit son importance, n'est pas à l'échelle du problème : il a une valeur morale, il n'a aucune signification économique. L'excès de consommation, générateur de hausse des prix et de déséquilibre extérieur, est un phénomène de masse, non de privilégiés.

La taxe conjoncturelle, en obligeant les entreprises à contrôler davantage leurs prix, sera-t-elle le remède miraculeux permettant de retrouver l'équilibre ? On n'en connaît pas assez la nature pour répondre à la question ; on peut seulement observer qu'elle n'aura pas un effet immédiat et que, ne touchant que les grandes entreprises, elle n'aura guère d'effet sur le vaste tissu des P.M.E. ; en outre, produit hautement sophistiqué de la technocratie, pourra-t-elle être appliquée sans un extrême arbitraire ? Ne risque-t-elle pas de figer un peu plus l'économie et de pénaliser les meilleurs ?

***

Qui a conscience que nous sommes en guerre ? L'inflation est une forme de subversion intérieure ; la hausse brutale et continue du prix du pétrole, une forme d'agression étrangère. Depuis que Georges Pompidou avait imprudemment promis aux Français que leur niveau de vie pourrait être maintenu, rien n'a été fait pour leur faire prendre conscience de la réalité. On leur dit tantôt que la France se porte bien, tantôt que la situation est très grave. Comment pourraient-ils participer à une œuvre de redressement alors que, naturellement plongés dans l'ignorance des nécessités économiques, l'information ne leur est distribuée à ce sujet que de façon sporadique et contradictoire par nos voix officielles ? Edgar Faure a lancé l'idée d'une concertation nationale sur le sujet : elle pourrait faire prendre conscience à l'opinion publique de la nature réelle du problème et de ses solutions.

Il est bien vrai que nos maux sont ceux de l'Occident : une crise financière, minant la la confiance à travers les difficultés des systèmes bancaires, une crise monétaire internationale, ravivée par l'afflux des pétro-dollars, une crise économique qui se profile, considérée à la fois comme conséquence et remède dans les pays-clés comme les Etats-Unis et l'Allemagne. Mais, à force d'avoir dit aux Français qu'ils subissaient les fatalités extérieures, on leur a fait oublier que leurs maux sont d'abord les leurs, et que la hausse des prix en France résulte principalement du comportement individuel et collectif des Français.

Il est bien vrai qu'il n'y a pas intérêt à agir de façon trop brutale : des mesures trop rigoureuses prises par tous les pays à la fois créeraient une situation encore plus difficile pour chacun. Le déficit extérieur français ou italien se résorbera peut-être plus facilement grâce à la reprise de l'économie allemande, ou américaine, que par des restrictions brutales qui viendraient compromettre les chances de cette reprise.

Cependant, il faut une vue d'ensemble qui implique la stratégie d'un plan, l'utilisation de moyens, incitateurs ou coercitifs, pour la réadaptation de notre énergie, de nos industries, de nos transports et l'évolution de nos revenus. Nul ne peut douter que l'Etat ne peut s'en remettre aux lois du marché, dans une situation où la réadaptation doit être à la mesure de la brutalité du choc qui la rend nécessaire. Il faut aussi une volonté collective, qui repose sur l'information et la mobilisation des citoyens. Il appartient au gouvernement de manifester son courage en en appelant à celui des autres, et, dans la logique du changement, d'adopter sur le plan extérieur une attitude de solidarité occidentale plus conforme à nos intérêts du moment.

ALBIN CHALANDON.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EUROPE

La Commission propose un « accord-cadre » pour le projet d'« emprunt communautaire »

Le projet d'« emprunt communautaire » pourrait enfin voir le jour. Le dernier obstacle qu'il restait à lever portait sur la formule de garantie à offrir aux souscripteurs éventuels. Une solution de compromis aurait été trouvée à ce sujet entre l'Allemagne fédérale et ses partenaires. Mais d'autres difficultés pourraient encore surgir.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission vient d'adresser aux Neuf une proposition visant à donner à la Communauté la possibilité d'émettre *elle-même* des emprunts afin d'être en mesure, *ensuite, de répartir les capitaux* ainsi rassemblés aux pays membres éprouvant des *difficultés pour équilibrer* leur balance des paiements. *C'est là un texte-cadre qui est proposé* à l'approbation des gouvernements *membres. Dans l'esprit de la* Commission, — qui reprend le *schéma élaboré par* le comité monétaire de la Communauté — les *emprunts ne seraient lancés ensuite* qu'au coup par coup en fonction des *besoins et après une demande* explicite du pays membre à la recherche *de nouveaux crédits. Les modalités* pratiques — sur quel marché emprunte-*t-on ? qui assurera la gestion* de l'opération ? — seraient fixées par *le conseil des ministres de manière* spécifique pour chacune des émis*sions décidées.*

La garantie de ces emprunts serait *fournie par* la *Communauté. Il ne* semble pas, cependant, que la pro*position de la Commission donne* d'indications précises sur la manière *dont seraient répartis les risques* entre les pays membres solvables. *Pour plus de détails sur ce point* essentiel, la Commission renvoie à *un règlement d'application qui reste* à rédiger.

Les ministres des finances des Neuf vont se saisir à nouveau du dossier de l'emprunt *communautaire lors de* leur prochaine session, *le 21 octobre, à Luxembourg.* Rappelons qu'ils en ont *déjà délibéré en juin, en juillet* et en septembre, sans même parvenir à approuver une décision de principe. Le 16 septembre, M. Fourcade, *qui préside actuellement les* travaux du Conseil, avait proposé, *pour illustrer la volonté de la Com*munauté de se manifester activement *sur le marché des capitaux, de* lancer, avant la fin de l'année, un *premier emprunt de l'ordre de* 2 milliards d'unités de compte *(11 milliards de francs)* à placer directement auprès des producteurs *de pétrole. Sept délégations avaient* appuyé cette initiative, mais M. Apel, *ministre des finances de la* République fédérale, faisait valoir que *son gouvernement n'avait pas encore* arrêté sa position définitive sur cette *affaire.*

Les juristes du gouvernement fédé*ral, après relecture de la « loi fon*damentale », auraient découvert, en *effet, qu'une ratification du Bundestag* serait nécessaire pour que la Com*munauté soit autorisée à émettre* directement des emprunts. Etant *donné la nécessité d'agir avec* promptitude, le maintien d'une telle *condition reviendrait à condamner* le projet. On saura, le 21 octobre, si *Bonn prend le risque politique* d'adopter une attitude aussi néga*tive. Si tel est le cas, les espoirs* d'une relance européenne caressés *par M. Valéry Giscard* d'Estaing et ses ministres seraient définitivement *compromis.*

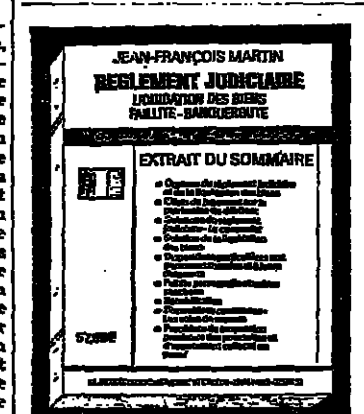
PHILIPPE LEMAITRE.

A L'ÉTRANGER

Après vingt-cinq ans de croissance très rapide

L'ÉCONOMIE JAPONAISE RÉGRESSE

Tokyo (A.F.P.). — Pour la première fois depuis la fin de la guerre, l'économie japonaise sera en décroissance de 1 à 2 % durant l'année *fiscale courante (se terminant* le 31 mars prochain), prévoit l'Agence gouvernementale de planification économique. Selon l'agence, une reprise des affaires interviendra dans la seconde montié de 1975, et un taux de croissance d'environ 7 % est prévisible pour l'année fiscale 1975 (se terminant le 31 mars 1976). *La* croissance moyenne de l'économie japonaise depuis la fin *de la dernière guerre* jusqu'à la crise du pétrole a été d'environ 10 % par an en volume. Par ailleurs, aucun ralentissement de l'inflation n'est prévu dans un proche avenir. De mars 1974 à mars 1975, la hausse des prix sera de quelque 22 %.



IMMIGRATION

L'Algérie manifeste un certain scepticisme à l'égard des mesures annoncées par M. Dijoud

Après les récentes décisions du gouvernement français en matière d'immigration (« le Monde » du 11 octobre), l'agence officieuse Algérie-Presse Service (A.P.S.) a exprimé jeudi 11 octobre son scepticisme.

« Ces mesures, déclare l'A.P.S., *à défaut de frapper par leur souci d'efficacité, frappent l'imagination par leur nombre. »* Rappelant les circonstances de la démission de M. André Postel-Vinay, prédécesseur de l'actuel secrétaire d'Etat à l'immigration, l'agence estime que le budget de 1975 *« ne laisse pas une très grande marge de manœuvre à M. Dijoud pour mener à bien tout ce qu'il espère entreprendre ».*

Soulignant que M. Paul Dijoud avait affirmé que toute agression raciste serait sévèrement réprimée (*le Monde* daté 6-7 octobre), l'A.P.S. regrette que le rôle de la mission judiciaire, qui sera chargée de coordonner cette répression, ne soit que *« vaguement défini ».* Rappelant en outre l'importance que le gouvernement algérien accorde au problème de la sécurité de ses ressortissants, l'agence conclut : *« Après les récentes déclarations des autorités françaises, quelques actes concrets seront le signe d'une véritable volonté de changement. »*

C.G.T. et C.F.D.T. : les vrais problèmes ne sont pas abordés

En France, les réactions ne sont guère plus enthousiastes. *M. Marius Apostollo,* membre de la commission exécutive de la C.G.T., *déclare qu'« il ne peut y avoir de politique nouvelle de l'immigration tant que le point fondamental de l'égalité des droits aux travailleurs immigrés n'est pas respecté, et en particulier l'égalité des droits syndicaux, encore différée ; l'égalité en matière d'emploi ».*

Pour sa part, la C.F.D.T., *« dans l'état actuel d'informations très imprécises, dénonce un amalgame dans lequel quelques mesures allant dans le sens des revendications syndicales servent, en fait, de caution à une politique qui se refuse à aborder les vrais problèmes ».* Elle ajoute : *« C'est ainsi qu'une simplification, modeste mais positive, des titres de travail laisse entier le problème de la réglementation, qui continue d'être fondée sur les circulaires Marcellin-Fontanet. »*

Au sujet de l'augmentation de la redevance des employeurs à l'ONI, la C.F.D.T. souligne que de nombreux patrons *« retiennent indûment cette redevance sur la paie des travailleurs ».*

De son côté, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) réclame *« une autre politique du logement favorisant l'habitat social »* et conclut : *« Le gouvernement entend maîtriser son immigration. Mais une telle volonté suppose une politique sociale et économique au service des travailleurs et le désir de mettre fin à la domination économique, politique et culturelle des pays riches sur les pays du tiers-monde. »*

Faits et chiffres

Conflits et revendications

● LES SOIXANTE-TROIS SALARIES de *l'hyper-marché* Coop de La Roche-sur-Yon, en grève depuis le 13 septembre, avec le soutien de la C.F.D.T. (*le Monde* du 8 octobre) ont repris le travail ce vendredi 11 octobre. Un accord a en effet été trouvé avec la direction de la Société coopérative de Saintes, qui assure aux salariés une garantie de salaire annuel. Selon la C.F.D.T., le salaire brut du manutentionnaire se trouvera relevé de 130 F environ par mois, en plus de ce qui avait été convenu au cours de récentes négociations globales sur les salaires, ce qui le porte un peu au-delà de 1 400 francs.

Économies étrangères

● AU CANADA, la hausse du coût de la vie s'est ralentie au cours du mois de septembre *et n'a été que de 0,6 %* par rapport à août.

Énergie

● L'AGENCE POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE, *dont le* gouvernement a décidé la création le 25 septembre dernier, va être mise en place très prochainement, a annoncé, jeudi, le ministère de l'industrie et de la recherche. Cet organisme, qui aura *le statut* d'un établissement à caractère administratif (*le Monde* du 26 septembre), sera placé sous l'autorité du délégué général à l'énergie. Il sera dirigé par M. Syrota, ingénieur en chef des mines, et disposera d'une équipe spécialisée dans les différents secteurs consommateurs d'énergie. L'agence, qui sera située 30, rue Cambronne, Paris-15e, sera chargée notamment de diffuser des informations sur les économies possibles en matière d'énergie.

● LES PUITS DE PETROLE EN LIBYE de la compagnie Exxon *ont été fermés,* ce qui représente une diminution de 255 000 barils par jour pour l'ensemble de la production libyenne (12,5 millions de tonnes).

EMPLOI

LES SYNDICATS DE CREUSOT-LOIRE S'OPPOSENT A LA SUPPRESSION DE DEUX CENT VINGT POSTES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Au cours d'une réunion exceptionnelle du comité d'établissement de Creusot-Loire-Ondaine, tenue le *jeudi 10 octobre* à Firminy (Loire), la direction a confirmé que l'atelier de chaudronnerie et de génie chimique sera arrêté fin 1975. Les deux cent vingt salariés de cette unité seraient reclassés en partie sur place, en partie à l'établissement de Saint-Chamond (Loire). Une commission *paritaire sera chargée* d'étudier les problèmes de transfert.

Les délégués et les syndicats ont rejeté catégoriquement une solution « qui sacrifie deux cent vingt employés » et ont demandé au personnel mensuel et ouvrier « de ne pas répondre aux propositions de mutation durant les pourparlers en cours et d'appuyer les organisations syndicales lors des démarches qu'elles feront auprès du ministre du travail, des pouvoirs publics et de la direction *générale* de Creusot-Loire ».

UN INDUSTRIEL DE LA CHAUSSURE CRÉE UNE NOUVELLE ENTREPRISE A ANNONAY

La proposition de M. Bacou, industriel de la région lyonnaise, qui offrait de créer à Annonay une usine de chaussures de sécurité dans une partie *des anciens locaux des* Tanneries françaises réunies (« le Monde » du 3 octobre), a été approuvée par les pouvoirs publics. La nouvelle société, qui s'appellera Bacou-Annonay, devrait commencer à fonctionner dès le mois de mars prochain ; *elle* se propose d'embaucher quatre-vingt-dix personnes au départ, puis cent soixante-dix avant les congés d'été de 1975.

M. Bacou espère réaliser la première année un chiffre d'affaires de 25 millions de francs sur la base d'une production de deux mille cinq cents paires par jour. Cette initiative *permettra de résoudre* en partie le problème de l'emploi dans la région annonéenne.

Les salariés des T.F.R., qui occupent les locaux depuis le 26 juin et réclament toujours la création d'une activité de tannerie à Annonay, *soulignent que cette solution* « n'a rien à voir avec le problème T.F.R. d'Annonay » et qu'une infime partie des travailleurs licenciés pourra seule être réembauchée par la société Bacou.

CONJONCTURE

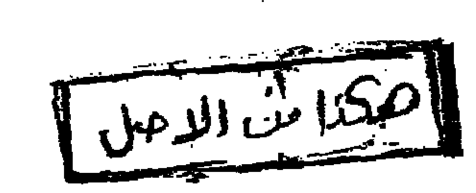
LES INDUSTRIELS DE LA MÉCANIQUE S'INQUIÈTENT DE LA DIMINUTION DES INVESTISSEMENTS

La situation actuelle de l'industrie mécanique apparaît satisfaisante, a indiqué M. Burnel, président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, au cours d'une conférence de presse. Pendant le premier semestre 1974, la production de ces industries a augmenté de 6,5 % par rapport à la période correspondante de 1973, les exportations ont enregistré une croissance *de 40 % en valeur ;* de plus, les carnets de commandes sont relativement bien garnis jusqu'à la fin de l'année. Pourtant c'est avec inquiétude que M. Burnel envisage l'avenir. Le renouvellement des carnets de commande, incertain pour 1975, reste lié au *maintien* des échanges extérieurs.

Or les mesures de lutte contre l'inflation contribuent à « laminer » les marges bénéficiaires et à freiner les investissements, alors que les industries mécaniques travaillent à la limite de leurs capacités. La compétitivité des industries mécaniques *françaises sur le marché* international est gravement menacée, a conclu M. Burnel.

Des préoccupations identiques avaient été exprimées par M. Koch, président du Syndicat général de la construction électrique, il y a quelques jours. Les industries électriques et mécaniques ont connu une forte expansion au premier semestre 1974 (27,4 % par rapport au premier semestre 1973), et l'activité pr[…] rester dans l'ensemble ass[…] faisante en 1975. Mais, selon [...] dicat, les mesures anti-infla[...] tes, et le niveau insuffisant [...] vestissements, défavorisent d[...] sement les exportateurs fra[...] menacent *ainsi une indust[...]* travaille au maximum de [...] *cités de production* et est [...] lièrement tributaire de l'a[...] ment de ses exportations.

● ACCORD ECONOM[…] FRANCO-LAOTIEN. — [...] nistre de l'économie [...] finances, M. Fourcade, [...] homologue du Laos, M [...] Sananikone, ont signé [...] credi 9 octobre un [...] accord économique et [...] *cier.* Les concours accor[...] la France s'élèvent à [...] lions de francs et sont [...] tis sous forme de dons [...] prêts. Ils serviront au [...] cement de l'achat en [...] par les autorités laotien[...] *biens et de services fr[...]* Cet accord, précise un c[...] niqué de la Rue de Riv[...] le premier protocole [...] signé bilatéralement en[...] France et le Laos dep[...] constitution à Vientian[...] gouvernement d'union [...] nale.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 OCTOBRE

Forte reprise

Souvent femme varie. Bien ...ui s'y fie. » Rarement pro... ne se sera mieux appliqué ...Bourse de Paris, où la ten... s'est de nouveau retournée ...udi pour s'orienter franche... à la hausse.

...l'ouverture, toutefois, le ...hé n'était pas animé d'une ...ır particulière. Et ce n'est ... bout de vingt minutes de ... actions que des signes vrai... tangibles de reprise ont ...ıencé à se manifester Par ...ite, les cours se sont quelque ... emballés, si bien qu'en clô... et malgré quelques dégage...s de dernière minute, l'on ...mbrait une bonne cinquan... de hausses d'au moins 2 %. ...3 h. 15, l'indice Cappeliez ... déjà monté dans de sem...es proportions, s'établissant ...4,80, soit à 12,15 points au... ...s de son niveau de la veille. ...ttention s'est portée dere... sur le matériel électrique et ...cteur bancaire Mais l'on a ...ment remarqué la grande ...ıté des pétroles, des métal...ques, des travaux publics, ... succursalistes et des services ...ics. Comme à l'accoutumée, ...aleurs de croissance ont été ...ement recherchées.

...puis trois semaines, la Bourse ...ujette à de fréquentes sautes ...meur. Mais faut-il s'en éton... dans la mesure où elle ...gue au plus près dans le ...ge de Wall-Street. Il a suffi ... le marché new-yorkais s'en...ıme pour qu'elle lui emboîte ...édiatement le pas. Cette fois, ...ndant, et de l'avis de cer...s professionnels, un fond de ...ntèle particulière, qui cherche ...e faire une moyenne à la ...se, s'est joint à l'habituelle ...rte des vendeurs à découvert. ...or et la rente 4 1/2 % 1973 ... monté de concert avec les va...s françaises. Le lingot a re...té 305 F à 24 590 F (après ...10 F), le kilo en barre 470 F ...1 620 F et le napoléon 1,90 F ...58,40 F (après 268,30 F). Le ...me des transactions a aug...té : 19,55 millions de F contre ...3 millions de F

BOURSE DE NEW YORK

Nouvelle poussée de hausse

Loin de se calmer, la fièvre haussière, qui s'était emparée mercredi de Wall Street, a continuer de monter. Et à l'issue d'une séance particulièrement active, l'indice des industrielles a encore progressé de 17,06 points pour s'établir à 648,08. Les échanges ont porté sur 26,36 millions de titres contre 18,82 millions la veille, soit le chiffre le plus important enregistré depuis le 29 décembre 1972, journée au cours de laquelle 27,55 millions de titres avaient changé de mains.

La décision de deux petites banques américaines d'abaisser leurs taux de base à 11 1/2 %, qui laisse présager une réduction similaire des taux consentis par la First National City Bank a littéralement dynamisé le marché, déjà très favorablement influencé par la faible progression des prix de gros en septembre, pour la première fois depuis onze ans, et l'acceptation par le Congrès du programme anti-inflationniste présenté par le président Ford.

Deux compartiments ont tenu la vedette : la chimie et la construction mécanique. Fermeté également des papiers, des produits pharmaceutiques, des chemins de fer, des tabacs, de l'alimentation, des magasins et des compagnies aériennes.

Sur 1 857 valeurs traitées, 1 338 ont monté, 261 ont baissé et 258 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 144,92 (+ 2,97) ; services publics, 67,68 (+ 2,43).

VALEURS	COURS 9/10	COURS 10/10
Alcoa	36	35 1/2
A.T.T.	43 1/2	44 1/4
Boeing	17 ...	17 3/8
Chase Manhattan Bank	27 3/8	28 ..
Du Pont de Nemours	101 1/2	104 3/4
Eastman Kodak	69 3/4	72 3/8
Exxon	64	64 1/8
Ford	34 5/8	35 1/8
General Electric	36 3/8	37 5/8
General Foods	18 1/2	20 5/8
General Motors	36 5/8	35 7/8
Goodyear	14 3/4	14 1/4
I.B.M.	172 ...	176 1/8
I.T.T.	15 1/2	15 1/2
Kennecott	33 1/4	33 1/2
Mobil Oil	36 3/4	36 3/8
Pfizer	23 7/8	26 ..
Schlumberger	79 3/8	83 7/8
Texaco	23 ...	22 3/4
U.A.L. Inc.	15 5/8	18 1/4
Union Carbide	38 ...	40 ...
U.S. Steel	40 1/2	41 1/8
Westinghouse	10 ...	10 ...
Woolworth	10 3/4	11 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	9 oct.	10 oct.
Valeurs françaises	66,8	67,9
Valeurs françaises	71,8	74,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	56,6	57,4

LONDRES

Incertain

Le marché s'est montré incertain à l'ouverture. D'abord en léger progrès, en raison de la réduction de l'avance travailliste par rapport aux pronostics, la cote se replie par la suite. Irrégularité des mines. Légère avance des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars) : 156 25 contre 158 25

VALEURS	CLOTURE 10/10	COURS 11/10
War Loan 3 1/2 %	23 1/2	23 1/2
Beechamps	133 ...	131 1/2
British Petroleum	262 ..	259 1/2
Shell	142 ..	140
Vickers	87 ...	88 1/4
Imperial Chemical	161	160 .
Courtaulds	71 ...	69 ...
De Beers	160 ...	161
* Western Holdings	28 3/4	28 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	93 . .	92
* West Driefontein	38 1/2	38 ..

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	...	...
Effets privés	...	13 1/8 %
Moyen terme	...	11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/10	11/10
1 dollar (en yens)	Clos	299 15

NOUVELLES DES SOCIETES

RHONE-POULENC. — Pour le premier semestre de 1974, la progression du chiffre d'affaires consolidé a progressé de près de 50 %, s'élevant à 10,8 milliards de francs, l'augmentation en volume représentant environ 15 %. Le résultat brut a pratiquement doublé, passant de 1 milliard de francs à 2,1 milliards de francs.

PERNOD-RICARD. — La parité d'échange retenue sera de 15 actions Ricard pour 16 actions Pernod.

BOURSE DE PARIS — 10 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	38	0 882	France (Vie)	423	423	Séquanaise Banq.	180	175	Acier Investiss.	83 60	83
[illegible]	57 60	3 452	Préservatrice S.A	301	301 ..	SLIMINCO	127	127	Gestion Sélect.	161	160
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

OBLIG. ECHANG.

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

11/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7	Olivetti	6 20	6 90	6 95	6 80
410	Petrofina	391 50	424 50	432 .	427 ..
44	Philips	40 70	43 20	43 40	43
139	Pres. Brand.	147 50	149 80	148 50	152 50
188	Quilm...	191 60	199 .	199 ..	202
161	★ Randfont.	181 50	187	184 .	183 40
43	Banq. Select	45 80	45 .	45 .	45 ..
240	B Ottoman	220	232	232 .	227 50
225	BASF (Akt.)	224	231	231	229 .
197	Bayer	191 40	194 10	194 10	198
128	Buffelsfont	148 90	143 20	143 ..	142
10	Charter	10 15	10 15	10 15	10 .
158	Chase Manh	128 60	134	133 90	133 40
345	C.F. Fr.-Can	343	349	348	351
13	De Beers (S)	11 90	12 20	12 20	12 20
190	Dome Mines	238	237 50	239 ..	237 50
575	Du Pont Nem	460	494	498 ..	494
360	East Kodak	297	338	344 .	339 90
85	East Rand	95	99 .	97 .	99 90
200	Ericsson	201 50	205 50	208 90	205
320	Exxon Corp.	285 50	304 10	316 ..	303
189	Ford Motor	157 50	164	172	164
149	Free State	153 50	156	154 50	155
121	Royal Dutch	111 20	116	118 50	116 .
9 50	Rio Tinto Zin	9 95	10 15	10 30	10 30
175	St-Helena..	183 .	184 60	184 .	181
405	Schlumberger	352 10	386 50	384 ..	389 50
18	Shell Fr (S.)	16	16 20	16 80	15 90
345	Siemens A.G	337	347	347	347
27	Sony	25 10	26 90	25 70	26 40
11	Tanganyika	11 50	11 10	11 10	11 05
137	Unilever	130 70	135 80	135 80	134 90
26	Union Corp.	25 35	26 55	25 55	25 60
144	U. Min. 1/10	145	147 .	148 80	146 50
258	West Driet.	273	279	278 .	278 90
106	West Deep.	133 90	137 30	134 30	138
225	West Hold.	228 50	229 90	229 90	229 90
4 10	Zambia Cop	4 45	4 55	4 50	4 55

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 766	4 760	4 74
Canada ($ can. 1)	4 865	4 860	4 78
Allemagne (100 DM)	183 900	184 800	183 25
Belgique (100 fr.)	12 295	12 265	12 10
Danemark (100 krd.)	79 120	78 920	78 25
Espagne (100 pes.)	8 317	8 322	8 13
Grande-Bretagne (£ 1)	11 135	11 067	11 05
Italie (100 lires)	0 714	0 715	0 68
Norvège (100 krn.)	87 100	86 550	86 50
Pays-Bas (100 fl.)	179 460	178 800	177 75
Portugal (100 esc.)	18 760	18 880	18 25
Suède (100 krs.)	108 600	108 320	107 75
Suisse (100 fr.)	163 050	163 000	162 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/10
Or fin (kilo en barre)	24150 .	24560 .
Or fin (kilo en lingot)	24285 ..	24590
Pièce française (20 fr.)	266 50	268 40
Pièce française (10 fr.)	200 10	200 10
Pièce suisse (20 fr.)	255	267 ..
Union latine (20 fr.)	251 80	253 ..
Souverain	260 10	264 .
Pièce de 20 dollars	1333 20	1342 ..
Pièce de 10 dollars	740	740 .
Pièce de 5 dollars	455 50	460 .
Pièce de 50 pesos	1000	1008
Pièce de 10 florins	232 20	232 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le Monde publiera demain son supplément hebdomadaire

LE MONDE AUJOURD'HUI

Au sommaire :
— A la manière de « Daktari », par Suzanne-Edith Peumery.
— « Tempête », par Xavier Grall.
— « Le hobereau et son kolkhoze ».
— AU FIL DE LA SEMAINE : « Des nouvelles sans importance », par Pierre Viansson-Ponté.
— « Lettre de Saint-Martin-ville », par Philippe Decraene.
— REVUE DES REVUES : « Ethique et politique — Lettre sur le sexisme », par Yves Florenne.
— « La mort dissimulée », par Bruno Frappat.
— TELEVISION : « Les Fargeot », par Claude Sarraute.

A B C D F G H

Vice-ministre chinois des affaires étrangères

M. Chiao Kuan-hua est l'hôte à dîner de M. Sauvagnargues

M. Chiao Kuan-hua, vice-ministre chinois des affaires étrangères, doit être ce vendredi 11 octobre l'hôte à dîner de M. Sauvagnargues. Il quittera Paris samedi, et aucune conversation politique n'est prévue. Le Quai d'Orsay précise que le ministre français a simplement décidé d'inviter M. Chiao Kuan-hua à l'issue de la visite officielle de ce dernier en R.F.A. Ce n'est donc apparemment pas à ce court séjour que M. Giscard d'Estaing faisait allusion lorsque, le 1er octobre, il déclarait lors de la réception à l'ambassade de Chine à Paris : « Nous aurons l'occasion d'accueillir des personnalités chinoises sur notre sol. »

A Bonn, M. Chiao Kuan-hua s'était jeudi, lors d'un entretien avec M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, déclaré préoccupé par l'affaiblissement stratégique de l'Europe sur son flanc méridional en raison de la crise chypriote. Partisan d'une Europe occidentale forte et unie, il se serait inquiété, selon une source diplomatique citée par l'agence Reuter, du retrait des forces grecques du commandement de l'OTAN et des événements du Portugal. Il a posé des questions au sujet de la politique à l'Est du gouvernement de la R.F.A. M. Genscher lui a dit que, pour Bonn, la politique de détente ne saurait seule assurer la sécurité de la République fédérale, qui repose sur l'alliance militaire occidentale et la recherche d'une union politique ouest-européenne.

Les deux personnalités ont étudié la possibilité de conclure entre Pékin et Bonn un accord de coopération susceptible de développer les échanges dans des domaines aussi différents que le commerce, la technologie, le sport et la culture. La question des rapports entre la Chine et la C.E.E. a aussi été longuement abordée en même temps que celle des relations entre la Communauté et les Etats-Unis.

La Libye et l'Égypte souhaitent acquérir des hélicoptères et des avions de combat français

De nouveaux contacts entre Français et Libyens ont eu lieu, il y a une quinzaine de jours environ, à Paris, au sujet de la vente éventuelle à l'armée de l'air libyenne d'une trentaine d'intercepteurs Mirage-F1 conçus par le groupe privé Dassault-Breguet. Ces avions seraient équipés du réacteur Atar 9 K 50 de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) qui équipe déjà les Mirage-F1 de l'armée de l'air française et qui est différent du réacteur M 53 de la même société nationale proposé à quatre pays européens pour remplacer leurs avions F-104.

La Libye, qui a déjà acquis en France cent dix Mirage de plusieurs modèles, une quinzaine d'hélicoptères Alouette et des hélicoptères lourds Super-Frelon, des missiles de défense aérienne et des armements terrestres, avait déjà, à la fin de l'an dernier, sollicité la France pour la vente de nouveaux intercepteurs du type Mirage-F1. Ces contacts ont repris récemment, après la décision de la France d'autoriser au coup par coup ses fournitures militaires au Proche-Orient.

Des contacts existent également entre Français et Egyptiens au sujet de l'achat éventuel par Le Caire d'exemplaires de l'avion biréacteur d'entraînement et d'appui tactique Alpha-Jet, produit en coopération franco-ouest-allemande. Sur ce marché, les Français, qui doivent d'abord obtenir du gouvernement fédéral un accord d'exportation, sont en compétition avec les Britanniques, qui proposent un avion assez comparable, le Hawk, de la société Hawker-Siddeley (« le Monde » du 9 octobre). Enfin, des entretiens ont lieu entre l'Egypte, d'une part, la France et la Grande-Bretagne, d'autre part, pour la livraison à l'Egypte et la construction sous licence d'hélicoptères franco-britanniques Lynx.

LE GÉNÉRAL MAURIN RESTERA CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES JUSQU'EN JUILLET 1975

Le conseil de défense du jeudi 10 octobre a décidé que le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, qui atteint la limite d'âge de son rang, le 9 décembre prochain, aura sa mission prolongée, par une prochaine décision du conseil des ministres, jusqu'au 1er juillet 1975.

Le général Maurin occupe ses fonctions depuis mars 1971.

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1974 a été tiré à 552 046 exemplaires.

M. CHIRAC : la structure de la politique agricole commune ne constitue pas un objet de négociation.

« La période difficile que l'agriculture traverse aujourd'hui doit nous inciter à réfléchir aux transformations de structures susceptibles d'assurer aux agriculteurs de meilleures conditions de travail et de vie fondées sur une plus grande sécurité », a déclaré M. Jacques Chirac, vendredi 10 octobre, en inaugurant les nouveaux locaux de l'IFOCAP (Institut de formation des cadres paysans, à Draveil (Essonne).

L'action que mène le gouvernement pour préserver le revenu des agriculteurs *« s'inscrit dans un cadre qui déborde très largement le secteur agricole »*, a noté M. Chirac, en précisant que la réussite de cette action *« repose sur le succès de la lutte contre l'inflation, à laquelle le gouvernement attache une priorité absolue »*. Pour lui, les difficultés actuelles se résoudront *« dans le cadre de l'Europe »*, les structures de la politique agricole commune *« ne constituant pas un objet de négociation »*.

A propos de la formation des agriculteurs, le premier ministre a ajouté que *« le renforcement de l'appareil français »* prévu à cet effet devait être *« poursuivi avec la plus grande vigueur »*.

* * *

Le premier ministre s'entretiendra avec les cinq centrales syndicales à partir du début de la semaine prochaine. Les rendez-vous ne sont pas encore définitivement fixés contrairement à ce que nous avions laissé entendre dans nos dernières éditions d'hier. La C.G.T. et la C.F.D.T. pourraient être reçues ensemble, comme elles en ont exprimé le désir.

Tirant les conclusions de son désaccord

M. Pierre Daix quitte le parti communiste

M. Pierre Daix vient de publier un nouvel ouvrage, *Prague au cœur*, dans lequel il retrace l'histoire de ses rapports avec les dirigeants communistes de Tchécoslovaquie, aussi bien lors des purges staliniennes de 1951 que lors du « printemps de Prague » de 1968. A cette occasion, M. Pierre Daix fait le point sur ses rapports avec le P.C.F. Ancien rédacteur en chef des *Lettres françaises*, jusqu'à leur disparition en 1972, et donc proche collaborateur de M. Louis Aragon qui en était le directeur, M. Pierre Daix a, dès l'intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie en 1968, défendu les responsables du « printemps de Prague » ; dans le même temps il se rangeait au côté des intellectuels contestataires en U.R.S.S., approuvant, par exemple, le choix de Soljenitsyne pour le prix Nobel de littérature. Ces options l'ont amené à commettre plusieurs actes d'indiscipline à l'égard de sa formation, que ce soit en participant, en novembre 1972, à un colloque du P.S. sur la Tchécoslovaquie jugé « inopportun » par la direction du P.C.F., ou en publiant des articles et un ouvrage (*Ce que je sais de Soljenitsyne*) qui sont publiquement désavoués, en août 1973, par M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F. et responsable du secteur des intellectuels. Pour autant, la direction du P.C.F. n'avait entrepris à l'égard du réfractaire aucune procédure d'exclusion, M. Leroy expliquant, notamment, que pour le parti communiste « la lutte idéologique aura toujours le pas sur les mesures administratives ».

En conclusion de la préface de son nouvel ouvrage, M. Pierre Daix note cependant que « *le mimétisme soviétique dans le P.C.F. conduit à se demander si les partis communistes sont bien les mieux qualifiés pour réformer un système dont ils sont issus, s'ils peuvent être les lieux de l'effort intellectuel nécessaire* ». Pour sa part, il en tire la conclusion et indique : « *Le processus de normalisation — c'est-à-dire la reconnaissance de la prééminence des intérêts de l'Etat soviétique sur le socialisme — est fortement engagé dans la plupart des partis communistes européens. (...) Je ne peux être plus longtemps partie prenante à ce processus que je juge incompatible avec le socialisme. (...) Le parti est une association volontaire. Je ne suis plus volontaire. La divergence est devenue la plus forte.* »

★ Pierre Daix, *Prague au cœur*, Union générale d'édition, coll. 10-18.

Pour obtenir leurs droits de Français à part e

HUIT ANCIENS HARKIS FONT DEPUIS PLUS D'UN LA GRÈVE DE LA FAIM DANS L'ÉGLISE DE LA MADI

Dans l'après-midi du jeudi 10 octobre, des touristes japonais se font photographier sur le parvis de la Madeleine, la paroisse des mariages mondains. Aux alentours, des cars déversent leurs pleines cargaisons habituelles. A quelques mètres de ces groupes souriants et volubiles, dans l'une des cryptes de l'église, huit hommes hâves, abattus, recroquevillés sous de minces couvertures, continuent depuis plus d'un mois une grève de la faim. L'un d'eux, qui a perdu 15 kilos, et qui avait dû être hospitalisé pour être mis sous perfusion, a demandé à rejoindre ses camarades.

Devant l'entrée gauche de la crypte, une affiche explique aux passants, en français, en anglais, en allemand, en espagnol, les raisons de cette grève. Ces hommes, qui représentent les deux cent trente mille musulmans algériens qui, au lendemain des accords d'Evian, ont choisi de rester français, attendent depuis douze ans et sept mois que leur soit enfin reconnue la qualité de citoyen à part entière.

Au cours d'une conférence de presse, devant un drapeau tricolore sur lequel avaient été épinglées de nombreuses croix de la valeur militaire et des médailles du maintien de l'ordre en Afrique du Nord, M. M'Hamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, et M. Nicolas, président du comité de soutien (1), ont tenu à rappeler le sort tragique des anciens harkis, dont certains s'étaient déjà battus en Italie et en Allemagne pour la libération de la France.

La plus grande partie des Français musulmans rapatriés d'Algérie — ils représentent actuellement une population de près de cinq cent mille personnes (2) — vivent en marge de la société, dans des camps, séparés depuis douze ans de leurs femmes et de leurs enfants, rejetés par leur patrie d'adoption, la France, et considérés comme des renégats par leur pays d'origine, l'Algérie. Pour la totalité, même pour ceux qui ont été reclassés professionnellement, notamment par les anciens des SAS, c'est, de toute manière, le « ghetto ».

« Nous voulons, *déclare M. Laradji*, que les plus hautes instances françaises, qui ont su faire appel à nos bulletins de vote comme à ceux de nos [...]rades rapatriés européens [...]ment de la dernière électi[...] [pré]sidentielle et à chaque é[...] législative, obtiennent du [prési]dent Boumediène le libre [...] entre la France et l'Algé[rie] qui, à l'heure actuelle, no[...] interdit. Nous demandons que nos familles puissent nous rejoindre.

» Nous réclamons égal[ement] non pas la charité, ma[is un] véritable recyclage profes[sionnel] et la levée des forclusions [pour] le dépôt des dossiers de [pen]sions et de retraites. Cette [grève] de la faim, nous la poursu[ivrons] jusqu'à la limite de nos fo[rces]. »

De nombreux dirigeants [d'as]sociations de Français d'A[frique] du Nord avaient tenu à a[ssister] à cette conférence de pres[se ou] leurs représentants, MM. [...] Tabarot, pour le Front na[tional] des rapatriés ; Guy Forzy, [pour] la Confédération nationale [des] rapatriés et spoliés ; le c[...] Gardes pour l'Association [des] anciens détenus de l'A[lgérie] française ; M. Jacques R[...] pour les Fils de rapatriés, s[e sont] engagés à placer le pro[blème] des harkis au premier ran[g de] leurs revendications.

D'autre part, de nombr[euses] personnalités ont apporté [leur] soutien aux grévistes de la [faim,] dont une délégation de [parle]mentaires du parti socialist[e, de] nombreux élus du Consei[l de] Paris, les généraux Jou[haud,] Vésine de la Rue, de M[...] bert, Dulac, Caillies, S[...] Davout d'Auerstaedt, le co[lonel] Romain Desfossés et d'a[utres] personnalités comme MM. [...]minati, les professeurs Lépi[ne,] Marçais, Barracroq.

Samedi 12 octobre, à 17 h[eures,] la C.F.M.R.A. organise une [mar]che silencieuse, qui partira [de] l'église de la Madeleine, et [ses] dirigeants ont l'intention [de] remettre à l'Elysée ou à M[ati]gnon les nombreux témoigna[ges] d'adhésions qu'ils ont reçus [de] tous les horizons politiques. [Les] manifestants, parmi lesquels [de] nombreux anciens combatta[nts,] iront ensuite déposer une g[erbe] sur la dalle du Soldat inco[nnu] à l'Arc de triomphe.

LÉO PALACIO

(1) M. Frédéric Aimard, 1, [...] des Sycomores, 92330 Sce[aux,] C.C.P. La Source 335-74-25, re[çoit] les adhésions et les dons.

(2) Voir dans *le Monde* [du] 3 au 6 juillet le reportage « [...] harkis, oubliés de l'histoire [...]

